13-502 AF
C. 1

Gouvernement du Canada

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

COMPTES NATIONAUX
REVENUS ET DEPENSES
1926 - 1950

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1953

1952, n° 1

BDLP
5269401

Bureau fédéral de la statistique

MIMISTÈRE DU COMMERCE

COMPTES NATIONAUX
REVENUS ET DÉPENSES
1926 - 1950

DOMINION BUREAU OF STATISTICS
OCT 27 1953
PROPERTY OF THE LIBRARY

Publié d'ordre du très hon. C. D. Howe
ministre du Commerce

Rédigé à la Division des recherches et du développement,
Bureau fédéral de la statistique

2102-508
17-11-52

Prix: $1.50

AVANT-PROPOS

Les Comptes nationaux réunissent une masse de renseignements d'ordre économique recueillis par le Bureau et d'autres institutions officielles. A mesure que paraissent de nouvelles statistiques, que s'accroît la valeur de celles qui existent déjà et que se perfectionnent les méthodes utilisées pour opérer les synthèses requises, on est plus en mesure d'améliorer la justesse des estimations que renferment les Comptes et d'en amplifier les tableaux. Le présent rapport marque un stade important de ce travail d'amélioration et d'extension. Il vient remplacer tous les ouvrages déjà publiés par le Bureau sur les Comptes nationaux.

Le rapport, cependant, ne saurait être tenu pour final ou définitif. On peut s'attendre à des améliorations tant au point de vue de l'exactitude des estimations que des détails présentés.

Cela vaut particulièrement pour la statistique de la production nationale (reculée pour la première fois jusqu'à 1926) exprimée en dollars constants (dégonflés), statistique qui fait abstraction de l'influence qu'exercent les fluctuations de prix sur la valeur de la production nationale d'une année à l'autre. Cette statistique vient répondre au grand besoin de renseignements de cette nature. Les estimations sont provisoires, cependant, en attendant des études et des recherches plus poussées.

La statistique exprimée en dollars constants fait voir les oscillations de la production effective en divisant les éléments de la valeur courante de la Dépense nationale brute par les indices de prix pertinents. On peut encore mesurer les oscillations de la production effective en étendant l'indice officiel du volume physique de la production industrielle (qui se limite actuellement aux manufactures, aux mines et à l'énergie électrique) de manière à embrasser toute l'économie. Une fois ce travail terminé, on possédera plus de renseignements sur les fluctuations du volume de la production.

Le rapport se divise en deux parties précédées d'une introduction qui étudie les principaux grands points des résultats statistiques. La Partie I, qui renferme des renseignements réunis en tableaux, compte un certain nombre d'innovations dont la plus importante est la statistique établie en dollars constants. Les autres innovations comprennent: l'extension jusqu'à 1926 des comptes de revenus et dépenses des divers secteurs de l'économie; la répartition industrielle du Revenu national et de ses principaux éléments; la ventilation de la dépense personnelle en denrées et services: la décomposition des bénéfices des sociétés; un nouveau classement de la dépense personnelle en denrées et services; un tableau indiquant le rapport qui existe entre le Revenu national et le Revenu personnel et disponible; un tableau indiquant la part "imputée" dans la dépense personnelle; et certains changements intéressant la disposition des tableaux. A noter que les estimations des dernières années 1949 et 1950 sont provisoires.

La Partie II fait la revue des sources où les Comptes nationaux ont puisé leurs statistiques ainsi que des méthodes qui ont servi à établir les estimations. Ainsi le lecteur aura-t-il un aperçu général de la matière des divers groupements et pourra-t-il se faire une idée de l'exactitude des estimations. Afin de donner au lecteur une large vue, l'étude des sources et des méthodes est précédée d'un résumé des concepts sur lesquels se fondent les Comptes.

Le présent volume est l'oeuvre de la Division des recherches et du développement du Bureau fédéral de la statistique.

Toutes les divisions du Bureau ont en quelque sorte contribué au rapport. Il faut mentionner en particulier la Division du travail et des prix (estimations des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre ainsi que la plupart des statistiques des prix qui ont servi au dégonflement), la Division de l'agriculture (estimations du revenu net des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole) et la Division du commerce international (estimations des exportations et importations de marchandises et services). La Division de l'industrie et du commerce et la Division des finances publiques et des transports réunissent et totalisent les données fondamentales de plusieurs des estimations. Il faut aussi remercier de leur collaboration et de leur assistance d'autres organismes officiels, en particulier la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, le Service des recherches de la Banque du Canada et la Division de l'économie du ministère du Commerce. Les estimations des placements domestiques bruts se fondent sur une étude des *Private and Public Investment in Canada, 1926-1951*, publiée par ce dernier organisme. Les graphiques sont l'oeuvre de la Section du dessin du Bureau.

Enfin il faut remercier tout spécialement le directeur et le personnel de la Division des recherches et du développement de qui relève le domaine de la Comptabilité nationale au Canada.

Le statisticien du Dominion
HERBERT MARSHALL

Ottawa,
décembre 1951.

TABLE DES MATIÈRES

Page

Avant-propos 3

Table des matières 5

Etude introductoire 9

PARTIE I — TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Section 1 — Comptes de revenu et de dépense

A. Tableaux sommaires

Tableau 1. Revenu national et Produit national brut, 1926-1950 26-27

Tableau 2. Dépense nationale brute, 1926-1950 26-27

Tableau 3. Dépense nationale brute exprimée en dollars constants (1935-1939), 1926-1950 28-29

Tableau 4. Dégonfleurs implicites de prix — Dépense nationale brute, 1926-1950 28-29

Tableau 5. Rapport entre le Revenu national net au coût des facteurs, le Revenu personnel, le Revenu personnel disponible et l'Epargne personnelle, 1926-1950.... 30-31

Graphique I. Dépense nationale brute en dollars courants et constants (1935-1939), 1926-1950 30

Graphique II. Dépense nationale brute et certains de ses éléments, 1926-1950 31

Graphique III. Revenu national, produit national brut et dépense nationale brute, 1928 et 1950 32

B. Analyse des comptes de revenu et dépense, selon les secteurs de l'économie canadienne

Tableau 6. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950 — Revenu 34-35

Tableau 7. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950 — Dépense 34-35

Tableau 8. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950 — Revenu..... 36-37

Tableau 9. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950 — Dépense..... 36-37

Tableau 10. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950 — Revenu 38-39

Tableau 11. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950 — Dépense..... 38-39

Tableau 12. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 — Recettes en provenance du Canada (Importations canadiennes) 40-41

Tableau 13. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 — Paiements au Canada (Exportations canadiennes) 40-41

Tableau 14. Compte d'affection du revenu des placements, 1926-1950 — Source 42-43

Tableau 15. Compte d'affection du revenu des placements, 1926-1950 — Affectation 42-43

Tableau 16. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950 — Epargne..... 44-45

Tableau 17. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950 — Placements 44-45

Tableau 18. Etat d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950 — Revenu national et Produit national brut..... 46-47

Tableau 19. Etat d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950 — Dépense nationale brute 46-47

Graphique IV. Epargne et placements nationaux, 1928 et 1950 48

Section 2. — Répartition industrielle du revenu national et autres ensembles

Tableau 20. Revenu national, par industrie, 1926-1950..... 50-51

Tableau 21. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, par industrie, 1926-1950 50-51

TABLE DES MATIÈRES – suite

Tableau 22. Bénéfices des sociétés avant taxation, par industrie, 1926-1950 52-53
Tableau 23. Revenu de placements, sauf les bénéfices des sociétés, par industrie, 1926-1950 52-53
Tableau 24. Revenu net de l'entreprise non sociétaire, par industrie, 1926-1950..... 54-55
Tableau 25. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), par industrie, 1926-1950 54-55
Tableau 26. Placements dans les stocks, par industrie, 1926-1950 56-57
Graphique V. Répartition proportionnelle du revenu national par industrie, 1928 56
Graphique VI. Répartition proportionnelle du revenu national par industrie, 1950..... 57
Graphique VII. Répartition proportionnelle du revenu provenant du secteur de l'entreprise, par industrie, 1926-1950 58

Section 3 – Répartition géographique du revenu personnel

Tableau 27. Revenu personnel, répartition géographique, 1926-1950 60-61
Tableau 28. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, répartition géographique, 1926-1950 60-61
Tableau 29. Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes, répartition géographique, 1926-1950 62-63
Tableau 30. Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole et revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles, répartition géographique, 1926-1950 62-63
Tableau 31. Paiements de transfert des gouvernements, sauf les intérêts, répartition géographique, 1926-1950 64-65
Graphique VIII. Revenu national, revenu personnel et revenu personnel disponible, 1926-1950 64
Graphique IX. Revenu personnel, revenu personnel disponible et dépenses personnelles en denrées et services, par habitant, 1926-1950..... 65
Graphique X. Revenu personnel par habitant, par région, 1926-1950 66

Section 4 – Tableaux supplémentaires concernant les gouvernements

Tableau 32. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950 – Revenu 68-69
Tableau 33. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950 – Dépense 68-69
Tableau 34. Paiements de transfert des gouvernements, y compris les intérêts, 1926-1950 70-71
Tableau 35. Subventions, 1926-1950 70-71
Graphique XI. Dépenses des gouvernements en biens et services et pourcentage des recettes nettes des gouvernements par rapport au produit national brut, 1926-1950 72
Graphique XII. Répartition proportionnelle du revenu des gouvernements, selon la source, 1926-1950. 72

Section 5 – Tableaux divers

Tableau 36. Dépense personnelle en denrées et services, 1926-1950..... 74-75
Tableau 37. Revenu personnel (ou dépense) en nature, 1926-1950 74-75
Tableau 38. Analyse des bénéfices des sociétés, 1926-1950 76-77
Tableau 39. Dépréciation et autres frais commerciaux semblables, 1926-1950 76-77
Graphique XIII. Impôts, dividendes et bénéfices des sociétés canadiennes, 1926-1950 78

TABLE DES MATIÈRES — fin

Section 6 — États de conciliation

Tableau 40. Revenu net échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole, 1926-1950 80-81
Tableau 41. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), 1926-1950 80-81
Tableau 42. Analyse et conciliation des exportations et importations, 1926-1950 80-81

PARTIE II — CONCEPTS, SOURCES ET MÉTHODES

Section 1 — Revue des sources et méthodes et résumé des concepts

Concepts 83
Produit national brut, sources et méthodes 88
Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre 88
Soldes et allocations militaires 92
Revenu des placements 92
Revenu net des entreprises non sociétaires 98
Impôts indirects moins subventions 102
Dépréciation et autres frais commerciaux semblables 104
Dépense nationale brute, sources et méthodes 107
Dépense personnelle en denrées et services 107
Dépense des gouvernements en biens et services 113
Placements domestiques bruts 114
Exportations moins importations 119
Erreur restante d'estimation 120
Note sur une étude-échantillon spéciale concernant les sociétés 120
Section 2 — Notes sur les tableaux des secteurs 122
Section 3 — Notes relatives à la répartition industrielle du revenu national 126
Section 4 — Notes sur la répartition géographique du revenu personnel 127
Section 5 — Notes sur le détail de la dépense personnelle en denrées et services 129
Section 6 — Notes sur les estimations en dollars constants de la dépense nationale brute 131

DOMINION BUREAU OF STATISTICS
OCT 27 1953
PROPERTY OF THE LIBRARY

ÉTUDE INTRODUCTOIRE

Les Comptes nationaux, nom donné à l'ensemble des tableaux que renferme le présent rapport, constituent une série de résumés comptables de l'économie toute entière, analogues aux livres que tiennent les sociétés commerciales afin de pouvoir faire le point et arrêter leurs plans d'action.

La marche de l'économie, au cours du quart de siècle écoulé de 1926 à 1950, se reflète dans les tableaux statistiques de la Partie I: la grande vague de prospérité des dernières années 1920; le profond marasme économique des premières années 1930, suivi de la reprise un peu hésitante et inégale; les années de guerre; la période de réadaptation d'après-guerre; et le haut niveau actuel de l'emploi et de l'activité économique. Une autre section de l'introduction examine ces fluctuations pour autant qu'elles se reflètent dans les Comptes nationaux. Mais il convient tout d'abord de souligner certains des grands points de l'expansion économique qu'a vue la période.

La présente étude donne une brève définition des principaux ensembles. Les concepts sur lesquels se fondent les Comptes nationaux sont expliqués plus au long à la Partie II, qui renferme aussi une étude des sources et méthodes statistiques utilisées, étude qui permet de juger de l'exactitude des résultats statistiques. Il suffira peut-être pour l'instant de signaler que les conclusions de la présente étude paraissent justifiées même si les bases statistiques sur lesquelles se fondent les estimations des premières années ne sont pas aussi larges que dans le cas des autres années.

Expansion et tendances économiques: 1928-1950

Aux fins de la présente étude, la comparaison va porter sur les années 1928 et 1950, années où les ressources économiques ont été utilisées relativement à plein. L'année 1928 est choisie parce qu'elle a été une période de grande prospérité non marquée des caractères exceptionnels de la suivante[1].

Le fait le plus impressionnant qui ressort de cette étude est la grande expansion qu'a vue l'économie canadienne depuis la période de grande prospérité des dernières années 1920. Cette expansion s'est accompagnée d'une modification importante tant dans la répartition de la dépense que dans les sources du revenu. L'importance relative des divers groupes industriels a subi des déplacements frappants. Ces points sont étudiés sous les rubriques suivantes: Produit national brut; Dépense nationale brute; Revenu national—analyse de la part de chaque facteur et de la répartition industrielle; Revenu et dépense personnels; et Recette et dépense des gouvernements.

Produit national brut

Le **Produit national brut** constitue une mesure générale de nos réalisations économiques. Ce groupement mesure la valeur des marchandises et des services produits par les habitants du pays au cours d'une période déterminée (une année) en réunissant tous les frais découlant de la production. Pour l'ensemble de l'économie, ces frais comprennent d'abord le coût des facteurs, c'est-à-dire le gain de chacun des facteurs concourant à la production: salaires et traitements; revenu de placements, y compris les bénéfices des sociétés avant l'impôt; et revenu net des entreprises non sociétaires. La somme de ces gains constitue le **Revenu national**[2]. Afin d'établir le chiffre de la production aux prix du marché, il faut ajouter des éléments de prix du marché qui ne représentent pas un revenu des facteurs de production, c'est-à-dire les frais de dépréciation et autres frais commerciaux semblables, et les impôts indirects, déduction faite des subventions. Le total ainsi obtenu s'appelle: **Produit national brut.**

Le Produit national brut est estimé à 18,029 millions de dollars en 1950, augmentation de près de 200 p.100 sur 1928 ($6,105 millions). Ces chiffres, cependant, résultent aussi bien de l'augmentation des prix que de l'expansion du volume physique de la production. Pour établir une estimation de l'accroissement de la production effective, il faut tenir compte des changements de prix. Les estimations ainsi redressées fournissent une statistique exprimée en dollars constants. Dans le présent rapport, les fluctuations exprimées en dollars constants se fondent sur les prix moyens de la période de 1935-1939, bien que d'autres années eussent pu constituer la période de base.

---

1. Il semble qu'en 1929 les dépenses affectées à la consommation personnelle et aux placements ont été exceptionnellement élevées. Les exportations ont fort baissé tandis que les importations ont continué d'augmenter. En outre, les récoltes de céréales ont été plus faibles et le revenu agricole a été très bas.

2. Les expressions "Revenu national" et "Revenu national net au coût des facteurs" sont indifféremment employées dans le rapport pour signifier la même chose.

Exprimé en dollars constants de 1935-1939, le Produit national brut de 1928, par conséquent, vaudrait 5,330 millions de dollars et celui de 1950, $10,178 millions (voir graphique I). Le volume physique de la production en 1950 l'emportait donc de 90 p. 100 sur celui de la production de 1928 tandis que le niveau moyen des prix était de 50 p. 100 plus élevé. Le taux moyen annuel d'augmentation du volume physique de la production entre les deux années est estimé à 3 p. 100 environ [1].

Au cours de la même période, la population s'est accrue de plus de 40 p. 100, soit de 1.6 p. 100 par année [1]. Par habitant, le volume physique de la production nationale a grossi au taux d'environ 1.3 p. 100 par années [1]. Il y a lieu de noter que, pour autant que la moyenne hebdomadaire des heures de travail a diminué au cours de la période, cette augmentation de la production s'est réalisée tout en exigeant moins d'effort du travailleur.

Avant d'aborder l'utilisation de la production nationale, d'après les éléments de la Dépense nationale brute, il faut considérer la nature des séries statistiques exprimées en dollars constants. Il va de soi que leur fin principale est d'éliminer l'effet des fluctuations de prix dans les changements que subit d'une année à l'autre la valeur de la production nationale. A d'autres égards, cependant, cette fin ne peut être atteinte qu'imparfaitement. La question est approfondie à la Partie II, section 6 (page 131), mais il suffit de retenir pour l'instant qu'elle compte plus dans l'étude d'année en année du rendement de l'économie que dans la présente étude des tendances économiques.

Dépense nationale brute

On peut aussi mesurer la valeur marchande des biens et services produits par les habitants du pays en une année en additionnant toutes les ventes définitives effectuées durant la période, compte tenu des importations et des changements apportés aux stocks. Il faut en effet écouler la production soit en la vendant soit en la stockant. Le total ainsi établi constitue la **Dépense nationale brute.** Elle comprend quatre éléments principaux: ventes au consommateur (dépense personnelle en denrées et services); ventes aux gouvernements (dépenses des gouvernements en biens et services); ventes à l'entreprise au compte de capital (placements domestiques bruts consacrés à la construction nouvelle, à la machinerie et à l'équipement nouveaux et au stockage); et ventes aux non-résidants (exportations de biens et services). Pour établir un total qui corresponde au Produit national brut, il faut déduire les importations de biens et services [2].

Les éléments de la Dépense nationale brute, comme le total, peuvent être mesurés en dollars constants et en dollars courants. La comparaison de la statistique exprimée en dollars constants entre une année et une autre indique les changements de volume physique de la production absorbés par les divers éléments, et le tableau qui suit donne une comparaison des années 1928 et 1950:

	Millions de dollars constants (1935-1939)		Indice (1928=100)
	1928	1950	
Dépense personnelle en denrées et services	3,545	6,857	193
Dépense des gouvernements en biens et services	556	1,382	249
Placements domestiques bruts	1,236	2,043	165
Exportations de biens et services	1,391	2,012	145
A déduire: importations de biens et services	- 1,447	- 2,103	145
Erreur restante d'estimation	49	-13	—
Dépense nationale brute	**5,330**	**10,178**	**191**

On remarquera que le volume de la production absorbé par la dépense personnelle en denrées et services est de 93 p. 100 plus élevé en 1950 qu'en 1928, augmentation un peu plus forte que celle de la production effective totale. Par habitant, l'augmentation de la consommation effective est de 38 p. 100, soit de $360 à $495.

La dépense des gouvernements en biens et services commençait à augmenter en 1929 par rapport à la production totale et en 1930, la proportion de

1. Taux annuels moyens d'accroissement composés annuellement.

2. En d'autres termes, étant donné que les éléments de la dépense nationale brute comprennent la valeur des biens et services importés et qu'on veut mesurer la production des facteurs canadiens seulement il faut déduire les biens et services importés.

la production totale absorbée par les gouvernements était à peu près la même qu'en 1950, bien que les dépenses militaires soient plus fortes en 1950. Cependant, si l'on compare 1950 à 1928, la production répondant à la dépense des gouvernements en biens et services accuse une augmentation proportionnelle plus forte que celle de la production effective totale.

La dépense en construction et équipement nouveaux pour fins générales des gouvernements figure dans les chiffres précités relatifs à la dépense des gouvernements en biens et services. La dépense en nouveaux placements de capitaux affectés à l'habitation, aux installations, à l'équipement et aux stocks, faite par l'entreprise privée, par l'entreprise gérée par le gouvernement et par les particuliers, est comprise sous la rubrique "placements domestiques bruts". A noter que le volume physique de la production tenant aux placements domestiques bruts est de 65 p. 100 plus considérable en 1950 qu'en 1928. Cette augmentation proportionnelle est sensiblement inférieure à celle de la production totale. Une proportion plus forte de la production effective totale a été consacrée aux placements domestiques bruts en 1928 qu'en 1950, malgré le fort stockage intervenu en 1950.

L'augmentation proportionnelle la plus petite de 1928 à 1950 est celle des exportations et des importations, ce qui indique que le pays s'adresse relativement davantage aux sources d'approvisionnement et au marché domestique qu'il y a vingt-cinq ans.

Par contraste avec cette statistique exprimée en dollars constants, dont les fluctuations ne reflètent que les changements du volume physique de la production, la statistique établie en dollars courants reflète l'effet réuni des changements des prix et du volume, tel qu'il est ci-dessus mentionné. Le tableau suivant compare la Dépense nationale brute et ses principaux éléments exprimés en dollars courants:

	1928	1950	Indice (1928 = 100)
	millions de dollars		
Dépense personnelle en denrées et services	4, 194	11, 862	283
Dépense des gouvernements en biens et services	597	2, 314	388
Placements domestiques bruts [1]	1, 293	4, 184	324
Exportations de biens et services	1, 773	4, 173	235
A déduire: importations de biens et services	- 1, 808	- 4, 482	248
Erreur restante d'estimation	56	- 22	—
Dépense nationale brute [1]	**6, 105**	**18, 029**	**295**

1. Ces groupements comprennent le changement de la valeur comptable des stocks non agricoles plutôt que la valeur du changement physique. Si la valeur du changement physique est employée, l'indice des placements domestiques bruts devient 298 et celui de la Dépenses nationale brute, 290.

On remarquera que les augmentations relatives des chiffres fondés sur la valeur courante du dollar diffèrent largement de celles qui sont exprimées en dollars constants. L'augmentation proportionnelle de la dépense personnelle en denrées et services, en particulier, est inférieure à celle des placements domestiques bruts si on se fonde sur le dollar courant; elle est supérieure, si on se réfère au dollar constant.

Ces différences tiennent à ce que les prix des divers éléments de la Dépense nationale brute ont augmenté à des taux différents, comme le montre le tableau suivant:

	Dégonfleur implicite de prix (1935-1939 = 100)		Indice (1928 = 100) [1]
	1928	1950	
Dépense personnelle en denrées et services	118. 3	173. 0	146
Dépense des gouvernements en biens et services	107. 4	167. 4	156
Placements domestiques bruts	100. 6	189. 3	188
Exportations de biens et services	127. 4	207. 4	163
A déduire: Importations de biens et services	125. 0	213. 1	170
Dépense nationale brute	**114. 6**	**174. 0**	**152**

1. D'après la théorie des nombres-indices, les séries de prix couramment pondérées ne sont pas strictement comparables d'année en année, bien que chaque année puisse être comparée à l'année de base. Les indices ci-dessus sont, en fait, couramment pondérés, mais des vérifications ont établi que la méthode suivie à la colonne 3 du tableau est suffisamment exacte en ce qui concerne les conclusions tirées.

L'augmentation proportionnelle des prix généraux de l'ensemble des placements domestiques bruts est donc plus forte que celle de tout autre élément de la Dépense nationale brute tandis que celle de la dépense personnelle en denrées et services est plus petite.

Ces changements se sont accompagnés d'importants déplacements parmi les divers éléments du Revenu national. Ces déplacements sont étudiés ci-dessous.

Revenu national

Comme il est dit plus haut, le Revenu national est l'ensemble de tous les gains découlant de la production de biens et services. Exprimé en dollars courants, le Revenu national en 1950 se chiffre par $14,406 millions contre $4,823 millions en 1928, soit un total trois fois plus élevé. Une bonne partie de l'augmentation, il va de soi, reflète la montée précitée des prix.

On peut analyser le Revenu national en fonction de la part qui revient aux facteurs et en fonction de l'origine industrielle des divers gains.

Étude de la part revenant aux divers facteurs

Il faut noter que la présente étude ne porte que sur les genres de gains et ne peut servir à mesurer le revenu total touché par les divers groupes de l'économie. Ainsi, les gains des agriculteurs figurent au tableau qui suit comme part distincte, mais cette part ne comprend que leur gain provenant de la production agricole. Les agriculteurs, tout comme les autres groupes de l'économie, peuvent avoir des gains supplémentaires (gains provenant d'un emploi exercé en dehors de la saison agricole ou revenu provenant de placements). Ces gains sont exclus du poste "revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole", mais sont inclus aux autres postes du tableau. Les paiements de transfert, comme les allocations familiales, sont exclus par définition du Revenu national puisqu'ils ne sont pas versés en échange de services rendus. Ces points sont à retenir au sujet du tableau ci-dessous qui fait voir en résumé la situation relative des différentes sources de gains découlant de la production courante.

	1928		1950	
	Millions de dollars	Pourcentage	Millions de dollars	Pourcentage
Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,705	56.1	8,271	57.3
Soldes et allocations militaires	7	.1	137	1.0
Revenu de placements	872	18.1	2,921	20.3
Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole	655	13.6	1,579	11.0
Revenu net d'autres entreprises non sociétaires	584	12.1	1,498	10.4
Revenu national net au coût des facteurs	**4,823**	**100.0**	**14,406**	**100.0**

L'augmentation des traitements et salaires et du revenu de placements par rapport au revenu des entreprises non sociétaires et non agricoles se rattache aux changements, expliqués ci-dessous, de la structure industrielle; ainsi, l'industrie manufacturière, où domine le mode d'organisation sociétaire, est devenue relativement plus importante tandis que les services et l'habitation, où règne surtout l'entreprise non sociétaire, ont perdu de leur importance relative. En outre, le changement peut refléter une adoption généralement plus large du mode d'organisation sociétaire.

La situation relativement meilleure du revenu de placements tient entièrement aux fluctuations des bénéfices des sociétés avant déduction des impôts. Les autres revenus de placements, comprenant surtout les intérêts et les loyers nets des personnes, ont fort baissé par rapport au Revenu national.

Les bénéfices des sociétés avant déduction des impôts (après paiement de dividendes aux non-résidants) sont montés de 8.6 p. 100 du Revenu national en 1928 à 13.2 p. 100 en 1950. L'augmentation s'est produite surtout depuis le début de la guerre. Il faut noter, cependant, que les bénéfices des sociétés, comme les autres gains compris dans le Revenu national, sont mesurés avant déduction des impôts: si l'on élimine du Revenu national tous les impôts directs, les bénéfices des sociétés après déduction des impôts, exprimés en pourcentage de ce qui reste, sont à peu près au même point en 1928 qu'en 1950.

Les changements de la situation de l'agriculture dans l'économie sont étudiés à la section suivante. Il y a lieu de noter que le revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole, l'élément le plus important de tout le revenu provenant de l'agriculture, est plutôt plus instable que les traitements et les salaires et que le revenu de placements provenant de cette industrie.

Répartition industrielle du revenu national[1]

On peut encore analyser le Revenu national en le répartissant selon sa source industrielle. On voit ainsi les changements que des différents groupes industriels ont subis et l'importance qu'ils ont comme sources de revenu et de production.

Indice de l'industrialisation rapide du pays, l'industrie manufacturière en est venue à compter sensiblement plus en 1950 alors qu'elle répond pour 30.4 p. 100 du Revenu national contre 22.8 p. 100 en 1928. On relève aussi un gain des entreprises de distribution, — le commerce de gros et le commerce de détail, — de 12.4 p. 100 en 1928 à 15.4 p. 100 en 1950. L'exploitation forestière, la pêche et l'extraction minière demeurent à peu près au même point tandis que les gouvernements, sauf leurs entreprises commerciales, accusent un gain fractionnaire. La construction enregistre un gain modéré.

Parmi les groupes dont la situation relative a reculé se trouvent les transports, l'entreposage, les communications et les services d'utilité publique, qui fournissent 9.8 p. 100 du Revenu national en 1950 contre 12.9 p. 100 en 1928. Pour ce qui est des transports, il faut noter que le transport assuré par l'usager lui-même, a grandi en importance par suite de la vogue croissante de l'automobile et de l'expansion et de l'amélioration des routes.

Le revenu provenant des services, sauf le service gouvernemental, a baissé de 11.8 p. 100 en 1928 à 8.2 p. 100 en 1950. Un élément important de la baisse est le service domestique qui est compris dans les services. La finance, l'assurance et l'immeuble ont aussi perdu du terrain. A noter que le revenu provenant des loyers est compris ici.

L'agriculture est sujette à de vastes fluctuations parce qu'elle dépend de la température et de forces économiques d'envergure mondiale. Aussi est-il difficile de tirer une conclusion des comparaisons annuelles du revenu provenant de cette industrie. Cependant, la proportion du revenu provenant de l'agriculture a sensiblement baissé depuis la période de 1926-1928. La main-d'oeuvre employée dans l'agriculture a aussi baissé. L'année la plus rapprochée de 1928, dont on possède la statistique en ce qui concerne la main-d'oeuvre, est 1931; cette année-là, 1,200,000 personnes, soit 29.3 p. 100 de toute la population active, s'occupaient d'agriculture contre 1,070,000 ou 20.3 p. 100 en 1950. Ces baisses se rattachent à la mécanisation grandissante des fermes et à l'industrialisation croissante de l'économie en général. Si l'on prend pour acquis que le nombre de personnes employées sur les fermes en 1928 ne différait guère de celui de 1931, il s'est produit une plus forte augmentation de la production nette (revenu provenant des fermes) par travailleur dans l'agriculture que dans les industries non agricoles.

Revenu personnel

Le **Revenu personnel** est la mesure de tous les gains courants, en espèces ou en nature, des personnes (y compris les particuliers, les institutions non commerciales privées et les caisses privées de pension). Il diffère du Revenu national du fait qu'il exclut tous les gains non versés à des personnes, comme les bénéfices non distribués des sociétés et les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements, et qu'il comprend des revenus non gagnés au cours de la production courante, c'est-à-dire les paiements de transfert.

En 1928, le Revenu personnel s'élevait à $4,618 millions; en 1950, il est de $13,417 millions, soit presque trois fois plus. Le Revenu personnel, une fois l'impôt direct personnel acquitté, c'est-à-dire le **Revenu disponible**, est passé de $4,559 millions en 1928 à $12,682 en 1950. Par habitant, le Revenu personnel disponible est passé de $464 en 1928 à $916 en 1950, soit une augmentation de 97 p. 100. Comme l'indice implicite des prix utilisé pour établir, en dollars constants, le chiffre de la dépense en denrées et services n'a augmenté que de 46 p. 100, le Revenu effectif disponible par habitant a, par conséquent, très fortement augmenté.

1. Voir graphiques V, VI et VII.

Le tableau ci-dessous fait voir les principaux changements intervenus dans les sources du Revenu personnel:

	1928		1950	
	Millions de dollars	Pourcentage	Millions de dollars	Pourcentage
Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,705	58.6	8,271	61.6
Cotisations versées par les patrons et les employés aux caisses d'assurances sociales et de pensions du gouvernement	- 22	- .5	- 259	- 1.9
Soldes et allocations militaires	7	.2	137	1.0
Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole	639	13.9	1,444	10.8
Revenu net des autres entreprises non sociétaires	584	12.6	1,498	11.2
Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes	597	12.9	1,266	9.4
Paiements de transfert (sauf intérêts):				
Du gouvernement	87	1.9	1,012	7.5
Dons de charité des sociétés	5	.1	25	.2
Perte nette des sociétés provenant de mauvaises créances	16	.3	23	.2
Revenu personnel total	**4,618**	**100.0**	**13,417**	**100.0**

Le changement le plus remarquable dans les sources relatives du Revenu personnel est l'importance grandissante des paiements de transfert versés par les gouvernements. Depuis 1945, ce sont les allocations familiales et les pensions militaires qui comptent le plus. Les autres paiements de transfert du gouvernement fédéral[1] qui restent importants, comprennent les allocations de guerre aux anciens combattants, les paiements au titre de la loi d'assistance à l'agriculture des Prairies et les pensions aux employés du gouvernement. Il faut noter, cependant, que les paiements de transfert des gouvernements ne comprennent pas ici les paiements d'intérêts sur la dette publique. Pour autant qu'ils sont versés à des personnes, ces intérêts sont compris avec les intérêts, dividendes et loyers nets des personnes.

Les pensions de vieillesse[1] et les subventions accordées aux institutions non commerciales privées comptent parmi les plus importants des paiements de transfert provinciaux et municipaux. Ces dernières années, ils ont dans l'ensemble été presque aussi importants que les allocations familiales. Les autres paiements de transfert provinciaux et municipaux comprennent, par ordre d'importance, les indemnités versées aux travailleurs accidentés, les allocations aux mères, les pensions aux fonctionnaires à leur retraite et les paiements versés aux chômeurs. Tous ces paiements (fédéraux, provinciaux et municipaux) sont en 1950 bien supérieurs à ceux de 1928 alors que les seuls paiements importants étaient les allocations aux anciens combattants, les indemnités aux travailleurs accidentés et les subventions aux institutions non commerciales privées.

Il faut noter que si dans le Revenu national le revenu de placements a gagné en importance relative, les intérêts, les dividendes et les loyers nets des personnes (sommes qui constituent le revenu de placement dans le Revenu personnel) ont baissé par rapport au Revenu personnel total. Cela tient surtout à ce que le Revenu personnel comprend seulement la portion des bénéfices des sociétés qui est versée à des personnes au Canada sous forme de dividendes; par contre, le Revenu national comprend les bénéfices des sociétés avant toute distribution (sauf que les dividendes versés aux non-résidants sont exclus par définition) et leur total a monté plus rapidement que les dividendes versés à des personnes au Canada.

1. L'apport du gouvernement fédéral aux pensions servies aux vieillards et aux aveugles ne figure pas parmi les paiements de transfert fédéraux versés à des personnes. Il est compris dans les Comptes avec les paiements de transfert provinciaux.

Dépense personnelle

Le tableau ci-dessous fait voir l'autre coté du compte du Revenu et de la Dépense personnels. L'utilisation du Revenu personnel est repartie en trois catégories impôts directs personnels (impôt sur le revenu, droits successoraux et divers permis et droits), achats de biens et services et epargne personnelle.

	1928		1950	
	Millions de dollars	Pour-cent	Millions de dollars	Pour-cent
Impôts directs personnels	59	1.3	735	5.5
Achats de biens et services	4,194	90.8	11,862	88.4
Epargne personnelle	365	7.9	820	6.1
Total	**4,618**	**100.0**	**13,417**	**100.0**

On voit que les impôts directs personnels rognent une proportion beaucoup plus forte du Revenu personnel en 1950 qu'en 1928. Pour étudier le rapport entre l'épargne personnelle et la dépense de consommation personnelle, il vaut mieux se référer au Revenu disponible qu'au Revenu personnel. En 1928, 92 p. 100 du Revenu disponible a été affecté à la consommation contre plus de 93 p. 100 en 1950. On ne peut pas conclure, d'après la comparaison avec 1950 ou avec les années immédiatement antérieures, que des changements importants soient intervenus dans la proportion du Revenu disponible affectée à l'épargne[1].

Certains changements se sont produits dans la composition de la dépense personnelle en biens et services, qui peut se classer de deux façons: (1) selon le degré de durabilité, et (2) selon la fin (alimentation, transport, fonctionnement du ménage). Le classement selon le degré de durabilité range les dépenses en trois groupes: articles durables, articles non durables et services.

	1928	1950
	%	%
Articles durables	9.3	11.3
Articles non durables	56.7	60.0
Services	35.0	28.7
Total	**100.0**	**100.0**

Durant et depuis la guerre, la proportion consacrée aux services a baissé, surtout à cause de la diminution de la partie affectée au loyer et au service domestique qui sont compris ici.

L'augmentation de la dépense en articles durables et non durables a contre-balancé la baisse relative des services. En 1928 les articles durables répondaient pour 8 p. 100 de la dépense personnelle totale affectée à la consommation contre 11 p. 100 en 1950. Ce changement s'est produit principalement depuis la période de la guerre et il est difficile à expliquer: si l'augmentation traduit une tendance, elle peut aussi être la conséquence de l'épargne faite durant la guerre ainsi que de la pénurie de denrées durables.

Faute de renseignements antérieurs à 1930, on ne peut pas comparer la répartition des dépenses en 1928 et en 1950 selon la fin. Comme la dépense personnelle totale en 1930 était à peu près égale à celle de 1928, la comparaison se fera avec celle de 1930. Voici le tableau de la répartition proportionnelle des dépenses en 1930 et 1950:

	1930	1950
	%	%
Aliments	25.4	25.6
Produits du tabac	2.7	3.6
Boissons alcooliques	3.9	5.4
Vêtements et effets personnels	13.6	13.1
Habitation	16.4	11.4
Fonctionnement du ménage	13.1	12.4
Transport	8.9	12.5
Soins personnels et médicaux et frais funéraires	6.5	6.3
Divers	9.5	9.7
Total	**100.0**	**100.0**

L'utilisation accrue de l'automobile se traduit par une plus forte proportion des dépenses de transport. En 1930, 6 p. 100 de la dépense personnelle totale en biens et services avait pour objet les automobiles conduites par le propriétaire; en 1950, la proportion en était rendue à 10 p. 100. Ont aussi augmenté relativement les dépenses affectées au tabac et aux boissons alcooliques.

Revenu et dépense des gouvernements

Au cours des 22 années écoulées depuis 1928, la répartition du revenu et de la dépense de tous les gouvernements, — fédéral, provinciaux et municipaux (selon la définition adoptée aux fins des Comptes nationaux[2]), — s'est fort modifiée. Quant aux revenus, il saute aux yeux que les impôts directs sont devenus beaucoup plus importants. Ainsi, en 1928, les impôts personnels directs ne formaient que 6.4 p. 100 du revenu de tous les gouvernements et les impôts directs sur les sociétés, 4.9 p. 100 seulement. En 1950, les proportions atteignent 16.7 et 20.5 p. 100. D'autre part, la proportion de tout le revenu provenant des impôts indirects a fort baissé, soit de 74.4 p. 100 en 1928 à 46.7 p. 100 en 1950 (voir graphique XII)[3]. Ces changements de l'importance relative des impôts directs et indirects comme sources de revenu des gouvernements se sont accompagnés de fortes augmentations, en chiffres absolus, du total des deux genres d'impôts, soit de 788 millions de dollars en 1928 à $3,686 millions en 1950.

1. En 1948 et 1949, les achats des consommateurs ont absorbé 91 p. 100 environ du Revenu disponible.

2. Voir Partie II, section 2, p.122

3. A noter que depuis 1945 les impôts indirects ont quelque peu augmenté en importance relative tandis que les impôts directs ont baissé d'autant.

Le tableau ci-dessous fait ressortir le rapport entre les impôts directs et indirects et le Revenu national et le Produit national brut:

	1928			1950		
	Millions de dollars	Pourcentage du Revenu national	Pourcentage du P.N.B.	Millions de dollars	Pourcentage du Revenu national	Pourcentage du P.N.B.
Impôts personnels directs	59	1.2	1.0	735	5.1	4.1
Impôts directs sur les sociétés	45	.9	.7	901	6.3	5.0
Impôts indirects	684	14.2	11.2	2,050	14.2	11.4
Total	**788**	**16.3**	**12.9**	**3,686**	**25.6**	**20.5**

On voit que la proportion des impôts indirects par rapport au Revenu national et au Produit national brut est restée passablement constante tandis que celle des impôts directs a fort augmenté.

Le revenu de placements des gouvernements a baissé relativement depuis 1928, soit de 11.9 à 8.9 p.100 du revenu total des gouvernements. Le revenu de placements des gouvernements, il faut le noter, comprend les bénéfices de leurs entreprises commerciales, comme les Chemins de fer Nationaux du Canada, les régies provinciales des boissons alcooliques et les services d'utilité publique des provinces et des municipalités, ainsi que le revenu d'intérêts des gouvernements, dont les intérêts sur les prêts et avances et sur les fonds publics comme les caisses d'assurance-chômage et d'indemnisation des travailleurs accidentés.

Les cotisations versées par les patrons et les employés aux caisses d'assurance sociale et aux caisses de pensions des gouvernements, qui figurent dans les Comptes nationaux avec les opérations des gouvernements[1], ont augmenté en importance relative, surtout par suite de l'expansion des programmes de sécurité sociale et particulièrement depuis l'inauguration de l'assurance-chômage en 1941.

Pour ce qui est de la dépense des gouvernements, on peut, tout d'abord, la ranger en trois grandes catégories: (1) dépenses affectées à l'achat de biens et services; (ii) subventions; et (iii) paiements de transfert. La première catégorie représente la tranche de la production nationale qu'absorbent les gouvernements. La deuxième représente les sommes fournies par les gouvernements sur les frais courants de la production. Enfin, la troisième, les paiements de transfert déjà mentionnés, ne font qu'ajouter aux sommes à dépenser ou à épargner par le bénéficiaire.

D'importants changements sont aussi intervenus dans la répartition de la dépense des gouvernements depuis 1928. Cette année-là, les dépenses en biens et services formaient 71.5 p.100 de la dépense totale des gouvernements contre 60.4 p.100 en 1950. Ce recul relatif résulte de la forte augmentation des paiements de transfert (y compris l'intérêt sur la dette) et des subventions depuis 1928. Tandis que les dépenses des gouvernements en biens et services ont augmenté de $597 millions à $2,314 millions au cours de la période, les paiements de transferts (y compris l'intérêt de la dette) se sont accrus de $238 millions à $1,518 millions. Le gros de cette dernière augmentation est survenue à l'échelon fédéral.

L'intérêt total payé sur la dette publique (comprenant la partie composée de paiements de transfert et la partie comprise dans le Revenu national[2]) s'élevait à $231 millions, soit 27.7 p.100 de la dépense globale des gouvernements en 1928, contre $548 millions ou 14.3 p.100 en 1950. Par rapport au Revenu national, l'intérêt de la dette publique se chiffrait par 4.8 p.100 en 1928 contre 3.8 p.100 en 1950.

Fluctuations économiques: 1926-1950

On verra dans la suite que les éléments les plus instables de la Dépense nationale brute sont les placements domestiques bruts et les exportations (voir graphique II). Les dépenses affectées à la construction non domiciliaire et au matériel et à la machinerie, en particulier, ont fort oscillé. Durant les années prospères, les placements domestiques bruts prenaient une forte proportion de la Dépense nationale brute; durant les périodes de marasme économique, ils baissaient radicalement tant en chiffres absolus qu'en importance relative. Les oscillations des exportations (et des importations) ont aussi été très amples.

Les fluctuations de la dépense personnelle en denrées et services, par contre, ont été plus modérées. Durant les années prospères, la proportion de la dépense des consommateurs par rapport à la

1. Voir Partie II, section 2, p.122.

2. Voir Partie II, section 2, p.124.

dépense nationale tendait à diminuer tandis qu'aux années de marasme elle augmentait. Sauf durant les années de guerre, les dépenses des gouvernements en biens et services ont aussi compté parmi les éléments stables de la Dépense nationale brute.

Ces fluctuations des éléments de la Dépense nationale brute se sont produites en même temps que diverses fluctuations des différentes sources de revenu. Les traitements et les salaires ont affiché une stabilité semblable à celle de la dépense personnelle. D'autre part, le revenu de placements, étant donné l'"inconstance" des bénéfices des sociétés qui répondent pour la grande partie de cette forme de revenu, a varié beaucoup plus largement. Mention a déjà été faite des mouvements irréguliers du revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole. Les mouvements du revenu net des autres entreprises non sociétaires ont été intermédiaires entre les extrêmes touchés par les traitements et salaires et les bénéfices.

Les fluctuations du Revenu personnel (et disponible) ont été moins prononcées que celles du Revenu national (voir graphique VIII); le Revenu personnel comprend les paiements de transfert et les dividendes versés aux habitants du pays, deux éléments relativement stables, tandis que le Revenu national comprend un certain nombre d'éléments plus "inconstants" comme les bénéfices des sociétés (avant déduction de l'impôt) et les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements. La stabilité relative de la dépense des consommateurs mentionnée ci-dessus, se rattache à la stabilité du Revenu personnel.

La grande exception à ces tendances générales est, il va de soi, la période de guerre. Durant les années 1940-1945, le gouvernement fédéral a absorbé une très forte part de la production totale. Bien que la dépense personnelle ait fort augmenté durant les années de guerre, elle est montée moins rapidement que la dépense nationale et a baissé, par conséquent, en proportion de celle-ci. Les placements domestiques bruts, par contre, ont baissé en chiffres absolus (après 1942) comme en importance relative; une foule d'installations durables ont été aménagées durant la guerre pour le compte du gouvernement tandis que les pénuries ont diminué les stocks des entreprises.

Les fluctuations économiques de l'après-guerre immédiat ont été dans une large mesure le résultat direct des bouleversements intervenus durant la période de guerre. La diminution radicale de la dépense des gouvernements en biens et services a été plus que contre-balancée par une vive augmentation tant de la dépense personnelle que des placements.

Voici maintenant un aperçu sommaire des fluctuations des périodes 1926-1929, 1930-1933, 1934-1939, 1940-1945 et 1946-1950.

1926-1929

L'économie canadienne a vu une rapide expansion en 1926-1929. Le Produit national brut s'est accru de 16 p. 100. Comme les prix étaient stables en général, le volume de la production a grossi du même pourcentage environ que la valeur du Produit national brut.

La plupart des éléments de la Dépense nationale brute s'accroissaient rapidement. Les placements domestiques bruts ont augmenté de 55 p. 100 de 1926 à 1929; la dépense personnelle en denrées et services, de 19 p. 100; et les dépenses des gouvernements en biens et services, de 31 p. 100.

En 1929, la dépense affectée à la construction non domiciliaire et à la machinerie et à l'équipement était exceptionnellement élevée, à tel point que la proportion des placements domestiques bruts par rapport à la Dépense nationale brute n'a jamais été aussi forte de 1926 à 1950. La dépense privée en denrées et services était aussi très forte. Ces dépenses élevées se sont accompagnées du large excédent des importations sur les exportations dont il est question ci-dessous.

En 1929, cependant, il s'est produit d'importantes baisses. Le stockage, qui était considérable en 1928, a vu son taux d'augmentation faiblir brusquement en 1929. En outre, les exportations ont baissé d'environ 8 p. 100, tandis que les importations ont continué d'augmenter, de sorte que les échanges se sont traduits par un gros déficit net de plus de 300 millions de dollars. La production de blé a diminué à un peu plus de la moitié de celle de 1928. Par suite de ces baisses et d'autres facteurs, le revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole a été de 38 p. 100 inférieur au chiffre de l'année précédente. Il faut aussi noter que le Produit national brut avait ralenti sa montée en 1929 alors qu'il avait grossi de 8 p. 100 de 1927 à 1928.

1930-1933

La situation économique en 1930 n'était pas, en général, très déprimée. Mais le moment critique était passé.

L'emploi dans huit industries prédominantes était de 5 p. 100 inférieur au chiffre de 1929 tandis que le volume de la production totale s'était contracté de 4 p. 100. La valeur courante des placements domestiques bruts affectés à la construction et à la machinerie et l'équipement neufs était tombée de $276 millions, soit de 21 p. 100 par rapport à 1929. La valeur comptable des stocks était fort en baisse mais cela tenait uniquement au fléchissement des prix: les stocks eux-mêmes avaient augmenté à cause de la mévente. Les exportations étaient fort baissées, soit de $346 millions ou de 21 p. 100 par rapport à 1929. La diminution des importations était un peu moins grande, de sorte que la forte balance défavorable des paiements en 1929 s'est trouvée légèrement accentuée.

La dépense des consommateurs a diminué modérément, soit de $189 millions ou de 4 p. 100. Par contre, il faut noter que la dépense des gouvernements en biens et services a augmenté.

Le Revenu personnel a diminué d'environ la moitié autant que le Revenu national par suite d'une certaine augmentation des paiements de transfert et parce que, malgré la baisse importante des bénéfices des sociétés, les paiements de dividendes se sont maintenus. Comme la baisse de la dépense personnelle a été encore plus faible que celle du Revenu personnel, l'épargne personnelle a fort baissé.

Très sensibles aux changements de l'activité économique, les impôts indirects du gouvernement fédéral ont diminué de 27 p. 100. Aussi, bien que les revenus provinciaux et municipaux soient restés à peu près au même niveau, le revenu[1] total de tous les gouvernements réunis a beaucoup reculé. Ce fait ainsi que la montée susmentionnée de la dépense des gouvernements ont donné lieu à un déficit[1] de $222 millions, soit 4 p. 100 du Produit national brut.

Le déclin s'est continué pour toucher son plus bas point en 1933 alors que le Produit national brut, exprimé en dollars courants, était de 42 p. 100 inférieur au chiffre de 1929. La production effective était de 29 p. 100 inférieure et presque un cinquième des travailleurs chômaient. Le tableau suivant fait voir les divers éléments de la Dépense nationale brute en 1933, exprimés en dollars courants et en dollars constants, en pourcentage des chiffres correspondants de 1929.

	1933 en pourcentage de 1929			
	En dollars courants		En dollars constants	
	1929	1933	1929	1933
Dépense personnelle en denrées et services	100.0	65.7	100.0	82.9
Dépense des gouvernements en biens et services	100.0	77.1	100.0	84.1
Placements domestiques bruts*	100.0	11.3	100.0	10.5
Habitation	100.0	30.8	100.0	39.3
Construction non domiciliaire	100.0	16.3	100.0	19.6
Machinerie et équipement	100.0	14.1	100.0	15.5
Exportations de biens et services	100.0	50.6	100.0	74.7
A déduire: importations de biens et services	100.0	42.6	100.0	57.7
Dépense nationale brute	**100.0**	**57.6**	**100.0**	**70.7**

* Y compris les changements apportés aux stocks.

Il est visible que les placements domestiques bruts ont diminué de façon radicale, en particulier les dépenses affectées à la construction non domiciliaire ainsi qu'à la machinerie et à l'équipement nouveaux, qui sont tombées de $1,083 millions en 1929 à $163 millions en 1933. Les exportations et les importations ont aussi fort reculé. Les prix alimentaires mondiaux avaient fort baissé et le volume du commerce international avait subi un fléchissement général à la faveur duquel le déficit net vis-à-vis de l'étranger s'était presque effacé.

La chute de la dépense personnelle en denrées et services était importante mais moins marquée que celle des éléments susmentionnés. C'est la dépense des gouvernements en biens et services qui accusait le déclin relatif le plus faible.

Il est intéressant de comparer la répartition du Revenu national au pire du marasme économique à celle de 1929.

	1929		1933	
	Millions de dollars	Pour-cent	Millions de dollars	Pour-cent
Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,929	61.1	1,778	72.5
Soldes et allocations militaires	8	.2	8	.3
Revenu de placements	836	17.5	299	12.2
Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole	408	8.5	74	3.0
Revenu net des autres entreprises non sociétaires	608	12.7	293	12.0
Revenu national net au coût des facteurs	**4,789**	**100.0**	**2,452**	**100.0**

1. A noter que les états comptables classiques des divers gouvernements ont été modifiés de façon à n'inclure que les opérations qui intéressent les Comptes nationaux. Aussi les chiffres du revenu, de la dépense, du déficit et de l'excédent ici utilisés diffèrent-ils de ceux des états budgétaires. (Voir Partie II, section 2, page123).

La proportion plus forte revenant aux traitements et salaires en 1933 démontre la stabilité relative de cette forme de revenu. Par ailleurs, la position relative du revenu de placements a beaucoup reculé. Toutes les formes de revenu de placements ont perdu du terrain, mais non pas également; les bénéfices des sociétés ont diminué de façon radicale. Comme le revenu net des entreprises non agricoles et non sociétaires est fait de bénéfices, qui sont inconstants, et de salaires, qui sont plus stables, sa position relative n'a reculé que légèrement.

Le revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole a le plus baissé: non seulement le blé se vendait-il à des prix jamais aussi bas mais les récoltes étaient anormalement faibles. On a vu, quand on a examiné les tendances, qu'en comparant 1933 à 1928, la baisse a été encore plus grande.

Vu les fortes sommes payées aux chômeurs, les paiements de transfert des gouvernements ont doublé et, comme en outre les dividendes n'ont pas baissé autant que les bénéfices des sociétés, le fléchissement du Revenu personnel n'a pas été aussi grave que celui du Revenu national.

Le fléchissement du Revenu personnel était néanmoins fort considérable. La Dépense personnelle l'emportait d'environ 1.5 p. 100 sur le Revenu personnel et, comme les impôts directs prenaient 2.4 p. 100 du Revenu personnel, l'épargne personnelle était négative dans la proportion de 4 p. 100 du Revenu personnel total. La baisse de la dépense personnelle cependant, était forte, comme il est indiqué plus haut; exprimée en dollars de 1935-1939, la consommation par habitant s'établissait à $287 en 1933 contre $367 en 1939, soit environ un cinquième de moins (voir graphique IX).

La baisse des recettes[1] des gouvernements elle aussi était importante tandis que celle de leur dépense totale était modérée; l'augmentation des paiements de transferts contre-balançait dans une large mesure la diminution des achats de biens et services. Aussi les dépenses ont-elles surpassé les recettes de $174 millions et le déficit[1] s'est-il élevé à 5 p. 100 du Produit national brut.

1934-1939

On remarquera que la baisse la plus forte du Produit national brut et des éléments de la Dépense nationale brute s'était opérée en 1931 et 1932 et que, en 1933, le rythme s'en était beaucoup ralenti. En fait, les exportations avaient un peu augmenté en 1933. C'est en 1934, cependant, qu'a eu lieu la première augmentation de la Dépense nationale brute et de tous ses éléments.

D'après le tableau de l'épargne et des placements[2] nationaux, le renouvellement de la machinerie et de l'équipement en 1932 et 1933 était loin de compenser l'usure et le vieillissement et il est intéressant de noter que les placements affectés à l'actif durable ont joué un rôle de premier plan dans la reprise de l'activité économique en 1934; ces placements ont augmenté de 28 p. 100 sur l'année précédente.

Il y a eu aussi une forte augmentation tant de la valeur que du volume des stocks. C'était la première année depuis 1930 que le volume des stocks augmentait. Apparemment, les stocks avaient baissé au point que les établissements, pour continuer à fonctionner, ont dû y ajouter.

Les exportations de biens et services ont aussi augmenté considérablement en 1934, encore plus que les importations. Aussi existait-il un solde créditeur net vis-à-vis de l'étranger pour la première fois depuis 1926. La dépense personnelle en denrées et services a fait un gain impressionnant tout comme la dépense des gouvernements, mais à un taux plus faible que les autres éléments mentionnés.

Le Revenu national et le Revenu personnel ont tous deux fort augmenté, et le premier à un rythme plus accéléré. Les bénéfices des sociétés ont fait une vive avance en 1934. Le revenu agricole a lui aussi fort augmenté. Pour la première fois depuis 1930, l'épargne personnelle était positive bien qu'encore faible.

La situation économique a continué de s'améliorer jusqu'en 1937. La situation en 1938 a été inégale. Cette année-là, les exportations ont baissé et les placements domestiques affectés à l'actif durable nouveau ont diminué un peu. La valeur comptable des stocks a reculé elle aussi, mais uniquement à cause des prix; la masse physique des stocks a fort grossi. La baisse des exportations et des placements en actif durable a été contre-balancée par une augmentation de la dépense personnelle et de celle des gouvernements en biens et services, de sorte que le niveau du Produit national brut en dollars constants dépassait légèrement le niveau de 1937, bien que, exprimé en dollars courants, il fût un peu inférieur.

Quant au Revenu national, malgré une forte augmentation du revenu agricole, le total en a baissé un peu, surtout à cause d'un vif recul des bénéfices des sociétés. Fait à noter, les paiements de transfert et les dividendes se maintenant, le Revenu personnel a en réalité augmenté en 1938 par rapport à 1937, et l'épargne personnelle est restée au même niveau qu'en 1937. Comme le revenu[3] des gouvernements était un peu inférieur au chiffre de 1937, l'augmentation susmentionnée de la dépense des gouvernements en biens et services a entraîné un déficit[3] net de $152 millions contre $33 millions l'année précédente.

---

1. Voir renvoi, page 18.

2. Voir pages 44 et 45.

3. Voir renvoi, page 18.

En 1939, le Produit national brut a encore augmenté. Le fait le plus remarquable de l'année a été l'énorme expansion des stocks. Les stocks ont plus augmenté cette année-là, tant en valeur comptable (331 millions de dollars) qu'en masse physique (338 millions de dollars constants de 1935-1939), qu'en toute autre année depuis 1926; le commencement de la guerre y était sans doute pour quelque chose. Les autres éléments de la Dépense nationale brute ont aussi modérément augmenté, sauf la machinerie et l'équipement neufs et la construction non domiciliaire nouvelle, qui ont un peu baissé.

Il est visible, cependant, que la reprise n'était pas encore complète en 1939. Ainsi, un demi-million de personnes, soit 11 p.100 de la main-d'oeuvre, chômaient en juin 1939. Si la population avait augmenté de 12 p.100 de 1929 à 1939, le volume physique de la production n'avait augmenté que de 6 p.100 comme le montre le tableau suivant.

	1939 en pourcentage de 1929			
	En dollars courants		En dollars constants	
	1929	1939	1929	1939
Dépense personnelle en denrées et services	100.0	88.9	100.0	103.7
Dépense des gouvernements en biens et services	100.0	107.8	100.0	118.0
Placements domestiques bruts[1]	100.0	67.3	100.0	72.8
Construction domiciliaire	100.0	74.9	100.0	84.1
Construction non domiciliaire	100.0	34.2	100.0	37.4
Machinerie et équipement	100.0	42.5	100.0	43.0
Exportations de biens et services	100.0	88.9	100.0	113.7
A déduire: importations de biens et services	100.0	68.3	100.0	84.3
Dépense nationale brute	**100.0**	**92.6**	**100.0**	**106.1**

1. Y compris les changements apportés aux stocks.

On voit aussi que tous les éléments des placements domestiques bruts, sauf les stocks, étaient bien inférieurs à leur chiffre soit de 1929 soit de 1928 tant en dollars constants qu'en dollars courants. Exprimée en dollars courants, la dépense privée était elle aussi inférieure au niveau de 1929 bien que son chiffre effectif y fût supérieur.

Le Revenu national et la plupart de ses éléments en 1939 le cédaient beaucoup à 1929; le revenu de placements était plus élevé à cause des bénéfices des sociétés. Le Revenu personnel était lui aussi bien en bas du niveau de 1929, mais pas autant que la dépense personnelle en denrées et services. Aussi, l'épargne personnelle était-elle bien plus forte.

Le revenu[1] des gouvernements était plus fort en 1939 qu'en 1929, surtout par suite de l'aggravation de l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices. D'autre part, la dépense des gouvernements, y compris les paiements de transfert, avait encore davantage augmenté et, par conséquent, il existait un déficit de $41 millions contre un excédent de $9 millions en 1929.

Il est intéressant de comparer la répartition de l'épargne nationale et des placements au cours des deux années. L'épargne[2] nationale brute avait presque remonté au niveau de 1929; l'épargne personnelle plus forte et les bénéfices non distribués plus élevés des sociétés contre-balançaient le déficit des gouvernements ainsi qu'un niveau inférieur des sommes affectées à la dépréciation. L'utilisation de l'épargne nationale brute accusait des différences encore plus marquées. En 1929, la différence entre les placements domestiques bruts et l'épargne nationale brute trouvait contre-poids dans un excédent des importations sur les exportations. En 1939, d'autre part, les placements domestiques bruts étaient peu élevés mais il existait un excédent des exportations sur les importations. Ainsi, en 1939, les exportations ont été un élément important de l'accroissement continu du revenu.

1940-1945

La première année complète de guerre a donné lieu à de fortes augmentations de la Dépense nationale brute. La valeur de la Dépense nationale brute en 1940 l'a emporté de 20 p.100 sur 1939 tandis que son volume l'a emporté d'environ 15 p.100. Cette forte avance de la production effective tenait surtout aux besoins accrus du gouvernement fédéral en fait de munitions, à la dépense privée plus considérable et à la recherche plus vive dont les produits canadiens faisaient l'objet; il y a eu en outre une importante augmentation des placements en machinerie et équipement neufs.

Le rythme croissant de l'activité économique s'est accompagné d'une augmentation de plus de 60,000 du nombre de personnes occupant un emploi

1. Voir renvoi, page 18.

2. L'épargne nationale brute est la partie du Produit national brut qui ne sert pas à la consommation courante. Outre l'épargne personnelle, elle comprend l'excédent (ou le déficit) des gouvernements, les bénéfices non répartis des sociétés et les frais de dépréciation et autres frais commerciaux. L'épargne nationale brute est égale aux placements bruts qui sont la partie de la production courante servant à augmenter et à maintenir la masse nationale de biens-capitaux au pays et l'actif net détenu à l'étranger.

civil tandis qu'une centaine de milliers se sont enrôlées dans les services armés. Néanmoins, environ 9 p.100 de la main-d'oeuvre civile chômait encore en juin 1940. Cette réserve de main-d'oeuvre a facilité la grande expansion économique qui devait suivre.

La Dépense nationale brute a continué de grossir jusqu'en 1944 alors que, exprimée en dollars courants, elle atteignait plus du double de 1939; son volume effectif était de 72 p.100 plus considérable. Cette forte avance de la production nationale s'est accompagnée d'une modification radicale de la répartition des dépenses, comme l'indique le tableau suivant.

	1939		1944	
	Millions de dollars	Pour-cent	Millions de dollars	Pour-cent
Dépense personnelle en denrées et services	3,904	68.4	6,187	51.3
Dépense des gouvernements en biens et services	735	12.9	5,022	42.0
Placements domestiques bruts[1]	936	16.4	813	6.8
Exportations de biens et services	1,451	25.4	3,561	29.3
A déduire: importations de biens et services	1,328	23.3	- 3,569	- 29.9
Erreur restante	9	.2	- 60	- .5
Dépense nationale brute	**5,707**	**100.0**	**11,954**	**100.0**

1. Y compris le changement apporté aux stocks

En 1944, la dépense des gouvernements en biens et services avait énormément grossi au point d'absorber 42 p.100 de la production nationale. Les placements domestiques bruts étaient inférieurs tant en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs. Cela tient à la baisse tant en valeur qu'en volume des stocks en 1944 par contraste avec le fort stockage intervenu en 1939; le niveau des placements affectés à la construction non domiciliaire nouvelle et à la machinerie et à l'équipement nouveaux était beaucoup plus élevé en dollars constants comme en dollars courants, bien que le volume de l'habitation nouvelle fût inférieur. Par rapport à la production totale, cependant, les placements commerciaux en actif durable étaient très faibles en 1944. Il faut songer que les immobilisations effectuées par les gouvernements (sauf les immobilisations affectées aux entreprises commerciales des gouvernements), immobilisations exceptionnellement fortes durant la guerre, sont comprises avec la dépense des gouvernements en biens et services et non pas avec les placements domestiques bruts.

Le Revenu national a lui aussi plus que doublé de 1939 à 1944, mais les changements intervenus dans sa répartition étaient plutôt moins marqués, comme le fait voir le tableau suivant:

	1939		1944	
	Millions de dollars	Pour-cent	Millions de dollars	Pour-cent
Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,575	58.9	4,940	50.3
Solde et allocations militaires	32	.7	1,068	10.9
Revenu de placements	917	21.0	1,829	18.6
Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole	385	8.8	1,185	12.0
Revenu net d'autres entreprises non sociétaires	464	10.6	804	8.2
Revenu national net au coût des facteurs	**4,373**	**100.0**	**9,826**	**100.0**

Comme les services armés absorbaient une bonne partie de la main-d'oeuvre, la proportion du Revenu national versé en traitements et salaires était plus faible. Comparativement à 1939, le revenu net des agriculteurs était plus élevé mais ses fluctuations au cours de la période ont été typiquement irrégulières. On a déjà signalé ci-dessus qu'en 1939 le revenu de placements formait une proportion exceptionnellement élevée du Revenu national. La proportion est restée élevée durant la guerre, mais elle a diminué en 1944. Les bénéfices, après déduction des impôts, cependant, ne l'emportaient que modérément sur 1939.

Le Revenu personnel a augmenté de 108 p.100 de 1939 à 1944 comparativement à une hausse de 125 p.100 du Revenu national. L'utilisation du Revenu personnel a vu d'importants changements au cours de la période comme le fait voir le tableau suivant:

	1939		1944	
	Millions de dollars	Pour-cent	Millions de dollars	Pour-cent
Impôts directs personnels	112	2.6	838	9.3
Dépense personnelle en denrées et services	3,904	90.4	6,187	68.7
Épargne personnelle	304	7.0	1,977	22.0
Revenu personnel	**4,320**	**100.0**	**9,002**	**100.0**

Les impôts directs absorbaient 9.3 p. 100 du Revenu personnel en 1944 contre 2.C p. 100 en 1939. En outre, les emprunts de guerre, l'épargne obligatoire, les pénuries et le rationnement des denrées se sont tous conjugués pour donner lieu à un taux très élevé d'épargne personnelle, épargne qui a atteint le chiffre record de presque 2 milliards en 1944, soit 22 p. 100 du Revenu personnel. Malgré le niveau élevé des impôts et de l'épargne, cependant, la dépense personnelle en denrées et services l'a emporté de 58 p. 100 en valeur et de 32 p. 100 en volume sur 1939.

Le taux élevé des impôts, tant directs qu'indirects, et l'assiette d'imposition de plus en plus élargie ont donné lieu à un accroissement énorme de la recette totale des gouvernements. En 1944, la recette de tous les gouvernements réunis s'élevait à $3,301 millions, soit 34 p. 100 du Revenu national contre $1,078 millions en 1939. Malgré cette forte augmentation, cependant, la période de guerre a été marquée d'une suite de très gros déficits des gouvernements (voir graphique XI). En 1944, le gouvernement fédéral a connu un déficit de $2,708 millions neutralisé quelque peu par un excédent de $142 millions à l'échelon provincial-municipal.

Ces déficits du temps de guerre ont en grande partie été comblés par la vente d'obligations au public. De cette façon, le gros volume d'épargne personnelle et commerciale a été mis à contribution. Comme la grande masse de l'épargne commerciale et personnelle était contre-balancée par le déficit considérable du gouvernement fédéral, l'épargne nationale totale a subi une baisse importante: en 1944, l'épargne nationale s'élevait à 745 millions de dollars seulement, soit C p. 100 du Produit national brut, contre 1,0C8,000 dollars (19 p. 100) en 1939.

En 1945, les achats des gouvernements ont diminué. Cette année-là, cependant, commençait la montée de la consommation personnelle et des placements domestiques bruts qui devait se continuer durant l'après-guerre. Parmi les éléments de la dépense affectée aux placements, la valeur comme le volume des sommes consacrées à l'habitation nouvelle ainsi qu'à la machinerie neuve accusaient une avance marquée. Les stocks, par contre, se sont fort comprimés. Dans l'ensemble, par conséquent, si la Dépense nationale brute, exprimée en dollars courants, a connu une faible baisse, elle a subi, exprimée en dollars constants, une diminution plus prononcée.

1946-1950

Il faut voir la période d'après-guerre 1946-1948 à la lumière de deux données fondamentales: la grande masse des épargnes accumulées durant la guerre par le consommateur et l'entreprise, surtout le consommateur; et les énormes besoins différés de toutes sortes de biens de consommation et de placement par suite des pénuries et des restrictions du temps de guerre. Aussi, la dépense personnelle a-t-elle atteint de nouveaux sommets durant la période de rétablissement et l'entreprise s'est-elle lancée dans un vaste programme d'expansion de ses capitaux. L'augmentation des dépenses aux secteurs personnel et commercial (tandis que les exportations se maintenaient à un haut niveau après avoir baissé de 1945 à 1946) a neutralisé les vifs reculs de la dépense des gouvernements en biens et services qui, sans cela, auraient occasionné un grave fléchissement de la production et de l'emploi. Le retour à une économie de paix a donc occasionné très peu de dislocation et n'a donné lieu qu'à une contraction modérée et éphémère du volume physique de la production. Mais le grand effort que les personnes et les entreprises ainsi que l'étranger ont demandé à l'économie ainsi que les prix de plus en plus élevés des marchandises et des matières tant à l'exportation qu'à l'importation, ont exercé de puissantes poussées sur le niveau des prix au Canada.

La première année d'après-guerre a vu une forte réduction de la dépense des gouvernements en biens et services, soit de $3,704 millions en 1945 à $1,832 millions en 1946. Les exportations aussi ont grandement diminué tandis que les importations n'ont reculé que légèrement. Par contre, la dépense privée et les placements domestiques bruts ayant fort augmenté, la Dépense nationale brute a monté légèrement en valeur bien qu'elle ait diminué de 3 p. 100 en volume effectif.

Le Revenu national est resté à peu près le même qu'en 1945 mais le Revenu personnel s'est accru de 5.C p. 100. Les forts paiements de transfert du gouvernement fédéral, principalement les gratifications de licenciement des militaires, répondent pour plus de 100 pour 100 du gain. Les gratifications

versées aux militaires ont joué un rôle important dans la montée de la dépense personnelle au lendemain de la guerre en venant grossir le volume considérable d'épargnes déjà mentionné.

L'augmentation de la dépense personnelle en 1946 sur l'année précédente s'est chiffrée par 17 p.100 en valeur et 13 p.100 en volume. L'augmentation relative la plus forte a été celle de la dépense en biens durables qui, exprimée en dollars courants, a accusé un gain de 75 p.100. En outre, le Revenu personnel a augmenté de 6 p.100 tandis que les impôts directs personnels ont baissé légèrement. L'épargne personnelle a donc subi un vif recul de 39 p.100. Malgré la baisse de l'épargne personnelle, cependant, l'épargne nationale brute a augmenté de $882 millions en 1946. Cela tient à ce que le déficit des gouvernements, qui était de $1,687 millions en 1945, a été réduit à $133 millions en 1946 tandis que l'épargne brute de l'entreprise a accusé très peu de changement.

L'adoucissement des réglementations officielles dans le second semestre de 1946 et leur suppression progressive en 1947 ont permis aux poussées latentes de s'exercer sur les prix, ce qui a donné lieu à une vive avance du niveau des prix (10 p.100 environ) de 1946 à 1947. La dépense des gouvernements a continué de baisser mais pas suffisamment pour contre-balancer la forte augmentation des autres éléments de la Dépense nationale brute. Les installations et l'équipement, en particulier, ont fort augmenté cette année-là.

Sur la fin de 1947, après une fuite rapide des réserves officielles d'or et de devises étrangères, l'État a adopté des mesures d'urgence, en vue de la conservation du change, afin de restreindre les importations et autres dépenses acquittées en dollars américains. Ce qui a contribué à la fuite des réserves, c'est qu'une forte partie des exportations canadiennes outre-mer étaient financées par le programme de crédit à l'exportation établi en 1946; en outre, le niveau élevé des importations en provenance des États-Unis et payables comptant ne cessait de monter.

La dépense personnelle a continué d'augmenter vivement en valeur courante et plus modérément en volume tandis que l'épargne personnelle a encore fort baissé.

Malgré la baisse de l'épargne personnelle, l'épargne nationale a considérablement grossi. Cela tenait surtout à l'existence d'un large excédent[1] gouvernemental contrairement aux déficits[1] de 1946 et des années de guerre; les recettes des gouvernements ont continué d'augmenter tandis que les dépenses ont diminué.

En 1948, les besoins ont continué d'exiger un effort tendu de la part des moyens de production tandis que le contre-coup des prix de plus en plus élevés à l'importation a conservé sa force. La levée de l'interdiction qui frappait l'exportation des céréales secondaires, des bovins et du boeuf a exposé les approvisionnements et les prix agricoles canadiens plus pleinement encore à l'influence du haut niveau des prix pratiqués aux États-Unis.

Le volume des exportations a un peu augmenté tandis que leur valeur en dollars courants a fortement augmenté. D'autre part, surtout par suite de l'adoption des mesures d'urgence visant à la conservation des devises, le volume physique des importations a subi une baisse de 12 p.100 bien que leur valeur en dollars courants ait légèrement augmenté.

Le gros de la réduction des importations a atteint les articles de consommation. Bien que la valeur courante de la dépense personnelle en denrées et services ait monté de près de 10 p.100, cela était dû entièrement aux prix plus forts; le volume de la dépense personnelle a diminué de quelque 2 p.100. D'autre part, les sommes affectées à la construction nouvelle ainsi qu'à la machinerie et à l'équipement ont continué d'accuser une augmentation prononcée tant en volume qu'en valeur courante. La dépense des gouvernements en biens et services a modérément augmenté en volume et beaucoup plus en valeur exprimée en dollars courants.

L'épargne personnelle et les bénéfices non distribués des sociétés ont vivement augmenté. Etant donné, aussi, le fort excédent des gouvernements, l'épargne nationale brute a augmenté de 22 p.100.

En 1949, l'offre et la demande commençaient apparemment à s'équilibrer. Les influences extérieures, en particulier, ont adouci leur poussée sur le niveau des prix canadiens, la montée des prix à l'exportation en 1949 a été modeste comme aussi celle des prix à l'importation. Par contraste avec les années 1947 et 1948, qui avaient vu chacune les prix bondir d'environ 11 p.100, le niveau des prix au Canada n'a monté que de 5 p.100 de 1948 à 1949.

Fait à remarquer, d'une manière générale, le Canada ne s'est pas gravement ressenti du fléchissement économique qu'ont connu les États-Unis en 1949. Il est difficile de faire une comparaison exacte des années 1948 et 1949 parce que Terre-Neuve est comprise pour la première fois en 1949, mais, même si l'on tient compte de la présence de Terre-Neuve, on relève une certaine augmentation du volume physique de la production. Ainsi, il y a eu une augmentation de 3 p.100 du Produit national brut exprimé en dollars constants de 1948 à 1949, dont Terre-Neuve répond pour moins de la moitié.

Si la valeur et le volume des exportations ont un peu diminué, la plupart des autres éléments de la Dépense nationale brute accusent une augmentation. La dépense privée a été stimulée par des paiements spéciaux,—remboursements d'impôts et forts paiements de péréquation et d'appoint à l'égard

1. Voir renvoi, page 18.

des céréales, – et par une réduction de l'impôt sur le revenu. Il y a eu une grande augmentation du volume physique et de la valeur courante des placements en actif durable, mais les additions aux stocks ont été modérées.

Parmi les points remarquables de la Dépense nationale brute en 1950, on relève de forts placements consacrés au stockage et une vive augmentation des importations par rapport aux exportations, ce qui a occasionné un déficit net au compte international courant, soit le premier depuis 1933. La production nationale a augmenté de 4 à 5 p. 100 en volume physique et de 10 p. 100 environ en valeur.

Les stocks se sont accumulés à un rythme très élevé, en 1950, même si l'on tient compte des fluctuations de prix, à cause surtout de l'ouverture des hostilités en Corée.

Un des grands facteurs du déficit au compte international courant a été la hausse importante des importations de marchandises de 1949 à 1950, tant en valeur qu'en volume. Cette hausse se rattachait au niveau de plus en plus haut du revenu et de la dépense au Canada, à la dévaluation du dollar canadien en septembre 1949, à la meilleure situation des approvisionnements au Royaume-Uni et dans d'autres pays de l'Europe et au prix élevé des denrées primaires indispensables en d'autres pays étrangers. En outre, bien que les exportations de marchandises vers les États-Unis aient bondi, les exportations aux pays de la zone sterling ont subi une baisse importante, de sorte que la valeur des exportations totales a modérément augmenté tandis que leur volume n'a guère changé. La baisse des exportations vers la zone sterling se rattachait à l'imposition de restrictions aux importations en provenance des pays de la zone du dollar et à la dévaluation des devises sterling en septembre 1949. Les autres facteurs importants du déficit étaient les paiements plus forts de dividendes aux non-résidants et la recette nette inférieure du compte des déplacements.

Fait à noter, la balance débitrice extérieure nette, de plus de $300 millions en 1950, était à peu près aussi forte qu'en 1929; proportionnellement, cependant, elle était bien moins importante. En 1950, la balance extérieure nette s'élevait à 1.7 p. 100 du Produit national brut contre 5.1 p. 100 en 1929.

La dépense personnelle en denrées et services a fort augmenté, soit de 8 p. 100 en valeur exprimée en dollars courants et de près de 4 p. 100 en volume. Les achats d'une foule d'articles durables, surtout les automobiles, qui ont augmenté de près de 60 p. 100 sur 1949 en valeur exprimée en dollars courants, ont fait des gains importants.

Comme la hausse du Revenu disponible était plus modérée que celle de la dépense personnelle, l'épargne personnelle a considérablement baissé. La baisse, cependant, a été plus que neutralisée par l'augmentation des autres éléments de l'épargne nationale brute, de sorte que celle-ci a grossi de 14 p. 100. Le fort excédent gouvernemental, un trait marquant des trois années précédentes, s'est maintenu.

En résumé, ce qui caractérise la période de 1946-1950, c'est le retour rapide de la dépense et du revenu au pied de paix, accompagné d'une activité économique des plus intenses. Les placements domestiques bruts et la dépense privée étaient très élevés et formaient une proportion de la Dépense nationale brute caractéristique des années prospères d'avant-guerre. Les exportations et les importations étaient aussi très fortes; c'est depuis 1946 que s'effectue ce recul de leur importance relative mentionné dans la première partie de l'étude des tendances. L'importance relative de la dépense des gouvernements en biens et services après 1946 rappelait fort celle des années de paix de la fin de la décennie de 1920-1930. Sauf quelques exceptions, déjà indiquées, la répartition du revenu et de l'épargne ressemblait beaucoup elle aussi à celles des années prospères d'avant-guerre. Un autre point remarquable de la période est montée de 34 p. 100 des prix et l'expansion d'environ 12 p. 100 du volume physique de la production. Exprimée en dollars courants, la Dépense nationale brute a grossi de 50 p. 100.

PARTIE I

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Section 1
COMPTES DE REVENU ET DE DÉPENSE

A. Tableaux récapitulatifs

TABLEAU 1. Revenu national et Produit national brut, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,358	2,497	2,705	2,929	2,775	2,398	1,965	1,778	1,928	2,066
2	Solde et allocations militaires	7	7	7	8	8	8	8	8	8	9
3	Revenu de placements	685	754	872	836	621	377	204	299	463	529
	Revenu net des entreprises non sociétaires:										
4	Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole[2]	619	612	655	408	323	96	108	74	174	222
5	Revenu net des entreprises non agricoles, non sociétaires[3]	516	547	584	608	556	454	345	293	324	362
6	**Revenu national net au coût des facteurs**	**4,185**	**4,417**	**4,823**	**4,789**	**4,283**	**3,333**	**2,630**	**2,452**	**2,897**	**3,188**
7	Impôts indirects (moins les subventions)	612	634	679	681	593	557	537	537	577	585
8	Dépréciation et autres frais commerciaux semblables	558	600	659	709	684	618	566	547	503	520
9	Erreur restante d'estimation	-61	-4	-56	-13	-14	52	34	16	57	52
10	**Produit national brut aux prix du marché**	**5,294**	**5,647**	**6,105**	**6,166**	**5,546**	**4,560**	**3,767**	**3,552**	**4,034**	**4,345**

Notes:
1. Comprend Terre-Neuve, pour les années 1949 et 1950, partout dans la présente publication. En 1948, dernière année antérieure à l'union de Terre-Neuve au Canada, le Produit national brut de Terre-Neuve s'établissait à environ 175 millions de dollars.

2. Ce poste comprend les gains non distribués des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé ainsi qu'une correction de la valeur estimée des stocks de céréales de ces organismes, en fonction de l'année civile. Voir renvoi 4, tableau 40.

3. Comprend le revenu net des praticiens professionnels indépendants.

TABLEAU 2. Dépense nationale brute, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Dépense personnelle en denrées et services	3,687	3,919	4,194	4,393	4,204	3,646	3,108	2,887	3,077	3,243
2	Dépense des gouvernements en biens et services[1]	521	567	597	682	767	738	643	526	568	603
	Placements domestiques bruts[2]:										
3	Construction domiciliaire nouvelle	212	217	236	247	204	168	96	76	98	114
4	Construction non domiciliaire nouvelle	240	299	411	486	381	264	121	79	92	118
5	Machinerie et équipement neufs	357	433	489	597	469	261	145	84	116	146
6	Changement des stocks	88	218	157	61	-154	-290	-216	-82	70	47
7	Exportations de biens et services[3]	1,650	1,618	1,773	1,632	1,286	967	804	826	1,018	1,143
8	Déduire: Importations de biens et services	-1,522	-1,629	-1,808	-1,945	-1,625	-1,142	-901	-828	-948	-1,017
9	Erreur restante d'estimation	61	5	56	13	14	-52	-33	-16	-57	-52
10	**Dépense nationale brute aux prix du marché**	**5,294**	**5,647**	**6,105**	**6,166**	**5,546**	**4,560**	**3,767**	**3,552**	**4,034**	**4,345**

Notes:
1. Comprend les dépenses à l'égard de nouveaux biens durables comme la construction d'immeubles et de routes exécutée par les gouvernements, sauf les entreprises commerciales des gouvernements. Comprend aussi l'UNRRA, l'aide mutuelle et les secours militaires, ainsi que le changement des stocks des organismes de denrées du gouvernement. Voir aussi la note du tableau 9.

2. Comprend les immobilisations des entreprises commerciales privées et gouvernementales, des institutions non commerciales privées, et les dépenses des particuliers affectées à de nouvelles habitations. Voir tableau 41 et note 1 ci-dessus.

3. Moins l'UNRRA, l'aide mutuelle et les secours militaires. Voir note 1 ci-dessus.

TABLEAU 1. Revenu national et Produit national brut, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
2,225	2,518	2,494	2,575	2,929	3,575	4,242	4,783	4,940	4,953	5,323	6,221	7,170	7,761	8,271	1
9	9	9	32	193	386	641	910	1,068	1,117	340	83	82	115	137	2
658	793	704	917	1,128	1,484	1,761	1,801	1,829	1,859	1,975	2,269	2,464	2,445	2,921	3
197	290	359	385	492	490	988	805	1,185	1,010	1,112	1,223	1,518	1,504	1,579	4
398	452	452	464	521	628	705	744	804	901	1,071	1,189	1,326	1,369	1,498	5
3,487	**4,062**	**4,018**	**4,373**	**5,263**	**6,563**	**8,337**	**9,043**	**9,826**	**9,840**	**9,821**	**10,985**	**12,560**	**13,194**	**14,406**	6
660	704	638	733	830	1,054	1,085	1,117	1,111	1,003	1,269	1,604	1,772	1,830	1,986	7
534	572	581	610	720	858	1,002	988	957	928	903	1,118	1,276	1,437	1,614	8
20	17	-4	-9	59	42	115	35	60	79	33	61	5	1	23	9
4,701	**5,355**	**5,233**	**5,707**	**6,872**	**8,517**	**10,539**	**11,183**	**11,954**	**11,850**	**12,026**	**13,768**	**15,613**	**16,462**	**18,029**	10

Renvois:
Ligne 1. Pour répartition industrielle et géographique, voir tableaux 21, et 28, respectivement.
" 3. Pour la répartition industrielle, voir tableaux 22 et 23; pour l'analyse des bénéfices des sociétés, voir tableau 38. Voir aussi le compte du revenu des placements, tableaux 14 et 15.
" 4. Pour la conciliation avec *Net Income of Farm Operators from Farming Operations*, publié par la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique, voir tableau 40.
" 5. Pour la répartition industrielle et géographique, voir tableaux 24 et 30, respectivement.
" 6. Pour la répartition industrielle, voir tableau 20. Pour l'état d'ensemble des comptes des secteurs, voir tableau 18.
" 7. Pour le détail des subventions, voir tableau 35. Voir aussi tableau 33.
" 8. Pour le classement selon le "genre" et la "forme d'organisation", voir tableau 39.
" 10. Pour l'état d'ensemble des comptes des secteurs, voir tableau 18.

TABLEAU 2. Dépense nationale brute, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
3,457	3,777	3,815	3,904	4,399	5,053	5,514	5,727	6,187	6,811	7,977	9,173	10,112	10,963	11,862	1
600	671	720	735	1,165	1,689	3,726	4,227	5,022	3,704	1,832	1,570	1,798	2,128	2,314	2
139	176	159	185	200	233	194	174	225	272	371	506	637	742	801	3
150	190	171	166	210	288	354	366	257	252	443	599	818	903	1,010	4
180	281	275	254	408	557	496	305	377	462	584	1,016	1,230	1,323	1,378	5
-50	94	-10	331	369	247	316	-109	-46	-260	519	947	605	231	995	6
1,428	1,591	1,356	1,451	1,808	2,467	2,361	3,444	3,561	3,597	3,210	3,638	4,054	4,011	4,173	7
-1,183	-1,409	-1,257	-1,328	-1,629	-1,976	-2,307	-2,917	-3,569	-2,910	-2,878	-3,621	-3,636	-3,837	-4,482	8
-20	-16	4	9	-58	-41	-115	-34	-60	-78	-32	-60	-5	-2	-22	9
4,701	**5,355**	**5,233**	**5,707**	**6,872**	**8,517**	**10,539**	**11,183**	**11,954**	**11,850**	**12,026**	**13,768**	**15,613**	**16,462**	**18,029**	10

Renvois:
Ligne 1. Pour le détail des dépenses en denrées et services et les dépenses imputées à même le revenu en nature, voir tableaux 36 et 37 respectivement.
" 2. Pour les dépenses totales de l'État relativement aux Comptes Nationaux (sauf les transferts entre gouvernements), voir tableau 9. Pour les dépenses totales des gouvernements selon l'échelon, voir tableau 33.
Lignes 3, 4 et 5. Pour la conciliation avec les chiffres publiés par le ministère du Commerce dans *Private and Public Investments in Canada*, 1926-1951, voir tableau 41. Pour répartition industrielle, voir tableau 25. Pour le compte d'épargne et de placements nationaux, voir tableaux 16 et 17.
Ligne 6. Pour la répartition industrielle, voir tableau 26. Pour la correction de la valeur estimée des stocks implicitement comprise dans ce poste (et à la ligne 10), voir note, tableau 4.
Lignes 7 et 8. Pour la conciliation avec les chiffres publiés par la Section de la balance des paiements, Bureau fédéral de la statistique, dans les rapports sur *The Canadian Balance of International Payments*, voir tableau 42. Voir aussi le Compte des non-résidants, tableaux 12 et 13.
Ligne 10. Pour l'état d'ensemble des comptes des secteurs, voir tableau 19.

TABLEAU 3. Dépense nationale brute exprimée en dollars constants (1935-1939), 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Dépense personnelle en denrées et services	3,055	3,318	3,545	3,685	3,557	3,385	3,152	3,055	3,212	3,375
2	Dépense des gouvernements en biens et services	487	532	556	629	713	705	644	529	574	604
	Placements domestiques bruts:										
3	Construction domiciliaire nouvelle	197	202	214	214	181	160	100	84	103	121
4	Construction non domiciliaire nouvelle	228	284	382	439	357	267	128	86	99	125
5	Machinerie et équipement neufs	337	424	482	575	471	273	152	89	124	153
6	Changement des stocks	119	216	158	48	126	-159	-80	-125	23	48
7	Exportations de biens et services	1,207	1,220	1,391	1,314	1,157	1,055	974	982	1,101	1,218
8	A déduire: Importations de biens et services	-1,134	-1,274	-1,447	-1,578	-1,448	-1,162	-939	-911	-968	-1,060
9	**Total partiel**	**4,496**	**4,922**	**5,281**	**5,326**	**5,114**	**4,524**	**4,131**	**3,789**	**4,268**	**4,584**
10	Erreur restante d'estimation	52	4	49	11	13	-49	-35	-17	-60	-54
11	**Dépense nationale brute**	**4,548**	**4,926**	**5,330**	**5,337**	**5,127**	**4,475**	**4,096**	**3,772**	**4,208**	**4,530**

1. Terre-Neuve comprise en 1949 et 1950. Voir note 1, tableau 1.

TABLEAU 4. Dégonfleurs implicites de prix — Dépense nationale brute, 1926-1950[1]

(1935-1939 = 100)

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
1	Dépense personnelle en denrées et services	120.7	118.1	118.3	119.2	118.2	107.7	98.6	94.5	95.8	98.1
2	Dépense des gouvernements en biens et services	107.0	106.6	107.4	108.4	107.6	104.7	99.8	99.4	99.0	99.8
	Placements domestiques bruts:										
3	Construction domiciliaire nouvelle	107.4	107.8	110.2	115.4	112.4	104.7	96.0	90.2	94.8	94.3
4	Construction non domiciliaire nouvelle	105.3	105.3	107.6	110.7	106.7	98.9	94.5	91.9	92.9	94.4
5	Machinerie et équipement neufs	105.9	102.1	101.5	103.8	99.6	95.6	95.4	94.4	93.5	95.4
6	Exportations de biens et services	136.7	132.6	127.4	124.2	111.1	91.7	82.5	84.1	92.5	93.8
7	A déduire: Importations de biens et services	134.2	127.9	125.0	123.3	112.2	98.3	95.9	90.9	97.9	95.9
8	Erreur restante d'estimation	117.3	115.3	114.6	115.3	111.9	105.8	94.5	93.7	94.9	95.5
9	**Dépense nationale brute**	**117.3**	**115.3**	**114.6**	**115.3**	**111.9**	**105.8**	**94.5**	**93.7**	**94.9**	**95.5**

1. Les dégonfleurs de prix du tableau 4 sont obtenus en divisant les chiffres du tableau 2 par les estimations correspondantes du tableau 3. Le dégonfleur implicite des prix de la Dépense nationale brute totale se calcule de la façon suivante:

1	Dépense nationale brute (total partiel) en dollars courants, moins l'erreur restante d'estimation (voir tableau 2)	5,233	5,642	6,049	6,153	5,532	4,612	3,800	3,568	4,091	4,397
2	Correction de la valeur estimée des stocks	39	32	3	-12	193	175	105	-19	-40	-18
3	Égale la valeur corrigée de la Dépense nationale brute	5,272	5,674	6,052	6,141	5,725	4,787	3,905	3,549	4,051	4,379
4	Diviser par le total partiel en dollars constants (1935-1939) (ligne 9, tableau 3)	4,496	4,922	5,281	5,326	5,114	4,524	4,131	3,789	4,268	4,584
5	Égale l'indice implicite des prix (ligne 9, tableau 4)	117.3	115.3	114.6	115.3	111.9	105.8	94.5	93.7	94.9	95.5

TABLEAU 3. Dépense nationale brute exprimée en dollars constants (1935-1939), 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
3,538	3,747	3,718	3,820	4,127	4,432	4,622	4,679	5,030	5,471	6,189	6,478	6,368	6,612	6,857	1
603	666	718	742	1,122	1,567	3,138	3,517	4,001	2,814	1,484	1,149	1,189	1,321	1,382	2
143	169	156	180	183	191	147	122	150	177	225	276	303	332	343	3
155	182	167	164	200	260	296	295	204	199	330	401	466	516	546	4
187	273	267	247	370	470	406	238	298	374	467	723	775	788	768	5
- 113	35	127	338	316	53	214	- 120	- 77	- 203	226	240	85	48	386	6
1,456	1,482	1,350	1,494	1,681	2,194	1,945	2,728	2,614	2,548	2,079	2,053	2,104	2,016	2,012	7
- 1,211	- 1,337	- 1,261	- 1,330	- 1,456	- 1,649	- 1,730	- 2,056	- 2,450	- 2,004	- 1,930	- 2,113	- 1,869	- 1,910	- 2,103	8
4,758	**5,217**	**5,242**	**5,655**	**6,543**	**7,518**	**9,040**	**9,403**	**9,770**	**9,376**	**9,070**	**9,207**	**9,441**	**9,723**	**10,191**	9
- 20	- 16	4	9	- 56	- 37	- 99	- 29	- 49	- 61	- 25	- 42	- 3	- 1	- 13	10
4,738	**5,201**	**5,246**	**5,664**	**6,487**	**7,481**	**8,941**	**9,374**	**9,721**	**9,315**	**9,045**	**9,165**	**9,438**	**9,722**	**10,178**	11

TABLEAU 4. Dégonfleurs implicites de prix — Dépense nationale brute, 1926-1950[1]

(1935-1939 = 100)

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
97.7	100.8	102.6	102.2	106.6	114.0	119.3	122.4	123.0	124.5	128.9	141.6	158.8	165.8	173.0	1
99.5	100.8	100.3	99.1	103.8	107.8	118.7	120.2	125.5	131.6	123.5	136.6	151.2	161.1	167.4	2
97.0	104.2	101.9	102.8	109.3	121.7	131.9	142.7	150.4	154.1	164.9	183.6	210.5	223.7	233.8	3
96.8	104.4	102.4	101.2	105.0	110.8	118.8	124.1	126.0	126.6	134.2	149.4	168.3	175.0	185.0	4
96.3	102.9	103.0	102.8	110.3	118.5	122.2	128.2	126.5	123.5	125.1	140.5	158.7	167.9	179.4	5
98.1	107.4	100.4	97.1	107.6	112.4	121.4	126.3	136.2	141.2	154.4	177.2	192.7	199.0	207.4	8
97.7	105.4	99.7	99.9	111.9	119.8	133.4	141.9	145.7	145.2	149.1	171.4	194.5	200.9	213.1	7
98.5	101.3	100.8	100.0	104.1	111.7	116.7	118.7	122.4	127.0	130.1	143.7	159.7	167.7	174.0	8
98.5	**101.3**	**100.8**	**100.0**	**104.1**	**111.7**	**116.7**	**118.7**	**122.4**	**127.0**	**130.1**	**143.7**	**159.7**	**167.7**	**174.0**	9

en dollars constants. Voir à la Partie II, section 6, l'explication des sources et des méthodes employées pour obtenir les chiffres en dollars constants.

4,721	5,371	5,229	5,698	6,930	8,558	10,654	11,217	12,014	11,928	12,058	13,828	15,616	16,464	18,051	1
- 34	- 86	54	- 44	- 120	- 161	- 101	- 56	- 56	- 24	- 258	- 594	- 544	- 158	- 316	2
4,687	5,285	5,283	5,654	6,810	8,397	10,533	11,161	11,958	11,904	11,800	13,234	15,074	16,306	17,735	3
4,758	5,217	5,242	5,655	6,543	7,518	9,040	9,403	9,770	9,376	9,070	9,207	9,441	9,723	10,191	4
98.5	101.3	100.8	100.0	104.1	111.7	116.7	118.7	122.4	127.0	130.1	143.7	159.7	167.7	174.0	5

TABLEAU 5. Rapport entre le Revenu national net au coût des facteurs, le Revenu personnel, le Revenu personnel disponible et l'Épargne personnelle, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Revenu national net au coût des facteurs**	**4,185**	**4,417**	**4,823**	**4,789**	**4,283**	**3,333**	**2,630**	**2,452**	**2,897**	**3,188**
2	Ajouter: Paiements de transferts (sauf portion, considérée comme transfert, de l'intérêt sur la dette publique, et dons de charité des sociétés) [1]	89	93	103	111	124	158	182	209	237	236
3	Ajouter: Portion (considérée comme transfert) de l'intérêt sur la dette publique [1]	153	152	146	143	145	150	166	174	176	176
4	Déduire: Gains non versés aux personnes [2]	-335	-357	-454	-386	-189	51	87	8	-157	-227
5	**Égale le Revenu personnel**	**4,092**	**4,305**	**4,618**	**4,657**	**4,363**	**3,692**	**3,065**	**2,843**	**3,153**	**3,373**
6	Déduire: Impôts directs personnels	-53	-59	-59	-68	-71	-63	-64	-69	-64	-80
7	**Égale le Revenu personnel disponible**	**4,039**	**4,246**	**4,559**	**4,589**	**4,292**	**3,629**	**3,001**	**2,774**	**3,089**	**3,293**
8	Déduire: Dépense personnelle en denrées et services	-3,687	-3,919	-4,194	-4,393	-4,204	-3,646	-3,108	-2,887	-3,077	-3,243
9	**Égale l'Épargne personnelle**	**352**	**327**	**365**	**196**	**88**	**-17**	**-107**	**-113**	**12**	**50**
10	Changement des stocks agricoles (valeur du changement de volume)	-1	60	-22	-129	46	-30	14	-33	-8	-1
11	Épargne personnelle, sauf changement des stocks agricoles	353	267	387	325	42	13	-121	-80	20	51

Notes:
1. Comme le Revenu national ne comprend pas les paiements de transfert et que le Revenu personnel les comprend, les postes 2 et 3 sont ajoutés ici. Les dons de charité des sociétés, toutefois, ne sont pas ajoutés parce qu'ils figurent au Revenu national.

2. Ce poste comprend: les bénéfices non distribués des sociétés, les impôts sur les bénéfices des sociétés, les impôts retenus, le revenu de placements de l'État, la correction apportée aux opérations relatives aux céréales, les contributions des patrons et employés aux caisses de sécurité sociale et de pensions de l'État.

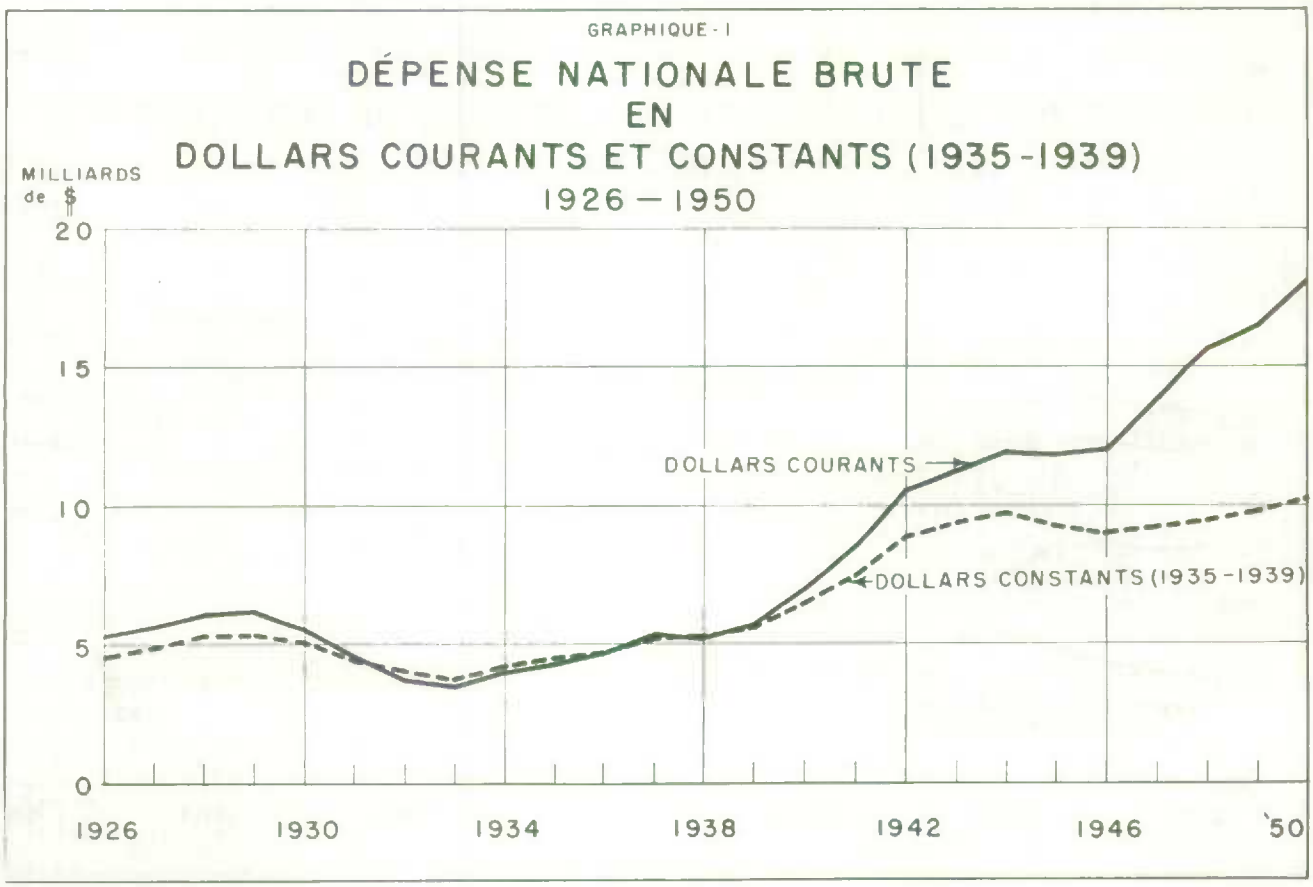

TABLEAU 5. Rapport entre le Revenu national net au coût des facteurs, le Revenu personnel, le Revenu personnel disponible et l'Épargne personnelle, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
3,487	4,062	4,018	4,373	5,263	6,563	8,337	9,043	9,826	9,840	9,821	10,985	12,560	13,194	14,406	1
238	251	237	241	222	208	236	221	270	559	1,117	857	882	971	1,035	2
176	173	166	172	171	181	199	261	319	402	455	463	464	475	442	3
-324	-444	-331	-466	-709	-1,056	-1,297	-1,349	-1,413	-1,562	-1,632	-1,915	-1,963	-1,883	-2,466	4
3,577	4,042	4,090	4,320	4,947	5,896	7,475	8,176	9,002	9,239	9,761	10,390	11,943	12,757	13,417	5
-95	-112	-115	-112	-139	-296	-495	-698	-838	-809	-796	-791	-822	-789	-735	6
3,482	3,930	3,975	4,208	4,808	5,600	6,980	7,478	8,164	8,430	8,965	9,599	11,121	11,968	12,682	7
-3,457	-3,777	-3,815	-3,904	-4,399	-5,053	-5,514	-5,727	-6,187	-6,811	-7,977	-9,173	-10,112	-10,963	-11,862	8
25	153	160	304	409	547	1,466	1,751	1,977	1,619	988	426	1,009	1,005	820	9
-56	-11	28	60	75	-48	354	-125	-103	-231	-57	-79	-65	-72	131	10
81	164	132	244	334	595	1,112	1,876	2,080	1,850	1,045	505	1,074	1,077	689	11

Renvois:
Ligne 1. Pour le détail, voir tableau 1; pour l'état d'ensemble des comptes des secteurs, voir tableau 18.
" 2. Pour le détail, voir tableau 34.
" 5. Pour le détail, voir tableau 6, pour la répartition géographique, voir tableau 27.
" 6. Pour le détail, voir tableau 7.
" 8. Pour le détail, voir tableaux 36 et 37.
" 9. Voir aussi tableaux 7 et 16.

GRAPHIQUE-II

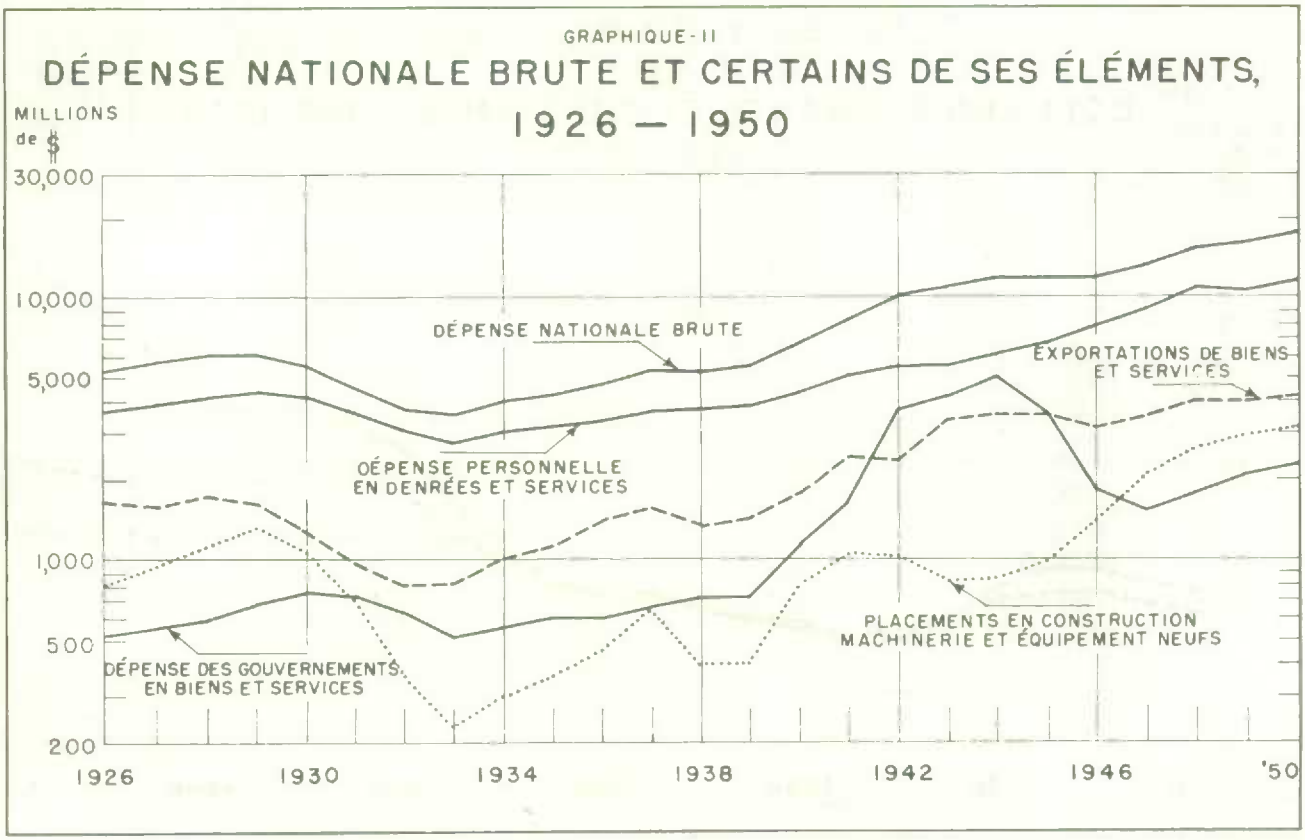

GRAPHIQUE - III

REVENU NATIONAL, PRODUIT NATIONAL BRUT ET DÉPENSE NATIONALE BRUTE, 1928 ET 1950

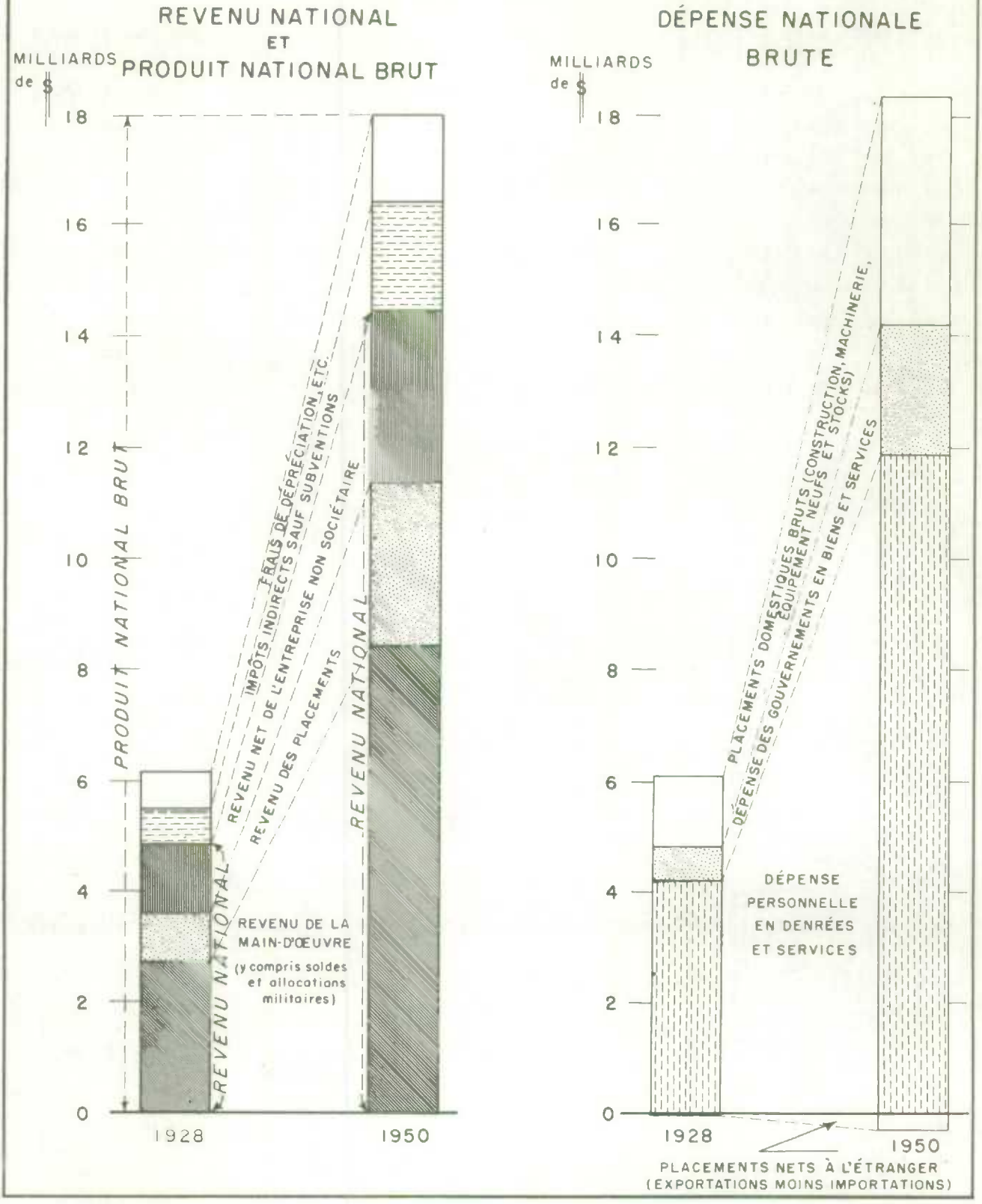

B. Analyse des comptes de revenu et dépense, selon les secteurs de l'économie canadienne

TABLEAU 6. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950

Revenu

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre:										
	a) De l'entreprise (27a)	2,001	2,121	2,305	2,496	2,319	1,958	1,570	1,423	1,549	1,680
	b) Des gouvernements (19 bi)	235	251	266	284	305	306	283	253	271	275
	c) Des personnes (8b)	122	125	134	149	151	134	112	102	108	111
	d) Déduire les contributions des patrons et employés aux caisses de sécurité sociale et de pensions de l'État (16)	-17	-20	-22	-27	-29	-26	-23	-21	-23	-26
2	Soldes et allocations militaires (19bii)	7	7	7	8	8	8	8	8	8	9
3	a) Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole[1] (27b)	607	619	639	407	318	119	119	103	195	226
	b) Revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles (27c)	516	547	584	608	556	454	345	293	324	362
4	Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes[2] (45a)	528	558	597	616	608	579	467	471	482	497
5	Paiements de transfert (sauf intérêts)										
	a) Des gouvernements (20b)	74	77	87	93	112	141	160	181	220	221
	b) Dons de charité des sociétés (45b)	4	4	5	5	3	2	2	2	2	3
	c) Perte nette des sociétés provenant de mauvaises créances (49c)	15	16	16	18	12	17	22	28	17	15
6	**Total**	**4,092**	**4,305**	**4,618**	**4,657**	**4,363**	**3,692**	**3,065**	**2,843**	**3,153**	**3,373**

1. Ce poste diffère de la ligne 4 du tableau 1 parce qu'il contient des paiements d'appoint et de péréquation versés aux agriculteurs par la Commission canadienne du blé, mais exclut les gains non distribués (et la correction de la valeur estimée des stocks) des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé.

TABLEAU 7. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950

Dépense

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
7	Impôts directs personnels:										
	a) Impôt sur le revenu (11a)	22	28	30	34	33	33	35	38	34	42
	b) Droits successoraux (11b)	16	16	12	16	21	15	11	13	12	20
	c) Impôts divers (11c)	15	15	17	18	17	15	18	18	18	18
8	Achats de denrées et services:										
	a) De l'entreprise (23a)	3,420	3,647	3,912	4,087	3,918	3,416	2,927	2,722	2,898	3,047
	b) Services directs (1c)	122	125	134	149	151	134	112	102	108	111
	c) Dépenses de tourisme et de voyage:										
	(i) États-Unis (33ai)	70	72	72	81	67	51	30	30	36	48
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (33aii)	29	28	26	27	25	20	19	14	14	16
	(iii) Autres pays (33aiii)										
	d) Autres dépenses à l'étranger (33b)	46	47	50	49	43	25	20	19	21	21
9	Épargne personnelle[1] (48)	352	327	365	196	88	-17	-107	-113	12	50
10	**Total**	**4,092**	**4,305**	**4,618**	**4,657**	**4,363**	**3,692**	**3,065**	**2,843**	**3,153**	**3,373**

1. Cette statistique tient compte des changements des stocks agricoles. Voir tableau 5.

TABLEAU 6. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950

Revenu

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															1
1,829	2,097	2,044	2,126	2,458	3,084	3,704	4,200	4,328	4,292	4,573	5,396	6,217	6,679	7,126	(a)
282	300	324	325	346	364	425	481	509	549	618	674	777	876	931	(b)
114	121	126	124	125	127	113	102	103	112	132	151	176	206	214	(c)
-28	-34	-33	-35	-39	-69	-114	-128	-133	-136	-149	-181	-224	-239	-259	(d)
9	9	9	32	193	386	641	910	1,068	1,117	340	83	82	115	137	2
221	296	354	435	459	490	1,035	855	1,206	940	1,090	1,161	1,627	1,600	1,444	3 (a)
398	452	452	464	521	628	705	744	804	901	1,071	1,189	1,326	1,369	1,498	(b)
510	545	573	602	655	668	718	779	836	893	957	1,043	1,058	1,157	1,266	4
															5
224	237	226	229	207	194	222	210	259	546	1,106	839	863	950	1,012	(a)
4	5	4	6	7	10	12	12	11	12	12	17	22	23	25	(b)
14	14	11	12	15	14	14	11	11	13	11	18	19	21	23	(c)
3,577	**4,042**	**4,090**	**4,320**	**4,947**	**5,896**	**7,475**	**8,176**	**9,002**	**9,239**	**9,761**	**10,390**	**11,943**	**12,757**	**13,417**	6

2. Y compris tous les intérêts de la dette publique versés aux personnes.

TABLEAU 7. Compte de revenu et dépense personnels, 1926-1950

Dépense

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															7
47	56	63	62	91	239	433	631	772	733	711	695	717	677	612	(a)
27	37	31	28	23	29	37	38	39	47	54	61	58	55	63	(b)
21	19	21	22	25	28	25	29	27	29	31	35	47	57	60	(c)
															8
3,243	3,539	3,570	3,667	4,183	4,833	5,271	5,439	5,644	6,403	7,611	8,798	9,759	10,528	11,388	(a)
114	121	126	124	125	127	113	102	103	112	132	151	176	206	214	(b)
															(c)
54	65	66	67	40	18	24	34	56	81	130	152	113	164	190	(i)
21	22	17	13	3	3	2	2	2	2	4	12	16	21	23	(ii)
		3	1	—	—	—	—	—	—	1	3	4	7	9	(iii)
25	30	33	32	48	72	104	150	182	213	99	57	44	37	38	(d)
25	153	160	304	409	547	1,466	1,751	1,977	1,619	988	426	1,009	1,005	820	9
3,577	**4,042**	**4,090**	**4,320**	**4,947**	**5,896**	**7,475**	**8,176**	**9,002**	**9,239**	**9,761**	**10,390**	**11,943**	**12,757**	**13,417**	10

TABLEAU 8. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950[1]

Revenu

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
11	Impôts directs – personnes:										
	(a) Impôt sur le revenu (7a)	22	28	30	34	33	33	35	38	34	42
	(b) Droits successoraux (7b)	16	16	12	16	21	15	11	13	12	20
	(c) Impôts divers (7c)	15	15	17	18	17	15	18	18	18	18
12	Impôts directs – sociétés:										
	(a) Impôt sur le revenu et taxe sur les surplus de bénéfices (45c)	34	38	45	48	40	33	32	37	52	65
13	Impôts retenus (45d)	–	–	–	–	–	–	–	5	6	7
14	Impôts indirects (28a)	614	637	684	686	600	575	546	545	585	608
15	Revenu de placements:										
	(a) Intérêts (45f)	63	67	69	74	75	70	71	75	72	76
	(b) Bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements (45e)	25	25	40	29	- 6	- 31	- 35	- 37	- 20	- 11
16	Contributions des patrons et employés aux caisses de sécurité sociale et de pensions de l'État (1d)	17	20	22	27	29	26	23	21	23	26
17	Déficit (+) ou Surplus (-) (des opérations intéressant les Comptes Nationaux [2]) (50)	- 56	- 47	- 84	- 9	222	311	277	174	190	172
18	**Total** [3]	**750**	**799**	**835**	**923**	**1,031**	**1,047**	**978**	**889**	**972**	**1,023**

1. Voir aussi tableau 32.
2. Voir à la page 123 l'explication de la différence entre ce poste et le surplus ou déficit budgétaire classique.

TABLEAU 9. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950[1]

Dépense

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
19	Achat de biens et services:										
	(a) De l'entreprise [2] (23b)	201	227	239	298	355	321	243	156	181	215
	(b) Services directs:										
	(i) Traitements et salaires (1b)	235	251	266	284	305	306	283	253	271	275
	(ii) Soldes et allocations militaires (2)	7	7	7	8	8	8	8	8	8	9
	(iii) Intérêts (42a)	78	82	85	92	99	103	109	109	108	104
	(c) Dépenses militaires directes à l'étranger (sauf les soldes) (tous pays) (34a)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
20	Paiements de transfert:										
	(a) Intérêts (42b)	153	152	146	143	145	150	166	174	176	176
	(b) Autres (5a)	74	77	87	93	112	141	160	181	220	221
21	Subventions (28b)	2	3	5	5	7	18	9	8	8	23
22	**Total**	**750**	**799**	**835**	**923**	**1,031**	**1,047**	**978**	**889**	**972**	**1,023**

1. Voir aussi tableau 33.
2. Comprend le changement des stocks des organismes de denrées du gouvernement comme il suit:

1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950
(millions de dollars)										
9	- 3	10	38	11	- 2	- 27	- 16	- 18	32	- 19

Les organismes de denrées du gouvernement comprennent la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, l'Office canadien de la laine, l'Office des produits spéciaux, l'Office de la viande, l'Office des produits laitiers, la Commission de soutien des prix agricoles et l'Office des prix des produits de la pêche.
Ce poste comprend aussi l'Aide mutuelle, l'UNRRA et les secours militaires; voir "Contributions officielles", tableau 42.

TABLEAU 8. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950[1]

Revenu

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															11
47	56	63	62	91	239	433	631	772	733	711	695	717	677	612	(a)
27	37	31	28	23	29	37	38	39	47	54	61	58	55	63	(b)
21	19	21	22	25	28	25	29	27	29	31	35	47	57	60	(c)
															12
83	101	94	115	327	510	629	640	598	599	654	701	685	731	901	(a)
9	10	10	10	13	24	29	27	27	29	29	35	41	47	54	13
674	714	700	716	883	1,128	1,178	1,328	1,378	1,265	1,505	1,784	1,847	1,907	2,050	14
															15
75	75	73	71	70	77	88	99	105	119	120	113	127	165	153	(a)
16	12	- 3	19	62	99	146	212	222	270	243	220	200	192	238	(b)
28	34	33	35	39	69	114	128	133	136	149	181	224	239	259	16
34	33	152	41	63	- 65	1,561	1,777	2,566	1,687	133	- 773	- 746	- 440	- 558	17
1,014	**1,091**	**1,174**	**1,119**	**1,596**	**2,138**	**4,240**	**4,909**	**5,867**	**4,914**	**3,629**	**3,052**	**3,200**	**3,630**	**3,832**	18

3. A remarquer qu'en plus du revenu total ce poste comprend le déficit ou surplus des gouvernements.

TABLEAU 9. Compte de revenu et dépense des gouvernements, 1926-1950[1]

Dépense

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															19
208	262	287	275	511	771	2,404	2,123	2,080	1,298	701	717	845	1,040	1,140	(a)
															(b)
282	300	324	325	346	364	425	481	509	549	618	674	777	876	931	(i)
9	9	9	32	193	386	641	910	1,068	1,117	340	83	82	115	137	(ii)
101	100	100	103	102	110	111	110	104	110	99	96	94	97	106	(iii)
—	—	—	—	13	58	145	603	1,261	630	74	—	—	—	—	(c)
															20
176	173	166	172	171	181	199	261	319	402	455	463	464	475	442	(a)
224	237	226	229	207	194	222	210	259	546	1,106	839	863	950	1,012	(b)
14	10	62	- 17	53	74	93	211	267	262	236	180	75	77	64	21
1,014	**1,091**	**1,174**	**1,119**	**1,596**	**2,138**	**4,240**	**4,909**	**5,867**	**4,914**	**3,629**	**3,052**	**3,200**	**3,630**	**3,832**	22

TABLEAU 10. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950

Revenu

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
23	Ventes aux habitants du pays:										
	(a) Personnes (8a)	3,420	3,647	3,912	4,087	3,918	3,416	2,927	2,722	2,898	3,047
	(b) Gouvernements[1] (19a)	201	227	239	298	355	321	243	156	181	215
	(c) Entreprise, au compte de capital:										
	(i) Construction domiciliaire nouvelle[2] (53a)	212	217	236	247	204	168	96	76	98	114
	(ii) Construction non domiciliaire nouvelle (53b)	240	299	411	486	381	264	121	79	92	118
	(iii) Machinerie et équipement neufs (53c)	357	433	489	597	469	261	145	84	116	146
	(iv) Changement des stocks (53d)	88	218	157	61	-154	-290	-216	-82	70	47
24	Ventes aux étrangers:										
	(a) États-Unis (37ai)	764	795	837	860	698	526	400	395	499	577
	(b) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (37aii)	854	782	890	711	529	393	367	393	462	502
	(c) Autres pays (37aiii)										
25	Erreur restante d'estimation	61	5	56	13	14	-52	-33	-16	-57	-52
26	**Total**	**6,197**	**6,623**	**7,227**	**7,360**	**6,414**	**5,007**	**4,050**	**3,807**	**4,359**	**4,714**

1. Voir note 2, tableau 9.

TABLEAU 11. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950

Dépense

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
27	Coûts des facteurs:										
	(a) Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre (1a)	2,001	2,121	2,305	2,496	2,319	1,958	1,570	1,423	1,549	1,680
	(b) Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole[1] (3a)	607	619	639	407	318	119	119	103	195	226
	(c) Revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles (3b)	516	547	584	608	556	454	345	293	324	362
	(d) Correction apportée aux opérations relatives aux céréales[2] (49d)	12	-7	16	1	5	-23	-11	-29	-21	-4
	(e) Bénéfices des sociétés (sauf intérêts et dividendes reçus des non-résidants)[3] (40)	393	446	520	516	300	144	3	112	258	307
	(f) Autre revenu de placements (sauf intérêts de la dette publique) (41)	422	442	496	469	511	412	357	304	308	324
28	Autres coûts:										
	(a) Impôts indirects (14)	614	637	684	686	600	575	546	545	585	608
	(b) Moins les subventions (21)	-2	-3	-5	-5	-7	-18	-9	8	-8	-23
	(c) Dépréciation et autres frais commerciaux semblables (49b)	558	600	659	709	684	618	566	547	503	520
29	Achats de non-résidants:										
	(a) États-Unis (32ai)	779	817	946	1,024	764	475	347	303	366	384
	(b) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (32aii)	358	406	439	442	378	241	183	198	243	278
	(c) Autres pays (32aiii)										
30	Erreur restante d'estimation	-61	-4	-56	-13	-14	52	34	16	57	52
31	**Total**	**6,197**	**6,623**	**7,227**	**7,360**	**6,414**	**5,007**	**4,050**	**3,807**	**4,359**	**4,714**

1. Voir note 1, tableau 6.
2. Ce poste comprend les gains non distribués des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé et une correction de la valeur estimée des stocks de céréales de ces organismes, en fonction de l'année civile. Voir aussi note 4, tableau 40.

TABLEAU 10. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950
Revenu

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															23
3,243	3,539	3,570	3,667	4,183	4,833	5,271	5,439	5,844	6,403	7,611	8,798	9,759	10,528	11,388	(a)
208	262	287	275	511	771	2,404	2,123	2,080	1,298	701	717	845	1,040	1,140	(b)
															(c)
139	176	159	185	200	233	194	174	225	272	371	506	637	742	801	(i)
150	190	171	166	210	288	354	366	257	252	443	599	818	903	1,010	(ii)
180	281	275	254	408	557	496	305	377	462	584	1,016	1,230	1,323	1,378	(iii)
-50	94	-10	331	369	247	316	-109	-46	-260	519	947	605	231	995	(iv)
															24
705	770	637	752	802	989	1,362	1,713	1,906	1,655	1,471	1,598	2,149	2,204	2,782	(a)
648	745	502	496	861	1,342	862	1,607	1,515	1,461	1,127	1,380	1,246	1,182	802	(b)
		151	146	93	76	70	65	69	401	542	598	589	542	496	(c)
-20	-16	4	9	-58	-41	-115	-34	-60	-78	-32	-60	-5	-2	-22	25
5,203	**6,041**	**5,746**	**6,281**	**7,579**	**9,295**	**11,214**	**11,649**	**12,167**	**11,866**	**13,337**	**16,099**	**17,873**	**18,693**	**20,770**	26

2. Voir note 2, tableau 2.

TABLEAU 11. Compte d'exploitation de l'entreprise, 1926-1950
Dépense

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															27
1,829	2,097	2,044	2,126	2,458	3,084	3,704	4,200	4,328	4,292	4,573	5,396	6,217	6,679	7,126	(a)
221	296	354	435	459	490	1,035	855	1,206	940	1,090	1,161	1,627	1,600	1,444	(b)
398	452	452	464	521	628	705	744	804	901	1,071	1,189	1,326	1,369	1,498	(c)
-24	-6	5	-50	33	—	-47	-50	-21	70	22	62	-109	-96	135	(d)
431	555	462	658	812	1,081	1,257	1,240	1,182	1,184	1,419	1,772	1,922	1,884	2,268	(e)
362	364	383	405	475	519	596	653	736	736	699	676	703	771	928	(f)
															28
674	714	700	716	883	1,128	1,178	1,328	1,378	1,265	1,505	1,784	1,847	1,907	2,050	(a)
-14	-10	-62	17	-53	-74	-93	-211	-267	-262	-236	-180	-75	-77	-64	(b)
534	572	581	610	720	858	1,002	988	957	928	903	1,118	1,276	1,437	1,614	(c)
															29
451	588	513	594	838	1,115	1,390	1,503	1,432	1,329	1,723	2,366	2,209	2,311	2,599	(a)
321	402	234	230	290	345	305	291	279	288	343	430	572	560	723	(b)
		84	85	84	79	67	73	93	116	192	264	353	347	426	(c)
20	17	-4	-9	59	42	115	35	60	79	33	61	5	1	23	30
5,203	**6,041**	**5,746**	**6,281**	**7,579**	**9,295**	**11,214**	**11,649**	**12,167**	**11,866**	**13,337**	**16,099**	**17,873**	**18,693**	**20,770**	31

3. Pour le total des bénéfices des sociétés, voir note 1, tableau 14. Voir aussi tableau 38.

TABLEAU 12. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 [1]

Recettes en provenance du Canada

(Importations canadiennes)

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
32	Recettes provenant de l'entreprise:										
	a) Autres qu'intérêts et dividendes:										
	(i) États-Unis (29a)	779	817	946	1,024	764	475	347	303	366	384
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (29b)	358	408	439	442	378	241	183	198	243	278
	(iii) Autres pays (29c)										
	b) Intérêts et dividendes:										
	(i) États-Unis (46ai)	92	104	120	152	174	163	149	129	133	137
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (46aii)	81	86	87	100	104	90	79	58	59	59
	(iii) Autres pays (46aiii)										
33	Recettes provenant des personnes:										
	a) Dépense de tourisme et de voyage:										
	(i) États-Unis (8ci)	70	72	72	81	67	51	30	30	36	48
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (8cii)	29	28	26	27	25	20	19	14	14	16
	(iii) Autres pays (8ciii)										
	b) Toutes autres recettes (tous pays) (8d)	46	47	50	49	43	25	20	19	21	21
34	Recettes provenant des gouvernements:										
	a) Dépenses militaires directes (sauf les soldes) (tous pays) (19c)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	b) Intérêts:										
	(i) États-Unis (46bi)	46	47	49	50	51	58	56	59	56	53
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (46bii)	21	20	19	20	19	19	18	18	20	21
	(iii) Autres pays (46biii)										
35	Débit (+) ou crédit (-) net au compte courant:										
	a) États-Unis (54a)	- 229	- 248	- 351	- 437	- 346	- 208	- 171	- 115	- 80	- 29
	b) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (54b)	357	237	316	124	7	33	74	113	150	155
	c) Autres pays (54c)										
36	**Total**	**1,650**	**1,618**	**1,773**	**1,632**	**1,286**	**967**	**804**	**826**	**1,018**	**1,143**

1. Ces chiffres diffèrent de ceux des rapports sur "The Canadian Balance of International Payments" (Bureau fédéral de la statistique) parce que des corrections ont été apportées aux chiffres des recettes et paiements afin de les accorder avec les chiffres d'autres éléments des comptes nationaux. Voir la conciliation, tableau 42.

TABLEAU 13. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 [1]

Paiements au Canada

(Exportations canadiennes)

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
37	Paiements à l'entreprise:										
	a) Autres qu'intérêts et dividendes:										
	(i) États-Unis (24a)	764	795	837	860	698	526	400	395	499	577
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (24b)	854	782	890	711	529	393	367	393	462	502
	(iii) Autres pays (24c)										
	b) Intérêts et dividendes (tous pays) (43a)	10	10	10	14	15	15	14	16	29	31
38	Paiements à d'autres secteurs:										
	Intérêts et dividendes (tous pays) (43b)	22	31	36	47	44	33	23	22	28	33
39	**Total**	**1,650**	**1,618**	**1,773**	**1,632**	**1,286**	**967**	**804**	**826**	**1,018**	**1,143**

1. Voir note du tableau 12.

TABLEAU 12. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 [1]

Recettes en provenance du Canada

(Importations canadiennes)

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															32
															(a)
451	588	513	594	838	1,115	1,390	1,503	1,432	1,329	1,723	2,366	2,209	2,311	2,599	(i)
321	402	234	230	290	345	305	291	279	288	343	430	572	560	723	(ii)
		84	85	84	79	67	73	93	116	192	264	353	347	426	(iii)
															(b)
170	160	168	169	178	160	162	148	144	129	189	222	218	275	354	(i)
68	70	63	61	60	56	44	45	49	48	49	49	47	50	50	(ii)
		6	6	4	4	4	3	3	3	5	7	5	7	7	(iii)
															33
															(a)
54	65	66	87	40	18	24	34	56	81	130	152	113	164	190	(i)
21	22	17	13	3	3	2	2	2	2	4	12	16	21	23	(ii)
		3	1	—	—	—	—	—	—	1	3	4	7	9	(iii)
25	30	33	32	48	72	104	150	182	213	99	57	44	37	38	(b)
															34
—	—	—	—	13	58	145	603	1,261	830	74	—	—	—	—	(a)
															(b)
52	51	50	51	55	54	53	57	59	63	61	52	49	50	56	(i)
21	21	20	19	16	12	7	7	7	6	6	5	4	6	5	(ii)
		—	—	—	—	—	1	2	2	2	2	2	2	2	(iii)
															35
- 1	- 76	- 148	- 115	- 294	- 335	- 236	- 170	- 56	9	- 625	- 1,176	- 417	- 570	- 375	(a)
246	258	171	176	458	822	280	703	66	408	851	864	612	551	4	(b)
		76	62	15	4	10	- 6	- 18	270	306	309	223	193	82	(c)
1,428	**1,591**	**1,356**	**1,451**	**1,808**	**2,467**	**2,361**	**3,444**	**3,561**	**3,597**	**3,210**	**3,638**	**4,054**	**4,011**	**4,173**	36

TABLEAU 13. Compte de revenu et dépense des non-résidants, 1926-1950 [1]

Paiements au Canada

(Exportations canadiennes)

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															37
															(a)
705	770	637	752	802	989	1,362	1,713	1,906	1,655	1,471	1,598	2,149	2,204	2,782	(i)
648	745	502	496	861	1,342	862	1,607	1,515	1,461	1,127	1,380	1,246	1,182	802	(ii)
		151	146	93	76	70	65	69	401	542	598	589	542	496	(iii)
34	35	37	31	24	27	35	27	39	42	36	28	33	22	32	(b)
41	41	29	26	28	33	32	32	32	36	34	34	37	61	61	38
1,428	**1,591**	**1,356**	**1,451**	**1,808**	**2,467**	**2,361**	**3,444**	**3,561**	**3,597**	**3,210**	**3,638**	**4,054**	**4,011**	**4,173**	39

TABLEAU 14. Compte d'affectation du revenu de placements, 1926-1950

Source

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
40	Bénéfices[1] des sociétés (sauf intérêts et dividendes reçus des non-résidants) (27e)	393	446	520	516	300	144	3	112	258	307
41	Autre revenu de placements (sauf intérêts de la dette publique) (27f)	422	442	496	489	511	412	357	304	308	324
42	Intérêts de la dette publique:										
	(a) Portion comprise dans le revenu national (19biii)	78	82	85	92	99	103	109	109	108	104
	(b) Portion des transferts (20a)	153	152	146	143	145	150	166	174	178	176
43	Intérêts et dividendes de non-résidants touchés par:										
	(a) Des sociétés (37b)	10	10	10	14	15	15	14	16	29	31
	(b) D'autres secteurs (38)	22	31	36	47	44	33	23	22	28	33
44	**Total**	**1,078**	**1,163**	**1,293**	**1,301**	**1,114**	**857**	**672**	**737**	**907**	**975**

1. Pour obtenir le total des bénéfices des sociétés, il faut additionner les postes 40 et 43 a). Voir aussi le tableau 38.

TABLEAU 15. Compte de revenu de placements, 1926-1950

Affectation

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
45	Aux Canadiens:										
	(a) Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes (4)	528	558	597	616	608	579	467	471	482	497
	(b) Dons de charité des sociétés (5b)	4	4	5	5	3	2	2	2	2	3
	(c) Impôt sur le revenu et taxe sur les surplus de bénéfices des sociétés (12a)	34	38	45	48	40	33	32	37	52	65
	(d) Impôts retenus (13)	—	—	—	—	—	—	—	5	6	7
	(e) Bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements (15b)	25	25	40	29	- 6	- 31	- 35	- 37	- 20	- 11
	(f) Revenu-intérêts des gouvernements (15a)	63	67	69	74	75	70	71	75	72	76
	(g) Bénéfices non distribués des sociétés (49a)	179	217	263	211	—	-119	-172	- 77	47	68
	(h) Correction apportée à la valeur estimée des stocks (n.i.a.)[1] (49e)	5	- 3	- 1	- 4	46	- 7	5	- 3	- 2	
46	Aux non-résidants. Intérêts et dividendes reçus de:										
	(a) L'entreprise:										
	(i) États-Unis (32bi)	92	104	120	152	174	163	149	129	133	137
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (32bii)	81	86	87	100	104	90	79	58	59	59
	(iii) Autres pays (32biii)										
	(b) Des gouvernements:										
	(i) États-Unis (34bi)	46	47	49	50	51	58	56	59	56	53
	(ii) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (34bii)	21	20	19	20	19	19	18	18	20	21
	(iii) Autres pays (34biii)										
47	**Total**	**1,078**	**1,163**	**1,293**	**1,301**	**1,114**	**857**	**672**	**737**	**907**	**975**

1. Cette correction ne s'applique qu'aux céréales en situations commerciales, non détenues par les *Canadian Co-operative Wheat Producers* et la Commission canadienne du blé. La correction de la valeur estimée des stocks de céréales détenus par ces deux organismes figure a "Correction apportée aux opérations relatives aux céréales" (voir poste 27d, tableau 11).

TABLEAU 14. Compte d'affectation du revenu des placements, 1926-1950

Source

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
431	555	462	658	812	1,081	1,257	1,240	1,182	1,184	1,419	1,772	1,922	1,884	2,268	40
362	364	383	405	475	519	596	653	736	736	699	676	703	771	928	41
															42
101	100	100	103	102	110	111	110	104	110	99	96	94	97	106	(a)
176	173	166	172	171	181	199	261	319	402	455	463	464	475	442	(b)
															43
34	35	37	31	24	27	35	27	39	42	36	28	33	22	32	(a)
41	41	29	26	28	33	32	32	32	38	34	34	37	61	61	(b)
1,145	**1,268**	**1,177**	**1,395**	**1,612**	**1,951**	**2,230**	**2,323**	**2,412**	**2,512**	**2,742**	**3,069**	**3,253**	**3,310**	**3,837**	**44**

TABLEAU 15. Compte de revenu de placements, 1926-1950

Affectation

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															45
510	545	573	602	655	668	718	779	836	893	957	1,043	1,058	1,157	1,266	(a)
4	5	4	6	7	10	12	12	11	12	12	17	22	23	25	(b)
83	101	94	115	327	510	629	640	598	599	654	701	685	731	901	(c)
9	10	10	10	13	24	29	27	27	29	29	35	41	47	54	(d)
16	12	- 3	19	62	99	146	212	222	270	243	220	200	192	238	(e)
75	75	73	71	70	77	88	99	105	119	120	113	127	165	153	(f)
139	218	108	272	163	273	355	320	341	349	411	619	788	607	726	(g)
- 2	—	11	- 6	2	4	- 17	- 27	8	- 10	4	- 16	7	- 2	—	(h)
															46
															(a)
170	160	168	169	178	160	162	148	144	129	189	222	218	275	354	(i)
68	70	63	61	60	56	44	45	49	48	49	49	47	50	50	(ii)
		6	6	4	4	4	3	3	3	5	7	5	7	7	(iii)
															(b)
52	51	50	51	55	54	53	57	59	63	61	52	49	50	56	(i)
21	21	20	19	16	12	7	7	7	6	6	5	4	6	5	(ii)
		—	—	—	—	—	1	2	2	2	2	2	2	2	(iii)
1,145	**1,268**	**1,177**	**1,395**	**1,612**	**1,951**	**2,230**	**2,323**	**2,412**	**2,512**	**2,742**	**3,069**	**3,253**	**3,310**	**3,837**	**47**

TABLEAU 16. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950

Épargne

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
48	Épargne personnelle (9)	352	327	365	196	88	-17	-107	-113	12	50
49	Épargne brute de l'entreprise:										
	a) Bénéfices non distribués des sociétés (45g)	179	217	263	211	—	-119	-172	-77	47	68
	b) Dépréciation et autres frais commerciaux semblables (28c)	558	600	659	709	684	618	566	547	503	520
	c) Perte nette des sociétés provenant de mauvaises créances[1] (5c)	-15	-16	-16	-18	-12	-17	-22	-28	-17	-15
	d) Correction apportée aux opérations relatives aux céréales (27d)	12	-7	16	1	5	-23	-11	-29	-21	-4
	e) Correction apportée à la valeur estimée des stocks (n.i.a.)[2] (45h)	5	-3	-1	-4	46	-7	5	-3	-2	—
50	Surplus (+) ou Déficit (-) des gouvernements (17)	56	47	84	9	-222	-311	-277	-174	-190	-172
51	Erreur restante d'estimation	-61	-4	56	-13	-14	52	34	16	57	52
52	**Total**	**1,086**	**1,161**	**1,314**	**1,091**	**575**	**176**	**16**	**139**	**389**	**499**

1. Comme ces pertes sont comprises dans l'épargne personnelle (poste 48) et dans la dépréciation et autres frais commerciaux semblables (49b), elles sont soustraites ici pour éviter le double emploi.

TABLEAU 17. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950

Placements

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
53	Placements domestiques bruts[1]:										
	a) Construction domiciliaire nouvelle (23ci)	212	217	236	247	204	168	96	76	98	114
	b) Construction non domiciliaire nouvelle (23cii)	240	299	411	486	381	264	121	79	92	118
	c) Machinerie et équipement neufs (23ciii)	357	433	489	597	469	261	145	84	116	146
	d) Changement des stocks (23civ)	88	218	157	61	-154	-290	-216	-82	70	47
54	Placements nets à l'étranger:										
	a) États-Unis (35a)	-229	-248	-351	-437	-348	-208	-171	-115	-80	-29
	b) Royaume-Uni et autres pays du Commonwealth (35b)	357	237	316	124	7	33	74	113	150	155
	c) Autres pays (35c)										
55	Erreur restante d'estimation	61	5	56	13	14	-52	-33	-16	-57	-52
56	**Total**	**1,086**	**1,161**	**1,314**	**1,091**	**575**	**176**	**16**	**139**	**389**	**499**

1 Voir note 2, tableau 2; pour la conciliation avec les chiffres des "placements privés et publics", publiés par le ministère du Commerce, voir tableau 41.

TABLEAU 16. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950
Épargne

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
25	153	160	304	409	547	1,466	1,751	1,977	1,619	988	426	1,009	1,005	820	48
															49
139	218	108	272	163	273	355	320	341	349	411	619	788	607	726	(a)
534	572	581	610	720	858	1,002	988	957	928	903	1,118	1,276	1,437	1,614	(b)
-14	-14	-11	-12	-15	-14	-14	-11	-11	-13	-11	-18	-19	-21	-23	(c)
-24	-6	5	-50	33	—	-47	-50	-21	70	22	62	-109	-96	135	(d)
-2	—	11	-6	2	4	-17	-27	8	-10	4	-16	7	-2	—	(e)
-34	-33	-152	-41	-63	65	-1,561	-1,777	-2,566	-1,687	-133	773	746	440	558	50
20	17	-4	-9	59	42	115	35	60	79	33	61	5	1	23	51
644	**907**	**698**	**1,068**	**1,308**	**1,775**	**1,299**	**1,229**	**745**	**1,335**	**2,217**	**3,025**	**3,703**	**3,371**	**3,853**	52

2. Portion non comprise dans "Correction apportée aux opérations relatives aux céréales" (voir note 1, tableau 15).

TABLEAU 17. Compte d'épargne et de placements nationaux, 1926-1950
Placements

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
															53
139	176	159	185	200	233	194	174	225	272	371	506	637	742	801	(a)
150	190	171	166	210	288	354	366	257	252	443	599	818	903	1,010	(b)
180	281	275	254	408	557	496	305	377	462	584	1,016	1,230	1,323	1,378	(c)
-50	94	-10	331	369	247	316	-109	-46	-260	519	947	605	231	995	(d)
															54
-1	-76	-148	-115	-294	-335	-236	-170	-56	9	-625	-1,176	-417	-570	-375	(a)
246	258	171	176	458	822	280	703	66	408	651	884	612	551	4	(b)
		76	62	15	4	10	-6	-18	270	306	309	223	193	62	(c)
-20	-16	4	9	-58	-41	-115	-34	-60	-78	-32	-60	-5	-2	-22	55
644	**907**	**698**	**1,068**	**1,308**	**1,775**	**1,299**	**1,229**	**745**	**1,335**	**2,217**	**3,025**	**3,703**	**3,371**	**3,853**	56

2. Voir note 1, tableau 12; pour la conciliation avec les chiffres de la "balance des paiements", publiés par la Section de la balance des paiements (Bureau fédéral de la statistique), voir tableau 42.

TABLEAU 18. État d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950

Revenu national et Produit national brut

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Revenu en provenance:										
	Du secteur personnel:										
1	Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	122	125	134	149	151	134	112	102	108	111
2	**Du secteur de l'entreprise**	**3,951**	**4,168**	**4,560**	**4,517**	**4,009**	**3,064**	**2,383**	**2,206**	**2,613**	**2,895**
3	Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	2,001	2,121	2,305	2,496	2,319	1,958	1,570	1,423	1,549	1,680
4	Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole	607	619	639	407	318	119	119	103	195	226
5	Correction apportée aux opérations relatives aux céréales	12	- 7	16	1	5	- 23	- 11	- 29	- 21	- 4
6	Revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles	516	547	584	608	556	454	345	293	324	362
7	Bénéfices des sociétés (sauf intérêts et dividendes reçus des étrangers)	393	446	520	516	300	144	3	112	258	307
8	Autre revenu de placements (sauf intérêts de la dette publique)	422	442	496	489	511	412	357	304	308	324
9	**Du secteur des gouvernements**	**320**	**340**	**358**	**384**	**412**	**417**	**400**	**370**	**387**	**388**
10	Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre	235	251	266	284	305	306	283	253	271	275
11	Soldes et allocations militaires	7	7	7	8	8	8	8	8	8	9
12	Portion des intérêts de la dette publique comprise dans le revenu national	78	82	85	92	99	103	109	109	108	104
13	**Du secteur des non-résidants**	**- 208**	**- 216**	**- 229**	**- 261**	**- 289**	**- 282**	**- 265**	**- 226**	**- 211**	**- 206**
	Intérêts et dividendes payés par tous les pays:										
14	a) Aux sociétés canadiennes	10	10	10	14	15	15	14	16	29	31
15	b) Aux autres secteurs canadiens	22	31	36	47	44	33	23	22	28	33
	Moins intérêts et dividendes reçus par tous les pays:										
16	a) De l'entreprise canadienne	- 173	- 190	- 207	- 252	- 278	- 253	- 228	- 187	- 192	- 196
17	b) Des gouvernements canadiens	- 67	- 67	- 68	- 70	- 70	- 77	- 74	- 77	- 76	- 74
18	**Revenu national net au coût des facteurs**	**4,185**	**4,417**	**4,823**	**4,789**	**4,283**	**3,333**	**2,630**	**2,452**	**2,897**	**3,188**
19	Dépréciation et autres frais commerciaux semblables	558	600	659	709	684	618	566	547	503	520
20	Impôts indirects	614	637	684	686	600	575	546	545	585	608
21	Moins subventions	- 2	- 3	- 5	- 5	- 7	- 18	- 9	- 8	- 8	- 23
22	Erreur restante d'estimation	- 61	- 4	- 56	- 13	- 14	52	34	16	57	52
23	**Produit national brut aux prix du marché**	**5,294**	**5,647**	**6,105**	**6,166**	**5,546**	**4,560**	**3,767**	**3,552**	**4,034**	**4,345**

TABLEAU 19. État d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950

Dépense nationale brute

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars									
1	**Dépense personnelle en denrées et services**	**3,687**	**3,919**	**4,194**	**4,393**	**4,204**	**3,646**	**3,108**	**2,887**	**3,077**	**3,243**
2	Achats de l'entreprise	3,420	3,647	3,912	4,087	3,918	3,416	2,927	2,722	2,898	3,047
3	Achats de services directs	122	125	134	149	151	134	112	102	108	111
4	Achats de non-résidants	145	147	148	157	135	96	69	63	71	85
5	**Dépense des gouvernements en biens et services**	**521**	**567**	**597**	**682**	**767**	**738**	**643**	**526**	**568**	**603**
6	Achats de l'entreprise	201	227	239	298	355	321	243	156	181	215
7	Salaires et traitements	235	251	266	284	305	306	283	253	271	275
8	Soldes et allocations militaires	7	7	7	8	8	8	8	8	8	9
9	Intérêts	78	82	85	92	99	103	109	109	108	104
10	Dépenses militaires directes à l'étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	**Placements domestiques bruts**	**897**	**1,167**	**1,293**	**1,391**	**900**	**403**	**146**	**157**	**376**	**425**
12	Construction domiciliaire nouvelle	212	217	236	247	204	168	96	76	98	114
13	Construction non domiciliaire nouvelle	240	299	411	486	381	264	121	79	92	118
14	Machinerie et équipement neufs	357	433	489	597	469	261	145	84	116	146
15	Changement des stocks	88	218	157	61	- 154	- 290	- 216	- 82	70	47
16	**Exportations de biens et services**	**1,650**	**1,618**	**1,773**	**1,632**	**1,286**	**967**	**804**	**826**	**1,018**	**1,143**
17	Paiements à l'entreprise canadienne	1,628	1,587	1,737	1,585	1,242	934	781	804	990	1,110
18	Paiements à d'autres secteurs	22	31	36	47	44	33	23	22	28	33
19	**Importations de biens et services**	**-1,522**	**-1,629**	**-1,808**	**-1,945**	**-1,625**	**-1,142**	**- 901**	**- 828**	**- 948**	**-1,017**
20	Recettes provenant de l'entreprise canadienne	-1,310	-1,415	-1,592	-1,718	-1,420	- 969	- 758	- 688	- 801	- 858
21	Recettes provenant des personnes	- 145	- 147	- 148	- 157	- 135	- 96	- 69	- 63	- 71	- 85
22	Recettes provenant des gouvernements	- 67	- 67	- 68	- 70	- 70	- 77	- 74	- 77	- 76	- 74
23	Erreur restante d'estimation	61	5	56	13	14	- 52	- 33	- 16	- 57	- 52
24	**Dépense nationale brute aux prix du marché**	**5,294**	**5,647**	**6,105**	**6,166**	**5,546**	**4,560**	**3,767**	**3,552**	**4,034**	**4,345**

TABLEAU 18. État d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950

Revenu national et Produit national brut

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
114	121	126	124	125	127	113	102	103	112	132	151	176	206	214	1
3,217	**3,758**	**3,700**	**4,038**	**4,758**	**5,802**	**7,250**	**7,642**	**8,235**	**8,123**	**8,874**	**10,256**	**11,686**	**12,207**	**13,399**	2
1,829	2,097	2,044	2,126	2,458	3,084	3,704	4,200	4,328	4,292	4,573	5,396	6,217	6,679	7,126	3
221	296	354	435	459	490	1,035	855	1,206	940	1,090	1,161	1,627	1,600	1,444	4
- 24	- 6	5	- 50	33	—	- 47	- 50	- 21	70	22	62	- 109	- 96	135	5
398	452	452	464	521	628	705	744	804	901	1,071	1,189	1,326	1,369	1,498	6
431	555	462	658	812	1,081	1,257	1,240	1,182	1,184	1,419	1,772	1,922	1,884	2,268	7
362	364	383	405	475	519	596	653	736	736	699	676	703	771	928	8
392	**409**	**433**	**460**	**641**	**860**	**1,177**	**1,501**	**1,681**	**1,776**	**1,057**	**853**	**953**	**1,088**	**1,174**	9
282	300	324	325	346	364	425	481	509	549	618	674	777	876	931	10
9	9	9	32	193	386	641	910	1,068	1,117	340	83	82	115	137	11
101	100	100	103	102	110	111	110	104	110	99	96	94	97	106	12
- 236	**- 226**	**- 241**	**- 249**	**- 261**	**- 226**	**- 203**	**- 202**	**- 193**	**- 171**	**- 242**	**- 275**	**- 255**	**- 307**	**- 381**	13
34	35	37	31	24	27	35	27	39	42	36	28	33	22	32	14
41	41	29	26	28	33	32	32	32	38	34	34	37	61	61	15
- 238	- 230	- 237	- 236	- 242	- 220	- 210	- 196	- 196	- 180	- 243	- 278	- 270	- 332	- 411	16
- 73	- 72	- 70	- 70	- 71	- 66	- 60	- 65	- 68	- 71	- 69	- 59	- 55	- 58	- 63	17
3,487	**4,062**	**4,018**	**4,373**	**5,263**	**6,563**	**8,337**	**9,043**	**9,826**	**9,840**	**9,821**	**10,985**	**12,560**	**13,194**	**14,406**	18
534	572	581	610	720	858	1,002	988	957	928	903	1,118	1,276	1,437	1,614	19
674	714	700	716	883	1,128	1,178	1,328	1,378	1,265	1,505	1,784	1,847	1,907	2,050	20
- 14	- 10	- 62	17	- 53	- 74	- 93	- 211	- 267	- 262	- 236	- 180	- 75	- 77	- 64	21
20	17	- 4	- 9	59	42	115	35	60	79	33	61	5	1	23	22
4,701	**5,355**	**5,233**	**5,707**	**6,872**	**8,517**	**10,539**	**11,183**	**11,954**	**11,850**	**12,026**	**13,768**	**15,613**	**16,462**	**18,029**	23

TABLEAU 19. État d'ensemble des comptes des secteurs, 1926-1950

Dépense nationale brute

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
3,457	**3,777**	**3,815**	**3,904**	**4,399**	**5,053**	**5,514**	**5,727**	**6,187**	**6,811**	**7,977**	**9,173**	**10,112**	**10,963**	**11,862**	1
3,243	3,539	3,570	3,667	4,183	4,833	5,271	5,439	5,844	6,403	7,611	8,798	9,759	10,528	11,388	2
114	121	126	124	125	127	113	102	103	112	132	151	176	206	214	3
100	117	119	113	91	93	130	186	240	296	234	224	177	229	260	4
600	**671**	**720**	**735**	**1,165**	**1,689**	**3,726**	**4,227**	**5,022**	**3,704**	**1,832**	**1,570**	**1,798**	**2,128**	**2,314**	5
208	262	287	275	511	771	2,404	2,123	2,080	1,298	701	717	845	1,040	1,140	6
282	300	324	325	346	364	425	481	509	549	618	674	777	876	931	7
9	9	9	32	193	386	641	910	1,068	1,117	340	83	82	115	137	8
101	100	100	103	102	110	111	110	104	110	99	96	94	97	106	9
—	—	—	—	13	58	145	603	1,261	630	74	—	—	—	—	10
419	**741**	**595**	**936**	**1,187**	**1,325**	**1,360**	**736**	**813**	**726**	**1,917**	**3,068**	**3,290**	**3,199**	**4,184**	11
139	176	159	185	200	233	194	174	225	272	371	506	637	742	801	12
150	190	171	166	210	288	354	366	257	252	443	599	818	903	1,010	13
180	281	275	254	408	557	496	305	377	462	584	1,016	1,230	1,323	1,378	14
- 50	94	- 10	331	369	247	316	- 109	- 46	- 260	519	947	605	231	995	15
1,428	**1,591**	**1,356**	**1,451**	**1,808**	**2,467**	**2,361**	**3,444**	**3,561**	**3,597**	**3,210**	**3,638**	**4,054**	**4,011**	**4,173**	16
1,387	1,550	1,327	1,425	1,780	2,434	2,329	3,412	3,529	3,559	3,176	3,604	4,017	3,950	4,112	17
41	41	29	26	28	33	32	32	32	38	34	34	37	61	61	18
- 1,183	**- 1,409**	**- 1,257**	**- 1,328**	**- 1,629**	**- 1,976**	**- 2,307**	**- 2,917**	**- 3,569**	**- 2,910**	**- 2,878**	**- 3,621**	**- 3,636**	**- 3,837**	**- 4,482**	19
- 1,010	- 1,220	- 1,068	- 1,145	- 1,454	- 1,759	- 1,972	- 2,063	- 2,000	- 1,913	- 2,501	- 3,338	- 3,404	- 3,550	- 4,159	20
- 100	- 117	- 119	- 113	- 91	- 93	- 130	- 186	- 240	- 296	- 234	- 224	- 177	- 229	- 260	21
- 73	- 72	- 70	- 70	- 84	- 124	- 205	- 668	- 1,329	- 701	- 143	- 59	- 55	- 58	- 63	22
- 20	- 16	4	9	- 58	- 41	- 115	- 34	- 60	- 78	- 32	- 60	- 5	- 2	- 22	23
4,701	**5,355**	**5,233**	**5,707**	**6,872**	**8,517**	**10,539**	**11,183**	**11,954**	**11,850**	**12,026**	**13,768**	**15,613**	**16,462**	**18,029**	24

GRAPHIQUE - IV

ÉPARGNE ET PLACEMENTS NATIONAUX

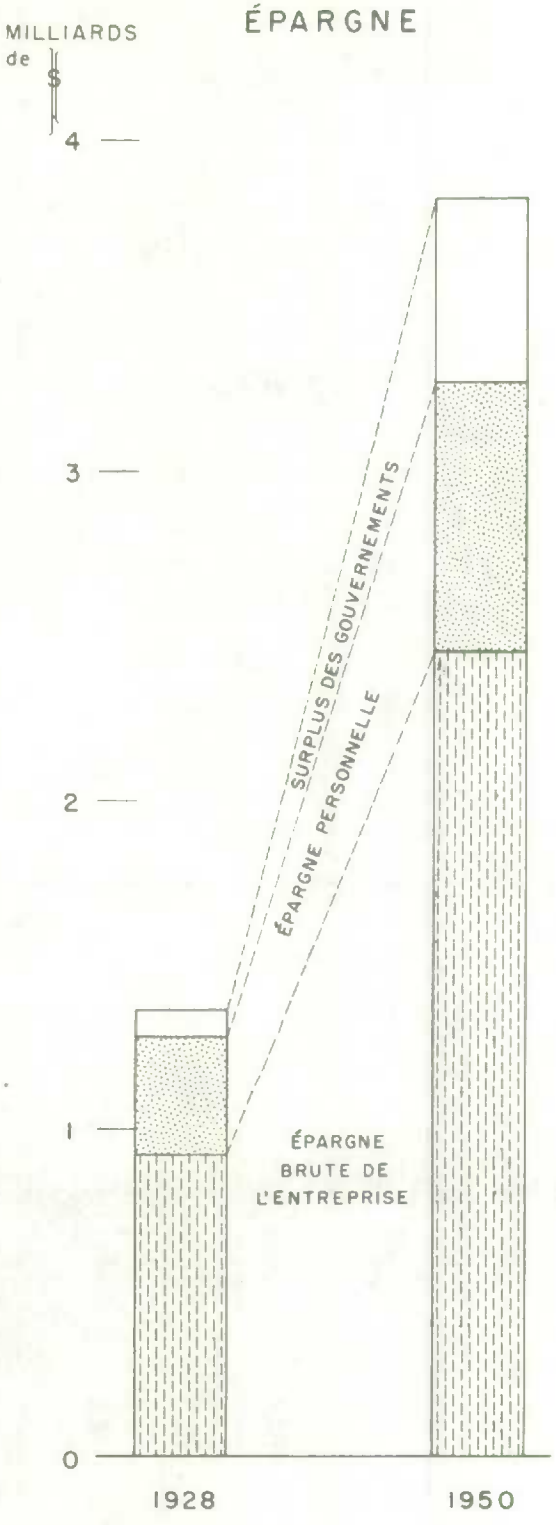

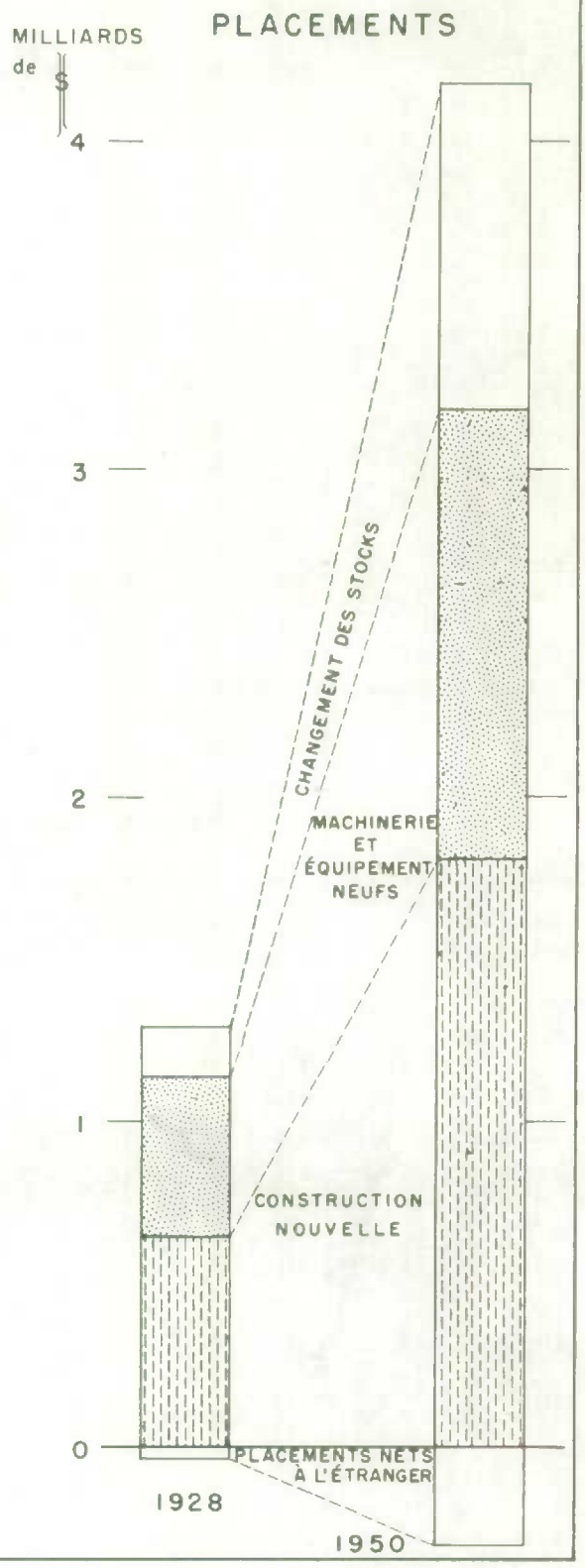

Section 2

RÉPARTITION INDUSTRIELLE DU REVENU NATIONAL ET AUTRES ENSEMBLES

TABLEAU 20. Revenu national, par industrie, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Entreprise:										
1	Agriculture	788	783	828	581	483	231	226	187	288	340
2	Exploitation forestière	67	69	74	79	61	37	27	31	41	46
3	Pêche et piégeage	29	28	28	27	19	11	7	7	12	13
4	Mines, carrières et puits de pétrole	138	146	166	189	151	116	90	116	162	194
5	Manufactures	914	997	1,101	1,175	968	753	549	559	694	771
6	Construction	201	208	242	290	241	196	107	89	76	95
7	Transports, entreposage et communications Exploitation des services d'utilité publique	536	561	621	611	542	462	373	347	385	404
	Commerce:										
8	De gros[2]	155	163	178	190	228	146	131	114	128	148
9	De détail	352	386	422	440	419	336	254	240	284	311
10	Finance, assurance et immeuble	390	424	463	474	462	414	347	317	312	322
11	Services[3]	503	528	571	610	586	496	384	321	339	362
12	**Gouvernements**[4]	320	340	358	384	412	417	400	370	387	388
13	**Non-résidants**	-208	-216	-229	-261	-289	-282	-265	-226	-211	-206
14	**Total**	4,185	4,417	4,823	4,789	4,283	3,333	2,630	2,452	2,897	3,188

1. Pour la différence entre la présente classification et la Classification normale des industries, voir les notes à la page 126.
2. La présente série comprend la correction apportée à la valeur estimée des stocks de céréales en situations commerciales non détenus par les *Canadian Co-operative Wheat Producers* et la Commission canadienne du blé. Cela influe sur le mouvement des chiffres de 1929 à 1930; les corrections à l'égard des autres années sont relativement légères. Voir tableau 15.

TABLEAU 21. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, par industrie, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Entreprise:										
1	Agriculture	111	111	112	112	99	77	60	58	61	66
2	Exploitation forestière	59	61	64	69	53	30	22	25	34	39
3	Pêche et piégeage	7	6	6	7	6	4	3	3	4	4
4	Mines, carrières et puits de pétrole	80	87	99	105	96	76	63	62	76	89
5	Manufactures	645	685	747	807	727	611	492	453	524	583
6	Construction	154	157	186	231	189	153	82	50	52	67
7	Transports, entreposage et communications Exploitation des services d'utilité publique	..	..	..	..	445	394	331	299	305	318
	Commerce:										
8	De gros	..	..	..	..	144	129	112	103	106	115
9	De détail	..	..	..	..	250	211	174	160	177	187
10	Finance, assurance et immeuble	104	112	128	142	139	126	113	109	105	106
11	Services[1]	263	272	294	322	322	281	230	203	211	217
12	**Gouvernements**[2]	242	258	273	292	313	314	291	261	279	284
13	**Total**	2,365	2,504	2,712	2,937	2,783	2,406	1,973	1,786	1,936	2,075

1. Comprend le revenu en provenance du secteur personnel. Voir tableau 18.
2. Comprend les soldes et allocations militaires; voir aussi renvoi 4, tableau 20.

TABLEAU 20. Revenu national, par industrie, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
320	417	487	512	628	631	1,134	957	1,337	1,161	1,276	1,404	1,705	1,693	1,792	1
57	81	53	71	90	101	115	131	136	162	220	237	264	210	235	2
15	18	13	12	18	33	41	48	55	61	78	43	68	66	75	3
240	295	268	299	325	349	342	316	278	274	302	361	440	448	513	4
894	1,089	1,021	1,164	1,454	1,983	2,548	2,864	2,892	2,707	2,782	3,378	3,834	3,942	4,378	5
113	147	145	148	178	254	297	329	283	340	430	572	684	776	835	6
450	477	466	508	601	733	877	999	1,044	1,081	1,105	1,188	1,266	1,338	1,407	7
157	185	187	193	237	298	307	307	364	370	454	550	645	675	744	8
341	389	375	397	459	555	614	644	712	799	957	1,104	1,215	1,310	1,471	9
366	364	383	426	429	459	529	551	611	603	630	697	743	853	987	10
378	417	428	432	465	533	581	598	626	677	772	875	978	1,102	1,176	11
392	409	433	460	641	860	1,177	1,501	1,681	1,776	1,057	653	953	1,088	1,174	12
-236	-226	-241	-249	-261	-226	-203	-202	-193	-171	-242	-275	-255	-307	-381	13
3,487	4,062	4,016	4,373	5,263	6,563	6,337	9,043	9,826	9,840	9,821	10,985	12,560	13,194	14,406	14

3. Comprend le revenu en provenance du secteur personnel. Voir tableau 18.
4. Comprend les opérations non commerciales des gouvernements seulement. Le revenu en provenance des entreprises commerciales des gouvernements figure au secteur de l'entreprise, sous les groupes industriels pertinents.

TABLEAU 21. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, par industrie, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
70	75	76	77	88	94	101	109	113	115	125	139	142	143	157	1
50	72	45	62	80	90	103	118	122	147	201	202	218	188	198	2
4	4	4	4	4	5	6	7	8	9	10	8	11	13	14	3
104	129	128	136	145	161	165	163	164	154	168	191	232	256	283	4
638	754	736	769	957	1,318	1,756	2,068	2,117	1,936	1,633	2,195	2,536	2,669	2,862	5
80	106	105	102	129	191	225	282	213	232	303	411	498	571	612	6
335	356	359	369	389	445	505	587	640	666	738	831	969	1,039	1,062	7
124	137	131	141	156	184	198	207	224	242	274	328	377	423	455	8
202	228	222	225	258	300	319	329	355	387	445	536	615	692	751	9
112	116	117	118	120	132	142	149	158	170	205	239	289	291	313	10
224	241	247	247	259	291	297	303	317	346	403	467	526	600	633	11
291	309	333	357	539	750	1,066	1,391	1,577	1,666	958	757	859	991	1,068	12
2,234	2,527	2,503	2,607	3,122	3,961	4,883	5,693	6,008	6,070	5,663	6,304	7,252	7,876	8,408	13

. . Détail omis en attendant de plus amples recherches.

TABLEAU 22. Bénéfices des sociétés avant taxation, par industrie, 1926-1950

No	–	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Entreprise:										
1	Agriculture, Exploitation forestière, Pêche et piégeage	1	1	2	2	1	1	—	1	1	1
2	Mines, carrières et puits de pétrole	53	54	62	80	52	35	22	49	79	101
3	Manufactures	192	226	250	259	143	63	-6	57	128	143
4	Construction	3	3	4	4	4	1	-2	-2	—	—
5	Transports, entreposage et communications, Exploitation des services d'utilité publique	59	55	81	61	32	19	2	4	21	21
	Commerce:										
6	De gros	12	19	20	21	9	-2	-10	-8	2	11
7	De détail	35	38	41	31	14	-1	-18	-2	11	16
8	Finance, assurance et immeuble	43	53	58	61	50	40	32	33	45	45
9	Services	5	7	12	11	10	3	-3	-4	—	—
10	**Total des bénéfices des sociétés avant taxation**	**403**	**456**	**530**	**530**	**315**	**159**	**17**	**128**	**287**	**338**
11	**Non-résidants**[1]	**-95**	**-106**	**-115**	**-158**	**-177**	**-150**	**-130**	**-98**	**-104**	**-120**
12	**Total**	**308**	**350**	**415**	**372**	**138**	**9**	**113**	**30**	**183**	**218**

1. Dividendes versés aux non-résidants. Voir tableau 38.

TABLEAU 23. Revenu de placements, sauf les bénéfices des sociétés, par industrie, 1926-1950[1]

No	–	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Entreprise:										
1	Agriculture, Exploitation forestière, Pêche et piégeage, Mines, carrières et puits de pétrole	58	60	61	60	59	58	58	55	53	50
2	Manufactures	21	27	40	42	36	28	21	9	-3	-3
3	Construction	3	4	4	4	3	2	2	1	1	1
4	Transports, entreposage et communications, Exploitation des services d'utilité publique	..	..	..	..	49	35	26	30	44	49
	Commerce:										
5	De gros[2]	..	..	..	..	56	4	16	6	7	7
6	De détail	..	..	..	..	32	27	20	16	17	20
7	Finance, assurance et immeuble	227	240	250	240	249	232	188	159	148	158
8	Services	8	8	10	11	10	11	12	12	12	11
9	**Gouvernements**[3]	**78**	**82**	**85**	**92**	**99**	**103**	**109**	**109**	**108**	**104**
10	**Non-résidants**[4]	**-113**	**-110**	**-114**	**-103**	**-112**	**-132**	**-135**	**-128**	**-107**	**-86**
11	**Total**	**377**	**404**	**457**	**464**	**483**	**368**	**317**	**269**	**280**	**311**

1. Ensemble hétérogène qui comprend des postes comme les intérêts, les loyers nets et les bénéfices d'exercice des entreprises commerciales des gouvernements.
2. La présente série comprend la correction apportée à la valeur estimée des stocks de céréales en situations commerciales, non détenus par les *Canadian Co-operative Wheat Producers* et la Commission canadienne du blé; voir aussi note 2, tableau 20.

TABLEAU 22. Bénéfices des sociétés avant taxation, par industrie, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
2	3	2	3	3	4	4	4	4	4	7	15	16	10	..	1
131	160	134	157	175	183	173	149	111	116	130	165	203	187	..	2
210	280	226	330	420	576	681	650	635	624	768	991	1,084	1,060	..	3
—	2	2	3	3	8	9	9	10	9	14	22	36	42	..	4
28	36	33	46	76	124	167	182	157	143	130	148	128	114	..	5
14	25	20	30	46	72	85	85	88	92	124	155	168	157	..	6
21	27	20	32	42	61	80	92	116	135	164	170	172	171	..	7
57	50	56	81	63	67	76	72	76	76	65	102	113	127	..	8
2	7	6	7	8	13	17	24	24	27	33	32	35	38	..	9
465	**590**	**499**	**689**	**836**	**1,108**	**1,292**	**1,267**	**1,221**	**1,226**	**1,455**	**1,800**	**1,955**	**1,906**	**2,300**	10
-161	**-166**	**-175**	**-177**	**-182**	**-168**	**-170**	**-156**	**-153**	**-138**	**-205**	**-248**	**-249**	**-317**	**-404**	11
304	**424**	**324**	**512**	**654**	**940**	**1,122**	**1,111**	**1,068**	**1,088**	**1,250**	**1,552**	**1,706**	**1,589**	**1,896**	12

.. Détail omis en attendant de plus amples recherches.

TABLEAU 23. Revenu de placements, sauf les bénéfices des sociétés, par industrie, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
51	50	50	48	45	43	40	36	33	33	34	38	40	41	..	1
-6	-4	-1	4	8	6	6	35	15	8	9	9	19	28	..	2
1	1	2	2	2	2	2	2	1	2	2	3	4	4	..	3
67	63	52	68	109	131	163	190	207	228	182	151	131	131	..	4
3	5	17	2	13	16	-5	-16	18	-2	11	2	22	14	..	5
23	26	26	30	34	42	54	58	60	85	105	107	111	116	..	6
179	179	192	211	231	243	292	310	354	329	309	326	328	400	..	7
10	9	8	9	9	9	9	9	9	11	11	12	15	15	..	8
101	**100**	**100**	**103**	**102**	**110**	**111**	**110**	**104**	**110**	**99**	**96**	**94**	**97**	**106**	9
-75	**-60**	**-66**	**-72**	**-79**	**-58**	**-33**	**-46**	**-40**	**-33**	**-37**	**-27**	**-6**	**10**	**23**	10
354	**369**	**380**	**405**	**474**	**544**	**639**	**690**	**761**	**771**	**725**	**717**	**758**	**856**	**1,025**	11

3. Voir aussi note 4, tableau 20.
4. Comprend les intérêts versés aux étrangers diminués des intérêts et dividendes reçus des non-résidants.
.. Détail omis en attendant de plus amples recherches.

TABLEAU 24. Revenu net de l'entreprise non sociétaire, par industrie, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Entreprise:										
1	Agriculture	619	612	655	408	323	96	108	74	174	222
2	Exploitation forestière	7	7	8	8	7	6	5	5	6	6
3	Pêche et piégeage	22	22	22	20	13	7	4	4	8	9
4	Mines, carrières et puits de pétrole	5	5	5	5	5	5	5	5	5	6
5	Manufactures	56	59	64	67	62	51	42	40	45	48
6	Construction	41	44	48	51	45	40	25	20	23	27
7	Transports, entreposage et communications Exploitation des services d'utilité publique	9	11	13	15	16	14	14	14	15	16
	Commerce:										
8	De gros	15	17	18	19	17	15	13	13	13	15
9	De détail	118	122	124	126	123	99	78	66	79	88
10	Finance, assurance et immeuble	16	19	27	31	24	16	14	16	14	13
11	Services	227	241	255	266	244	201	145	110	116	134
12	**Total**	**1,135**	**1,159**	**1,239**	**1,016**	**879**	**550**	**453**	**367**	**498**	**584**

TABLEAU 25. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), par industrie, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Agriculture Pêche et piégeage	97	117	145	130	92	39	33	24	42	46
2	Exploitation forestière	6	6	6	7	6	4	2	2	3	3
3	Mines, carrières et puits de pétrole	17	18	32	46	45	22	7	9	11	31
4	Manufactures[2]	222	281	325	374	277	157	83	42	50	67
5	Construction	14	15	25	33	28	11	4	2	2	7
6	Transports, entreposage et communications[3] Exploitation des services d'utilité publique	174	204	246	344	295	221	95	55	62	73
7	Commerce	24	27	50	68	43	25	16	10	18	15
8	Finance, assurance et immeuble[4]	220	231	250	267	218	179	104	81	102	119
9	Services[5]	35	50	57	61	50	35	18	14	16	17
10	**Total**	**809**	**949**	**1,136**	**1,330**	**1,054**	**693**	**362**	**239**	**306**	**378**

1. Ce tableau est tiré de Placements privés et publics au Canada 1926-1951 (Ministère du Commerce); des corrections ont été faites afin d'accorder les données avec les concepts des Comptes nationaux. Voir l'état de conciliation, tableau 41.
2. Comprend les dépenses du gouvernement du Royaume-Uni en vue de l'expansion des installations de guerre au Canada, 1940-1943.
3. Comprend la construction de défense du gouvernement des États-Unis au Canada (la route de l'Alaska et les routes à relais du Nord), 1942-1944.
Ne comprend pas les dépenses du gouvernement des États-Unis relativement à l'entreprise Canol, entreprise de temps de guerre qui n'a pas mis à contribution la production du Canada.
Ne comprend pas les placements du gouvernement canadien dans la marine marchande, lesquels figurent à "Dépenses des gouvernements en biens et services".

TABLEAU 24. Revenu net de l'entreprise non sociétaire, par industrie, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
197	290	359	385	492	490	988	805	1,185	1,010	1,112	1,223	1,518	1,504	1,579	1
6	7	7	7	8	9	10	11	12	12	15	23	34	16	30	2
11	14	9	8	13	28	35	41	47	51	67	34	56	52	60	3
6	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	4
52	59	60	61	69	83	103	111	125	139	172	181	195	185	204	5
32	38	36	41	44	53	61	56	59	97	111	136	146	159	167	6
20	22	22	25	27	33	42	40	40	44	55	58	58	54	50	7
16	18	19	20	22	26	29	31	34	38	45	65	78	81	85	8
95	108	107	110	127	152	161	165	181	192	243	291	317	331	375	9
18	19	18	16	15	17	19	20	23	28	31	30	33	35	41	10
142	160	167	169	189	220	238	262	276	293	325	364	402	449	479	11
595	**742**	**811**	**849**	**1,013**	**1,118**	**1,693**	**1,549**	**1,989**	**1,911**	**2,183**	**2,412**	**2,844**	**2,873**	**3,077**	12

TABLEAU 25. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), par industrie, 1926-1950 [1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
59	79	82	79	100	110	94	64	105	129	182	274	351	419	442	1
4	5	5	5	6	7	7	6	14	12	14	33	28	26	30	2
31	33	34	31	29	32	22	16	17	16	39	71	105	122	134	3
83	140	115	98	274	430	445	277	211	280	337	528	579	536	519	4
7	12	9	11	12	17	25	23	19	31	33	52	59	55	62	5
93	141	135	120	131	159	189	246	197	137	251	410	566	678	744	6
19	28	34	30	35	32	34	14	38	42	83	119	162	193	211	7
144	182	165	193	207	239	200	177	230	282	386	527	670	774	847	8
29	27	26	38	24	52	28	22	28	57	73	107	165	165	200	9
469	**647**	**605**	**605**	**818**	**1,078**	**1,044**	**845**	**859**	**986**	**1,398**	**2,121**	**2,685**	**2,968**	**3,189**	10

4. Comprend toute la nouvelle construction domiciliaire (sauf la construction des gouvernements autre que celle de leurs entreprises commerciales). Voir tableau 2, ligne 3.

5. Ne comprend pas les dépenses ministérielles des gouvernements, celles des hôpitaux fédéraux et provinciaux et les dépenses municipales scolaires, qui figurent à "Dépense des gouvernements en biens et services". Les dépenses de placement des entreprises commerciales des gouvernements (chemins de fer, commissions d'énergie, etc.) sont comprises sous les rubriques industrielles pertinentes.

TABLEAU 26. Placements dans les stocks, par industrie, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Agriculture[2]	-1	60	-22	-129	46	-30	14	-33	-8	-1
2	Exploitation forestière	-1	5	--	4	-12	-7	-3	6	7	1
3	Pêche et piégeage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Mines, carrières et puits de pétrole	—	2	1	4	-2	1	-4	3	2	—
5	Manufactures	27	48	72	42	-30	-129	-112	-24	24	13
6	Construction	8	2	4	11	-14	-13	-16	1	4	2
7	Transports, entreposage et communications	- 6	3	1	9	-6	-9	- 5	-13	-4	4
8	Exploitation des services d'utilité publique	- 1	4	-8	—	—	—	—	-1	—	—
	Commerce:										
9	Céréales en situations commerciales[2]	-21	27	57	34	-48	-22	7	10	20	1
10	De gros (sauf céréales en situations commerciales)	35	19	-13	13	-26	-52	-33	-20	20	13
11	De détail	47	47	63	71	-62	-27	-62	-10	4	13
12	Finance, assurance et immeuble Services	1	1	2	2	—	-2	-2	-1	1	1
13	**Total**	**88**	**218**	**157**	**61**	**-154**	**-290**	**-216**	**-82**	**70**	**47**

1. Ne comprend pas les stocks des gouvernements, sauf ceux de leurs entreprises commerciales.

TABLEAU 26. Placements dans les stocks, par industrie, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
-56	-11	28	60	75	-48	354	-125	-103	-231	-57	-79	-65	-72	131	1
8	17	-25	9	12	1	2	4	13	32	58	-4	4	-34	26	2
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
9	1	2	3	3	10	3	-4	-1	-2	14	10	2	4	2	4
41	107	-18	48	140	166	-26	153	43	123	244	515	267	104	404	5
-1	8	-3	1	7	12	-11	-4	-12	6	5	19	18	33	15	6
-1	5	-3	3	5	19	10	7	10	-11	10	22	36	-15	9	7
—	1	1	1	1	2	—	-2	1	3	7	16	22	16	-1	8
-97	-93	43	127	90	11	10	-90	-7	-220	-41	23	51	-16	55	9
26	26	-25	45	15	40	-3	-13	9	10	125	178	140	56	166	10
20	31	-9	35	20	31	-25	-36	—	28	146	232	130	146	178	11
1	2	-1	1	1	3	2	1	1	2	8	15	—	7	10	12
-50	**94**	**-10**	**331**	**369**	**247**	**316**	**-109**	**-46**	**-260**	**519**	**947**	**605**	**231**	**995**	13

2. Les données représentent "la valeur du changement physique". A l'égard des autres industries, les données représentent "le changement de la valeur comptable".

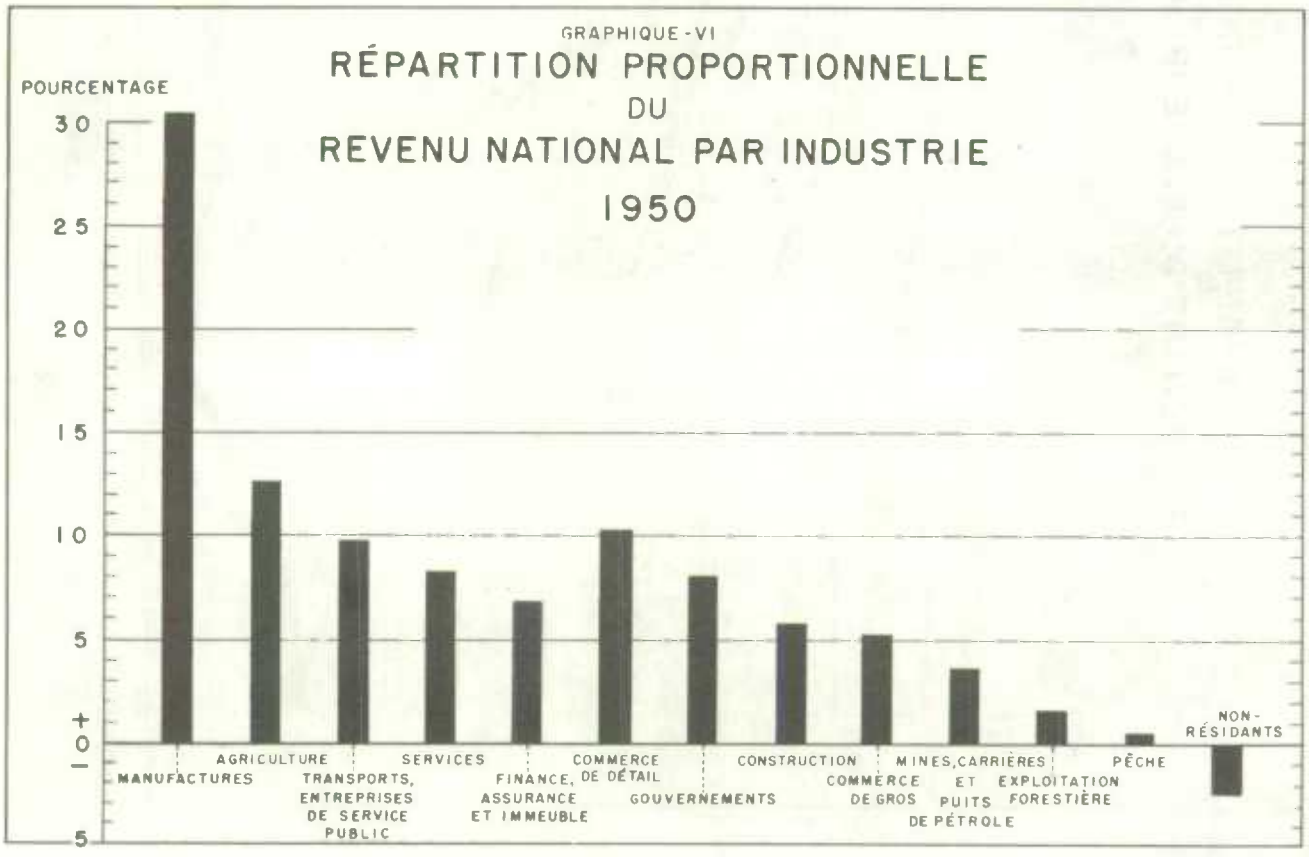

GRAPHIQUE - VII

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DU REVENU PROVENANT DU SECTEUR DE L'ENTREPRISE, PAR INDUSTRIE

1926 — 1950

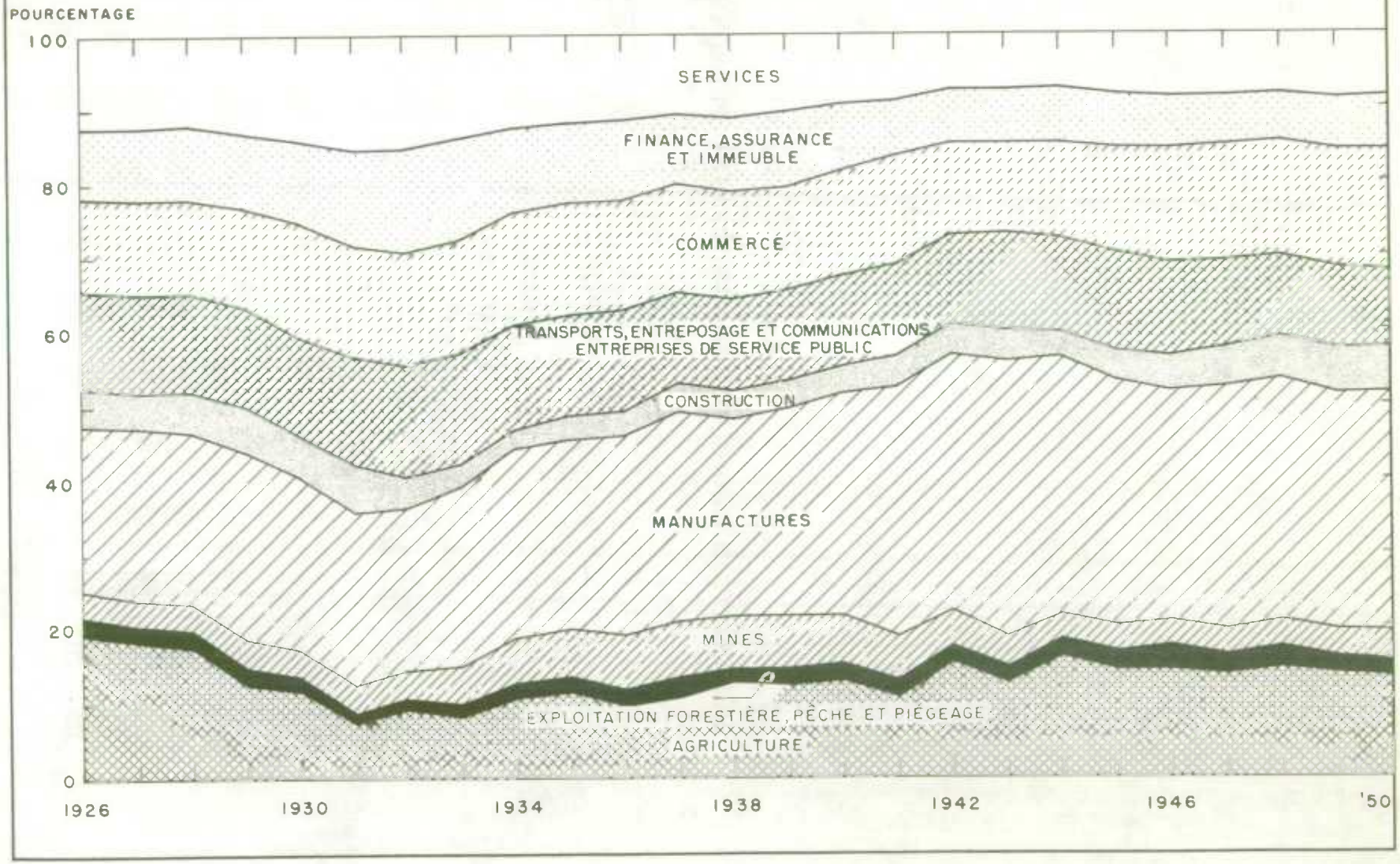

Section 3

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU REVENU PERSONNEL

TABLEAU 27. Revenu personnel, répartition géographique, 1926-1950 [1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Terre-Neuve [2]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Île-du-Prince-Édouard	19	22	21	23	20	16	12	12	13	14
3	Nouvelle-Écosse	149	150	167	170	161	139	113	109	120	131
4	Nouveau-Brunswick	109	109	115	120	114	96	79	74	60	86
5	Québec	961	1,013	1,101	1,174	1,117	973	799	739	816	860
6	Ontario	1,569	1,660	1,781	1,893	1,798	1,561	1,263	1,187	1,315	1,409
7	Manitoba	299	273	322	306	287	224	194	174	193	198
8	Saskatchewan	359	375	400	271	226	144	145	117	144	178
9	Alberta	293	350	328	290	259	201	169	146	183	186
10	Colombie-Britannique [3]	319	337	367	392	369	321	269	257	272	296
11	Pays étrangers [4]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12	Mauvaises créances personnelles (non réparties par province)	15	16	16	18	12	17	22	28	17	15
13	**Canada**	**4,092**	**4,305**	**4,618**	**4,657**	**4,363**	**3,692**	**3,065**	**2,843**	**3,153**	**3,373**

1. Les tableaux 28 à 31, inclus, ne font la répartition géographique que des principaux éléments du revenu personnel; leur somme n'égale donc pas le total du revenu personnel.
2. Ces estimations doivent être considérées comme provisoires parce que la statistique relative à Terre-Neuve n'est pas encore aussi complète que celle des autres provinces.

TABLEAU 28. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, répartition géographique, 1926-1950 [1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Terre-Neuve [2]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Île-du-Prince-Édouard	8	8	9	10	9	8	6	6	6	7
3	Nouvelle-Écosse	99	102	108	114	105	90	74	67	73	80
4	Nouveau-Brunswick	69	71	76	80	75	64	52	47	51	54
5	Québec	596	638	696	760	724	629	517	469	509	547
6	Ontario	959	1,017	1,103	1,197	1,137	985	810	735	800	860
7	Manitoba	166	174	187	200	188	159	128	113	120	125
8	Saskatchewan	118	124	133	142	133	113	91	81	86	89
9	Alberta	135	142	153	164	154	132	107	96	103	109
10	Colombie-Britannique [3]	208	221	240	262	250	218	180	164	180	195
11	Pays étrangers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12	**Canada**	**2,358**	**2,497**	**2,705**	**2,929**	**2,775**	**2,398**	**1,965**	**1,778**	**1,928**	**2,066**

1. Ne comprend pas les soldes et allocations militaires.
2. Ces estimations doivent être considérées comme provisoires parce que la statistique relative à Terre-Neuve n'est pas encore aussi complète que celle des autres provinces.

TABLEAU 27. Revenu personnel, répartition géographique, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	163	175	1
18	19	18	20	20	22	29	34	36	43	45	43	51	51	57	2
141	160	160	163	188	225	280	331	355	376	408	412	432	449	485	3
94	107	104	111	126	148	179	208	221	248	275	289	315	315	343	4
933	1,034	1,038	1,083	1,222	1,475	1,766	2,015	2,114	2,200	2,388	2,608	2,930	3,106	3,267	5
1,490	1,678	1,689	1,766	2,059	2,522	3,002	3,367	3,566	3,729	3,821	4,068	4,608	4,953	5,327	6
213	272	239	249	285	341	426	457	505	518	579	616	727	736	754	7
168	149	197	274	279	277	553	438	680	541	602	643	814	832	746	8
188	252	268	262	310	324	512	447	589	564	666	709	870	896	907	9
318	357	366	379	426	509	639	753	774	823	905	978	1,168	1,227	1,325	10
–	–	–	1	17	39	75	115	151	184	61	6	9	8	8	11
14	14	11	12	15	14	14	11	11	13	11	18	19	21	23	12
3,577	4,042	4,090	4,320	4,947	5,896	7,475	8,176	9,002	9,239	9,761	10,390	11,943	12,757	13,417	13

3. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En 1950, le revenu personnel du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest s'établit à environ 15 millions de dollars.
4. Comprend les revenus touchés par les Canadiens temporairement à l'étranger, y compris les soldes et allocations des militaires canadiens à l'étranger.

TABLEAU 28. Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, répartition géographique, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	102	109	1
7	8	8	9	9	9	19	12	13	14	18	17	21	21	24	2
87	100	101	106	120	145	180	208	223	218	223	255	271	281	301	3
59	67	67	69	77	68	103	117	125	132	148	174	189	190	208	4
589	667	661	676	770	972	1,166	1,362	1,395	1,384	1,450	1,726	1,918	2,050	2,143	5
929	1,056	1,052	1,092	1,259	1,554	1,816	2,016	2,057	2,047	2,189	2,584	3,010	3,246	3,498	6
131	144	136	142	156	165	204	216	240	252	283	321	363	397	421	7
94	102	97	100	111	123	131	143	161	173	198	213	255	262	276	8
117	130	127	132	145	169	184	206	230	240	281	310	366	406	430	9
212	244	245	249	281	329	427	502	495	491	533	618	773	802	857	10
–	–	–	–	1	1	1	1	1	2	2	3	4	4	4	11
2,225	2,518	2,494	2,575	2,929	3,575	4,242	4,783	4,940	4,953	5,323	6,221	7,170	7,761	8,271	12

3. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU 29. Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes, répartition géographique, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Terre-Neuve[1]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Île-du-Prince-Édouard	3	3	4	4	4	3	2	3	3	3
3	Nouvelle-Écosse	15	15	16	17	18	18	15	16	16	16
4	Nouveau-Brunswick	11	11	12	13	12	12	10	11	11	12
5	Québec	137	147	157	186	168	161	131	134	134	137
6	Ontario	231	243	262	278	279	270	214	218	228	236
7	Manitoba	38	37	41	40	38	34	27	28	27	28
8	Saskatchewan	35	38	40	32	25	19	18	14	15	16
9	Alberta	27	32	31	29	26	25	20	18	19	18
10	Colombie-Britannique[2]	31	32	34	37	38	37	30	29	29	31
11	Pays étrangers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12	Canada	528	558	597	616	608	579	467	471	482	497

1. Ces estimations doivent être considérées comme provisoires parce que la statistique relative à Terre-Neuve n'est pas encore aussi complète que celle des autres provinces.

TABLEAU 30. Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole et revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles, répartition géographique, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Terre-Neuve[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Île-du-Prince-Édouard	8	10	8	9	7	4	3	3	3	4
3	Nouvelle-Écosse	32	30	39	35	34	27	20	21	24	28
4	Nouveau-Brunswick	28	25	26	25	24	18	14	13	15	17
5	Québec	218	219	235	236	211	166	125	107	127	137
6	Ontario	351	372	388	389	345	260	188	165	211	230
7	Manitoba	89	56	86	58	52	19	26	18	31	30
8	Saskatchewan	200	208	220	89	60	-10	15	2	13	43
9	Alberta	126	171	139	91	71	36	33	22	52	49
10	Colombie-Britannique[3]	71	75	82	83	70	53	40	45	43	50
11	Pays étrangers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12	Canada	1,123	1,166	1,223	1,015	874	573	464	396	519	588

1. Ce poste diffère du total des lignes 4 et 5, tableau 1, parce qu'il comprend des paiements d'appoint et de péréquation versés aux agriculteurs par la Commission canadienne du blé, mais ne comprend pas les gains non distribués (et la correction apportée à la valeur estimée des stocks) des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé.

TABLEAU 29. Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes, répartition géographique, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11	13	1
3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	2
17	18	19	20	21	23	23	26	28	32	34	36	33	40	43	3
12	12	13	14	15	16	16	18	19	21	22	23	27	27	29	4
139	147	153	158	171	174	180	196	206	223	232	243	255	267	293	5
241	265	274	284	312	316	319	346	360	393	412	448	442	492	540	6
28	31	30	32	36	37	38	43	46	47	52	57	58	61	64	7
19	11	16	24	23	22	45	44	59	47	53	61	60	60	66	8
19	22	25	26	29	29	40	42	46	47	55	61	64	68	75	9
32	35	39	40	44	47	53	60	68	79	93	110	115	127	138	10
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11
510	**545**	**573**	**602**	**655**	**668**	**718**	**779**	**836**	**893**	**957**	**1,043**	**1,058**	**1,157**	**1,266**	12

2. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU 30. Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole et revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles, répartition géographique, 1926-1950 [1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33	33	1
7	7	6	7	6	7	12	14	13	16	16	15	20	19	20	2
30	35	33	28	30	34	43	54	56	61	74	69	81	78	88	3
20	23	19	22	24	30	39	48	48	50	57	61	70	67	71	4
158	177	181	193	218	263	320	353	385	385	465	470	575	581	604	5
243	290	292	306	329	403	519	515	578	635	732	789	932	966	1,017	6
38	82	59	60	70	90	144	147	160	133	161	189	262	232	219	7
30	-13	49	125	114	94	316	200	393	230	253	304	429	441	339	8
39	87	104	92	117	102	243	150	252	190	243	282	386	362	335	9
54	60	63	66	72	95	104	118	125	141	160	171	198	190	216	10
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11
619	**748**	**806**	**899**	**980**	**1,118**	**1,740**	**1,599**	**2,010**	**1,841**	**2,161**	**2,350**	**2,953**	**2,969**	**2,942**	12

2. Ces estimations doivent être considérées comme provisoires parce que la statistique relative à Terre-Neuve n'est pas encore aussi complète que celle des autres provinces.
3. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU 31. Paiements de transfert des gouvernements, sauf les intérêts, répartition géographique, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	Terre-Neuve[1]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
3	Nouvelle-Écosse	4	4	4	4	4	5	5	6	7	8
4	Nouveau-Brunswick	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3
5	Québec	9	9	12	14	16	20	29	32	47	41
6	Ontario	30	31	33	35	45	50	55	72	82	88
7	Manitoba	6	7	8	9	10	13	14	15	15	15
8	Saskatchewan	5	5	6	7	9	22	21	20	31	29
9	Alberta	6	6	7	7	8	10	11	11	11	12
10	Colombie-Britannique[2]	12	13	15	15	17	18	22	22	23	24
11	Pays étrangers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
12	Canada	74	77	87	93	112	141	160	181	220	221

1. Ces estimations doivent être considérées comme provisoires parce que la statistique relative à Terre-Neuve n'est pas encore aussi complète que celle des autres provinces.

GRAPHIQUE - VIII

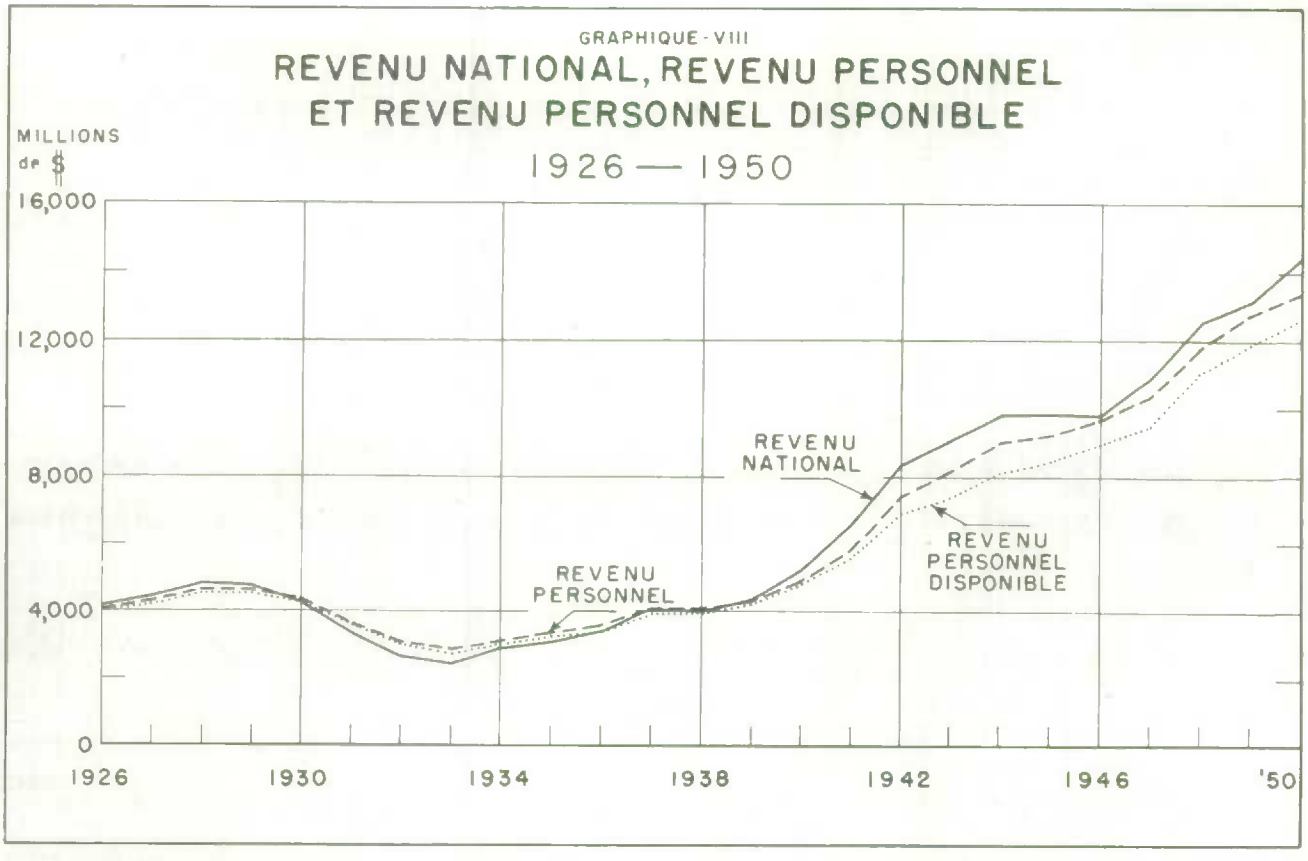

TABLEAU 31. Paiements de transfert des gouvernements, sauf les intérêts, répartition géographique, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	19	22	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	9	6	6	7	7	2
8	8	8	9	8	8	9	10	13	29	62	49	44	47	49	3
4	5	5	5	5	5	5	6	8	21	45	34	34	36	38	4
50	48	49	58	51	48	51	56	70	140	250	205	225	246	270	5
81	74	76	78	67	63	64	73	82	180	375	269	266	281	298	6
17	16	15	15	15	13	14	12	15	34	75	53	48	50	54	7
26	48	35	24	23	21	32	11	19	38	88	68	75	73	70	8
12	14	13	12	13	11	20	13	18	40	83	59	58	63	69	9
25	23	24	27	24	24	26	28	33	58	114	95	103	126	133	10
–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	5	1	4	2	2	11
224	237	226	229	207	194	222	210	259	546	1,106	839	863	950	1,012	12

2. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

GRAPHIQUE - IX

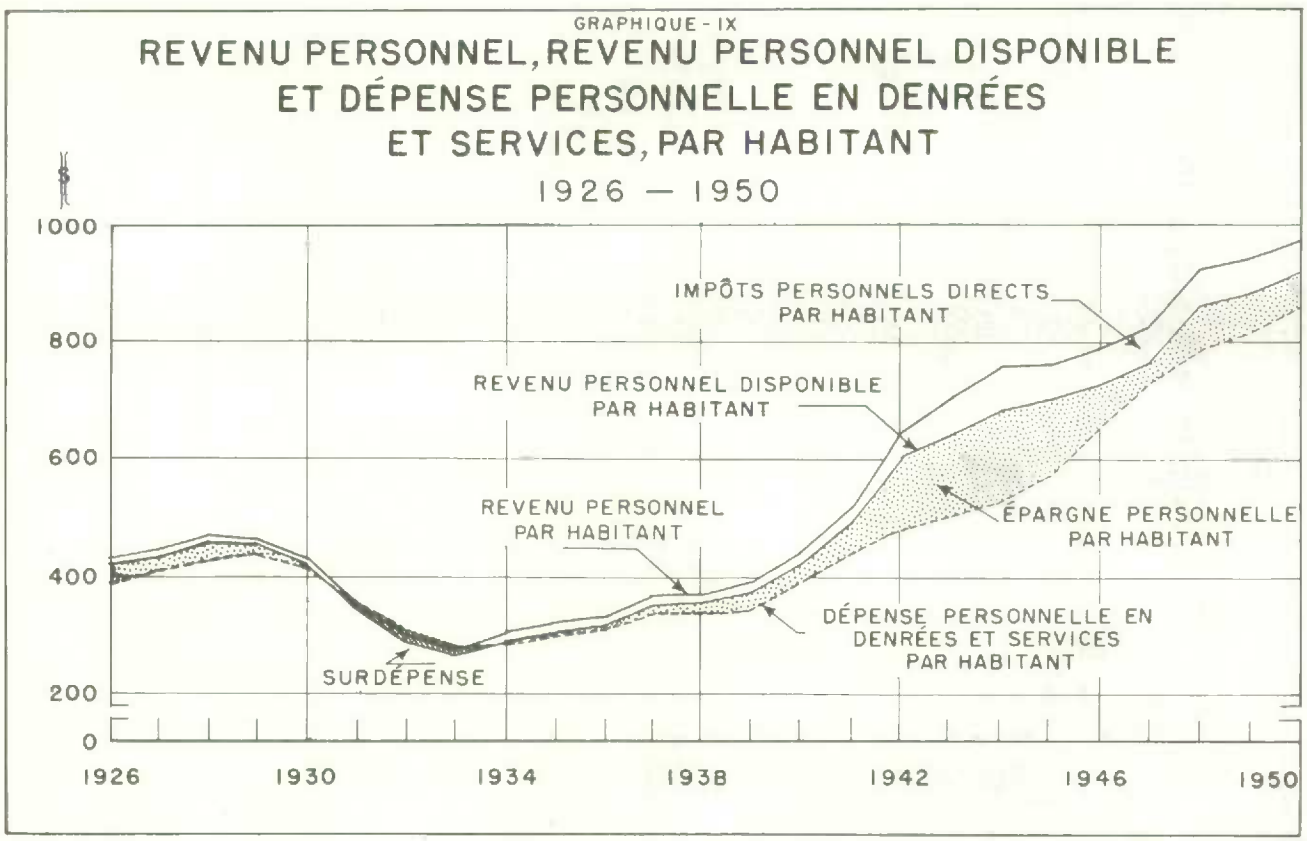

GRAPHIQUE - X

REVENU PERSONNEL PAR HABITANT, PAR RÉGION, 1926 - 1950

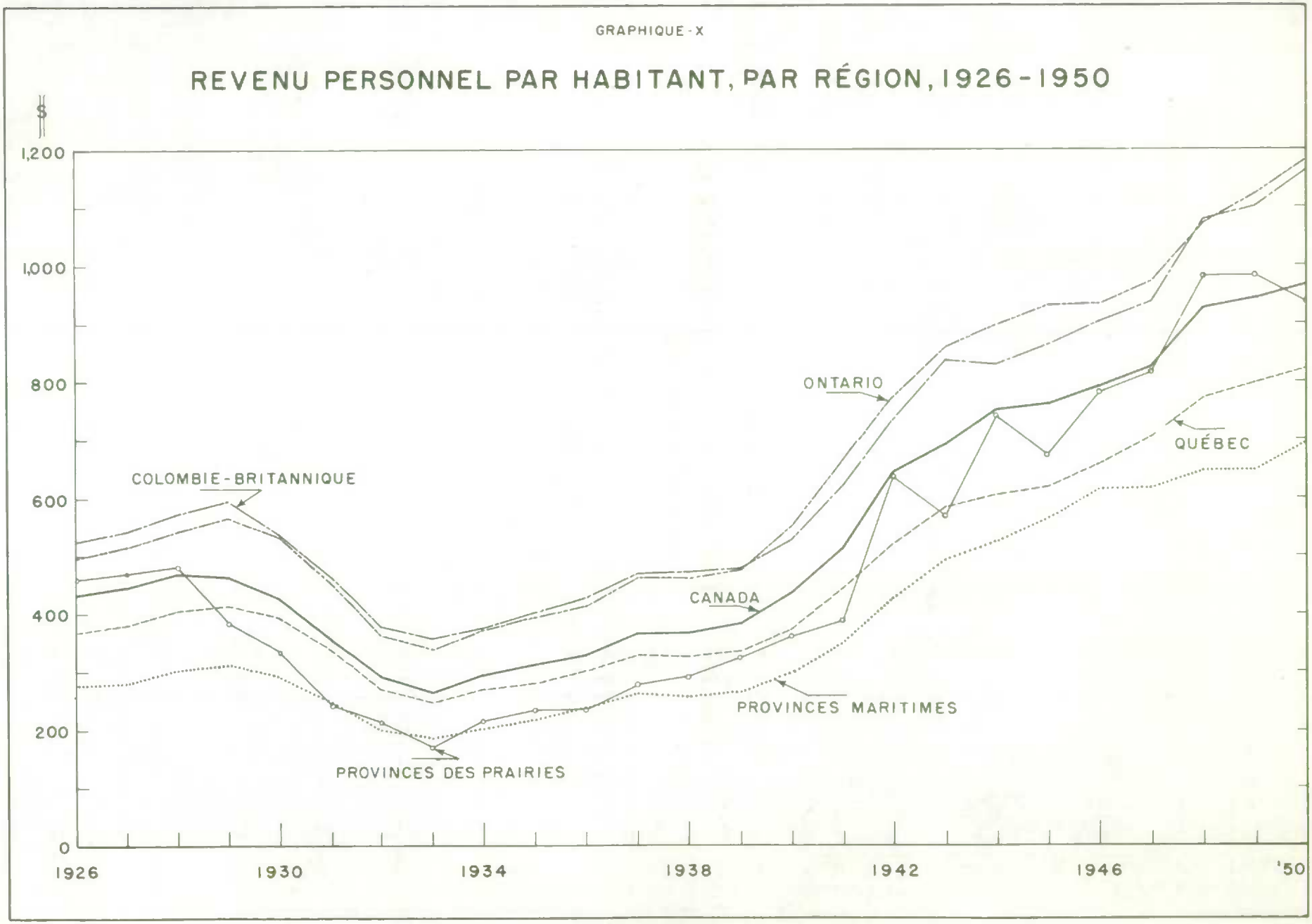

Section 4

TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES GOUVERNEMENTS

TABLEAU 32. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950[1]

Revenu

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Impôts directs – Personnes**	**53**	**59**	**59**	**68**	**71**	**63**	**64**	**69**	**64**	**80**
	Revenus et excédents de bénéfices:										
2	Fédéral	18	23	25	28	27	25	26	29	25	33
3	Provincial et municipal	4	5	5	6	6	8	9	9	9	9
	Droits successoraux:										
4	Fédéral	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5	Provincial	16	16	12	16	21	15	11	13	12	20
	Divers:										
6	Fédéral	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2
7	Provincial et municipal	14	14	16	17	16	14	16	16	16	16
8	**Impôts directs – Sociétés**	**34**	**38**	**45**	**48**	**40**	**33**	**32**	**37**	**52**	**65**
	Revenus et excédents de bénéfices:										
9	Fédéral	32	35	42	44	36	30	27	32	46	55
10	Provincial	2	3	3	4	4	3	5	5	6	10
	Impôts retenus:										
11	Fédéral	–	–	–	–	–	–	–	5	6	7
12	**Impôts indirects**	**614**	**637**	**684**	**686**	**600**	**575**	**546**	**545**	**585**	**608**
13	Fédéral	302	311	340	313	228	215	194	212	239	236
14	Provincial et municipal	312	326	344	373	372	360	352	333	346	372
15	**Revenu de placements**	**88**	**92**	**109**	**103**	**69**	**39**	**36**	**38**	**52**	**65**
16	Fédéral	14	11	17	5	-26	-49	-43	-39	-28	-27
17	Provincial et municipal	74	81	92	98	95	88	79	77	80	92
18	**Contributions des patrons et des employés aux caisses de sécurité sociale et de pension de l'État**	**17**	**20**	**22**	**27**	**29**	**26**	**23**	**21**	**23**	**26**
19	Fédéral	3	4	4	5	5	5	5	4	4	4
20	Provincial et municipal	14	16	18	22	24	21	18	17	19	22
	Transferts d'autres gouvernements:										
21	Provincial et municipal	15	16	17	17	25	56	62	56	71	74
22	**Total du revenu**	**821**	**862**	**936**	**949**	**834**	**792**	**763**	**771**	**853**	**925**
23	Fédéral	370	385	429	396	271	227	211	245	294	310
24	Provincial et municipal	451	477	507	553	563	565	552	526	559	615
25	**Déficit (+) ou Surplus (-)**	**-56**	**-47**	**-84**	**-9**	**222**	**311**	**277**	**174**	**190**	**172**
26	Fédéral	-68	-68	-105	-56	96	160	154	114	93	121
27	Provincial et municipal	12	21	21	47	126	151	123	60	97	51
28	**Total du revenu majoré du déficit (ou réduit du surplus)**	**765**	**815**	**852**	**940**	**1,056**	**1,103**	**1,040**	**945**	**1,043**	**1,097**
29	Fédéral	302	317	324	340	367	387	365	359	387	431
30	Provincial et municipal	463	498	528	600	689	716	675	586	656	666

1. Voir aux tableaux 8 et 9 le total du revenu et de la dépense des gouvernements sans les transferts entre gouvernements.

TABLEAU 33. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950[1]

Dépense

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Biens et services**	**521**	**567**	**597**	**682**	**767**	**738**	**643**	**526**	**568**	**603**
2	Fédéral	133	145	152	173	186	159	134	130	143	172
3	Provincial et municipal	388	422	445	509	581	579	509	396	425	431
4	**Paiements de transfert**	**227**	**229**	**233**	**236**	**257**	**291**	**326**	**355**	**396**	**397**
5	Fédéral	152	153	150	145	150	154	161	165	165	163
6	Provincial et municipal	75	76	83	91	107	137	165	190	231	234
7	**Subventions**	**2**	**3**	**5**	**5**	**7**	**18**	**9**	**8**	**8**	**23**
8	Fédéral	2	3	5	5	6	18	8	8	8	22
9	Provincial et municipal	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1
	Transferts à d'autres gouvernements:										
10	Fédéral	15	16	17	17	25	56	62	56	71	74
11	**Total des dépenses**	**765**	**815**	**852**	**940**	**1,056**	**1,103**	**1,040**	**945**	**1,043**	**1,097**
12	Fédéral	302	317	324	340	367	387	365	359	387	431
13	Provincial et municipal	463	498	528	600	689	716	675	586	656	666

1. Voir aux tableaux 8 et 9 le total du revenu et de la dépense des gouvernements sans les transferts entre gouvernements.

TABLEAU 32. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950 [1]

Revenu

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
95	**112**	**115**	**112**	**139**	**296**	**495**	**698**	**838**	**809**	**796**	**791**	**822**	**789**	**735**	1
36	41	47	46	71	226	432	630	771	733	711	695	717	674	612	2
11	15	16	16	20	13	1	1	1	—	—	—	—	3	—	3
—	—	—	—	—	2	15	14	16	22	20	30	29	26	34	4
27	37	31	28	23	27	22	24	23	25	34	31	29	29	29	5
2	2	3	3	5	5	5	6	6	6	6	4	6	7	7	6
19	17	18	19	20	23	20	23	21	23	25	31	41	50	53	7
83	**101**	**94**	**115**	**327**	**510**	**629**	**640**	**598**	**599**	**654**	**701**	**685**	**731**	**901**	8
71	87	77	98	291	477	624	636	594	596	652	630	566	601	764	9
12	14	17	17	36	33	5	4	4	3	2	71	119	130	137	10
9	10	10	10	13	24	29	27	27	29	29	35	41	47	54	11
674	**714**	**700**	**716**	**883**	**1,128**	**1,178**	**1,328**	**1,378**	**1,265**	**1,505**	**1,784**	**1,847**	**1,907**	**2,050**	12
286	331	302	310	453	674	750	889	922	782	957	1,136	1,086	1,048	1,115	13
388	383	398	406	430	454	428	439	456	483	548	648	761	859	935	14
91	**87**	**70**	**90**	**132**	**176**	**234**	**311**	**327**	**389**	**363**	**333**	**327**	**357**	**391**	15
- 10	- 16	- 33	- 18	17	54	91	163	164	189	142	102	89	110	137	16
101	103	103	108	115	122	143	148	163	200	221	231	238	247	254	17
28	**34**	**33**	**35**	**39**	**69**	**114**	**128**	**133**	**136**	**149**	**181**	**224**	**239**	**259**	18
5	5	5	6	6	31	64	70	76	74	78	100	129	141	158	19
23	29	28	29	33	38	50	58	57	62	71	81	95	98	101	20
91	105	86	79	70	54	150	148	155	157	174	192	150	182	256	21
1,071	**1,163**	**1,108**	**1,157**	**1,603**	**2,257**	**2,829**	**3,280**	**3,456**	**3,384**	**3,670**	**4,017**	**4,096**	**4,252**	**4,646**	22
399	460	411	455	856	1,493	2,010	2,435	2,576	2,431	2,595	2,732	2,663	2,654	2,881	23
672	703	697	702	747	764	819	845	880	953	1,075	1,285	1,433	1,598	1,765	24
34	**33**	**152**	**41**	**63**	**-65**	**1,561**	**1,777**	**2,566**	**1,687**	**133**	**-773**	**-746**	**-440**	**-558**	25
37	-9	87	2	137	27	1,722	1,941	2,708	1,830	244	-685	-762	-497	-572	26
-3	42	65	39	-74	-92	-161	-164	-142	-143	-111	-88	16	57	14	27
1,105	**1,196**	**1,260**	**1,198**	**1,666**	**2,192**	**4,390**	**5,057**	**6,022**	**5,071**	**3,803**	**3,244**	**3,350**	**3,812**	**4,088**	28
436	451	498	457	993	1,520	3,732	4,376	5,284	4,261	2,839	2,047	1,901	2,157	2,309	29
669	745	762	741	673	672	658	681	738	810	964	1,197	1,449	1,655	1,779	30

TABLEAU 33. Revenu et dépense des gouvernements, selon l'échelon de gouvernement, 1926-1950 [1]

Dépense

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
600	**671**	**720**	**735**	**1,165**	**1,689**	**3,726**	**4,227**	**5,022**	**3,704**	**1,832**	**1,570**	**1,798**	**2,128**	**2,314**	1
185	163	185	222	690	1,204	3,250	3,736	4,488	3,110	1,090	639	679	880	971	2
435	508	535	513	475	485	476	491	534	594	742	931	1,119	1,248	1,343	3
400	**410**	**392**	**401**	**378**	**375**	**421**	**471**	**578**	**948**	**1,561**	**1,302**	**1,327**	**1,425**	**1,454**	4
167	174	166	174	181	193	245	287	380	737	1,344	1,042	1,001	1,022	1,022	5
233	236	226	227	197	182	176	184	198	211	217	260	326	403	432	6
14	**10**	**62**	**-17**	**53**	**74**	**93**	**211**	**267**	**262**	**236**	**180**	**75**	**77**	**64**	7
13	9	61	-18	52	69	87	205	261	257	231	174	71	73	60	8
1	1	1	1	1	5	6	6	6	5	5	6	4	4	4	9
91	105	86	79	70	54	150	148	155	157	174	192	150	182	256	10
1,105	**1,196**	**1,260**	**1,198**	**1,666**	**2,192**	**4,390**	**5,057**	**6,022**	**5,071**	**3,803**	**3,244**	**3,350**	**3,812**	**4,088**	11
436	451	498	457	993	1,520	3,732	4,376	5,284	4,261	2,839	2,047	1,901	2,157	2,309	12
669	745	762	741	673	672	658	681	738	810	964	1,197	1,449	1,655	1,779	13

TABLEAU 34. Paiements de transfert des gouvernements, y compris les intérêts, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Fédéral:										
1	Allocations familiales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Gratifications de service de guerre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Crédits de rétablissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Allocations de réadaption	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Pensions, première et seconde Grandes Guerres [1]	30	32	33	32	37	40	36	35	35	35
6	Allocations aux anciens combattants	3	3	4	4	5	5	5	4	5	5
7	Indemnités d'assurance-chômage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Programme du revenu agricole des Prairies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Pensions des fonctionnaires	3	3	3	2	2	2	2	3	3	3
11	Allocations aux oeuvres de charité de guerre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	Intérêts de la dette non contractée pour financer des biens immobiliers existants	113	112	106	102	101	102	114	119	118	116
13	Divers	3	3	4	5	5	5	4	4	4	4
14	**Total**	**152**	**153**	**150**	**145**	**150**	**154**	**161**	**165**	**165**	**163**
	Provincial et municipal:										
15	Secours directs	—	—	—	1	4	26	50	74	104	100
16	Indemnités des travailleurs accidentés	9	10	10	13	14	13	11	10	11	12
17	Pensions de vieillesse	—	—	2	3	11	15	15	16	19	22
18	Allocations aux mères	4	4	4	5	5	5	5	5	5	6
19	Pensions des fonctionnaires	2	2	3	3	3	3	4	4	5	5
20	Subventions provinciales et municipales aux institutions non commerciales privées	20	19	23	24	25	26	26	25	28	27
21	Intérêts de la dette non contractée pour financer des biens immobiliers existants	40	40	40	41	44	48	52	55	58	60
22	Divers	—	1	1	1	1	1	2	1	1	2
23	**Total**	**75**	**76**	**83**	**91**	**107**	**137**	**165**	**190**	**231**	**234**
24	**TOTAL GÉNÉRAL**	**227**	**229**	**233**	**236**	**257**	**291**	**326**	**355**	**396**	**397**

1. Sauf les pensions versées aux non-résidants, qui sont assimilées aux dépenses des gouvernements en biens et services. En 1950, la somme exclue se chiffrait par 9 millions de dollars.

TABLEAU 35. Subventions, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Fédéral:										
	Ministère de l'Agriculture:										
1	Réduction des emblavures	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	Avoine et orge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Lait fluide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Gras de beurre [1]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Fromage au lait Cheddar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Drawback du blé de provende	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Primes sur les porcs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	**Total** [2]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Corporation de la stabilisation des prix des denrées:										
	Subventions — produits d'importation:										
11	Dérivés du pétrole	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	Tissus de coton	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	Coton brut et bourres de coton	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	Charbon et coke	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Subventions — produits domestiques:										
17	Lait — Production	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	Lait — Consommation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	Gras de beurre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	Perte d'exercice [3]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	**Total**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Autres subventions:										
24	Aide d'urgence à l'exploitation des mines d'or	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	Drawbacks des meuniers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	Commission de production d'urgence du charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	Loi sur les tarifs — marchandises dans les provinces Maritimes	—	1	3	3	4	3	2	2	3	2
28	Mouvement du charbon	—	—	—	—	1	1	1	3	2	2
29	Perte d'exercice de la Commission du blé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
30	Prime sur le blé	—	—	—	—	—	11	2	—	—	7
31	Divers	2	2	2	2	1	3	3	3	3	4
32	**Total**	2	3	5	5	6	18	8	8	8	22
33	**Total des subventions fédérales**	2	3	5	5	6	18	8	8	8	22
34	**Total des subventions provinciales**	—	—	—	—	1	—	1	—	—	1
35	**TOTAL GÉNÉRAL, TOUTES SUBVENTIONS**	2	3	5	5	7	18	9	8	8	23

1. Transféré de la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, mai 1943.
2. Les données du ministère de l'Agriculture publiées dans *Agricultural Assistance, War and Post War* (mars 1949) ont été corrigées en supprimant les versements au titre du Programme du revenu agricole des Prairies, lesquels sont assimilés à des paiements de transfert dans les Comptes Nationaux et les versements en vue de l'amélioration des fromageries, lesquels sont assimilés à une aide sous forme de paiements de capital.

TABLEAU 34. Paiements de transfert des gouvernements, y compris les intérêts, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
—	—	—	—	—	—	—	—	—	114	240	261	269	291	307	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	116	322	27	3	—	—	2
—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	87	79	43	25	18	3
—	—	—	—	—	—	—	—	2	10	91	79	57	31	18	4
34	34	34	34	33	34	34	36	41	49	60	70	89	87	87	5
6	5	6	7	8	8	8	8	12	20	25	24	23	24	27	6
—	—	—	—	—	—	—	1	3	16	49	31	40	69	99	7
—	—	—	—	—	1	18	—	—	—	—	—	—	—	—	8
—	—	—	2	10	6	15	—	8	6	17	12	21	18	14	9
3	3	4	5	5	6	6	7	9	10	11	15	15	14	17	10
—	—	—	—	—	1	5	10	18	15	3	—	—	—	—	11
119	119	113	118	120	133	153	218	276	355	420	431	431	439	404	12
5	13	9	8	5	4	6	7	11	13	19	13	10	24	31	13
167	**174**	**166**	**174**	**181**	**193**	**245**	**287**	**380**	**737**	**1,344**	**1,042**	**1,001**	**1,022**	**1,022**	14
91	83	72	67	36	18	8	7	7	5	7	10	15	17	17	15
13	16	15	15	17	20	23	26	28	30	31	35	38	40	42	16
29	37	39	40	40	40	42	48	58	62	65	82	96	129	146	17
7	8	9	10	10	9	9	10	10	11	12	12	14	16	19	18
5	5	5	6	7	8	8	8	10	10	12	12	14	15	17	19
28	30	32	34	35	36	37	40	41	41	50	71	106	136	140	20
57	54	53	54	51	48	46	43	43	47	35	32	33	36	38	21
3	3	1	1	1	3	3	2	1	5	5	6	10	14	13	22
233	**236**	**226**	**227**	**197**	**182**	**176**	**184**	**198**	**211**	**217**	**260**	**326**	**403**	**432**	23
400	**410**	**392**	**401**	**378**	**375**	**421**	**471**	**578**	**948**	**1,561**	**1,302**	**1,327**	**1,425**	**1,454**	24

TABLEAU 35. Subventions, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
—	—	—	—	—	23	23	31	10	1	—	—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	2
—	—	—	—	—	—	—	5	13	13	14	—	—	—	—	3
—	—	—	—	—	—	—	16	23	24	22	4	—	—	—	4
—	—	—	—	—	—	—	1	4	4	5	1	—	—	—	5
—	—	—	—	—	2	10	16	16	17	19	20	18	14	15	6
—	—	—	—	—	—	—	2	8	7	7	6	—	—	—	7
—	—	—	—	—	—	—	—	14	11	6	5	5	4	5	8
—	—	—	2	4	7	7	7	10	8	7	6	3	2	6	9
—	—	—	**2**	**4**	**32**	**40**	**78**	**98**	**85**	**80**	**56**	**26**	**20**	**26**	10
—	—	—	—	—	—	12	13	12	9	5	2	—	—	—	11
—	—	—	—	—	—	1	3	5	2	6	25	1	—	—	12
—	—	—	—	—	—	—	1	9	13	13	6	1	—	—	13
—	—	—	—	—	—	—	2	7	6	11	8	—	—	—	14
—	—	—	—	—	—	6	16	20	3	10	5	2	—	—	15
—	—	—	—	—	—	19	35	53	33	45	46	2	—	—	16
—	—	—	—	—	—	4	2	—	—	—	—	—	—	—	17
—	—	—	—	—	—	—	19	19	21	11	—	—	—	—	18
—	—	—	—	—	—	7	6	1	—	—	—	—	—	—	19
—	—	—	—	—	—	7	17	14	25	14	3	7	2	—	20
—	—	—	—	—	—	18	44	32	46	25	3	7	2	—	21
—	—	—	—	—	—	—	9	16	15	17	11	6	1	—	22
—	—	—	—	—	—	37	88	101	94	87	60	15	1	—	23
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	14	10	24
—	—	—	—	—	—	2	16	20	16	25	24	—	11	—	25
—	—	—	—	—	—	—	5	7	9	8	8	—	—	—	26
3	3	3	2	4	4	5	5	5	4	5	5	7	7	8	27
2	2	2	4	4	5	5	2	2	2	2	1	2	3	3	28
5	—	53	-29	37	24	9	—	14	31	10	6	4	4	2	29
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30
3	4	3	3	3	4	7	11	14	16	14	14	12	13	11	31
13	**9**	**61**	**-20**	**48**	**37**	**10**	**39**	**62**	**78**	**64**	**58**	**30**	**52**	**34**	32
13	**9**	**61**	**-18**	**52**	**69**	**87**	**205**	**261**	**257**	**231**	**174**	**71**	**73**	**60**	33
1	**1**	**1**	**1**	**1**	**5**	**6**	**6**	**6**	**5**	**5**	**6**	**4**	**4**	**4**	34
14	**10**	**62**	**-17**	**53**	**74**	**93**	**211**	**267**	**262**	**236**	**180**	**75**	**77**	**64**	35

3. Y compris l'Office canadien de la laine.

GRAPHIQUE - XI

DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS EN BIENS ET SERVICES ET POURCENTAGE DES RECETTES NETTES* DES GOUVERNEMENTS PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT

1926 — 1950

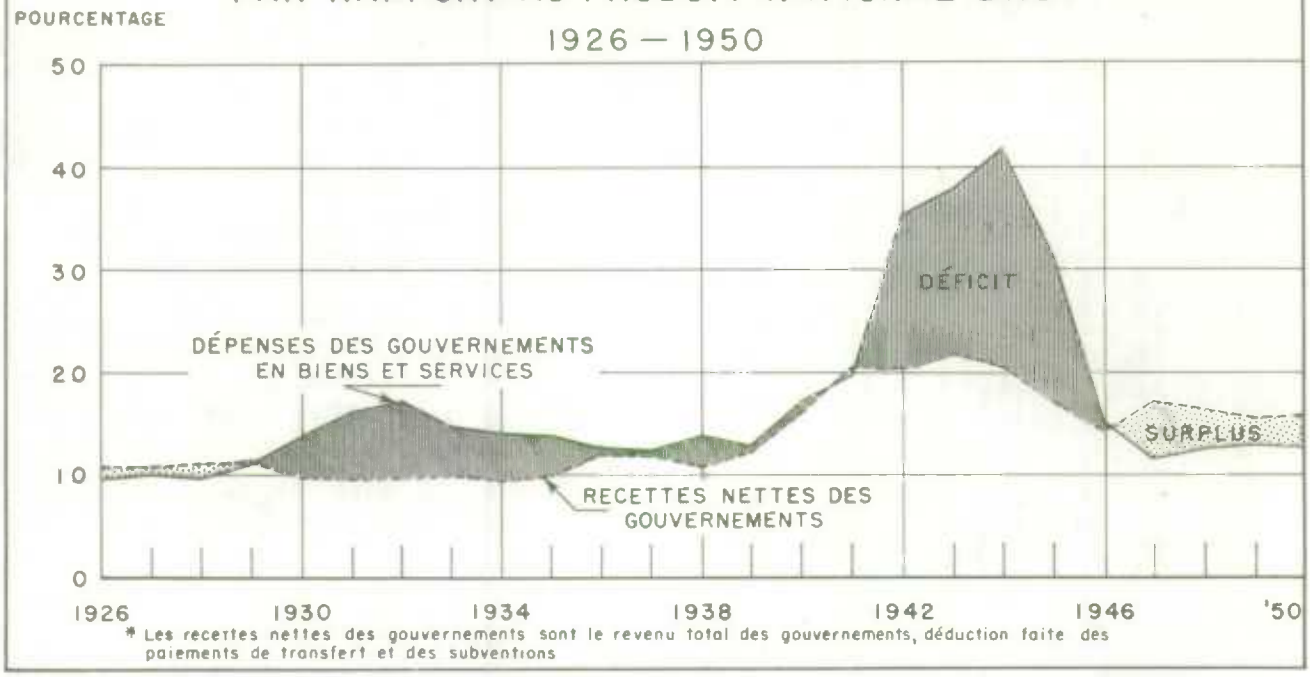

* Les recettes nettes des gouvernements sont le revenu total des gouvernements, déduction faite des paiements de transfert et des subventions

GRAPHIQUE - XII

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DU REVENU DES GOUVERNEMENTS SELON LA SOURCE

1926 — 1950

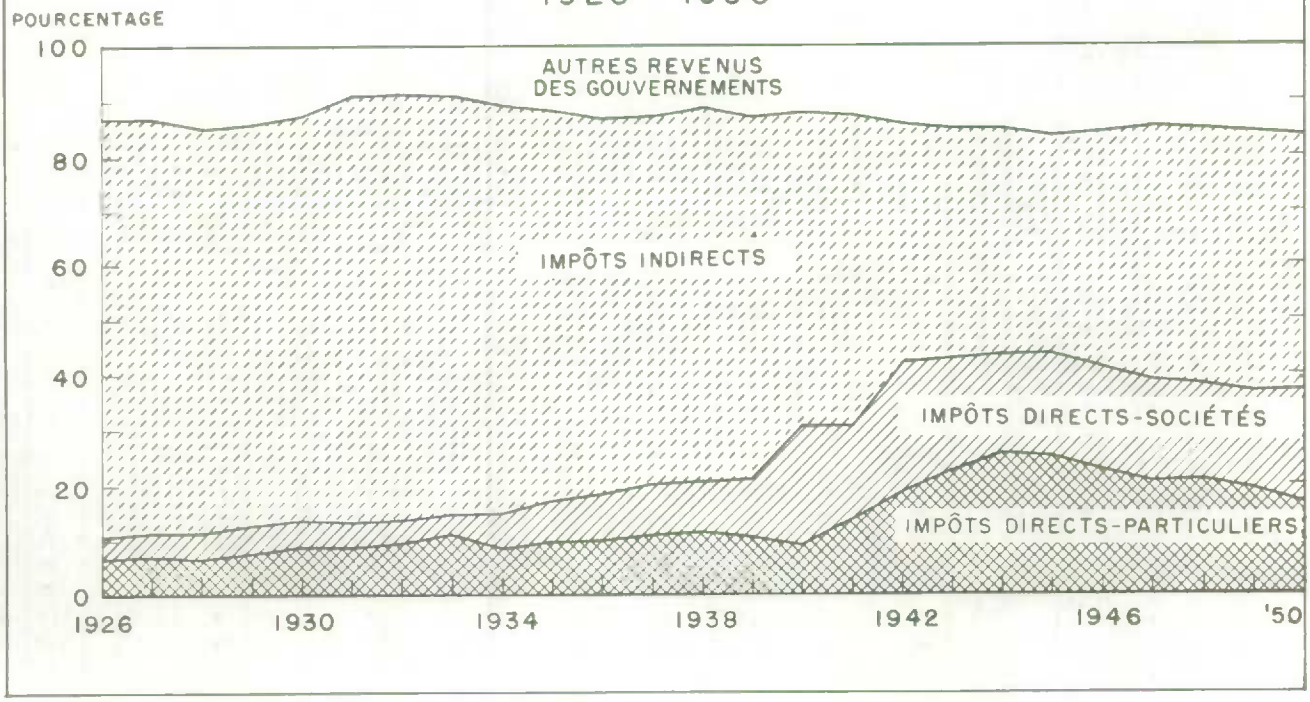

Section 5

TABLEAUX DIVERS

TABLEAU 36. Dépense personnelle en denrées et services, 1926-1950[1]

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Alimentation**	..	..	..	..	**1,068**	..	..	..	..	**791**
2	**Tabac et boissons alcooliques**	..	..	..	..	**277**	..	..	..	..	**193**
3	Produits du tabac	..	..	..	..	112	..	..	..	..	91
4	Boissons alcooliques	..	..	..	..	165	..	..	..	..	102
5	**Vêtement et effets personnels**	..	..	..	..	**570**	..	..	..	..	**429**
6	Vêtements pour hommes et garçons	..	..	..	..	144	..	..	..	..	117
7	Vêtements pour femmes et enfants	..	..	..	..	202	..	..	..	..	151
8	Chaussures	..	..	..	..	82	..	..	..	..	62
9	Blanchissage et nettoyage à sec	..	..	..	..	24	..	..	..	..	18
10	Autres	..	..	..	..	118	..	..	..	..	81
11	**Habitation**[2]	..	..	..	..	**692**	**662**	**591**	**526**	**513**	**534**
12	**Fonctionnement du ménage**	..	..	..	..	**551**	..	..	..	..	**433**
13	Combustible	..	..	..	..	128	..	..	..	..	110
14	Électricité	..	..	..	..	34	35	36	36	36	37
15	Gaz	..	..	..	..	22	20	20	19	18	16
16	Téléphone	..	..	..	..	36	34	31	29	30	29
17	Ameublement	..	..	..	..	57	..	..	..	..	41
18	Autres	..	..	..	..	274	..	..	..	..	198
19	**Transports**	..	..	..	..	**374**	**295**	**264**	**249**	**288**	**310**
20	Billets de tramways, de chemins de fer et autres	..	..	..	..	128	104	89	81	84	88
21	Automobiles neuves	..	..	..	..	79	47	32	33	53	70
22	Autres dépenses des usagers — conducteurs[3]	..	..	..	..	167	144	143	135	151	154
23	**Frais de soins personnels et médicaux et frais funéraires**	..	..	..	..	**273**	**250**	**207**	**186**	**193**	**215**
24	Soins médicaux et dentaires	..	..	..	..	92	83	60	49	48	57
25	Soins hospitaliers, d'infirmière privée, assurance-accident et assurance-maladie	..	..	..	..	62	60	53	52	56	64
26	Autres	..	..	..	..	119	107	94	85	89	94
27	**Divers**	..	..	..	..	**399**	**345**	**315**	**318**	**322**	**338**
28	Cinémas[4]	..	..	..	..	38	34	28	25	25	27
29	Journaux et revues	..	..	..	..	32	31	30	28	29	31
30	Dépenses nettes à l'étranger	..	..	..	..	-63	-75	-60	-42	-53	-50
31	Autres	..	..	..	..	392	355	317	307	321	330
32	**Total général**	**3,687**	**3,919**	**4,194**	**4,393**	**4,204**	**3,646**	**3,108**	**2,887**	**3,077**	**3,243**
33	Denrées durables[5]	279	324	348	387	308	232	167	150	194	229
34	Denrées périssables	2,060	2,197	2,377	2,459	2,363	2,014	1,705	1,609	1,758	1,830
35	Services	1,348	1,398	1,469	1,547	1,533	1,400	1,236	1,128	1,125	1,164

1. Voir à la page 130, la liste complète des éléments des groupes.
2. Sauf le logement de passage.
3. Comprend les dépenses d'utilisation des automobiles et les achats nets d'automobiles usagées.

TABLEAU 37. Revenu personnel (ou dépense) en nature, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Alimentation:										
1	Produits de la ferme consommés sur la ferme	129	125	126	129	116	79	61	70	77	80
2	Autres[1]	15	18	16	18	17	11	9	9	13	13
	Habitation:										
3	Loyer domiciliaire imputé	322	330	345	361	369	359	326	295	283	291
4	Hébergement non domiciliaire imputé[2]	7	8	8	9	8	6	4	5	6	6
5	**Autres**[3]	**55**	**55**	**55**	**54**	**54**	**53**	**47**	**44**	**41**	**42**
6	**Revenu total en nature**	**528**	**534**	**550**	**571**	**564**	**508**	**447**	**423**	**420**	**432**

1. Comprend les vivres fournis aux militaires et aux employés en guise de salaires.
2. Logement dans des baraques, bateaux, hôtels, etc. fourni aux employés en guise de salaires.

TABLEAU 36. Dépense personnelle en denrées et services, 1926-1950[1]

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1933	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
850	**934**	**915**	**919**	**1,055**	**1,286**	**1,518**	**1,655**	**1,769**	**1,885**	**2,085**	**2,407**	**2,751**	**2,882**	**3,036**	1
211	**244**	**266**	**281**	**334**	**411**	**507**	**577**	**624**	**751**	**846**	**911**	**987**	**1,044**	**1,073**	2
96	110	111	118	142	173	212	266	279	322	330	347	378	402	422	3
115	134	155	163	192	238	295	311	345	429	516	564	609	642	651	4
463	**504**	**466**	**490**	**592**	**720**	**855**	**898**	**966**	**1,063**	**1,191**	**1,318**	**1,472**	**1,569**	**1,543**	5
127	139	126	131	151	180	210	215	230	252	301	345	375	392	392	6
164	179	164	174	214	260	307	326	353	385	448	498	578	624	596	7
65	70	66	66	74	94	110	114	124	139	156	176	190	203	202	8
20	22	24	25	29	36	42	43	46	49	57	68	80	89	92	9
87	94	86	94	124	150	186	200	213	238	229	233	249	261	261	10
556	**592**	**615**	**629**	**661**	**710**	**750**	**782**	**807**	**828**	**866**	**954**	**1,057**	**1,190**	**1,350**	11
464	**515**	**504**	**522**	**583**	**643**	**657**	**648**	**660**	**729**	**935**	**1,141**	**1,293**	**1,398**	**1,476**	12
116	121	118	127	133	156	170	197	191	208	236	286	329	337	364	13
38	39	41	45	50	52	55	55	58	60	68	74	80	90	102	14
19	19	18	18	19	21	21	22	23	25	26	26	29	31	33	15
31	33	33	34	37	41	44	50	52	56	62	64	70	84	89	16
46	56	51	52	63	69	71	67	77	88	125	149	156	163	173	17
214	247	243	248	281	304	296	257	259	292	418	542	629	693	715	18
332	**380**	**378**	**392**	**434**	**493**	**404**	**425**	**465**	**521**	**771**	**997**	**1,062**	**1,220**	**1,483**	19
94	100	97	102	110	133	173	215	228	245	269	283	298	307	306	20
80	98	88	81	96	91	1	—	—	—	100	236	236	344	553	21
158	182	193	209	228	269	230	210	237	276	402	478	528	569	622	22
228	**247**	**254**	**257**	**284**	**310**	**326**	**346**	**369**	**409**	**478**	**547**	**610**	**878**	**745**	23
58	65	72	75	82	88	90	92	92	108	128	145	157	172	188	24
72	72	74	71	60	77	79	85	98	107	123	152	178	206	240	25
98	110	108	111	122	145	157	169	179	194	227	250	275	300	317	26
353	**361**	**417**	**414**	**456**	**480**	**497**	**396**	**527**	**625**	**805**	**898**	**880**	**982**	**1,156**	27
29	32	33	34	37	41	46	52	53	55	60	63	70	79	84	28
33	34	36	38	40	42	46	49	49	51	61	66	71	78	76	29
- 62	- 71	- 49	- 56	- 31	- 47	- 20	- 94	12	76	- 11	- 47	- 123	- 74	- 33	30
353	366	397	398	410	444	425	389	413	443	695	816	862	899	1,029	31
3,457	**3,777**	**3,815**	**3,904**	**4,399**	**5,053**	**5,514**	**5,727**	**6,187**	**6,811**	**7,977**	**9,173**	**10,112**	**10,963**	**11,862**	32
259	313	291	292	361	390	295	278	296	338	590	852	914	1,084	1,343	33
1,962	2,154	2,145	2,210	2,520	3,032	3,465	3,673	3,926	4,327	5,073	5,776	6,461	6,799	7,114	34
1,236	1,310	1,379	1,402	1,518	1,631	1,754	1,776	1,963	2,146	2,314	2,545	2,737	3,080	3,405	35

4. Ne comprend pas les taxes d'amusement.
5. Comprend seulement la bijouterie, l'horlogerie, l'argenterie, les agencements de maison, les ameublements, les appareils et les postes recepteurs et les automobiles. Voir page 129.
. . Détail omis en attendant de plus amples recherches.

TABLEAU 37. Revenu personnel (ou dépense) en nature, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1946	1949	1950	No
(millions de dollars)															
90	92	91	92	99	112	144	165	174	183	192	225	255	227	210	1
14	18	16	18	42	72	108	142	155	139	55	45	56	57	59	2
299	312	322	328	337	351	364	374	384	394	410	457	511	590	686	3
7	6	8	7	8	10	12	12	13	14	15	15	18	18	19	4
42	**42**	**42**	**44**	**57**	**65**	**82**	**99**	**98**	**103**	**78**	**87**	**99**	**102**	**111**	5
452	**472**	**479**	**489**	**543**	**610**	**710**	**792**	**824**	**833**	**750**	**829**	**939**	**994**	**1,085**	6

3. Comprend les vêtements fournis aux militaires, le bois de chauffage coupé et consommé sur les fermes ainsi que la valeur estimative des services rendus par les banques aux personnes et qui ne font pas l'objet d'un prix déterminé.

TABLEAU 38. Analyse des bénéfices des sociétés, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Bénéfices des sociétés avant taxation**	**403**	**456**	**530**	**530**	**315**	**159**	**17**	**128**	**287**	**338**
2	Déduire: Impôts sur le revenu et l'excédent des bénéfices	-34	-38	-45	-48	-40	-33	-32	-37	-52	-65
3	**Bénéfices des sociétés après taxation**	**369**	**418**	**485**	**482**	**275**	**126**	**-15**	**91**	**235**	**273**
4	Déduire: Dividendes versés aux non-résidants	-95	-106	-115	-158	-177	-150	-130	-98	-104	-120
5	**Bénéfices des sociétés gardés au Canada**	**274**	**312**	**370**	**324**	**98**	**- 24**	**-145**	**- 7**	**131**	**153**
6	Déduire: Dividendes versés aux personnes	-91	-91	-102	-108	-95	-93	-25	-68	-82	-82
7	Dons de charité des sociétés	- 4	- 4	- 5	- 5	- 3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 3
8	**Bénéfices non distribués des sociétés**	**179**	**217**	**263**	**211**	**—**	**-119**	**-172**	**- 77**	**47**	**68**

TABLEAU 39. Dépréciation et autres frais commerciaux semblables, 1926-1950, classés selon le "genre" et la "forme d'organisation"

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Selon le genre:										
1	Frais intéressant la consommation de capital[1]	505	547	603	643	634	565	497	452	455	466
2	Autres frais[2]	53	53	56	66	50	53	69	95	48	54
3	**Total de la dépréciation et des autres frais commerciaux semblables (1+2) =(4+5+6)**	**558**	**600**	**659**	**709**	**684**	**618**	**566**	**547**	**503**	**520**
	Selon la forme d'organisation:										
4	Sociétés	249	273	306	339	319	282	264	270	231	242
5	Particuliers et entreprises non sociétaires[3]	273	288	308	326	320	296	270	245	236	240
6	Entreprises commerciales des gouvernements	36	39	45	44	45	40	32	32	36	38

1. Comprend les frais de dépréciation, de vieillissement et d'amortissement ainsi que la dépense de capital imputés sur les dépenses courantes; comprend aussi les indemnités d'assurance sur les propriétés commerciales et domiciliaires.
2. Comprend les frais des mauvaises créances (moins les recouvrements) et les indemnités d'assurance commerciale contre le vol, d'assurance responsabilité et d'assurance-fidélité. En 1946, les banques à charte ont déclaré des recouvrements considérables.

TABLEAU 38. Analyse des bénéfices des sociétés, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
465	590	499	689	836	1,108	1,292	1,267	1,221	1,226	1,455	1,800	1,955	1,906	2,300	1
-83	-101	-94	-115	-327	-510	-629	-640	-598	-599	-654	-701	-685	-731	-901	2
382	489	405	574	509	598	663	627	623	627	801	1,099	1,270	1,175	1,399	3
-161	-166	-175	-177	-182	-168	-170	-156	-153	-138	-205	-248	-249	-317	-404	4
221	323	230	397	327	430	493	471	470	489	596	851	1,021	858	995	5
-78	-100	-118	-119	-157	-147	-126	-139	-118	-128	-173	-215	-211	-228	-244	6
-4	-5	-4	-6	-7	-10	-12	-12	-11	-12	-12	-17	-22	-23	-25	7
139	218	108	272	163	273	355	320	341	349	111	619	788	607	726	8

TABLEAU 39. Dépréciation et autres frais commerciaux semblables, 1926-1950, classés selon le "genre" et la "forme d'organisation"

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollsrs)															
489	528	540	567	673	816	959	953	922	887	885	1,070	1,228	1,382	1,550	1
45	44	41	43	47	42	43	35	35	41	18[2]	48	48	55	64	2
534	572	581	610	720	858	1,002	988	957	928	903	1,118	1,276	1,437	1,614	3
245	268	269	291	398	503	591	551	498	480	436	596	687	782	866	4
246	259	267	273	278	297	318	329	343	355	392	452	511	576	667	5
43	45	45	46	44	58	93	108	116	93	75	70	78	79	81	6

3. Y compris les coopératives et les institutions non commerciales.

GRAPHIQUE - XIII

IMPÔTS, DIVIDENDES ET BÉNÉFICES
DES
SOCIÉTÉS CANADIENNES
1926 — 1950

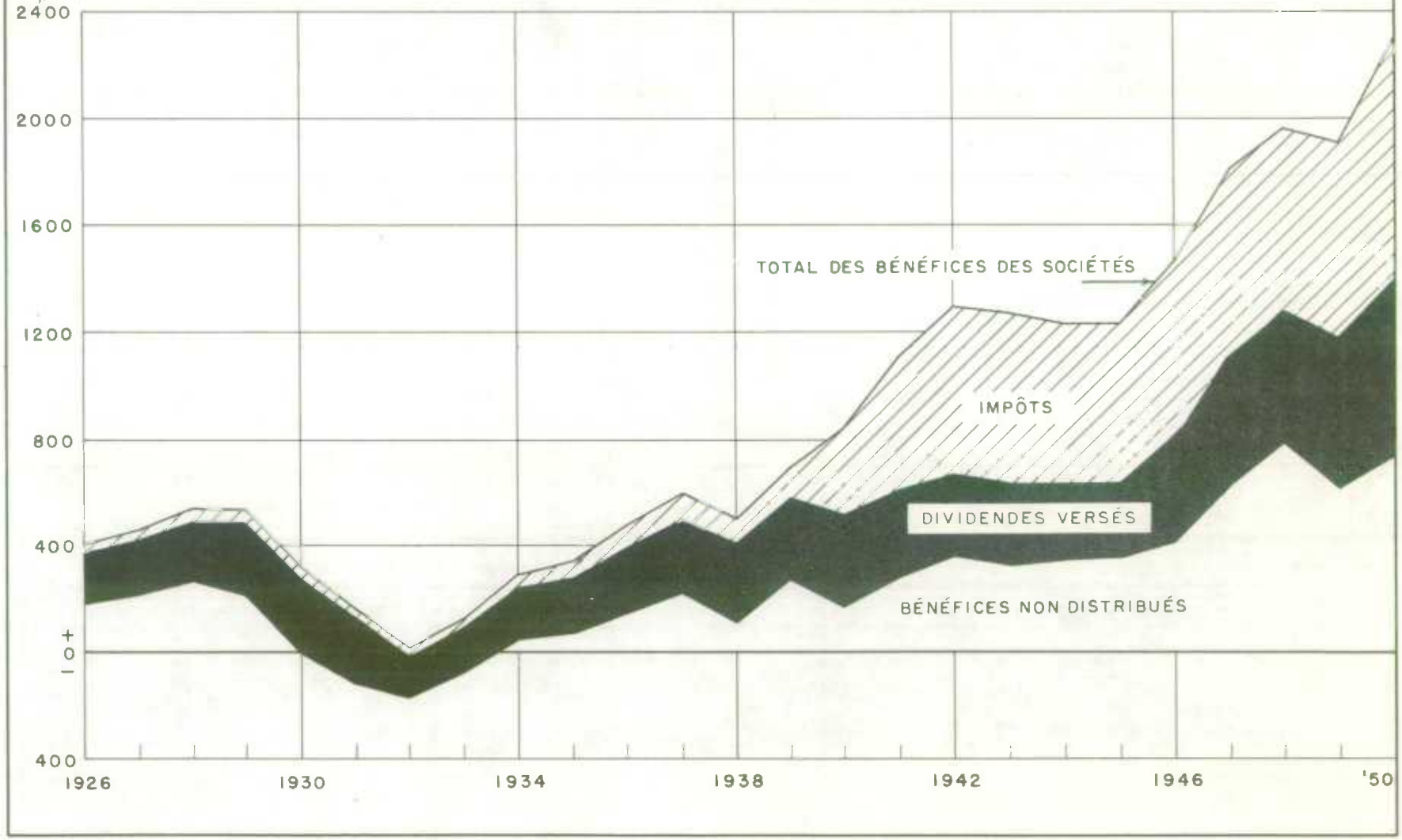

Section 6

ÉTATS DE CONCILIATION

TABLEAU 40. Revenu net échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole, 1926-1950

État de conciliation

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Revenu net des agriculteurs provenant des exploitations agricoles**	**630**	**644**	**664**	**433**	**340**	**138**	**134**	**117**	**210**	**242**
2	Déduire: Montants compris dans le revenu de placements [2]	- 23	- 25	- 25	- 26	- 22	- 19	- 15	- 14	- 15	- 16
3	Déduire: Paiements de transfert en vertu du Programme du revenu agricole des Prairies et de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies [3]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	**Égale: Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole**	**607**	**619**	**639**	**407**	**318**	**119**	**119**	**103**	**195**	**226**
5	Correction apportée aux opérations relatives aux céréales [4]	12	- 7	16	1	5	- 23	- 11	- 29	- 21	- 4
6	**Revenu net échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole** [5]	**619**	**612**	**655**	**408**	**323**	**96**	**108**	**74**	**174**	**222**

1. Ces chiffres sont ceux de la Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique, sauf pour les années 1949 et 1950. En 1949 et 1950, des estimations provisoires à l'égard de Terre-Neuve sont comprises.
2. Ce poste comprend les bénéfices agricoles des sociétés et la valeur locative nette des maisons occupées par leurs propriétaires.
3. Ces postes sont déduits parce que les paiements de transfert ne figurent pas au "Revenu national net au coût des facteurs".

TABLEAU 41. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), 1926-1950

État de conciliation

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
1	**Total des placements privés et publics au Canada** [1]	**917**	**1,087**	**1,296**	**1,518**	**1,287**	**881**	**491**	**327**	**416**	**505**
2	Déduire: Entreprises d'habitation des gouvernements [2]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Déduire: Autres placements des gouvernements [3]	- 108	- 138	- 160	- 188	- 233	- 188	- 129	- 88	- 110	- 127
4	Déduire: Autres corrections [4]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	**Total des placements domestiques bruts (sauf les stocks) (1-2-3-4) = (6+7+8)**	**809**	**949**	**1,136**	**1,330**	**1,054**	**693**	**382**	**239**	**306**	**378**
6	Construction domiciliaire nouvelle [5]	212	217	236	247	204	168	96	76	98	114
7	Construction non domiciliaire nouvelle [5]	240	299	411	486	381	264	121	79	92	118
8	Machinerie et équipement neufs [5]	357	433	489	597	469	261	145	84	116	146

1. D'après la définition qui paraît dans la publication *Private and Public Investments in Canada*, 1926-1951. Les différences peu importantes en 1949 et 1950 proviennent de revisions statistiques récentes.
2. Sauf la construction d'habitations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et la construction d'habitations à loyer pour les anciens combattants par la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui figurent aux lignes 5 et 6.

TABLEAU 42. Analyse et conciliation des exportations et importations, 1926-1950

No		1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
		(millions de dollars)									
	Exportations de biens et services:										
1	Exportations de marchandises [1]	1,272	1,215	1,341	1,178	880	601	495	532	648	732
2	Or disponible pour l'exportation [1]	30	32	40	37	39	57	70	82	114	119
3	Recettes provenant de services rendus aux non-résidants (y compris les dividendes et intérêts reçus de l'étranger)	363	386	407	431	378	314	243	215	258	294
4	**Total partiel: "Recettes courantes" d'après "La balance canadienne des paiements internationaux"**	**1,665**	**1,633**	**1,788**	**1,646**	**1,297**	**972**	**808**	**829**	**1,020**	**1,145**
5	Corrections — Contributions officielles [2]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Autres (nettes) [2]	- 15	- 15	- 15	- 14	- 11	- 5	- 4	- 3	- 2	- 2
7	**Total des "Exportations" d'après les Comptes Nationaux** [3]	**1,650**	**1,618**	**1,773**	**1,632**	**1,286**	**967**	**804**	**826**	**1,018**	**1,143**
	Importations de biens et services:										
8	Importations de marchandises [1]	973	1,057	1,209	1,272	973	580	398	368	484	526
9	Paiements pour services rendus par des non-résidants (y compris les intérêts et dividendes versés à l'étranger)	565	586	611	685	861	566	508	463	468	494
10	**Total partiel: "Dépenses courantes" d'après La balance canadienne des paiements internationaux** [1]	**1,538**	**1,643**	**1,820**	**1,957**	**1,634**	**1,146**	**904**	**831**	**952**	**1,020**
11	Corrections [2]	- 16	- 14	- 12	- 12	- 9	- 4	- 3	- 3	- 4	- 3
12	**Total des "Importations" d'après les Comptes Nationaux** [3]	**1,522**	**1,629**	**1,808**	**1,945**	**1,625**	**1,142**	**901**	**828**	**948**	**1,017**

1. D'après les rapports sur la "Balance canadienne des paiements internationaux" (Section de la balance des paiements, Bureau fédéral de la statistique).
2. Ces corrections sont nécessaires pour assurer la concordance avec le cadre général des Comptes. Elles comprennent les postes suivants:
   (i) Déduction des "Contributions officielles" (Aide mutuelle, UNRRA et secours militaires), qui figurent à la "Dépense des gouvernements en biens et services" dans les Comptes Nationaux.
   (ii) Déduction des fonds des immigrants et émigrants et des héritages qui sont assimilés à des opérations relatives au capital dans les Comptes Nationaux.
   (iii) Corrections qui excluent Terre-Neuve de la balance des paiements en 1940-1948.
   (iv) Diverses corrections tenant à des opérations spéciales de temps de guerre.

TABLEAU 40. Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole, 1926-1950

État de conciliation

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
241	**317**	**371**	**455**	**486**	**517**	**1,088**	**878**	**1,240**	**972**	**1,139**	**1,206**	**1,682**	**1,652**	**1,496**	1
- 20	- 21	- 17	- 18	- 17	- 20	- 20	- 23	- 26	- 26	- 32	- 33	34	- 34	- 38	2
—	—	—	- 2	- 10	- 7	- 33	—	- 8	- 6	- 17	- 12	- 21	- 18	- 14	3
221	**296**	**354**	**435**	**459**	**490**	**1,035**	**855**	**1,206**	**940**	**1,090**	**1,161**	**1,627**	**1,600**	**1,444**	4
- 24	- 6	5	- 50	33	—	- 47	- 50	- 21	70	22	62	- 109	- 96	135	5
197	**290**	**359**	**385**	**492**	**490**	**988**	**805**	**1,185**	**1,010**	**1,112**	**1,223**	**1,518**	**1,504**	**1,579**	6

4. Comme le Revenu national mesure les gains provenant de la production courante plutôt que le revenu effectivement touché, il convient de faire figurer au tableau 1 le revenu échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole au lieu du revenu effectivement touché. En conséquence, une double correction à été effectuée. La première correction tient compte des gains non distribués des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé. La seconde tient compte du fait que les gains courants de ces organismes sont calculés d'après le changement de la valeur comptable des stocks, tandis que la valeur des stocks conceptuellement requise en ce qui concerne les Comptes Nationaux, est la valeur du changement physique. Tous les chiffres sont basés sur l'année civile.
5. Voir aussi tableau 1.

TABLEAU 41. Placements domestiques bruts (sauf les stocks), 1926-1950

État de conciliation

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
590	**828**	**773**	**765**	**1,048**	**1,463**	**1,542**	**1,485**	**1,309**	**1,284**	**1,703**	**2,489**	**3,175**	**3,495**	**3,811**	1
—	—	—	—	—	- 11	- 30	- 30	- 12	- 14	- 42	- 34	- 31	- 27	- 32	2
- 121	- 181	- 168	- 160	230	- 374	- 446	- 523	- 413	- 284	- 263	- 334	- 459	- 500	- 590	3
—	—	—	—	—	—	- 22	- 87	- 25	—	—	—	—	—	—	4
469	**647**	**605**	**605**	**818**	**1,078**	**1,044**	**845**	**859**	**986**	**1,398**	**2,155**	**2,685**	**2,968**	**3,189**	5
139	176	159	185	200	233	194	174	225	272	371	506	637	742	801	6
150	190	171	166	210	288	354	366	257	252	443	599	818	903	1,010	7
180	281	275	254	408	557	496	305	377	462	584	1,016	1,230	1,323	1,378	8

3. Compris dans "Dépense des gouvernements en biens et services".
4. Dépenses du gouvernement des États-Unis à l'égard de l'entreprise de temps de guerre "Canol".
5. Voir aussi tableau 2.

TABLEAU 42. Analyse et conciliation des exportations et importations, 1926-1950

1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	No
(millions de dollars)															
954	1,041	844	906	1,202	1,732	2,515	3,050	3,590	3,474	2,393	2,723	3,030	2,989	3,139	1
132	145	161	184	203	204	184	142	110	96	96	99	119	139	163	2
344	407	356	367	371	522	677	872	857	886	876	924	998	949	927	3
1,430	**1,593**	**1,361**	**1,457**	**1,776**	**2,458**	**3,376**	**4,064**	**4,557**	**4,456**	**3,365**	**3,746**	**4,147**	**4,077**	**4,229**	4
—	—	—	—	—	—	- 1,002	- 518	- 960	- 858	- 97	- 38	- 19	—	—	5
- 2	- 2	- 5	- 6	32	9	- 13	- 102	- 36	- 1	- 58	- 70	- 74	- 66	- 56	6
1,428	**1,591**	**1,356**	**1,451**	**1,808**	**2,467**	**2,361**	**3,444**	**3,561**	**3,597**	**3,210**	**3,638**	**4,054**	**4,011**	**4,173**	7
612	776	649	713	1,006	1,264	1,406	1,579	1,398	1,442	1,822	2,535	2,598	2,696	3,129	8
574	637	612	618	621	703	869	1,279	2,141	1,468	1,083	1,126	1,078	1,194	1,416	9
1,186	**1,413**	**1,281**	**1,331**	**1,627**	**1,967**	**2,275**	**2,858**	**3,539**	**2,910**	**2,905**	**3,661**	**3,676**	**3,890**	**4,545**	10
- 3	- 4	- 4	- 3	2	9	32	59	30	—	- 27	- 40	- 40	- 53	- 63	11
1,183	**1,409**	**1,257**	**1,328**	**1,629**	**1,976**	**2,307**	**2,917**	**3,569**	**2,910**	**2,878**	**3,621**	**3,636**	**3,837**	**4,482**	12

3. Voir aussi tableau 2.

PARTIE II

CONCEPTS, SOURCES ET MÉTHODES

Section 1

REVUE DES SOURCES ET MÉTHODES ET RÉSUMÉ DES CONCEPTS

La présente section fait la revue des sources statistiques où les Comptes nationaux puisent leur matière et des méthodes utilisées pour l'établissement des estimations. La section vise avant tout à donner au lecteur un aperçu général de la matière des divers groupements et à lui fournir des notions qui lui permettent d'apprécier l'exactitude des estimations. Des explications, plus détaillées et plus complètes qu'on ne peut en donner ici, paraîtront plus tard quand le système des comptes et les estimations statistiques auront atteint un stade relativement complet et "définitif". Pour donner au lecteur une plus large vue, l'étude commence par un résumé des concepts sur lesquels se fondent les Comptes nationaux.

CONCEPTS

Le pivot de la comptabilité nationale est la mesure de la production de la nation au cours d'une période particulière. Qu'est-ce donc que la "production"?

Tous les biens et services nouveaux de l'économie marchande, c'est-à-dire les biens et services qui s'achètent et se vendent à prix d'argent, sont compris dans la "production" au sens que lui donne la terminologie de la comptabilité nationale contemporaine. Dans un certain nombre de cas, cependant, la définition est élargie de façon à comprendre la production qui ne fait pas l'objet d'une circulation correspondante d'argent mais qui appelle une "imputation" de revenu et de dépense. Les principales catégories comprises dans cette classe sont la production agricole consommée à la ferme, les loyers imputés des maisons occupées par le propriétaire, la pension et les allocations de subsistance touchées en nature par des employés et certaines opérations des intermédiaires financiers[1]. Comme seule la production courante est mesurée, les gains et les pertes de capital sont exclus; ces gains et pertes ne représentent pas une rémunération de l'emploi courant de ressources économiques.

Dans les débuts de la statistique du revenu national au Canada, mesurer la production était non seulement le pivot mais aussi l'objet presque exclusif des travaux du statisticien. Ainsi, on a cherché à mesurer la production de la nation en soustrayant certaines dépenses des estimations de la production brute de biens et services. Un peu plus tard, on a identifié la production de la nation avec divers concepts du revenu national. Si, aux stades plus avancés du calcul du revenu national, on en a réparti le total par industrie, par province et même par part des facteurs, l'accent portait encore surtout sur les groupements généraux particuliers de l'activité économique.

Une nouvelle optique en matière de comptabilité nationale a commencé à régner au Canada en 1944, comme c'était le cas aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'accent était mis plutôt sur l'établissement de résumés intimement reliés des opérations constituantes que sur la mesure de groupements particuliers.

Mesurer la production totale reste encore le grand objectif. On l'atteint, cependant, non par la méthode directe mais par une méthode indirecte qui permet de voir les cadres d'où provient une production d'importance et de composition différentes.

Voici l'idée maîtresse de la nouvelle méthode: la production et la distribution de biens et services sont fonction d'un ensemble d'opérations; si ces opérations peuvent être groupées et résumées en classes ayant une certaine importance économique, on peut obtenir une foule d'utiles renseignements sur le fonctionnement de l'économie. En outre, comme toute opération comprend deux aspects,

1. Toutes ces imputations ont leur contre-partie dans l'économie marchande qui fournit une base suffisante pour estimer leur valeur. Ainsi, la production agricole consommée sur la ferme est évaluée aux prix auxquels l'agriculteur pourrait autrement la vendre; le loyer des maisons occupées par le propriétaire est fondé sur des loyers comparables effectivement payés; et le revenu en nature reçu par des employés est évalué au prix que paye le patron.

la dépense d'un groupe est contre-balancée par la recette correspondante d'un autre groupe — on devrait pouvoir établir un système de comptabilité qui rende compte de la circulation de l'argent entre les grands groupes de l'économie.

Ces notions nous ont conduits à adopter les méthodes suivantes: tout d'abord, nous avons entrepris de mesurer, exprimée en dollars courants et sans double emploi, la valeur marchande des biens et services produits au cours d'une période donnée, mettons une année, par les facteurs canadiens de la production. Conformément au principe de la bilatéralité des opérations, on peut procéder de deux façons. En premier lieu, on additionne tous les frais issus de la production de biens et de services. Pour l'ensemble de l'économie, ces frais comprennent d'abord le coût des facteurs, c'est-à-dire le gain des facteurs de la production: traitements et salaires, bénéfices, intérêts, loyers nets et revenu net des entreprises non sociétaires, dont la somme constitue le **Revenu national net.** Pour calculer le total de la production aux prix courants, il faut ajouter des frais additionnels à ceux du coût des facteurs, c'est-à-dire les frais de dépréciation et autres frais semblables de l'entreprise ainsi que les impôts indirects, déduction faite des subventions. Ce total s'appelle le **Produit national brut.**

On peut encore mesurer la valeur courante des biens et services produits par les facteurs canadiens, sans double emploi, en additionnant toutes les ventes ultimes faites durant la période, compte tenu des changements apportés aux stocks. En effet, tout ce qui est produit doit être écoulé soit par la vente soit par le stockage. On distingue sans peine quatre genres importants de ventes: ventes au consommateur; ventes au gouvernement; ventes à l'entreprise au compte de capital (placements domestiques bruts); et ventes à l'étranger (exportations). Comme le total des ventes comprend la valeur des biens et services importés et comme il s'agit de mesurer seulement la production des facteurs canadiens, les importations de biens et de services sont déduites du total global des ventes.

Il va de soi qu'il ne s'agit ici que des ventes ultimes. Toutes les ventes au consommateur (dépense personnelle en denrées et services) et au gouvernement (dépense des gouvernements en biens et services) et les exportations (de biens et services) durant l'année sont automatiquement comptées comme ultimes. Les ventes à l'entreprise ne sont considérées comme ultimes que si les biens vendus restent dans le secteur de l'entreprise à la fin de la période étudiée — comme biens-capitaux, c'est-à-dire, des placements affectés à la construction et à l'équipement ou au stockage. Les ventes au sein même de l'entreprise de denrées et de services qui sont revendus aux personnes, aux gouvernements ou à l'étranger ne sont pas comptées séparément puisqu'elles sont déjà automatiquement comprises au point d'achat dans ces trois secteurs. Ainsi le double comptage est-il évité[1].

Comme ils mesurent la même chose — la production de biens et services — le Produit national brut et la Dépense nationale brute doivent s'établir au même total. Si toutes les entreprises et autres entités économiques de l'économie publiaient des chiffres exacts reposant sur une base uniforme, les deux totaux statistiques seraient, de fait, égaux. Il n'en est pas ainsi en pratique. Les Comptes nationaux doivent réunir les opérations d'entreprises qui ne tiennent pas des comptes exacts reposant sur une même base ainsi que les opérations des mènages, des fermes et des petits établissements, dont plusieurs ne tiennent pas du tout de comptes. Aussi, il est inévitable que les deux totaux diffèrent un peu, mais, si l'on tient compte de l'ampleur de l'opération, il est frappant combien les deux totaux se rapprochent. Cependant, bien que ces totaux correspondent, des erreurs ont bien pu se glisser dans les éléments ou dans les groupements, étant donné la possibilité d'erreurs compensatrices.

Le second stade de développement du présent système de comptabilité a consisté, en bref, à diviser l'économie en quatre parts ou secteurs principaux: particuliers (consommateurs), entreprise, gouvernement et étranger (le reste du monde). Les motifs auxquels obéissent ces secteurs et leur conduite sont sensiblement différents.

On a établi un compte de revenu et dépense distinct pour chacun de ces secteurs. Outre les comptes distincts de chaque secteur, on a établi deux comptes pour tous les secteurs réunis, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'économie: un compte d'affectation du revenu des placements et un compte national d'épargne et de placements. Chaque poste de dépense de chacun de ces comptes a pour pendant un poste correspondant de revenu qu'un numéro permet d'identifier.

On peut établir le Produit national brut (et le Revenu national) et la Dépense nationale brute en modifiant la disposition des postes des comptes des secteurs de façon que le tableau principal constitue, de fait, un septième compte qui réunit les opérations des six comptes.

Voici une brève description des comptes des divers secteurs. Le **compte de revenu et dépense personnels** fait voir sommairement la source et l'utilisation du revenu courant des particuliers et des institutions non commerciales privées, comme les organismes de charité et les hôpitaux. Tout comme les ménages, ces institutions ne fonctionnent pas en vue de réaliser des bénéfices. Les caisses privées de pension sont aussi comprises dans ce secteur.

1. Ainsi, si la maison A achète de la maison B des pneus pour le montage d'une automobile qui est ensuite vendue à un particulier, la valeur des pneus n'est pas nommément comptée parce qu'elle figure déjà dans le prix de vente de l'automobile. Si, par contre, le consommateur achète des pneus directement de B, la valeur des pneus est explicitement incluse. Si la société A ne vend pas l'automobile durant la période étudiée, les pneus seront compris dans la valeur de son stock d'automobiles.

Comme le revenu personnel mesure tout le revenu touché par les habitants du pays, peu importe qu'il soit gagné, il comprend les paiements de transfert comme les allocations familiales et les indemnités d'assurance-chômage. D'autre part, il ne comprend pas le gain courant non versé à des personnes comme les bénéfices non distribués et les bénéfices des entreprises des gouvernements. Quant aux exploitations agricoles et autres entreprises non sociétaires, cependant, tout leur revenu net est compris dans le revenu personnel parce qu'il n'est pas possible à la statistique de séparer les retraits personnels des sommes gardées dans l'entreprise.

Le compte personnel montre la composition du revenu personnel et fait voir quelle part de ce revenu sert à acquitter les impôts directs, quelle part est affectée aux denrées et services et quelle part est épargnée. A noter, en passant, que le groupement souvent utilisé, le **revenu disponible** – qui mesure la puissance d'achat des consommateurs provenant du revenu courant, – peut être obtenu de ce compte en soustrayant les impôts directs du total du revenu personnel.

Le **compte d'exploitation de l'entreprise** résume les opérations de l'ensemble des entreprises commerciales. Les achats qu'une entreprise fait d'une autre sont éliminés, sauf les achats au compte de capital (placements domestiques bruts). D'une manière générale, toutes les entités économiques qui vendent des biens et des services en vue d'un bénéfice sont comprises dans la catégorie des entreprises, entreprises privées sociétaires et non sociétaires, fermes, propriétaires, professionnels indépendants et entreprises de l'État comme les Chemins de fer Nationaux. Les propriétaires de maisons, comme il est indiqué ci-dessus, sont considérés comme des propriétaires qui se louent à eux-mêmes leurs maisons; ils sont donc compris avec les chefs d'entreprise. Le compte d'exploitation de l'entreprise ne comprend que les revenus et dépenses d'exploitation et, partant, le revenu de placements provenant des autres secteurs est exclu.

Les opérations des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux intéressant le Produit national brut et la Dépense nationale brute sont résumées dans le **compte de revenu et dépense des gouvernements.** Les états comptables classiques des gouvernements où sont indiquées les recettes et les dépenses budgétaires de l'année financière sont remaniés afin d'établir des postes tant de revenu que de dépense qui cadrent avec le système général des comptes.

Le **compte de revenu et dépense des non-résidants** résume les opérations entre les habitants du Canada et le reste du monde. Les chiffres utilisés sont ceux publiés par la Section de la balance des paiements du Bureau, sauf certaines modifications et quelques changements de disposition. Comme c'est le compte des opérations entre les non-résidants d'une part et les entreprises, les personnes et les gouvernements du Canada d'autre part, les importations canadiennes y figurent comme revenu et les exportations canadiennes, comme dépense.

Le **compte d'affectation du revenu des placements** donne un état sommaire des sources et de l'affectation du revenu des placements. Ce compte joue un rôle important: il réunit tous les éléments de revenu de placements en un même état et, en outre, il facilite la tenue en tous points complète du système de comptabilité en double partie que constituent les Comptes.

Le **compte d'épargne et de placements nationaux** réunit les éléments de l'épargne de la nation et indique comment l'épargne est absorbée par les placements domestiques bruts affectés à la nouvelle construction, à la machinerie et à l'équipement neufs et aux stocks ainsi que par les placements nets à l'étranger.

Disons maintenant un mot des avantages particuliers du système. Tout d'abord, il fait ressortir des renseignements importants sur le fonctionnement de l'économie. Bien que les comptes des secteurs réunissent, dans un contexte différent, certains renseignements qui figurent déjà dans les tableaux principaux du Produit national brut et de la Dépense nationale brute, ils font aussi voir une foule de renseignements que n'indiquent pas les totaux principaux. Chaque tableau des secteurs a son utilité propre, mais sa valeur est fort accrue du fait que les différentes opérations sont vues clairement en relation les unes avec les autres. Le système permet d'apprécier plus facilement les conséquences que les changements d'un élément peuvent avoir sur d'autres secteurs de l'économie. Ainsi, se trouve bien mis en lumière un principe économique capital: la relation des variables économiques entre elles et avec l'ensemble. Quand le niveau des salaires change, quels en sont les effets probables sur l'activité économique? S'il dispose d'une série de comptes de secteurs, l'administrateur sera en mesure de répondre plus judicieusement à la question. En effet, il verra que les salaires sont des frais au compte de l'entreprise et que les bénéfices et la production se ressentent de ces frais. En outre, il verra que les salaires sont un revenu au compte personnel et, partant, influent sur la consommation. Il verra aussi que la consommation constitue un revenu de l'entreprise et influe, elle aussi, sur les bénéfices et la production. Les opérations des gouvernements, quel rôle jouent-elles dans l'économie? En quoi l'épargne et les placements sont-ils égaux? Le système des comptes permet de répondre plus clairement et plus simplement à ces questions.

Lorsqu'on a à adopter un programme, on doit forcément établir des prévisions et des estimations, implicites ou explicites. Les Comptes nationaux peuvent beaucoup aider à prévoir les courbes probables de l'emploi et de la production. Certes, il faut aussi en pareille matière tenir compte d'autres facteurs d'ordre socio-politique et économique. Il

est possible que ce qui valait hier ne vaille pas demain et des circonstances spéciales peuvent avoir des répercussions particulières.

En deuxième lieu, les Comptes nationaux font voir sous leur jour quantitatif les grandeurs économiques générales. Ainsi, le compte personnel montre bien l'importance des traitements et salaires comme élément du revenu personnel. On peut étudier les problèmes intéressant le fisc et la sécurité sociale non seulement dans le cadre du Revenu national et de la Dépense nationale, mais aussi en regard de l'ensemble du revenu et de la dépense de l'État.

Enfin, les Comptes nationaux présentent des avantages d'ordre technique importants qu'il n'est pas nécessaire de traiter longuement à ce point. Il suffit de mentionner qu'ils permettent de mieux s'assurer de la justesse foncière des estimations statistiques et qu'ils constituent un guide très sûr pour établir la priorité des statistiques à recueillir.

Ce résumé, bref à dessein, n'approfondit pas les questions d'ordre théorique. Il existe, cependant, quatre problèmes qu'il faut étudier pour bien comprendre les bases sur lesquelles reposent les Comptes nationaux, problèmes posés par la façon d'aborder a) les institutions non commerciales privées; b) les gouvernements; c) certains intermédiaires financiers; et d) les paiements de transferts.

a) **Institutions non commerciales privées.** Les institutions non commerciales sont, par définition, des institutions dont les recettes provenant de leurs services ne sont pas calculées de façon à couvrir leurs dépenses et ne sont pas supposées les couvrir; se rangent dans cette catégorie une foule d'hôpitaux, d'universités et d'institutions de charité. La mesure de leur apport à la production nationale pose un problème particulier car cet apport ne peut être évalué au moyen des méthodes classiques.

Le revenu des institutions non commerciales comprend des rétributions, des dons de la part du gouvernement, de l'entreprise et des particuliers ainsi qu'un revenu de placements. La valeur de leurs services ne peut être considérée comme équivalant aux rétributions touchées, comme dans le cas des entreprises commerciales ordinaires, étant donné que les rétributions ne couvrent pas habituellement leurs dépenses ni, de fait, ne sont censées les couvrir. Il n'est pas logique non plus de prendre pour acquis que la valeur de leurs services équivaut au total des rétributions et des dons reçus puisque le montant des dons ne correspond d'aucune façon aux services reçus par le donateur ou par l'ensemble de la collectivité.

La solution du problème consiste à mesurer les services rendus par les institutions non commerciales d'après leurs frais de fonctionnement. Il s'agit, en somme, de les considérer comme formant une "association de particuliers"; leurs dépenses sont traitées comme étant des éléments de la dépense personnelle en denrées et services auxquels font pendant dans le Produit national brut le coût des facteurs et autres frais auxquels ces dépenses donnent lieu. Leur revenu de placements figure avec le revenu personnel de placements dans le Produit national brut et trouve pendant dans la Dépense nationale brute aux prix courants, laquelle comprend les frais commerciaux se rattachant à l'emploi du capital. Les dons provenant du gouvernement et de l'entreprise sont compris avec les paiements de transfert faits à des personnes. L'épargne de ces institutions est donc, de fait, réunie à l'épargne personnelle.

b) **Les gouvernements.** Les gouvernements, sauf leurs entreprises commerciales, sont en réalité un genre spécial d'institutions non commerciales. Les services des gouvernements ne peuvent pas être mesurés d'après les prix de vente parce que, en général, les gouvernements rendent à la collectivité des services qui ne font pas l'objet de prix déterminés; les impôts sont une approximation, non concrète, de la valeur de ces services. Aussi, la valeur des services des gouvernements est-elle mesurée d'après les dépenses qu'occasionnent ces services. Ainsi, toutes les dépenses des gouvernements se rattachant à la fourniture de services, tant à l'entreprise qu'aux personnes, et ne faisant pas l'objet d'un prix déterminé, sont comprises dans la Dépense nationale brute; le coût des facteurs et autres frais correspondants sont compris dans le Produit national brut. D'autre part, les rétributions déterminées exigées à l'égard de services gouvernementaux qui sont déjà comprises dans les dépenses en biens de consommation (comme les rétributions payées aux hôpitaux maintenus par les gouvernements) ou dans le prix des biens et services vendus par l'entreprise (comme les droits d'inspection et de pesage des céréales) sont déduites de la dépense des gouvernements en biens et services pour éviter le double emploi.

Les opérations des entreprises commerciales des gouvernements, dont l'activité présente un caractère essentiellement commercial, se rattachent davantage, en pratique, au secteur de l'entreprise qu'au secteur des gouvernements. La distinction entre les entreprises non commerciales et les entreprises commerciales des gouvernements n'est pas toujours bien tranchée, mais on peut les classer de façon satisfaisante pour la plupart d'après les critériums suivants:

a) L'entreprise fonctionne-t-elle sous un régime autonome de profits et pertes et fixe-t-elle le prix de ses services de façon à couvrir ses dépenses, et

b) L'entreprise a-t-elle son propre système de comptabilité qui permet d'appliquer certains éléments déterminés de dépense à des éléments déterminés de revenu?

Les services des entreprises commerciales des gouvernements sont compris dans la comptabilité de la dépense nationale évaluée aux prix courants; leurs bénéfices sont compris avec le revenu de pla-

cements; et leurs immobilisations sont comprises avec les placements domestiques bruts. Toutes leurs opérations sont réunies à celle de l'entreprise privée dans le compte d'exploitation de l'entreprise.

c) **Intermédiaires financiers.** Le problème que posent les intermédiaires financiers dans les Comptes nationaux présente des difficultés qui appellent des méthodes statistiques spéciales. Les deux principaux genres d'institutions en cause sont les banques à charte et les sociétés d'assurance-vie. Chacune de ces institutions fait l'objet d'un traitement différent.

1) Banques à charte

On mesure d'ordinaire le revenu provenant d'une industrie en additionnant tous les paiements faits par l'industrie pour l'emploi des facteurs, salaires, traitements, intérêts, loyers et bénéfices avant déduction des impôts, et en soustrayant les intérêts et les dividendes touchés. Ces derniers sont soustraits afin d'obtenir la mesure de l'emploi net des facteurs. On a constaté, cependant, que lorsqu'on applique cette méthode au commerce bancaire le chiffre du revenu qui en dérive est habituellement très faible ou négatif. On a conclu que la méthode classique servant à estimer le revenu provenant d'une industrie ne peut s'appliquer à des institutions comme les banques.

Si une industrie fait certains paiements non en argent mais sous la forme d'un service sans prix déterminé, pour l'emploi des facteurs, la méthode habituelle de calcul du revenu provenant de l'industrie donne un chiffre insuffisant auquel il manque justement la valeur de ce service. Les banques appartiennent à cette classe d'industries, c'est-à-dire qu'une partie de leurs paiements d'intérêts aux déposants à l'égard de l'emploi du facteur qu'est le "capital" revêt la forme de services sans prix déterminé rendus aux déposants; la valeur monétaire de ces services ne figure pas dans le chiffre du revenu provenant du commerce bancaire, sauf s'il est spécialement imputé. Des imputations ont donc été faites afin de tenir compte de la valeur de ces services sans prix déterminé dans la production totale et dans la répartition industrielle du Revenu national[1].

2) Sociétés d'assurance-vie

Contrairement à la plupart des entreprises manufacturières et de services, les recettes et les paiements des sociétés d'assurance-vie ne doivent pas être assimilés à leurs ventes et à leurs frais. Ces sociétés rendent leurs services surtout aux personnes et ces services ne s'échangent pas habituellement contre un prix déterminé et déterminable. La valeur de ces services doit donc faire l'objet de méthodes spéciales.

Les sociétés d'assurance-vie sont, par conséquent, assimilées à des associations de détenteurs de police qui emploient un personnel chargé d'administrer les affaires de la société en leur nom. Ainsi, les intérêts et autres revenus de placement acquis au nom des assurés sont-ils compris dans le Revenu personnel comme s'ils étaient effectivement touchés par des personnes. Les frais d'administration sont compris comme éléments de dépense personnelle en denrées et services (comme mesure du service d'assurance-vie rendu à des particuliers). Il n'est pas tenu compte des primes et des réclamations pas plus qu'il n'est tenu compte de tous les autres paiements de transfert entre personnes dans le secteur personnel. Cette méthode, qui a pour effet de réunir l'épargne de l'assurance-vie au total de l'épargne personnelle, est semblable à la méthode utilisée à l'égard des institutions non commerciales privées.

d) **Paiements de transfert.** Les paiements de transfert sont, par définition, des paiements unilatéraux en contre-partie d'aucun service. Comme ils ne représentent pas un emploi de ressources économiques, ils ne figurent pas dans la comptabilité générale de la production totale. Ils constituent un transfert, d'un secteur à un autre, de revenu provenant de la production. En somme, les paiements de transfert sont des paiements faits par les gouvernements à des particuliers sous la forme de bénéfices de sécurité sociale et d'intérêts. Un certain montant de paiements de transfert, cependant, est payé par l'entreprise à des personnes (y compris les institutions non commerciales) soit explicitement sous la forme de dons de charité soit implicitement sous la forme de mauvaises créances non recouvrées. Les paiements de transfert entre personnes, comme les dons, s'annulent au compte personnel.

L'intérêt de la dette publique fait l'objet d'une attention toute spéciale. Le gros de l'intérêt payé sur la dette publique est en réalité un paiement de transfert et, partant, est exclu de la mesure de la de la production totale; le plus clair de la dette a été contractée pour financer les guerres et les secours versés aux chômeurs et ne repose pas sur des biens publics qui rendent des services à la collectivité. Une partie de la dette publique, cependant, a été contractée pour financer des biens productifs. L'intérêt de cette partie de la dette est inclus dans le chiffre estimatif du Produit national brut et de la Dépense nationale brute. Le fondement statistique sur lequel repose l'estimation est fragile et comme le traitement dont fait l'objet cette partie de la dette peut être mis en doute du point de vue théorique, l'inclusion de ce poste sous sa forme actuelle sera de nouveau étudiée.

L'intérêt de la dette des consommateurs est analogue à l'intérêt de la dette publique non contractée pour financer des biens immobiliers. Toutes les dépenses des consommateurs sont considérées

1. Pour une étude détaillée de la question, voir "Mesure du revenu national et construction des comptes sociaux", Nations Unies, Genève, 1947, page 66, **National Income, 1951 Edition, Supplement to the Survey of Current Business**, Département du Commerce des États-Unis, 1951, page 40, et **Studies in Income and Wealth**, Volume X, National Bureau of Economic Research, pages 23-50.

comme dépenses de consommation courante, sauf les dépenses affectées à l'habitation, qui sont assimilées à des immobilisations. A part cette unique exception, puisque les biens de consommation ne peuvent pas donner lieu à un revenu de placement, il faut exclure l'intérêt de la dette contractée pour l'achat de ces biens (comme étant un transfert de personnes à l'entreprise). Les frais d'administration qu'occasionne la fourniture de services aux emprunteurs sont, cependant, inclus dans la dépense personnelle. Il n'en va pas ainsi, naturellement, du financement des achats de biens de consommation de l'entreprise; les frais d'intérêt, dans ce cas-ci, sont compris dans le Produit national brut et, par l'intermédiaire des prix courants, dans la Dépense nationale brute.

Nous allons maintenant faire la revue des sources et des méthodes.

SOURCES ET MÉTHODES

Voici le plan général de la revue: résumer brièvement chaque élément et faire le classement des méthodes employées, afin que le lecteur puisse se fixer sur l'exactitude des résultats obtenus; puis, expliquer plus en détail les sources et les méthodes.

PRODUIT NATIONAL BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ

1) Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.

Les estimations des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre sont établies par la Division du travail et des prix du Bureau fédéral de la statistique. L'exposé ci-après des méthodes et des sources se fonde sur une documentation non publiée de la division.

Les estimations du revenu de la main-d'oeuvre sont établies de façon à englober toutes les sommes payées en traitements ou salaires aux Canadiens. Elles ne comprennent pas le gain des particuliers indépendants, le revenu net des agriculteurs ni les paiements faits aux militaires. Les traitements et salaires sont estimés à leur chiffre brut, c'est-à-dire avant retenue des impôts, des contributions des employés aux caisses d'assurance-chômage, de pension et autres caisses de sécurité sociale. Les bonis, commissions et relèvements rétroactifs de salaires sont compris dans le total de l'année où ils sont payés.

Les revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre comprennent d'autres dépenses patronales au bénéfice des employés, qui peuvent être assimilées à des paiements en rétribution des services des employés: allocations de subsistance, revenu en nature (e.g. pension et logement), contributions patronales aux caisses de pension, de bienfaisance des employés, d'assurance-chômage et d'indemnisation des travailleurs accidentés[1].

La méthode générale d'estimation consiste à calculer les paiements faits au compte de la main-d'oeuvre par les divers groupes industriels et à en faire la somme. Pour ce qui est des dernières années, la partie de beaucoup la plus grande de l'estimation se fonde sur les totalisations des payes globales établies par le recensement de l'industrie, sur des relevés annuels et sur des états publiés par les gouvernements et l'entreprise. Cependant, lorsque la documentation est incomplète, comme dans le cas des groupes industriels formés surtout de petits établissements, l'estimation pose des problèmes plus difficiles et il faut s'en remettre davantage à des renseignements directement connexes; on recourt alors aux méthodes d'interpolation et on utilise la documentation de base obtenue aux recensements décennaux de la population, de l'agriculture et du commerce et des services ainsi que les indices de l'ensemble des gains, de l'emploi et des salaires. Les indices des salaires sont obtenus du ministère du Travail. Dans un certain nombre de cas, il a fallu adopter des méthodes d'estimation fondées sur des renseignements indirects, mais de tels cas sont rares et, en somme, peu importants.

D'après une analyse qualitative, environ 70 p. 100 du revenu estimatif de la main-d'oeuvre, en 1949, a été établi à l'aide de relevés annuels et d'états publiés, 28 p. 100 à l'aide d'une projection portant sur des données directement connexes, et 2 p. 100 seulement à l'aide de calculs indirects. Cependant, pour ce qui est des premières années, la proportion du revenu établie à l'aide de relevés annuels directs est plus faible. En ce qui concerne les estimations à l'aide de projections, il existe des statistiques chronologiques plus complètes à l'égard des dernières années, surtout après 1941 alors que des indices mensuels de l'ensemble des gains ont pu être dressés grâce à des relevés permanents portant sur une vaste gamme d'industries. Les estimations des premières années sont donc moins sûres.

a) **Industries couvertes par le recensement de l'industrie, des relevés annuels ou des états publiés.** Comme il est indiqué ci-dessus, le gros des estimations des traitements et salaires provient directement des payes globales établies par le recensement de l'industrie, des relevés annuels et des états publiés par les gouvernements et les entreprises.

1. Sauf la part estimative des contributions patronales applicable aux soins médicaux et hospitaliers, part qui n'est pas considérée comme un revenu des employés.

Industrie manufacturière. La portée des relevés du recensement de l'industrie est complète et les renseignements n'ont nécessité que de légères corrections et extensions. Ainsi, les sommes prélevées par les propriétaires actifs, qui figurent aux tableaux établis par la Division de l'industrie et du commerce du Bureau, sont déduites puisqu'elles appartiennent à juste titre au revenu net des entreprises non sociétaires. Les traitements et salaires des personnels du siège des entreprises, insuffisamment relevés par le recensement de l'industrie jusqu'en 1949, sont estimés d'après un relevé spécial et ajoutés ensuite. Est aussi ajoutée une estimation à l'égard des établissements de réparations qui ne sont pas atteints par le recensement de l'industrie, tandis que les traitements et salaires payés par les établissements de fabricatinn de gaz sont déduits, ces établissements étant classés avec les services d'utilité publique.

Exploitation forestière. Les traitements et salaires des grands établissements sont déclarés annuellement. Il est tenu compte des établissements qui ne font pas rapport au Bureau; un chiffre leur est attribué qui se fonde sur la proportion de la production totale estimative par rapport à la valeur de la production des établissements de l'échantillon. La production totale est estimée par la Section des forêts du Bureau.

Industrie minière. Les estimations des traitements et salaires se fondent sur l'ensemble des payes déclarées au recensement annuel de l'industrie. Les chiffres en sont corrigés afin d'exclure le gain des employés des industries minières secondaires; ce dernier est classé avec celui de l'industrie manufacturière. Une estimation des traitements versés aux employés du siège des entreprises, fondée sur des données recueillies annuellement depuis 1946, est ajoutée.

Transports. Le gros de l'estimation, pour ce qui est des années récentes, se fonde également sur les relevés annuels du Bureau. Ces relevés portent sur le transport par camion et autobus depuis 1941, le transport aérien depuis 1938 et le transport par chemin de fer et tramway durant toute la période. Les données relatives aux camions et autobus sont projetées avant 1941 d'après un indice mixte des taux de salaire des camionneurs et de l'emploi dans l'industrie du camionnage. Les données du transport aérien sont projetées au délà de 1938 d'après un indice fondé sur le nombre d'heures de vol des avions commerciaux. Pour toutes les années, les données du transport par eau et du service de taxi sont estimées à l'aide de projections; une explication en est donnée dans une section ultérieure.

Services de communications. Les estimations sont établies de la façon suivante: les traitements et salaires de l'industrie du téléphone sont fondés sur des relevés annuels du Bureau; les traitements et salaires des employés des postes sont puisés dans les Comptes publics du gouvernement fédéral; les estimations relatives à la radiodiffusion privée sont établies d'après des indices appliqués à des chiffres-repère des recensements décennaux; ces estimations sont étudiées plus loin.

Entreposage. Des relevés annuels fournissent des données sur l'entreposage pour les années ultérieures à 1944. Pour ce qui est des années antérieures, ces données sont projetées d'après des statistiques connexes. L'estimation relative aux élévateurs à grains est obtenue par la projection des chiffres-repère du recensement; cette estimation est expliquée dans une autre section.

Services d'utilité publique. Les traitements et salaires de l'industrie de l'éclairage et de l'énergie sont établis d'après des relevés annuels. Les traitements et salaires des établissements de fabrication de gaz se fondent sur les rapports du recensement de l'industrie. L'estimation des traitements et salaires des usines de distribution d'eau, à compter de 1942, se fonde sur des relevés-échantillons de la Division des finances publiques et des transports du Bureau. Pour ce qui est des années antérieures, les estimations sont reculées d'après la tendance du total des traitements et salaires municipaux, compte tenu des changements intervenus entre les recensements décennaux de 1931 et 1941.

Finance, assurance et immeuble. Les dépenses annuelles en traitements et salaires des banques à charte sont obtenues de l'Association des banquiers canadiens. On obtient les traitements et salaires des autres institutions bancaires soit par correspondance, soit des autres sections du Bureau. En ce qui concerne les institutions de fiducie, de prêt, d'hypothèques et d'assurance, les traitements et salaires sont puisés aux états publiés par les sociétés et aux rapports annuels du Surintendant fédéral des assurances. Le groupe de la finance diverse a nécessité des estimations spéciales qui sont expliquées plus loin.

Services. Les traitements et salaires des gouvernements fédéral et provinciaux, y compris les indemnités de session des membres des législatures, sont puisés aux Comptes publics. Les traitements et salaires des employés des Postes ne sont pas compris parce qu'ils figurent aux communications. Les chiffres des sanatoriums pour tuberculeux et des hôpitaux provinciaux pour maladies mentales, soutenus par des crédits budgétaires publics, sont puisés aux Comptes publics et figurent ici.

Les traitements et salaires des gouvernements municipaux, sauf les commissions scolaires municipales, sont établis d'après un relevé-échantillon annuel fait par la Division des finances publiques et des transports du Bureau depuis 1942. Les estimations des années antérieures sont établies en projetant les chiffres-repère du recensement d'après la tendance des dépenses municipales. Les chiffres des municipalités comprennent les traitements et salaires des services de prévention des incendies et de police et d'autres services municipaux, sauf les services d'utilité publique.

Le total des traitements des instituteurs des écoles administrées par les municipalités est puisé aux rapports des gouvernements provinciaux. Outre les traitements des instituteurs, sont aussi comprises des estimations relatives aux services d'administration et de garde et au transport des écoliers. Les chiffres proviennent de la Division de l'éducation du Bureau.

Les estimations des services non gouvernementaux sont établies surtout par des interpolations ou des projections à l'aide de données directement connexes et, en certains cas, de renseignements indirects; les méthodes utilisées sont expliquées ci-dessous.

b) **Industries faisant l'objet d'estimations fondées sur des données connexes.** Les traitements et salaires de **l'agriculture** sont estimés par la Division de l'agriculture du Bureau. Les estimations, à compter de 1941, sont établies en projetant une estimation-repère de salaires, obtenue du recensement de l'agriculture de 1941, d'après un indice de la moyenne des frais de salaires agricoles déclarés par les correspondants agricoles. Pour la période de 1926-1941, des chiffres-repère obtenus des recensements de 1931 et de 1941 servent de base à une interpolation d'après un indice mixte de la main-d'oeuvre louée et les salaires agricoles.

Pêche. Les estimations se fondent sur le gain déclaré aux recensements de la population de 1931 et de 1941. Etant donné le caractère saisonnier de l'industrie, le revenu déclaré aux recensements est considéré applicable aux années civiles 1930 et 1940. Les estimations des traitements et salaires des autres années se fondent sur la tendance de la "valeur totale du poisson pris et débarqué" déclarée au Bureau fédéral de la statistique. En ce qui concerne la **chasse** et le **piégeage,** le total des traitements et salaires obtenu du recensement de 1941 est projeté d'après un indice de la valeur de la production de fourrures "sauvages" déclarée au Bureau.

Les estimations des traitements et salaires de la **construction** font appel à une méthode plutôt compliquée. Le chiffre de 1946 de la paye globale déclarée au recensement annuel de la construction, est corrigé de manière à exclure la rémunération des non-salariés. Cette estimation est ensuite gonflée en proportion du total des salariés de la construction privée (établi par le relevé de la main-d'oeuvre) par rapport au chiffre des travailleurs en construction (établi par le recensement de la construction), chiffre lui-même corrigé de semblable façon de manière à exclure les non-salariés que la construction privée occupe. Le chiffre-repère ainsi obtenu sert de base à une extrapolation pour les années ultérieures d'après l'indice officiel de la paye globale de la construction. Un chiffre-repère semblable est établi pour 1941 d'après la documentation du recensement décennal et les données du recensement de la construction de 1941. L'indice officiel de la paye globale de la construction est encore utilisé pour fins d'interpolation entre 1941 et 1946. Les estimations de 1941 à 1936 sont établies en appliquant un indice des traitements et salaires des entrepreneurs généraux et spécialisés (recensement de la construction) au chiffre-repère de 1941. La série est reculée jusqu'à 1926 au moyen d'un indice des traitements et salaires de la construction privée obtenu du rapport de la Commission royale sur les relations fédérales-provinciales (dite dorénavant Commission Rowell-Sirois).

Les estimations du **transport par eau** se fondent sur un chiffre-repère du gain, provenant du recensement de la population de 1941, projeté pour les années ultérieures d'après un indice de la paye de la navigation et de l'arrimage. Pour les années antérieures, un indice de la paye globale est établi en réunissant un indice des taux de salaire du transport par eau et un indice de l'emploi dans la navigation et l'arrimage.

Les traitements et salaires du service de taxi (**transport**) sont estimés en projetant les données du recensement d'après des indices fondés sur le nombre de taxis immatriculés au Canada et les indices des taux de salaires (1926-1941), la dépense privée en frais de taxi (1941 à 1947) et la paye du service de taxi (depuis 1947).

Comme il est dit plus haut, une méthode spéciale est utilisée pour les traitements et salaires de la radiodiffusion (**communications**). Le total des traitements et salaires de la radiodiffusion en 1941 est obtenu du recensement décennal. Le chiffre de 1931 est obtenu en appliquant le gain moyen des opérateurs de postes de radio à l'emploi total estimatif de la radiodiffusion privée. A compter de 1941, les estimations sont obtenues à l'aide d'une projection d'après un indice de la paye globale de la société Radio-Canada. Un indice du nombre de permis de récepteurs privés est utilisé de 1941 à 1926.

Les salaires du personnel des élévateurs à grains (**entreposage**) sont obtenus, avant 1941, en projetant la paye globale déclarée au recensement des établissements de commerce et de services de 1941 d'après un indice mixte de l'emploi et des taux de salaire des élévateurs à grains et, après 1941, d'après l'indice de la paye des élévateurs à grains.

Commerce de gros. Des chiffres-repère du total des traitements et salaires sont établis d'après les recensements de 1930 et 1941 des établissements de commerce et de services. A compter de 1941, le total est projeté d'après l'indice officiel de la paye du commerce de gros. L'indice des ventes de gros est utilisé pour projeter la série de 1930 à 1940. Pour les années antérieures, un indice spécial est établi en réunissant l'indice de l'emploi du commerce de gros et l'indice moyen général des taux de salaire. Une méthode presque identique sert à estimer les traitements et salaires du **commerce de détail.**

Finance diverse. Les estimations des traitements et salaires sont établies d'après les recensements décennaux de 1931 et de 1941. A compter

de 1941, le chiffre-repère est projeté d'après l'indice officiel de la paye globale de la finance. Pour les années antérieures, un indice d'interpolation est établi en réunissant l'indice de l'emploi de huit industries principales, l'indice moyen général des taux de salaire et l'indice du revenu net des courtiers en valeurs.

Comme il est dit plut haut, les estimations des traitements et salaires des **services** non gouvernementaux relèvent surtout de la projection et de l'interpolation. Font exception les universités et les écoles privées dont les estimations se fondent sur les rapports fournis au Bureau.

Les traitements et salaires des services de santé sont divisés, pour ce qui est des dernières années, en traitements et salaires des hôpitaux et traitements et salaires hors des hôpitaux. Les traitements et salaires des hôpitaux pour maladies aiguës sont obtenus, à compter de 1942, des états financiers fournis au Bureau. Depuis 1942, les estimations des traitements et salaires des hôpitaux non gouvernementaux pour maladies incurables se fondent sur le total du personnel employé multiplié par le gain moyen du personnel des hôpitaux pour maladies aiguës. Les traitements et salaires des hôpitaux privés et des sanatoriums pour tuberculeux non-gouvernementaux, jusqu'à 1945, année d'origine de la statistique de la paye, sont aussi estimés à l'aide de cette méthode.

Les traitements et salaires des employés des services de santé hors des hôpitaux sont estimés, à compter de 1941, en projetant le chiffre-repère du recensement de 1941 d'après les renseignements fournis par les relevés portant sur les professions médicale et dentaire. Quant aux années antérieures, l'estimation des traitements et salaires de tous les services de santé (hospitaliers et non hospitaliers) établie d'après le recensement de 1941 est projetée d'après des indices spécialement construits se fondant sur des indices généraux de l'emploi réunis aux indices moyens généraux des taux de salaire et à une statistique du revenu net des médecins.

Les estimations des traitements et salaires du service juridique sont établies, pour la période de 1941-1926, en projetant les chiffres-repère des recensements de la population de 1931 et de 1941 d'après un indice du "revenu net des avocats". Le chiffre-repère de 1941 est extrapolé, en ce qui concerne les années subséquentes, d'après un indice fondé sur des estimations du nombre d'avocats en exercice et de la moyenne du gain hebdomadaire des gens de finance.

Une méthode semblable sert à estimer les traitements et salaires du service domestique, les chiffres des années antérieures étant projetés d'après un indice mixte de l'emploi des hôtels et restaurants et des taux de salaire des buanderies. En ce qui concerne les hôtels et restaurants, le chiffre-repère de 1941 est projeté d'après un indice des payes globales de ce groupe de services; quant aux années antérieures, un indice spécial est construit à l'aide de la statistique de l'emploi, de données du recensement et de l'indice des taux de salaire des buanderies.

Les traitements et salaires des buanderies, des établissements de nettoyage à sec et des teintureries sont estimés de la façon suivante: les chiffres-repère des recensements de 1930 et de 1941 sont extrapolés d'après un indice des traitements et salaires annuels des buanderies mécaniques inscrits dans les rapports annuels du Bureau; pour la période de 1926-1930, la projection se fonde sur un indice mixte de l'emploi et des taux de salaires.

c) **Estimations fondées sur des renseignements indirects.** Dans nombre de cas, les estimations des traitements et salaires du groupe des **services** non gouvernementaux se fondent sur une documentation peu abondante. Le groupe comprend les traitements et salaires du service religieux, qui sont établis d'après les chiffres de recensement projetés, quant aux autres années, en fonction de l'indice du coût de la vie.

Les estimations des autres services professionnels, y compris les sciences appliquées, le journalisme, la comptabilité, les arts et la musique, se fondent sur des chiffres-repère, obtenus des recensements de la population de 1931 et de 1941, interpolés d'après un indice mixte du revenu net des médecins, de l'emploi général et de la moyenne générale des taux de salaire; pour les années ultérieures à 1941, d'après la statistique de la main-d'oeuvre et du coût de la vie. En ce qui concerne les services d'amusement, les estimations des traitements et salaires depuis 1930 se fondent sur les chiffres des recensement décennaux projetés d'après un indice des traitements et salaires des cinémas; quant aux années antérieures, on utilise un indice mixte des taux de salaire et de l'emploi. De même, les estimations des services commerciaux, quant aux années récentes, sont établies à l'aide d'une projection d'après un indice des payes globales des organes de publicité; quant aux années antérieures, on utilise un indice de la valeur nette de la production au Canada. Les services de barbier, de coiffure, de pompes funèbres et autres services personnels font aussi l'objet d'une estimation indirecte fondée sur les indices de l'emploi et de la paye de groupes industriels connexes.

d) **Revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.** La valeur de la pension et du logement fournis à des employés est estimée séparément pour les industries où ces bénéfices sont importants. Pour ce qui est de **l'agriculture**, les données du recensement sont corrigées à l'égard des années intermédiaires, à l'aide d'un indice des changements de l'emploi et du coût de la vie agricole. Dans le cas de **l'exploitation forestière**, le total du revenu en nature est estimé, depuis 1944, d'après des relevés annuels; quant aux autres années, le chiffre-repère de 1944 est projeté d'après un indice mixte des prix alimentaires et de l'emploi de l'abatage. Dans les autres groupes, comme le transport par eau, les

hôpitaux, les institutions religieuses et le service domestique, des méthodes semblables sont utilisées. Le revenu en nature utilisé par les propriétaires de fermes est compris avec le revenu net échéant aux agriculteurs provenant de la production agricole. Les vivres et les vêtements fournis aux militaires sont compris avec les soldes et allocations militaires.

Les contributions des patrons aux caisses de pension, de sécurité sociale et de bienfaisance, au bénéfice des employés, sont aussi estimées séparément par industrie. Les estimations relatives à l'industrie manufacturière, à l'énergie électrique, au commerce, aux mines et aux téléphones se fondent sur un relevé fait en 1944 et sont projetées, quant aux autres années, d'après la tendance du total des traitements et salaires de chaque industrie. Quant aux chemins de fer, à l'assurance, au commerce bancaire et aux gouvernements fédéral et provinciaux, les estimations des contributions patronales proviennent de renseignements obtenus par correspondance, des relevés annuels ou des publications des institutions concernées. Les estimations relatives aux gouvernements municipaux sont tirées, pour les années 1938-1944, d'une analyse des états financiers d'un certain nombre de grandes villes; les estimations des années antérieures sont obtenues par extrapolation. Les estimations depuis 1945 se fondent sur des questionnaires reçus par le Bureau, en 1945 et 1946, de vingt-huit municipalités. A noter que les pensions servies par des patrons, qui n'ont pas de caisse spéciale affectée à cette fin et à laquelle leurs employés contribuent, sont aussi comprises dans les revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre. Les paiements versés au titre des programmes de sécurité sociale des gouvernements et auxquels ni les patrons ni les employés ne contribuent sont assimilés à des paiements de transfert et exclus des revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.

Les contributions patronales à l'assurance-chômage sont obtenues des renseignements fournis par la Commission d'assurance-chômage. Les contributions patronales aux caisses d'indemnisation des travailleurs accidentés sont obtenues des rapports des commissions provinciales; ces contributions sont corrigées afin d'exclure la part des cotisations patronales qui est sensée servir aux soins médicaux et hospitaliers, part qui n'est pas considérée comme un revenu des employés.

Soldes et allocations militaires

Les paiements faits aux militaires servant au Canada et à l'étranger sont assimilés à une rémunération de services rendus. Ces paiements comprennent la solde militaire, les allocations pour personnes à charge et de subsistance, les allocations de vêtement et l'allocation de réadaptation (solde supplémentaire de 30 jours et allocation supplémentaire d'un mois pour personnes à charge, au licenciement). L'allocation de réadaptation est analogue à la paye de congédiement accordée par certaines maisons. Les gratifications de service de guerre et tous les bénéfices de rétablissement sont exclus à titre de paiements de transfert. La valeur estimative des attributions de vivres et de vêtements "en nature" sont comprises.

Les estimations des soldes et allocations en espèces des années 1938-1950 portent sur l'année civile et proviennent du ministère de la Défense nationale. Les estimations de 1926-1937 portent sur l'année financière terminée le plus près du 31 décembre de l'année civile et proviennent des Comptes publics du gouvernement fédéral.

Le revenu en nature est calculé en appliquant les effectifs moyens des trois armes aux estimations des frais annuels de vivres et vêtements par homme.

3. Revenu de placements

Le revenu des placements représente la rémunération du capital placé (y compris les terrains) par les résidants canadiens[1]. Il comprend avant tout les bénéfices des sociétés, les intérêts, les loyers nets et les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements. La somme de ces articles mesure le gain du facteur de production qu'est le "capital" tout comme la somme des traitements et salaires et des soldes et allocations militaires mesure le gain du facteur qu'est le "travail". Les deux concepts sont analogues en ceci que les estimations sont établies avant la déduction des impôts directs et ne comprennent que le gain des facteurs canadiens, indépendamment de la situation géographique.

Les méthodes d'estimation du revenu de placements dépendent dans une grande mesure de la nature des statistiques disponibles. On peut distinguer quatre grandes classes d'estimations: réunion des comptes particuliers; projection de chiffres-repère; estimations obtenues à l'aide des autres méthodes comme l'établissement d'un compte d'exploitation synthétique (revenu brut moins frais d'exploitation); et, enfin, estimations obtenues indirectement à l'aide de proportions. L'application de ces méthodes se voit plus pleinement dans les sections suivantes:

a) Bénéfices des sociétés avant taxation (sauf les dividendes versés à des non-résidants),
b) Intérêts et loyers nets touchés par les personnes,
c) Revenu de placements des gouvernements,
d) Corrections.

a) **Bénéfices des sociétés avant taxation.** Le sens de l'expression "bénéfices avant taxation" employée dans les Comptes nationaux diffère un peu du sens que lui donne le ministère du Revenu national aux fins du fisc. Des corrections sont donc apportées aux chiffres déclarés au ministère du Revenu national afin de les accorder avec les définitions des Comptes

1. Les gains et les pertes de capital ne sont pas compris.

nationaux. Ainsi, les frais d'épuisement, que le fisc permet de déduire, sont ajoutés; comme les découvertes de nouvelles ressources naturelles ne sont pas capitalisées ni comptées, par conséquent, comme partie des placements et des bénéfices domestiques, l'épuisement des ressources naturelles ne doit pas être considéré comme imputable sur le Revenu national. Les dons de charité des sociétés, admis également comme dépense par le fisc, sont ajoutés parce qu'ils ne constituent pas des frais directs de la production mais sont simplement une distribution de sommes gagnées. En théorie, les bénéfices se rattachant à des actifs de l'étranger au Canada sont à déduire parce qu'ils ne sont pas des gains de facteurs de production canadiens. En pratique, comme il n'est pas possible de séparer les bénéfices des actionnaires canadiens de ceux des actionnaires non canadiens, seuls les dividendes versés à des non-résidants à même ces bénéfices sont déduits. Les pertes des sociétés sont aussi déduites afin de ramener les bénéfices à leur chiffre net et une correction est faite afin d'éliminer les bénéfices remboursés au gouvernement par suite de la renégociation de contrats de guerre. A noter que d'après les règlements du fisc canadien les bénéfices imposables, calculés avant le versement de dividendes, ne comprennent pas les dividendes reçus de sociétés canadiennes. Il n'est donc pas nécessaire d'effectuer de correction afin d'éliminer les dividendes que les sociétés canadiennes se versent les unes aux autres.

La statistique des bénéfices se fonde sur deux principales sources de statistiques. En premier lieu, le ministère du Revenu national publie un rapport annuel qui renferme des états d'ensemble des états de profits et pertes remis au fisc par les sociétés; cette série de rapports remonte à 1944. La seconde source d'information, qui sert à estimer les bénéfices de 1926 à 1944, consiste en une étude-échantillon spéciale des rapports fiscaux des sociétés, étude expliquée à la fin de la présente revue (voir page 120). Omission faite des erreurs d'échantillonnage, les résultats de cette étude constituent eux aussi, en somme, un état d'ensemble des profits et pertes des sociétés.

La publication intitulée "Taxation Statistics" est aussi la source des estimations des dons de charité et des frais d'épuisement depuis 1944. Les frais d'épuisement ont dû être corrigés pour cause d'insuffisance: certaines sociétés sont exclues, par le ministère du Revenu national, des tableaux détaillés du revenu et des frais. La correction est proportionnée au total des bénéfices d'une industrie particulière par rapport aux bénéfices des sociétés figurant aux tableaux détaillés du ministère.

En outre, il a fallu faire une correction afin d'obtenir le total des années civiles, étant donné que les chiffres des "Taxation Statistics" portent sur l'année financière.

En ce qui concerne les années 1926-1944, les frais d'épuisement sont établis d'après l'étude-échantillon des sociétés. Comme la méthode d'estimation des chiffres de l'échantillon donne le total de chaque année civile, on n'a pas à corriger davantage les estimations des bénéfices ni celles des frais d'épuisement. Les dons de charité des sociétés, quant aux années 1926-1944, sont établis au moyen d'une projection d'après la tendance des bénéfices des sociétés.

Les estimations des bénéfices remboursés au gouvernement par suite de la renégociation de contrats de guerre sont fournies par le ministère du Revenu national. Les dividendes versés à des étrangers sont fournis par la Section de la balance des paiements (Bureau fédéral de la statistique).

b) Intérêts et loyers nets des personnes. Cet élément comprend les postes suivants:

i) Intérêts sur obligations canadiennes, hypothèques et dépôts touchés par les personnes ou leur revenant.
ii) Loyers nets touchés des personnes ou leur revenant.
iii) Intérêts et dividendes reçus des non-résidants par les personnes, et
iv) Revenus de placements divers.

Au tableau principal du Produit national brut, seul figure le total général du revenu de placements. Aux tableaux des secteurs, cependant, les intérêts et les loyers nets des personnes de même que les dividendes touchés par les personnes domiciliées au pays figurent comme ensemble distinct.

A noter que cette section ne comprend que les intérêts et les loyers nets des personnes ou leur revenant (les personnes comprennent les particuliers, les institutions non commerciales, les successions et les fonds de fiducie); le revenu des placements des sociétés d'assurance-vie revenant aux assurés canadiens ainsi que de petites sommes formées de revenus divers sont aussi compris. Par contre, les intérêts et les loyers nets versés aux sociétés et aux entreprises commerciales des gouvernements sont automatiquement inclus dans les bénéfices de ces institutions et ne sont pas comptés ici. De même, le revenu de ces catégories provenant de capitaux utilisés par le propriétaire, comme les locaux commerciaux occupés par le propriétaire, est implicitement compris dans les chiffres des bénéfices et du revenu net; les intérêts versés aux gouvernements, sauf les entreprises commerciales de ceux-ci, figurent à la rubrique suivante: "Revenu de placements des gouvernements".

i) Intérêts sur obligations canadiennes, hypothèques et dépôts. Une estimation des **intérêts sur obligations canadiennes touchés par les personnes** en 1937 est utilisée comme chiffre-repère et est projetée d'une part jusqu'à 1926 et d'autre part jusqu'à 1938 d'après un indice du total des intérêts versés. Le chiffre-repère a été estimé par le personnel de recherche de la Commission Rowell-Sirois; il se fonde sur un échantillon des certificats de propriété spécialement établi pour la Commission et sur des renseignements fournis par le ministère des Finances et celui du Revenu national.

L'indice de projection est fait des intérêts de la dette directe et garantie des provinces et des municipalités, de la dette directe et garantie du gouvernement fédéral, de la dette non garantie du National-Canadien et de la dette fondée des sociétés, déduction faite du total des intérêts versés aux non-résidants. Les renseignements nécessaires sont puisés à diverses sources, dont les Comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, *The Statistical Summary of the Bank of Canada, Comparative Statistics of Public Finance* (rédigé aux fins de la Conférence fédérale-provinciale au sujet de la reconstructruction), les rapports annuels du National-Canadien, l'Appendice I du rapport de la Commission Rowell-Sirois et l'Annuaire du Canada. Les intérêts versés aux non-résidants sont estimés par la Section de la balance des paiements du Bureau.

L'estimation des intérêts touchés par des particuliers en 1938 se divise en deux parties: a) intérêts de la dette directe du gouvernement fédéral; et b) intérêts de toutes les autres dettes. La première partie est estimée de la façon suivante: le Comité national des finances de guerre a établi une estimation de la dette fondée directe du gouvernement fédéral détenue par des particuliers durant les années 1938-1945. Les taux moyens d'intérêt, établis eux aussi par le Comité, sont appliqués à ces chiffres afin d'obtenir une estimation des intérêts touchés par les particuliers sur la dette fondée directe du gouvernement fédéral. Quant à 1946 et aux années subséquentes, des renseignements semblables sont obtenus de la Banque du Canada. En ce qui concerne toute la série, le taux d'intérêt estimatif est appliqué à une moyenne biennale mobile de l'avoir personnel afin d'obtenir un chiffre approximatif des intérêts touchés par les personnes au cours de l'année.

Les intérêts touchés par des personnes sur des dettes autres que la dette directe du gouvernement fédéral chaque année depuis 1938 sont projetés d'après un indice semblable à l'indice servant à la projection jusqu'à 1926, sauf que les intérêts touchés sur la dette directe du gouvernement fédéral en sont exclus.

Le chiffre des **intérêts hypothécaires revenant aux personnes** (y compris les intérêts sur les conventions de vente) est un des moins satisfaisants que comprend le revenu de placements. Le montant en cause, cependant, est relativement peu considérable.

Voici la méthode d'estimation utilisée: a) division en deux segments, agricole et non agricole; b) estimation de l'avoir personnel pour chaque segment; et c) application d'un taux d'intérêt moyen à cet avoir. Afin d'établir l'avoir moyen de toute l'année, les données sont ramenées à une moyenne mobile de deux ans.

La Division de l'agriculture du Bureau établit des estimations du total de la dette hypothécaire agricole en souffrance et du total de l'intérêt couru sur cette dette depuis 1938. L'avoir de l'entreprise et des institutions des gouvernements est soustrait de la dette totale et le reste équivaut approximativement à l'avoir des personnes. La proportion de la dette hypothécaire agricole détenue par les personnes par rapport à la dette totale est ensuite appliquée au chiffre de l'intérêt total couru sur la dette hypothécaire agricole afin d'obtenir le chiffre approximatif des intérêts revenant aux personnes.

En ce qui concerne les années 1926 à 1937, une méthode plutôt compliquée est utilisée. Tout d'abord, on obtient du recensement décennal, pour 1931, et du recensement des Prairies, pour 1936, le total de la dette hypothécaire agricole. Les estimations de la dette détenue par l'entreprise et les institutions des gouvernements, obtenues des sources ci-après mentionnées, sont soustraites de ce total afin de déterminer l'avoir des personnes. Le pourcentage de l'avoir des personnes par rapport à l'avoir total en chacune des deux années terminales 1931 et 1936 sert de base à une interpolation en ligne droite à l'égard des autres années. Le total de l'avoir non personnel est divisé par la fraction de l'avoir non personnel, par rapport au total général, afin d'établir l'avoir total. L'avoir total est ensuite multiplié par le pourcentage de l'avoir personnel afin d'établir le chiffre approximatif de l'avoir personnel au cours de la période. Le pourcentage de de l'avoir non personnel par rapport à la dette totale est obtenu simplement en soustrayant de 100 pour 100 les pourcentages estimatifs de l'avoir personnel durant la période.

Un taux d'intérêt, projeté de 1938 jusqu'à 1926 en ligne droite, est ensuite appliqué à l'avoir personnel afin d'obtenir une approximation des intérêts des hypothèques détenues par les personnes.

Pour calculer les intérêts touchés par les personnes sur la dette hypothécaire non agricole, il faut d'abord estimer la dette hypothécaire non agricole détenue par les institutions commerciales et gouvernementales durant toute la période. On prend ensuite pour acquis, se fondant sur des renseignements de bonne source, que cet avoir constitue 55 p. 100 de toute la dette hypothécaire non agricole et que les personnes détiennent le reste, soit 45 p. 100. Le montant total de la dette hypothécaire urbaine estimé de cette façon concorde à peu près avec une estimation indépendante fondée sur des renseignements provenant du recensement de 1941 sur l'habitation. Des taux d'intérêt sont ensuite appliqués au montant supposé détenu par les personnes, d'après des renseignements tirés du recensement de 1941 ainsi que des renseignements obtenus de spécialistes de la question.

L'estimation de l'avoir des institutions commerciales et gouvernementales en hypothèques agricoles et non agricoles provient des sources suivantes: *Mortgage Lending in Canada, a Factual Summary* (Société centrale d'hypothèques et de logement); Comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux; Annuaire du Canada; rapports du Surintendant fédéral des assurances, du Regis-

traire des sociétés de prêt de la province d'Ontario, de la Commission du prêt agricole canadien, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et des sociétés de chemins de fer; et renseignements obtenus par correspondance.

Les estimations des **intérêts de dépôts touchés par les personnes** sont établies à la Banque du Canada. Pour 1943 et les années ultérieures, les intérêts en dépôt versés aux personnes par les banques à charte sont calculés en soustrayant du total des intérêts de dépôts déclaré annuellement par le ministre des Finances les intérêts versés aux non-résidants et aux sociétés canadiennes. Les estimations de la période antérieure à 1943 sont obtenues par projection d'après les changements des taux d'intérêt et des intérêts des dépôts canadiens. Les chiffres sont grossis de façon à tenir compte des services bancaires rendus aux personnes, services qui ne font pas l'objet d'un prix déterminé. Ces services sont aussi estimés par la Banque du Canada.

Les intérêts de dépôts versés par les sociétés de prêt et de fiducie sont estimés d'après les rapports annuels du Surintendant fédéral des assurances et du Registraire des sociétés de prêt de l'Ontario ainsi que des états financiers remis au trésorier de la province de Québec. Les chiffres sont grossis de façon à inclure les intérêts de dépôts versés par les banques d'épargne.

ii) **Loyers nets des personnes.** Pour faciliter les estimations, le domaine des loyers est divisé en trois parties principales: a) loyers non agricoles domiciliaires; b) loyers non agricoles et non domiciliaires. La première catégorie est numériquement la plus importante. C'est aussi celle dont la statistique est la plus complète. Les estimations des deux autres catégories se fondent sur des renseignements relativement incomplets. Les estimations de la part des loyers bruts affectée aux dépenses se fondent aussi sur des méthodes quelque peu arbitraires.

La méthode utilisée à l'égard de chaque catégorie est semblable: estimation d'abord du total des loyers bruts; soustraction ensuite des loyers touchés par les sociétés commerciales et gouvernementales afin d'établir les loyers bruts touchés par les personnes; déduction des dépenses afin d'établir les loyers nets touchés par les personnes. La somme des loyers nets des trois catégories touchés par les personnes constitue le total requis.

Les **loyers non agricoles domiciliaires bruts** sont estimés en multipliant le nombre de logements non agricoles par un loyer moyen estimatif. Le nombre de logements occupés au Canada de 1926 à 1949 est obtenu de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Un calcul spécial de la Société donne, pour chaque année, le nombre total de logements non agricoles occupés par les locataires et par les propriétaires, par régions urbaines et rurales non agricoles. Le nombre de logements en 1950 se fonde sur des estimations parues dans la publication mensuelle du Bureau intitulée *New Residential Construction.*

Les loyers moyens payés sont estimés d'après le recensement de 1941 sur l'habitation. Le recensement de l'habitation fournit des renseignements sur les loyers moyens payés en 1941 à l'égard des logements urbains loués et des logements non agricoles ruraux loués. Une valeur imputée des loyers moyens des logements occupés par leurs propriétaires est obtenue en multipliant les loyers moyens des logements occupés par les locataires par la proportion du nombre moyen de pièces des logements occupés par leurs propriétaires par rapport au nombre moyen de pièces des logements loués. Cette proportion tient compte du fait que les logements occupés par leurs propriétaires sont, en général, plus grands que les logements occupés par les locataires.

Ces estimations des loyers moyens de 1941 sont projetées d'une part jusqu'à 1926 et d'autre part jusqu'à 1946 d'après l'élément du loyer dans l'indice du coût de la vie. Les estimations de 1947 à 1950 se fondent sur les loyers moyens établis par la Division des enquêtes spéciales du Bureau. Les loyers non agricoles domiciliaires bruts sont ensuite obtenus en multipliant le nombre de logements par le loyer moyen de chaque année. Cette méthode est utilisée séparément pour les logements urbains loués, les logements ruraux non agricoles loués, les logements urbains occupés par leurs propriétaires et les logements ruraux non agricoles occupés par leurs propriétaires.

Les montants touchés par les institutions gouvernementales sont soustraits du total brut des loyers non agricoles domiciliaires. Il faudrait aussi soustraire ici les loyers domiciliaires touchés par les sociétés, mais, faute de renseignements, il faut les soustraire de l'estimation des loyers non domiciliaires (voir ci-après). A noter, cependant, que l'erreur qui découle de cette méthode dans le chiffre final des loyers nets touchés par les personnes n'est probablement pas considérable.

Les articles de dépense soustraits du chiffre brut des loyers afin d'établir le chiffre net sont: les frais de chauffage compris dans les loyers payés, les taxes, les frais de dépréciation, les intérêts hypothécaires, et les frais de réparation. Voici une brève explication de chacun de ces articles:

Le recensement de 1941 sur l'habitation fournit des renseignements sur le nombre de logements loués dont le **loyer comprenait des frais de chauffage.** Ce nombre sert de point de départ à une extrapolation d'une part jusqu'à 1926 et d'autre part jusqu'à 1950 d'après une base passablement arbitraire. Les frais moyens de combustible par logement sont estimés en divisant la dépense de consommation de combustible au Canada (sauf l'essence consommée par les automobiles) par le nombre de logements au Canada. On établit ensuite le total des frais de com-

bustible en multipliant le nombre de logements, dont le loyer comprend les frais de chauffage, par les frais moyens de combustible par logement.

Les **taxes** payables en 1941 se fondent sur le recensement de l'habitation de 1941. Le chiffre des taxes est projeté d'une part jusqu'à 1938 et d'autre part jusqu'à 1950 d'après la tendance des perceptions municipales de taxes foncières. Quant aux années 1926 à 1937, on utilise un état spécial préparé à l'intention de la Commission Rowell-Sirois.

Les **frais de dépréciation** se fondent sur les loyers bruts touchés par les particuliers. Ils sont fixés à 15 p. 100 des loyers urbains payés et imputés et à 20 p. 100 des loyers ruraux non agricoles payés et imputés. Il serait plus conforme aux estimations des frais de dépréciation des immeubles commerciaux, inclus ailleurs dans les Comptes, de fonder les estimations sur le prix de revient des logements, mais on ne dispose pas des renseignements nécessaires à cette fin.

Les estimations des **frais de réparation** sont établies par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Elles ne tiennent pas compte des frais de grande rénovation et autres travaux semblables qui figurent à la dépense dans les Comptes sous la rubrique "placements domestiques bruts"

Une estimation des **intérêts hypothécaires payés** en 1941 est obtenue du recensement de 1941 sur l'habitation. Cette estimation est projetée d'une part jusqu'à 1926 et d'autre part jusqu'à 1950 d'après le total des intérêts hypothécaires non agricoles.

Le total des dépenses énumérées ci-dessus est calculé en pourcentage du total des loyers domiciliaires bruts, payés et imputés, versés à tous les secteurs de l'économie (personnes, entreprises et institutions gouvernementales). Ce pourcentage est ensuite appliqué au chiffre des loyers bruts, payés et imputés, touchés par les personnes. Les estimations des dépenses ainsi obtenues sont soustraites des loyers bruts afin d'établir le chiffre des loyers nets, payés et imputés, touchés par les personnes.

Les **loyers**[1] **non agricoles et non domiciliaires** touchés par les personnes sont estimés de la façon suivante. Tout d'abord, on établit une estimation des loyers bruts payés dans toute l'économie. Les loyers payés par les sociétés (sauf les banques et les sociétés d'assurance) en 1944-1949 sont puisés aux *Taxation Statistics* et ceux des années 1926-1944 sont établis d'après l'étude-échantillon spéciale des sociétés. Les loyers payés par les sociétés d'assurance sont obtenus du rapport annuel du Surintendant des assurances et ceux payés par les gouvernements fédéral et provinciaux, des divers Comptes publics.

Les loyers payés par les entreprises non sociétaires sont estimés d'après des renseignements incomplets. Les loyers payés par les magasins de détail non sociétaires se fondent, à partir de 1944, sur des relevés effectués par la Section des établissements de commerce et de services du Bureau. Les chiffres-repère des recensements de 1931 et 1941 sont projetés, pour les autres années, d'après la tendance des loyers payés par les magasins de détail sociétaires. Quant aux autres groupes, les chiffres-repère sont obtenus d'état spéciaux, tirés du recensement de l'industrie, ou de relevés spéciaux comme les relevés portant sur les comptables et les agents d'assurance. En général, la projection se fait d'après les loyers payés par les établissements sociétaires d'une industrie particulière.

Les loyers touchés par les institutions gouvernementales et les entreprises sociétaires sont soustraits du total des loyers payés ci-dessus énumérés. Les loyers bruts touchés par les gouvernements se fondent sur des chiffres puisés aux Comptes publics. Les loyers touchés par les sociétés proviennent des *Taxation Statistics* et de l'étude spéciale des sociétés. Les loyers touchés par les sociétés d'assurance sont tirés des rapports du Surintendant des assurances.

La part de dépense dans les loyers non domiciliaires et non agricoles bruts est estimée d'après les dépenses de cette nature des sociétés d'assurance-vie. Ces renseignements sont, certes, insuffisants, mais il n'existe pas d'autres sources d'information. Ici encore il est pris pour acquis que la part de dépenses des loyers touchés par les particuliers correspond à la proportion du total des dépenses par rapport au total des loyers bruts et l'estimation des loyers nets touchés par les personnes est calculée d'après cette proportion.

La troisième catégorie de loyers, **loyers agricoles non domiciliaires et domiciliaires,** est estimée par la Division de l'agriculture du Bureau. Les loyers agricoles domiciliaires se fondent sur la valeur des logements agricoles. Un rendement de 5 p. 100 de la valeur des logements agricoles est considéré comme un chiffre estimatif raisonnable des loyers que rapportent les logements agricoles possédés et loués. Ce chiffre est ensuite réduit du montant des intérêts hypothécaires payés afin de tenir compte de la rémunération du capital non fourni par le propriétaire.

Les loyers agricoles non domiciliaires se fondent sur la valeur des loyers "en nature" et en espèces relevée par les recensements décennaux de 1921, 1931 et 1941 et par le recensement de 1936 des provinces des Prairies. Les loyers des années entre recensements sont estimés en projetant les chiffres des recensements d'après la valeur, par acre, des cultures et des terres agricoles. L'estimation des loyers agricoles obtenue de cette façon comprend les loyers domiciliaires et non domiciliaires payés; aussi, le chiffre des loyers agricoles domiciliaires payés, estimé ci-dessus, est soustrait afin d'éviter le double emploi.

1. Ne sont compris que les loyers payés. Les loyers imputés des immeubles commerciaux occupés par leurs propriétaires sont implicitement compris dans les estimations des bénéfices et du revenu net.

iii) **Intérêt et dividendes reçus par les personnes des non-résidants.** Les estimations de l'intérêt et des dividendes reçus des non résidants par les personnes sont fournies par la Section de la balance des paiements du Bureau, à l'égard de chaque année.

iv) **Revenu de placements divers.** Outre le revenu de placements touchés par les sociétés d'assurance-vie au bénéfice des assurés, cet élément comprend plusieurs catégories diverses de revenu de peu d'importance: revenu de placements des sociétés fraternelles et mutuelles, qui, comme les sociétés d'assurance-vie, sont assimilées à des associations de particuliers; intérêts des caisses privées industrielles de pension et du compte des rentes du gouvernement fédéral; et bénéfices des coopératives et des compagnies mutuelles d'assurance autre que l'assurance-vie.

Le chiffre du revenu de placements des **sociétés d'assurance-vie à charte fédérale,** revenu qui comprend des intérêts, des dividendes et des loyers nets, est puisé au rapport du Surintendant fédéral des assurances. L'intérêt des prêts sur polices est assimilé à l'intérêt des dettes de consommation et, partant, exclu. Le revenu de placements revenant aux assurés non canadiens est aussi exclu dans la proportion du passif étranger par rapport à tout le passif des sociétés canadiennes. Le total ainsi obtenu est corrigé de façon à tenir compte du revenu de placements des sociétés à charte provinciale; cette estimation est obtenue en appliquant au revenu de placement des sociétés à charte fédérale la proportion des polices en vigueur des sociétés à charte provinciale par rapport aux polices en vigueur des sociétés à charte fédérale.

Le revenu de placements des **sociétés fraternelles et mutuelles à charte fédérale** est estimé de la même façon et d'après la même source que celui des sociétés d'assurance-vie, sauf que le revenu des assurés étrangers est exclu d'après le revenu des primes. Le revenu de placements des sociétés à charte provinciale se fonde sur les renseignements des rapports des ministères provinciaux.

Le revenu de placements des **caisses industrielles de pension,** de 1938 et 1944, provient d'un relevé effectué par le Bureau fédéral de la statistique. Le chiffre, qui est petit, est projeté en ligne droite d'une part jusqu'à 1926 et d'autre part jusqu'à 1950.

Les intérêts du **compte des rentes sur l'Etat** sont puisés aux Comptes publics du gouvernement fédéral. Comme les intérêts du fonds reviennent aux particuliers, ils figurent ici plutôt qu'au revenu de placements des gouvernements.

Les bénéfices nets des **coopératives et des sociétés mutuelles d'assurance non sur la vie** ne figurent pas ailleurs dans les estimations et doivent être établis séparément pour chaque année. Pour ce qui est de 1944 à 1950, les bénéfices nets des coopératives se fondent sur des chiffres provenant des *Taxation Statistics* et de totalisations des états financiers de certaines coopératives agricoles immatriculées au ministère de l'Agriculture et dont les ventes dépassent $200,000. Pour les années 1926 à 1944, les chiffres de l'année 1944 sont projetés d'après un indice des ventes des coopératives agricoles, indice établi d'après les données publiées par le ministère de l'Agriculture et la Division de l'agriculture du Bureau. Les bénéfices des sociétés mutuelles d'assurance autre que l'assurance-vie se fondent sur des renseignements provenant du rapport du Surintendant fédéral des assurances.

c) **Revenu de placements des gouvernements.** Cet élément comprend les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements ainsi que les intérêts des prêts et avances des gouvernements et des fonds publics.

Les **bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements** comprennent les bénéfices (moins les pertes) des institutions gouvernementales dont l'activité est essentiellement commerciale et qui fixent le prix de leurs services de manière à couvrir leurs frais. Sont compris ici les bénéfices du National-Canadien, des sociétés de la couronne fondées durant la guerre, des commissions provinciales des liqueurs et des services d'utilité publique provinciaux et municipaux comme les réseaux hydro-électriques, les réseaux de téléphone, les tramways, etc. Figure ici le ministère fédéral des Postes, dont les frais bruts sont soustraits de ses recettes nettes afin d'établir le chiffre estimatif de ses bénéfices[1]. Les sources de renseignements sont les Comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, le *Statistical Summary of the Bank of Canada,* les rapports des ministères des affaires municipales provinciaux, les états financiers annuels de diverses villes et les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions concernées.

Les **intérêts des prêts et avances des gouvernements** comprennent les intérêts des prêts aux institutions gouvernementales, comme la Commission de contrôle du change étranger et divers services d'utilité publique, ainsi que les intérêts des prêts aux gouvernements étrangers et domestiques. Les estimations sont tirées des Comptes publics des divers gouvernements et, pour ce qui est des municipalités, sont obtenues de la Banque du Canada. Les **intérêts des caisses de pension et de sécurité sociale des gouvernements** sont tirés des Comptes publics, des rapports de la Commission d'assurance-chômage et des Commissions provinciales des accidents du travail. A l'échelon municipal, les intérêts des caisses de pension se fondent sur une étude des rapports financiers annuels d'un certain nombre de grandes villes canadiennes, complétée de renseignements fournis par des relevés à l'égard de 1945 et 1946.

d) **Corrections.** Les catégories de revenus de placements déjà énumérées comprennent la partie faite de "paiements de transfert" que renferment les

1. Il s'agit d'une simple approximation car il n'est pas tenu compte de la dépréciation des immeubles postaux.

intérêts de la dette publique ainsi qu'un petit montant d'intérêts sur la dette de consommation. Ces éléments de revenu doivent être exclus, par définition, du Revenu national, comme il est indiqué à la section de la théorie des Comptes nationaux. En outre, les estimations des dividendes et des intérêts payés aux étrangers, qui sont explicitement exclus des totaux, comprennent une part retenue par le gouvernement fédéral à titre de "taxes de retenue". Il faut donc ajouter ces montants. Enfin, il faut apporter aux chiffres des bénéfices des sociétés, provenant du commerce privé des grains, une correction de la valeur estimée des stocks.

La **partie (considérée comme transfert) de l'intérêt sur la dette publique** est estimée de la façon suivante. On établit d'abord le total des intérêts de la dette publique, à l'échelon fédéral et à l'échelon provincial, d'après les Comptes publics des divers gouvernements. On déduit une estimation des intérêts de la dette servant à financer des biens productifs. Cette part est estimée, dans le cas des gouvernements fédéral et provinciaux, en appliquant le taux d'intérêt moyen de la dette des divers gouvernements à la valeur totale des biens productifs (sauf les biens productifs des entreprises commerciales des gouvernements). Les renseignements concernant la valeur des biens productifs proviennent des Comptes publics et d'autres rapports officiels. Comme les renseignements sur la valeur des biens des gouvernements sont très incomplets et, en outre, ne sont pas classés comme il convient, cette méthode doit être tenue pour arbitraire.

A l'échelon municipal, on utilise une méthode un peu différente. On obtient le total des intérêts de la dette municipale des *Comparative Statistics of Public Finance* et du *Statistical Summary of the Bank of Canada*. La partie considérée comme "transfert" ne comprend, par définition, que les intérêts de la dette contractée pour fins de secours aux chômeurs et est estimée en appliquant un taux d'intérêt moyen au total de cette dette établi d'après les états financiers des ministères provinciaux des Affaires municipales et de certaines des grandes villes. Le reste des intérêts de la dette municipale est considéré comme se rattachant à des biens "productifs".

Les **intérêts de la dette de consommation** sont estimés en appliquant un taux d'intérêt au total de la dette de consommation (sauf les prêts sur polices d'assurance). Le montant du crédit à la consommation en cours est obtenu d'une foule de sources concernant les ventes d'automobiles, le crédit remboursable par paiements échelonnés, le crédit des sociétés de financement et le crédit des prêteurs d'argent. Ces sources comprennent le recensement décennal, des publications *(Financing of Motor Vehicle Sales in Canada*, du BFS; *Consumer Credit Survey Covering Department, Clothing, Fur, Furniture and Jewellery Stores*, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; le **Retail Consumer Credit**, du BFS); et les rapports du Surintendant fédéral des assurances.

Les **Taxes de retenue** frappant les intérêts et les dividendes versés aux non-résidants sont obtenues des Comptes publics du gouvernement fédéral.

La dernière correction est dite **"correction de la valeur estimée des stocks"**. Comme le Produit national brut mesure, par définition, la production de nouveaux biens et services aux prix du marché, il est plus conforme à la théorie des Comptes nationaux, en ce qui concerne l'évaluation des changements des stocks du côté de la dépense des Comptes, d'utiliser la valeur courante du changement physique plutôt que le changement de la valeur comptable déclarée. Par conséquent, une correction de la valeur estimée des stocks doit être apportée du côté du revenu des Comptes puisque les bénéfices des sociétés et le revenu net des entreprises non sociétaires sont habituellement établis d'après les changements de la valeur comptable des stocks.

A l'heure actuelle, cette correction n'est faite qu'à l'égard des grains en situations commerciales. Une partie de la correction concernant les stocks des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé est comprise avec le "revenu net échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole", mais le reste se rattache aux bénéfices des sociétés et est compris dans le revenu de placements. Ces calculs sont expliqués plus loin à la section: "Changement des stocks commerciaux".

4. Revenu net des entreprises non sociétaires

Le revenu net des entreprises non sociétaires comprend le revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole ainsi que le gain d'autres propriétaires actifs provenant de leurs propres entreprises. Ces gains figurent séparément au Revenu national parce qu'ils comprennent du revenu du travail et du revenu de placements, qui ne peuvent être isolés si ce n'est d'après une base arbitraire. Dans la mesure où les propriétaires actifs sont leur propre main-d'oeuvre, ils gagnent des traitements et des salaires; dans la mesure où ils fournissent leur propre capital, ils gagnent des bénéfices, des intérêts et des loyers. Ces éléments sont inextricablement mêlés dans les estimations du revenu net.

On peut, en somme, classer les méthodes d'estimation du revenu net en quatre grands groupes principaux: 1) le compte synthétique d'exploitation ou des estimations du revenu brut sont obtenues et ramenées au chiffre net par la soustraction des frais; 2) la méthode proportionnelle par laquelle des estimations du revenu brut sont obtenues et ramenées au chiffre net par l'application d'une proportion du "revenu net par rapport au revenu brut" d'après des renseignements fondés sur des relevés ou des chiffres fiscaux; 3) l'enquête directe; et 4) la projection à partir de chiffres-repère. Pour nombre de groupes industriels, il faut combiner deux ou plusieurs de ces méthodes pour ramener la série jusqu'à 1926. Les renseignements relatifs au revenu net sont en grande mesure fragmentaires et, partant, plusieurs des estimations sont, jusqu'à un certain point, arbitraires.

Les estimations elles-mêmes peuvent se ranger sous trois grandes rubriques: a) revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole; b) revenu net des professionnels; et c) autre revenu non agricole et non sociétaire.

a) **Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole.** L'agriculture est la plus importante des industries en ce qui concerne le revenu net. Les estimations fondamentales du "revenu net des agriculteurs provenant des exploitations agricoles" sont établies par la Division de l'agriculture du Bureau et corrigées en fonction des définitions des Comptes nationaux. Les estimations fondamentales font l'objet d'un document de référence que la Division de l'agriculture est en train de rédiger. La méthode d'estimation employée par cette division est exposée brièvement dans la présente section.

Pour établir les estimations du "revenu net des agriculteurs provenant des exploitations agricoles", la Division de l'agriculture établit un compte d'exploitation synthétique de l'industrie agricole. Le revenu monétaire des fermes provenant de la vente de produits agricoles est d'abord calculé, par genre de produit vendu. Ces estimations se fondent sur une vaste documentation statistique agricole et comprennent les paiements d'appoint et de péré quation faits aux agriculteurs par la Commission canadienne du blé. La division fait une estimation de la valeur, aux prix fermiers, des vivres et des produits forestiers cultivés et consommés sur les fermes; cette valeur constitue, avec la valeur des loyers bruts imputés des logements agricoles occupés par leurs propriétaires, la valeur du "revenu en nature" touché par les agriculteurs. La valeur du changement physique des stocks de céréales et de bestiaux gardés sur les fermes est établie d'après les prix de fin d'année; cette valeur est positive ou négative selon que les stocks à l'inventaire se trouvent accrus ou diminués. La somme de tous ces articles constitue le revenu brut des fermes.

Les frais d'exploitation des fermes sont ensuite déduits du revenu brut. Ces frais comprennent les taxes foncières, les loyers bruts des terres agricoles, les frais de main-d'oeuvre, la ficelle d'engerbage, l'intérêt sur la dette agricole, les fourrages et les semences, les réparations et la dépréciation, les frais d'utilisation de la machinerie agricole, les engrais et le reste. Les estimations se fondent sur des sources et des méthodes trop nombreuses pour être commentées en détail. Au chiffre net du revenu, après déduction de ces frais, viennent s'ajouter les paiements des gouvernements aux agriculteurs au compte de la réduction des emblavures et au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture desPrairies et du Programme de revenu agricole des Prairies. L'ensemble qui en résulte est dit "revenu net des agriculteurs provenant des exploitations agricoles".

Pour les fins des Comptes nationaux, certaines corrections sont apportées à cet ensemble. Tout d'abord, les loyers imputés des logements agricoles occupés par leurs propriétaires et les bénéfices des entreprises agricoles organisées en sociétés sont déduits, ces montants étant inclus dans le revenu de placements. En deuxième lieu, les paiements du gouvernement au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et du Programme de revenu agricole des Prairies sont déduits, ces paiements étant tenus dans les Comptes nationaux pour des paiements de transfert et non pas pour des paiements en rétribution de services productifs. Les paiements au compte de la réduction des emblavures, cependant, sont considérés comme des subventions dans les Comptes nationaux et, partant, ne sont pas exclus.

La troisième et dernière correction est la plus difficile, du point de vue technique, et la plus importante du point de vue quantitatif. Cette correction, dite "correction apportée aux opérations relatives aux grains", comprend deux parties. La première tient compte du gain non distribué des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé[1]. Cette méthode donne un chiffre du gain des agriculteurs provenant de la production courante des fermes, chiffre qui constitue justement l'ensemble à inclure dans le Produit national brut. La seconde partie de la correction tient compte du fait que le gain de ces institutions est calculé d'après le changement de la valeur comptable des stocks tandis que la valeur des stocks qu'il faut retenir pour les Comptes nationaux est la valeur du changement physique (voir "Revenu de placements" ci-dessus).

b) **Revenu professionnel net.** Il s'agit du revenu des professionnels indépendants comme les médecins, dentistes, infirmières, avocats et ingénieurs. En général, les estimations des années récentes sont obtenues en multipliant le revenu moyen net par le nombre de praticiens indépendants. Quant aux années antérieures, les estimations sont obtenues par projection d'après des données connexes.

Le revenu net moyen des médecins indépendants, en 1939 et en 1944-1946, est tiré d'un relevé de la profession médicale fait par la Section du revenu national du Bureau. Quant aux années 1938 et 1940-1944, le revenu net moyen est estimé d'après le revenu brut moyen des dentistes, établi par le "Relevé du revenu des dentistes, 1941-1944" (Section du revenu national), et corrigé en fonction des frais d'après la proportion du "revenu net par rapport au revenu brut" obtenue du relevé de la profession médicale. Pour les années 1946-1950, le revenu net moyen est obtenu des *Taxation Statistics*.

Le nombre de médecins indépendants actifs au Canada est obtenu, pour les années 1938-1941, des recensements décennaux de 1931 et 1941; pour les années 1941-1950, des relevés annuels tenus par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social depuis 1946, chiffres qui sont extrapolés pour les

1. Renseignements provenant des rapports annuels des *Canadian Co-operative Wheat Producers* et de la Commission canadienne du blé.

années 1941-1945 d'après la tendance du nombre de médecins sortant des universités. Les chiffres sont corrigés de façon à exclure les médecins salariés et les médecins militaires.

Une méthode semblable est utilisée pour estimer le revenu net des avocats, dentistes, infirmières et autres hygiénistes professionnels indépendants en les années 1938-1950. Dans le cas des infirmières, leur revenu net moyen est obtenu d'un relevé non publié, tenu par la Section du revenu national et portant sur les années 1941-1944, ainsi que des *Taxation Statistics;* le nombre d'infirmières en service privé est obtenu du recensement décennal, de relevés tenus par la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical, des publications *The Canadian Nurse* et *Information on Canadian Nurses*, et du relevé.

Les estimations du revenu des professionnels d'autres domaines "sanitaires" (ostéopathes, chiropraticiens, vétérinaires), en la période 1938-1950, sont établies en projetant des chiffres-repère du recensement de 1941 d'après le revenu net moyen des médecins, dentistes et infirmières.

Dans le cas des avocats, le revenu net moyen est tiré du "Relevé des avocats et notaires au Canada, 1946-1948" (Section du Revenu national) et projeté d'une part jusqu'à 1950 et d'autre part jusqu'à 1938 d'après la tendance du revenu net moyen de la profession médicale et des statistiques fiscales. Le nombre des avocats est tiré du relevé fait par le Bureau et du "Recensement des avocats et notaires" fait par l'Association du Barreau canadien.

Le revenu net des ingénieurs, architectes, dessinateurs, chimistes et métallurgistes est extrapolé à partir du chiffre-repère du recensement de 1941 jusqu'à 1945 d'une part et jusqu'à 1948 d'autre part d'après un indice moyen non pondéré de la production industrielle et de l'activité de la construction. Quant aux années 1946-1950, les estimations sont obtenues en multipliant le nombre de ces professionnels par la moyenne du revenu net du groupe d'après les *Taxation Statistics*.

Pour les années 1931-1937, les estimations des groupes ci-dessus mentionnés sont ramenées à la tendance du revenu net total des professionnels payant impôt sur le revenu, obtenu du ministère du Revenu national; les chiffres sont projetés de 1931 à 1926 d'après le revenu net des professionnels tiré du rapport de la Commission Rowell-Sirois.

Le revenu net des autres professionnels, appartenant surtout au domaine des divertissements (e.g. musiciens et dramaturges), est projeté à partir du chiffre-repère du recensement de 1941 d'après la tendance des admissions payantes dans les théâtres pour toute la période de 1926-1950.

c) **Revenu des autres entreprises non agricoles et non sociétaires.** Le groupe non agricole des autres entreprises non sociétaires comprend toute une gamme d'industries hétérogènes. On possède très peu de renseignements coordonnés sur le revenu net non sociétaire de ces industries pour ce qui est de nombreuses années couvertes par les Comptes nationaux. Les estimations reposent, en majeure partie, sur une documentation directement connexe, mais ce sont des renseignements indirects qui ont servi dans plusieurs cas.

Exploitation forestière. Les rapports recueillis par le recensement de l'industrie à l'égard de l'année 1942 et annuellement depuis 1946 servent à estimer le revenu et les frais bruts. Le revenu net ainsi établi est projeté pour les autres années d'après la tendance de l'indice des prix de gros du bois.

Pêche. Des estimations sont obtenues par la méthode du compte synthétique d'exploitation. Le revenu brut est considéré comme étant la "valeur du poisson pris et débarqué" d'après les chiffres de la Section des produits animaux (Bureau fédéral de la statistique). Des estimations sont établies pour les salaires, la dépréciation, le combustible, les réparations et les frais divers; ces estimations sont déduites afin d'établir le revenu net. L'estimation des salaires touchés dans l'industrie de la pêche est expliquée à la section intitulée: "Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre". La dépréciation est calculée, aux taux admis par les règlements fiscaux, d'après la valeur des navires, bateaux et autre équipement indiquée dans la "Statistique de la pêche" (Bureau fédéral de la statistique). Les frais de réparation sont établis d'après un pourcentage arbitraire de la valeur du capital engagé. Les frais de combustible sont estimés pour 1941 d'après un pourcentage des ventes d'essence non taxées en Nouvelle-Écosse, grossi en proportion du tonnage des bateaux à moteur servant à la pêche au Canada par rapport au tonnage des bateaux à moteur servant à la pêche en Nouvelle-Écosse ("Statistique de la pêche du Canada"); cette estimation est ensuite projetée aux autres années d'après un indice mixte des prix de l'essence et du tonnage des bateaux à moteur utilisés. L'estimation des frais divers est établie d'après un pourcentage du revenu brut.

Le revenu brut de la **chasse** et du **piégeage** est considéré comme étant la valeur brute de la production canadienne de fourrures d'après les chiffres annuels de la Division de l'agriculture, valeur corrigée afin d'en éliminer les ventes des fermes à élevage d'animaux à fourrure. Les traitements et salaires versés aux guides et piégeurs employés ainsi qu'une estimation des frais divers sont déduits afin d'établir le revenu net.

Industrie minière. Le nombre de propriétaires d'établissements miniers non sociétaires, par catégorie, est obtenu des recensements décennaux de 1931 et 1941. Le revenu net moyen est estimé séparément pour les prospecteurs et les exploitants de placers ainsi que pour les autres propriétaires de mines d'après des données recueillies par la Sec-

tion des produits miniers, métallurgiques et chimiques (Bureau fédéral de la statistique). Le revenu net total ainsi obtenu est projeté pour les autres années d'après les prix canadiens de l'or, pour ce qui est des prospecteurs et exploitants de placers, et d'après les prix des minéraux non métalliques pour les autres propriétaires de mines.

Les recettes brutes des établissements **manufacturiers** non sociétaires sont établies d'après les rapports recueillis par le recensement de l'industrie depuis 1946. Les estimations sont ramenées aux chiffres nets en appliquant une proportion du revenu net par rapport au revenu brut tiré des *Taxation Statistics*. Quant aux années 1926-1945, le chiffre de 1946 de la valeur brute de la production des industries non sociétaires est extrapolé d'après le total de la valeur brute de la production d'industries choisies; la proportion de 1946 du revenu net par rapport au revenu brut est appliquée aux chiffres bruts pour les années antérieures jusqu'à 1926.

Le revenu net du service de réparations, pour les années 1946-1950, est estimé en multipliant le nombre de propriétaires actifs (d'après le relevé de la main-d'oeuvre) par une moyenne du revenu net égale aux deux tiers du revenu net moyen des propriétaires d'établissements de commerce de détail non sociétaires. Pour les années 1926-1946, le revenu net du service des réparations est établi d'après des renseignements sur le nombre de propriétaires et la moyenne des salaires, recueillis aux recensements décennaux de 1931 et 1941. Ces chiffres-repère sont ensuite corrigés à l'égard des autres années d'après des statistiques connexes. En ce qui concerne les garages et les services d'automobile, un indice des achats privés d'essence est utilisé. En ce qui concerne la maréchalerie, la statistique servant à la projection est un indice des dépenses des fermes consacrées aux services de maréchalerie. Dans le cas des tailleurs et couturiers, les chiffres sont corrigés d'après la tendance du revenu net des établissements de blanchissage, teinture et nettoyage. Dans celui de la photographie, le total du revenu net provenant de "services personnels" est utilisé pour fins d'extrapolation. Quant aux services divers de réparation, les chiffres sont corrigés à l'égard des autres années d'après le revenu net des établissements de blanchissage, teinture et nettoyage. Pour les années 1942-1944, une autre correction est apportée à la statistique ainsi établie afin de porter le total général de ces estimations au niveau de la statistique de 1946-1950 susmentionnée.

Construction. Le total du revenu net établi pour 1946 est d'abord établi en multipliant le revenu moyen, d'après les rapports recueillis par la Section de la construction (Bureau fédéral de la statistique), par le nombre total de propriétaires actifs établi par le relevé de la main-d'oeuvre. Le chiffre ainsi obtenu est projeté jusqu'à 1950 d'après un indice établi en multipliant le gain hebdomadaire moyen par le nombre de propriétaires actifs. Le chiffre de 1946 du revenu net moyen est reculé jusqu'à 1942 d'après un indice des taux de salaire de la construction immobilière multiplié par le nombre estimatif de propriétaires. Pour les années antérieures à 1941, les estimations du revenu net sont calculées en projetant des chiffres-repère provenant des recensements décennaux de 1931 et 1941 d'après la tendance d'un indice mixte du volume de la construction et des taux de salaire de la construction.

Magasins de détail non sociétaires. Les relevés des résultats d'exploitation tenus par la Section du commerce et des services à l'égard de 1941, 1944, 1945, 1946 et 1948 fournissent des renseignements qui servent à calculer une proportion moyenne pondérée des "bénéfices nets (avant retraits) par rapport aux ventes nettes". Les ventes nettes sont estimées, pour les années 1926-1950, à l'aide des chiffres-repère des recensements décennaux de 1931 et 1941 projetés pour les autres années d'après la tendance du total des ventes de détail établi par la Section du commerce et des services. Le revenu net est obtenu en appliquant des proportions de "ventes par rapport aux bénéfices" à ces chiffres.

Les estimations du revenu net des **établissements de gros non sociétaires**, à compter de 1947, sont tirées des *Taxation Statistics*. Pour les années 1938-1946, un chiffre-repère fondé sur le nombre de propriétaires et le gain moyen, selon le recensement décennal de 1941, est projeté d'après l'indice des ventes de gros publié par la Section du commerce et des services. Pour les années 1926-1937, les estimations se fondent sur des renseignements puisés au rapport de la Commission Rowell-Sirois.

Depuis 1947, les estimations du revenu net des **transports** et **communications** se fondent avant tout sur la statistique recueillie par la Division des finances publiques et des transports, corrigée de manière à répondre pour l'ensemble, d'après les données du relevé de la main-d'oeuvre. En 1945, une analyse spéciale de la statistique financière réunie par cette division a été faite afin d'établir le revenu net des transporteurs routiers. Cette estimation est projetée pour les autres années (sauf 1926-1937) d'après l'emploi du transport routier, dans le cas des voituriers de marchandises et de voyageurs, et d'après un indice des recettes brutes des sociétés de taxi, dans le cas des petits voituriers. Pour les années 1926-1937, des estimations-repère sont obtenues des données des recensements décennaux et corrigées pour les autres années, dans le cas des petits voituriers, d'après un indice mixte des taxis immatriculés et des salaires des conducteurs de camion et, dans le cas des grands voituriers, d'après un indice spécial de l'emploi du transport routier. En ce qui concerne le transport par eau, un relevé spécial de la Section des transports fournit des estimations pour les années 1938, 1941, 1944 et 1945. Ces chiffres sont projetés d'une part jusqu'à 1926 d'après un indice de l'emploi de la navigation et de l'arrimage et, d'autre part, jusqu'à 1950 d'après la tendance du revenu net des maisons faisant rapport à la Section des transports.

Depuis 1946, le revenu net de la **finance**, de **l'assurance** et de l'**immeuble** est tiré des *Taxation Statistics* et les corrections nécessaires y sont apportées. Quant aux autres années, les estimations sont établies séparément pour chaque industrie du groupe. Le revenu net des marchands de titres et d'obligations est estimé, pour 1941, d'après les données des recensements décennaux et projeté pour les autres années d'après un indice de la valeur totale des actions négociées à la bourse de Toronto et à celle de Montréal. Une estimation du revenu net des agents d'assurance et d'immeuble en 1943 se fonde sur un relevé spécial fait par la Section du commerce et des services; quant aux autres années, des projections sont faites d'après des renseignements annuels sur les commissions versées par les sociétés d'assurance-incendie puisés aux rapports du Surintendant fédéral des assurances.

Les services autres que professionnels, ci-dessus énumérés, comprennent les **services personnels**, de **récréation** et **commerciaux** ainsi que la **chambre et la pension.** Les estimations du revenu net du groupe des services personnels sont calculées par sous-groupe: barbiers et coiffeurs; établissements de teinture, nettoyage et pressage, buanderies, entrepreneurs de pompes funèbres, hôtels et camps de touristes, restaurants, cafés et tavernes. Dans la plupart des cas, la méthode consiste à multiplier le nombre de propriétaires obtenu du recensement de la population par le revenu net moyen fondé sur le recensement des services de détail. Des projections sont ensuite faites d'après divers indices connexes comme l'indice des prix des barbiers tiré de l'indice du coût de la vie, les recettes annuelles brutes des établissements de nettoyage et de teinture mécaniques déclarées à la Section du commerce et des services, des dépenses des touristes au Canada (Section de la balance des paiements), et le reste.

Des estimations-repère semblables sont établies pour les services de récréation; la projection à l'égard des autres années se fonde sur un indice des recettes (sauf les taxes) des cinémas.

Le revenu net des comptables (services commerciaux) se fonde sur un relevé, dont les résultats n'ont pas été publiés, tenu par la Section du commerce et des services en 1944; le revenu net ainsi établi est projeté pour d'autres années d'après l'indice de la production industrielle.

Le revenu net provenant de la chambre et de la pension se fonde sur des données provenant du "Relevé des dépenses familiales, 1947-1948" (Bureau fédéral de la statistique). La moitié du revenu brut de ces années est considérée comme dépenses; le chiffre du revenu net ainsi établi est projeté pour les autres années d'après la tendance des ventes des restaurants.

5. Impôts indirects moins subventions

Les impôts indirects forment une partie du prix du marché des marchandises et services, partie que ne touchent pas les facteurs de production. Ils ne sont donc pas compris dans le Revenu national, mais doivent être ajoutés aux coûts des facteurs pour établir le total des frais qui entrent dans les prix du marché. Les règles de comptabilité commerciale permettent de juger si un impôt doit être considéré comme direct ou indirect. Ainsi, tous les impôts déductibles, à titre de frais, des recettes brutes de l'entreprise sont considérés comme impôts indirects. Les impôts qui sont prélevés directement sur les revenus nets, des particuliers comme des sociétés, sont considérés comme impôts directs. En théorie, il serait souhaitable de séparer les impôts selon leur incidence ultime; si cela était possible, les impôts qui sont passés au consommateur seraient traités comme impôts indirects et exclus du Revenu national, tandis que les impôts qui ne sont pas passés au consommateur seraient traités comme impôts directs et inclus dans le Revenu national. Il faut manifestement inclure les impôts directs dans le Revenu national, on le verra, pour que cet ensemble ne varie pas avec les simples changements du taux des impôts directs. D'autre part, l'inclusion dans le Revenu national des impôts qui sont passés au consommateur (c'est-à-dire les impôts indirects) aurait pour effet de faire varier cet ensemble avec tout changement du taux des impôts indirects. Les renseignements actuels ne permettent pas de séparer les impôts selon leur incidence ultime; leur séparation selon les sources d'où ils sont perçus est le mieux que l'on puisse faire.

Les subventions représentent des montants fournis par les gouvernements en vue d'acquitter les frais courants de production. Aussi, faut-il les déduire des coûts des facteurs pour établir le Produit national brut aux prix du marché.

a) **Impôts indirects.** La majorité des chiffres relatifs aux impôts indirects compris ici se fondent sur des études des Comptes publics des gouvernements faites à la Section du revenu national ou présentées dans les rapports de diverses commissions royales. Les chiffres représentent des perceptions et ne sont pas ramenés à une base d'exercice qui tienne compte du délai entre le moment où les impôts entrent dans les frais commerciaux et le moment où les perceptions sont remises aux gouvernements; il n'existe pas de renseignements suffisants pour qu'on puisse effectuer une telle correction.

i) **Impôts indirects fédéraux.** Les impôts indirects perçus par le gouvernement fédéral comprennent: 1) les droits de douane à l'importation; 2) les droits et taxes d'accise; 3) les impôts sur les sociétés autres que l'impôt sur les bénéfices (e.g. impôt sur les billets de banque en circulation et impôt sur les primes nettes des sociétés d'assurance); 4) la partie commerciale des privilèges, licences et permis là où il n'y a aucun service direct de la part du gouvernement; et 5) l'impôt perçu des agriculteurs au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Pour la période de 1938-1950, les renseignements sont puisés aux Comptes publics du gouvernement fédéral et ramenés à l'année civile d'après les chiffres mensuels publiés par le Contrôleur du Trésor. Pour la période de 1926-1937, les chiffres sont tirés du rapport de la Commission Rowell-Sirois et portent sur les années financières terminées le plus près du 31 décembre.

ii) **Impôts indirects provinciaux.** Les impôts indirects provinciaux comprennent: 1) la partie commerciale des licences et permis de véhicules automobiles; 2) les privilèges, licences, permis et droits qui n'appellent aucun service direct de la part du gouvernement, y compris les recettes provenant des terres publiques comme les droits de coupe, les droits d'essouchement et les concessions d'eau; 3) les taxes sur l'essence; 4) les taxes de vente au détail, y compris les taxes provinciales sur les boissons et le tabac; 5) les taxes sur les biens immobiliers et les biens personnels; 6) les taxes sur les sociétés autres que l'impôt sur les bénéfices; et 7) diverses taxes, dont les taxes sur les amusements et les cotisations du service de prévention des incendies de forêt.

Seule la partie commerciale des licences et permis de véhicules automobiles est considérée comme impôt indirect, la partie personnelle étant tenue pour un impôt personnel direct. A noter aussi que les taxes sur les boissons ne comprennent que les recettes non d'exploitation des Commissions des liqueurs sous forme de taxes sur le malt et taxes sur le gallonnage de bière et de vin, les taxes des brasseurs et les licences de détail; elles ne comprennent pas le "revenu net provenant des ventes" des Commissions des liqueurs qui est assimilé aux bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements.

Les estimations provinciales des années 1938-1950 se fondent sur les Comptes publics des diverses provinces. Pour les années 1926-1937, les renseignements sont tirés des rapports de la Commission Rowell-Sirois et des *Comparative Statistics of Public Finance* (Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction), complétés des renseignements que renferment les Comptes publics. Tous les chiffres ont trait à l'année financière terminée le plus près du 31 décembre.

iii) **Impôts indirects municipaux.** Les impôts indirects municipaux comprennent surtout des taxes foncières. Ces taxes sont assimilées à des impôts indirects peu importe qu'elles frappent des propriétés occupées par leurs propriétaires ou des propriétés louées. Cette façon de procéder est appropriée, car l'inclusion du loyer imputé des propriétés occupées par leurs propriétaires dans le Revenu national oblige à considérer le propriétaire-occupant sous le double aspect de propriétaire et de locataire. Les impôts municipaux indirects comprennent aussi les taxes de vente et d'amusement et la partie commerciale des licences, permis et droits qui n'appellent aucun service direct de la part des municipalités.

Les estimations municipales se fondent sur les rapports de la Commission Rowell-Sirois, le supplément de 1946 du Résumé statistique de la Banque du Canada et les sommaires mensuels subséquents publiés par la Banque du Canada.

b) **Subventions.** Le gros des subventions comprend des subventions fédérales à la production et à la consommation destinées à stabiliser les prix. Ces paiements visent habituellement à diminuer les prix à la consommation, mais parfois ils visent à protéger la production contre une baisse des prix. Les subventions fédérales se rangent en trois grandes classes: i) subventions agricoles: paiements pour la réduction des emblavures, primes sur le bétail, subventions sur le lait, le fromage et le gras de beurre, aide au transport des grains fourragers de l'Ouest pour l'alimentation des bestiaux, et subventions sur l'avoine et l'orge; ii) subventions commerciales: subventions à l'importation du pétrole, du coton, du charbon et du coke; et subventions domestiques (drawback aux meuniers, secours d'urgence aux exploitants de mines d'or, paiements au titre de la loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, subventions à la consommation du lait et subventions au transport des matières postales par bateau); iii) pertes d'exercice des organismes de denrées du gouvernement (Corporation de la stabilisation des prix des denrées, Office canadien de la laine, Commission de soutien des prix agricoles, Office des prix des produits de la pêche et Commission canadienne du blé). Pour ce qui est de la Commission canadienne du blé, les opérations commerciales d'une campagne peuvent s'étendre sur plusieurs années; une augmentation de la perte d'exercice est considérée comme une subvention positive tandis qu'un recouvrement de la perte d'exercice est considéré comme une subvention négative, équivalant de fait à un impôt indirect[1].

Pour la période de 1938-1950, les renseignements sont obtenus des Comptes publics du gouvernement fédéral, des rapports publiés des organismes concernés ou directement des fonctionnaires compétents. Les chiffres portent en majeure partie sur l'année civile. Pour la période de 1926-1937, les renseignements sont puisés aux rapports de la Commission Rowell-Sirois et portent sur l'année financière terminée le plus près du 31 décembre.

Des subventions agricoles sont versées par les provinces sous forme d'aide au transport de la pierre à chaux d'engrais, des grains fourragers de l'Ouest et d'autres produits. Des subventions à la production sont versées sur la laine, le fromage cheddar, les betteraves à sucre, le bacon, les porcs et le bétail reproducteur. Les subventions commerciales comprennent des paiements à l'égard du minerai de fer et de la tourbe, de l'exploitation de bacs et de la publication de manuels.

1. Les bénéfices d'exercice acquis aux comptes de campagnes particulières sont considérés comme un revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole.

Les chiffres provinciaux sont puisés aux Comptes publics et portent sur les années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Les administrations municipales ne versent pas de subventions.

6. Frais de dépréciation et frais commerciaux semblables

Les sommes déduites à l'égard de la consommation courante de capital, pour établir les bénéfices et le revenu net figurant au Revenu national, doivent être rajoutées pour établir le Produit national brut aux prix courants. Comme il est impossible d'établir le chiffre de la consommation économique véritable de capital, il faut se fonder sur les sommes comptables courantes attribuées à la dépréciation, au vieillissement et à l'amortissement, bien que ces sommes puissent fort différer de la consommation de capital au sens économique. L'attribution d'une somme différente appellerait une correction correspondante des bénéfices, et partant du Revenu national, mais ne modifierait pas le total du Produit national brut. On verra que les estimations du Revenu national et de la formation **nette** de capital, d'après ces chiffres de dépréciation, seront exagérées dans la mesure où la comptabilité commerciale amoindrit la consommation véritable de capital et sont amoindries dans la mesure où la comptabilité commerciale exagère la consommation véritable de capital.

Dans certains cas, des dépenses qui sont essentiellement des immobilisations sont imputées par l'entreprise sur les frais courants. Les dépenses de capital de cette nature figurent aux estimations des placements domestiques bruts dans la dépense nationale brute; elles doivent donc figurer comme élément du Produit national brut afin de maintenir l'équilibre des Comptes. En théorie, ces dépenses de capital devraient être rajoutées aux bénéfices bruts et le montant correspondant de dépréciation devrait être déduit; ce dernier montant devrait ensuite être ajouté à l'élément de la dépréciation dans le Produit national brut. Cependant, on ne possède pas de renseignements permettant d'effectuer cette correction, sauf d'après des données arbitraires.

Les indemnités d'assurance contre l'incendie et autres dommages à la propriété commerciale (y compris toutes les habitations) sont tenues pour analogues aux frais de dépréciation parce qu'elles figurent dans les prix du marché mais ne représentent un revenu d'aucun facteur de production et parce qu'elles sont un coût du maintien du capital national. Ces indemnités figurent donc à la présente rubrique. Une estimation des indemnités d'assurance commerciale contre les pertes financières (e.g. assurance-fidélité) est aussi incluse.

Les mauvaises créances (sauf les recouvrements) figurent aussi sous cette rubrique parce qu'elles entrent dans le prix du marché des marchandises et services dans la Dépense nationale brute mais ne représentent un revenu d'aucun facteur de la production. Les chiffres utilisés sont les montants imputés par l'entreprise sur les frais d'exploitation.

Les frais d'épuisement ne figurent pas dans la dépréciation pour les motifs indiqués à la section "Revenu de placements". La dépréciation des propriétés non commerciales des gouvernements n'est pas comprise, les dépenses des gouvernements en biens durables étant assimilées à des dépenses courantes. En outre, les gouvernements (sauf les entreprises commerciales des gouvernements) ne pourvoient pas à la dépréciation dans leurs comptes; les estimations de la dépréciation de ces propriétés des gouvernements seraient donc tout à fait arbitraires.

Les méthodes d'estimation de cet élément des Comptes nationaux peuvent se diviser en quatre grandes classes: 1) réunion des comptes particuliers; 2) projection de données-repère d'après des statistiques connexes; 3) méthode proportionnelle, à l'aide de données directement connexes; et 4) méthode proportionnelle, à l'aide de données indirectes. Dans un certain nombre de cas, il faut recourir à plusieurs méthodes à la fois pour reculer les statistiques jusqu'à 1926. Le classement ci-après a trait, en général, aux estimations des années courantes.

La première méthode comprend toutes les estimations de la dépréciation des sociétés, les indemnités d'assurance commerciale, les sommes affectées à couvrir les mauvaises créances et la dépréciation de certaines entreprises commerciales des gouvernements. La deuxième méthode vaut pour les établissements manufacturiers et de commerce de détail non sociétaires. La troisième méthode est utilisée dans le cas de la plupart des services municipaux d'utilité publique, de certains groupes d'entreprises non sociétaires, comme l'agriculture, la pêche, la construction, le commerce de gros, la finance, l'assurance et l'immeuble, certains éléments du groupe des services et le gros de l'estimation dite "dépense de capital imputée sur la dépense courante". La quatrième méthode s'applique au reste des entreprises non sociétaires, comme les transports, les communications et certaines industries de services.

a) Dépréciation, vieillissement et amortissement

i) **Entreprises sociétaires.** Les renseignements depuis 1944 sur les sociétés légalement constituées proviennent avant tout des *Taxation Statistics*. Des estimations comparables à l'égard des autres années sont tirées de l'étude-échantillon spéciale des sociétés. En outre des provisions régulières pour dépréciation et vieillissement, les frais d'amortissement, y compris l'annulation des frais d'exploration et de traçage des sociétés minières, sont compris ici. (Le total des frais primitifs d'exploration et de traçage figurent avec les placements domestiques bruts).

Les estimations de base appellent un certain nombre de corrections. Compte est tenu des frais de dépréciation des banques et des sociétés d'assurance, qui ne figurent pas dans les totalisations du ministère du Revenu national. Dans le cas des banques, les données proviennent des rapports publics des banques à charte. Les sociétés d'assurance ne font pas de provision déterminée pour la dépréciation, mais annulent en général les articles d'équipement et d'agencement au fur et à mesure de leur acquisition; un montant égal à leur dépense de capital en machinerie et équipement, telle qu'elle figure dans les placements domestiques bruts, est donc ajouté ici. En outre, certaines maisons ne remettent pas de rapport financier complet à temps pour être inclus dans les totalisations du ministère du Revenu national. Il est donc tenu compte de la dépréciation de ces sociétés en gonflant les données totalisées en proportion des "bénéfices de toutes les sociétés par rapport aux bénéfices des sociétés faisant rapport". Enfin, les données sont ramenées de l'année financière à l'année civile d'après les renseignements du ministère du Revenu national.

ii) **Entreprises commerciales des gouvernements.** La dépréciation des entreprises commerciales fédérales, provinciales et municipales se fonde sur les Comptes publics, les rapports publiés des diverses entreprises, les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des municipalités, les sommaires rédigés par la Banque du Canada et des renseignements obtenus par correspondance. Pour ce qui est des administrations municipales, il faut recourir un peu à l'estimation car les renseignements ne sont pas toujours complets.

iii) **Entreprises non sociétaires.** En ce qui concerne les entreprises non sociétaires, les estimations se fondent sur une foule de sources. Les chiffres de la dépréciation des **fermes** sont établis par la Division de l'agriculture (Bureau fédéral de la statistique) d'accord avec les estimations du revenu net des fermes; une correction exclut les entreprises sociétaires qui s'occupent d'agriculture. En ce qui concerne l'**exploitation forestière**, il n'est pas tenu compte de la dépréciation parce que les renseignements sont tout à fait insuffisants. On sait, cependant, que le montant en cause est faible. En ce qui concerne la **pêche**, les estimations de la dépréciation sont établies d'accord avec les estimations du revenu net de l'industrie. Il n'est pas tenu compte de la dépréciation en ce qui concerne la **chasse** et le **piégeage** ou les entreprises **minières** non sociétaires, le montant de capital utilisé étant peu important.

Industrie manufacturière. La dépréciation des industries tant sociétaires que non sociétaires (sauf la réparation et le travail à forfait) est connue pour un certain nombre d'années grâce au questionnaire relatif aux "immobilisations", servant au relevé annuel des dépenses d'investissement projetées et effectuées (Unité des attributions générales, Bureau fédéral de la statistique). Un classement spécial des rapports de l'année 1946 fournit des chiffres distincts à l'égard des entreprises non sociétaires. Ces chiffres sont gonflés, de manière à répondre pour toute l'industrie, en proportion de la production. Une estimation de la dépréciation des industries s'occupant de réparations et de travail à façon est aussi incluse. Cette estimation est établie d'après une proportion-clé fondée sur les données du relevé de la main-d'oeuvre (il est pris pour acquis que le rapport entre la dépréciation des industries s'occupant de réparations et de travail à façon et l'effectif de la main-d'oeuvre est égal au rapport entre la dépréciation des industries proprement manufacturières et l'effectif de la main-d'oeuvre).

Les estimations des années 1926-1945 sont obtenues par extrapolation à partir du chiffre-repère de 1946 sur la courbe de dépréciation d'un groupe choisi d'industries manufacturières sociétaires qui comprend les industries où l'entreprise non sociétaire est fort concentrée. Les renseignements proviennent de l'étude spéciale des sociétés. Quant aux années 1947-1950, la projection se fonde sur un indice mixte du revenu brut moyen par propriétaire d'établissement manufacturier non sociétaire multiplié par les estimations de la main-d'oeuvre de l'ensemble des propriétaires d'établissement de manufactures et de réparations.

Construction. Une totalisation spéciale des rapports du recensement de la construction de 1946 fournit une estimation de la valeur brute des travaux de l'industrie de la construction selon le mode d'organisation. La proportion de la dépréciation (d'après les *Taxation Statistics*) par rapport au revenu brut des entreprises sociétaires de l'industrie de la construction est établie et appliquée à l'estimation du revenu brut des "entreprises non sociétaires ayant des employés rémunérés" afin d'établir une estimation de la dépréciation de ce groupe. (Les propriétaires travaillant à leur propre compte dans l'industrie de la construction sont tenus pour n'ayant pas de frais de dépréciation; il est tenu compte des dépenses de capital imputées sur les dépenses courantes de ce groupe dans les totaux généraux.) Les estimations des autres années prennent pour acquis qu'il existe un rapport constant entre la dépréciation des entreprises sociétaires et celle des entreprises non sociétaires.

Transports et communications. Les estimations de la dépréciation des voituriers non sociétaires de marchandises et de voyageurs (sauf les taxis) se fondent sur les relevés annuels de la Division des finances publiques et des transports (Bureau fédéral de la statistique). Les estimations de la dépréciation des taxis en 1946 sont obtenues en multipliant le nombre estimatif de taxis (d'après les immatriculations) par une moyenne hypothétique de dépréciation. Cette dernière estimation se fonde sur des renseignements concernant le prix des voitures particulières et le nombre d'années admis pour l'amortissement de ce prix aux termes des règlements fiscaux. Quant aux années subséquentes à 1946, la dépréciation est hypothétiquement établie à un pourcentage constant des recettes brutes des sociétés de taxis, calculées d'accord avec les estimations de

la dépense personnelle en frais de taxi. Pour les années 1926-1945, les estimations sont projetées d'après la tendance du revenu net de ce groupe.

Commerce de gros. Des renseignements sur le chiffre d'affaires relatif des établissements sociétaires et non sociétaires sont obtenus, pour 1941, du recensement des établissements de commerce. Le chiffre-repère est extrapolé d'après la tendance de la dépréciation déclarée des établissements sociétaires afin d'établir les estimations des autres années. Il est donc pris pour acquis qu'il existe une étroite relation entre les ventes et la dépréciation et que la proportion du chiffre d'affaires des établissements non sociétaires est constante.

L'estimation du **commerce de détail** est obtenue en multipliant les estimations du total des ventes des magasins de détail non sociétaires par une estimation de la proportion de la "dépréciation par rapport aux ventes". L'estimation des ventes est obtenue en soustrayant du total des ventes de détail (établi par la Section du commerce et des services, Bureau fédéral de la statistique) les ventes estimatives des établissements sociétaires (d'après les *Taxation Statistics*), les ventes des magasins coopératifs (d'après les renseignements du ministère de l'Agriculture) et les ventes des magasins de boissons des gouvernements (d'après les rapports provinciaux publics). La proportion de la "dépréciation par rapport aux ventes" est régulièrement établie, à l'égard d'un échantillon de magasins non sociétaires, par la Section du commerce et des services (Bureau fédéral de la statistique) d'accord avec un relevé permanent des frais d'exploitation des établissements de détail.

Finance, assurance et immeuble. La dépréciation estimative des habitations non agricoles est établie en même temps que les estimations des loyers nets figurant au revenu de placements. La dépréciation des propriétés commerciales louées (surtout dans le domaine du commerce de détail et des services) est établie d'après un pourcentage des loyers commerciaux bruts payés. La proportion de la dépréciation par rapport aux loyers bruts est établie d'après les états de recettes et dépenses d'un échantillon des entreprises d'immeuble sociétaires. L'estimation des loyers bruts est aussi établie en même temps que les estimations des loyers nets comprises dans le revenu de placements. La somme de ces postes est corrigée de façon à exclure la dépréciation des propriétés domiciliaires et commerciales appartenant aux sociétés. Cette estimation est établie d'après une proportion du total des loyers touchés par les sociétés (*Taxation Statistics*).

La dépréciation, en ce qui concerne les **services professionnels**, est estimée d'après des renseignements sur la disparition de l'équipement professionnel établis conjointement avec les estimations des placements domestiques bruts, complétés de renseignements sur le nombre d'automobiles appartenant aux médecins et les taux maximum de dépréciation de l'équipement et des automobiles admis par les réglements fiscaux.

En ce qui concerne les autres groupes de services, dont les **services de récréation, les services personnels** et les **services commerciaux**, une estimation de la dépréciation de l'année 1948 est établie d'après une foule de sources. En général, la méthode consiste à corriger les chiffres de la dépréciation des industries de services sociétaires en proportion du chiffre d'affaires relatif des entreprises sociétaires et non sociétaires en 1941 d'après le recensement des établissements de services. Cette estimation est extrapolée d'après la tendance de la dépréciation des entreprises de services sociétaires.

iv) **Institutions non commerciales.** Dans le cas des universités, les chiffres relatifs aux frais de dépréciation ou à leur équivalent sont réunis depuis 1949 par la Division de l'éducation (Bureau fédéral de la statistique). Le montant en est très petit et il n'existe pas d'estimation à l'égard des années antérieures à 1949. En ce qui concerne les **hôpitaux** privés et religieux, des renseignements sur les frais de fonctionnement, dont la dépréciation, sont réunis régulièrement par la Section des institutions (Bureau fédéral de la statistique). Il n'est pas tenu compte de la dépréciation des immeubles et de l'équipement des **organismes religieux, sociaux et de bienfaisance.** Dans la mesure où ces organismes utilisent des locaux loués, cependant, la dépréciation des immeubles qu'ils occupent est comprise dans la dépréciation des propriétés commerciales louées à la rubrique "finance, assurance et immeuble".

v) **Coopératives.** Les estimations de la valeur de l'actif immobilier appartenant aux organisations coopératives au Canada sont obtenues pour chaque année depuis 1932 du ministère de l'Agriculture. La dépréciation est calculée d'après la proportion de la "dépréciation par rapport à l'actif immobilier" des entreprises sociétaires s'occupant d'activités semblables. Quant aux années antérieures à 1932, les estimations sont arbitraires.

b) **Dépenses de capital imputées sur les dépenses courantes.** Ce poste comprend le mobilier, les agencements, certain équipement de bureau, les automobiles, les outils, les calibres, les matrices, et le reste, qui sont imputés sur les dépenses courantes plutôt que sur le capital. Diverses méthodes sont utilisées pour estimer les éléments de ce poste en ce qui concerne l'industrie; en général, cependant, les estimations sont obtenues en comparant les "placements en machinerie" déclarés par l'entreprise avec la consommation apparente de machinerie et équipement de production d'après la statistique de la production, des importations et des exportations. Dans le cas de l'agriculture, une estimation de la valeur ajoutée à la construction agricole par le travail de l'agriculture et de ses ouvriers est incluse.

c) **Indemnités d'assurance commerciale et domiciliaire.** Les renseignements nécessaires sont puisés aux rapports annuels du Surintendant fédéral des assurances. Une estimation des paiements faits par les chemins de fer pour dommages à la propriété et au bétail est incluse.

d) **Frais nets de mauvaises créances.** Ce poste comprend le montant mis de côté chaque année par l'entreprise pour couvrir des pertes prévues par suite du non paiement de comptes, montant corrigé selon les recouvrements de mauvaises créances auparavant annulées parce qu'irrécouvrables. Ces recouvrements figurent avec les bénéfices des sociétés. En ce qui concerne les entreprises sociétaires, les renseignements proviennent des *Taxation Statistics* et de l'étude spéciale des sociétés; en certains cas, il faut faire une projection d'après la tendance des ventes de chaque industrie. Dans le cas des banques à charte, la statistique utilisée est le montant de revenu retenu et non porté au compte des profits et pertes, montant qui est obtenu pour les années récentes des rapports annuels des banques à charte publiés dans la *Gazette du Canada*. Quant aux années antérieures, les montants sont estimés d'après les renseignements du rapport du Comité permanent de la banque et du commerce (1944).

Les montants nets mis de côté par les entreprises non sociétaires s'occupant du commerce de détail sont établis en appliquant la proportion des "mauvaises créances par rapport aux ventes", proportion établie d'après les relevés effectués par la Section du commerce et des services, aux ventes estimatives annuelles des entreprises non sociétaires. Il n'est pas tenu compte des mauvaises créances d'autres genres d'entreprises non sociétaires, les renseignements faisant presque totalement défaut.

DÉPENSE NATIONALE BRUTE AUX PRIX DU MARCHÉ

1. Dépense personnelle en denrées et services

Cet élément comprend la dépense personnelle des habitants du pays en denrées et services, y compris la dépense implicite à même le revenu en nature. Tous les genres de biens de consommation durables sont compris. Les achats de maisons, cependant, sont considérés comme des achats de biens-capitaux et figurent dans les placements domestiques bruts. La valeur locative des maisons occupées par le propriétaire est comprise, de même que les frais de fonctionnement des institutions non commerciales (voir page 86) et de toutes les sociétés d'assurance-vie (voir page 87). L'estimation comprend les dépenses des Canadiens séjournant temporairement à l'étranger (e.g. touristes, militaires) mais non celles des étrangers demeurant temporairement au Canada. Toutes les dépenses considérées comme des frais commerciaux sont exclues.

Les estimations se rangent en trois grandes catégories: denrées, services et dépenses nettes à l'étranger.

Dépense personnelle en denrées, 1926-1950

Cette estimation comprend les achats de denrées par les personnes et la dépense implicite à même le revenu en nature. Pour les années 1941-1950, la méthode générale consiste à corriger le total des ventes de détail d'après le recensement des établissements de commerce de 1941 et des relevés annuels effectués par la Section du commerce et des services, à exclure la valeur des achats non personnels de denrées au détail et à éliminer les ventes de marchandises de seconde main non attribuables à la production de l'année courante. Sont aussi soustraites du total les sommes touchées en paiement de réparations et de services, puisque ces sommes figurent dans la dépense personnelle en services. Les denrées achetées non au détail par les particuliers sont ajoutées, de même que certaines taxes provinciales et locales non comprises dans le chiffre des ventes de détail. Pour 1926-1940, on s'est servi d'une méthode un peu différente, qui est expliquée à la fin de la section. Ce sont les années 1941-1950 qui sont étudiées ici.

a) **Achats de marchandises, 1941-1950**

i) **Total des ventes de détail.** La valeur des ventes de détail en 1941 est fournie par le recensement des établissements de commerce tenu en 1941; celle de chaque année subséquente est obtenue de la Section du commerce et des services du Bureau. Comme la statistique courante ne comprend pas, depuis 1949, les ventes du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve, une correction s'impose. De plus, comme les estimations de 1942-1946 se fondent seulement sur un échantillon des grands magasins de détail maintenus en exploitation (i.e. les grands magasins en exploitation de 1941 à 1946) il faut faire à l'égard de ces années des corrections additionnelles qui tiennent compte des magasins nouveaux, fermés et ayant changé de commerce ainsi que de l'erreur tenant à l'omission des petits magasins dans l'échantillon.

On connaît l'effet cumulatif que ces changements survenus depuis 1941 ont eu sur l'univers en 1947 et les années subséquentes, grâce à un nouvel échantillon aréolaire complet. La correction en fonction des magasins nouveaux, fermés et ayant changé de commerce, de 1942 à 1946, se fait en répartissant de façon un peu arbitraire le changement cumulatif entre 1941 et 1947. Pour obvier à l'omission des petits magasins de 1941 à 1946 (échantillon primitif), la valeur des ventes en 1947 est calculée d'après l'ancien échantillon ainsi que d'après le nouvel échantillon des magasins maintenus en exploitation pour déterminer approximativement le degré d'erreur

tenant à l'omission. Les estimations des années 1942-1946 sont corrigées en fonction de cette erreur en prenant pour acquis que l'erreur s'est uniformément accumulée depuis 1942. Les deux corrections, correction tenant compte des magasins nouveaux et fermés et correction tenant compte de l'omission des petits magasins (échantillon primitif), se font séparément pour chaque genre de commerce.

ii) **Achats de détail non personnels.** Les achats de détail non personnels, déduits du total estimatif des ventes de détail, sont généralement estimés par groupe de marchandises. Le total des ventes de détail de matériaux de bâtiment et de construction est exclu, ces ventes étant assimilées à des achats commerciaux et figurant comme "frais de réparation" dans les estimations des loyers bruts payés et imputés ou comme immobilisations dans les estimations des placements domestiques bruts. Pour 1941, les estimations se fondent sur le recensement des établissements de commerce et de services. Pour les années ultérieures, les estimations se fondent sur la tendance du total des ventes des marchands de bois d'oeuvre et de matériaux de construction (Section du commerce et des services).

Toutes les ventes de détail des quincailliers sont aussi déduites parce que la plupart de ces ventes ne sont pas personnelles et sont supposées figurer dans l'estimation des loyers bruts ou des placements domestiques bruts. On ne possède pas de renseignements sur lesquels on pourrait fonder une estimation de la partie personnelle des ventes qui devrait logiquement figurer dans la dépense personnelle. Ici encore, le recensement des établissements de commerce et de services fournit le chiffre-repère de 1941 qui est projeté d'après la tendance des ventes des quincailliers (Section du commerce et des services).

Le total des ventes de détail d'"équipement de bureau et de magasin" est aussi assimilé aux ventes non personnelles. Le chiffre du recensement de 1941 des établissements de commerce et de services est corrigé pour les autres années d'après la tendance des ventes de magasins en chaîne vendant ce genre d'équipement. Les ventes d'équipement professionnel et scientifique sont projetées au delà de 1941 d'après la tendance de la disparition domestique apparente de pareil équipement, calculée en même temps que l'estimation des placements domestiques bruts.

Les achats commerciaux d'essence, d'huile et de graisse sont estimés, pour 1941, en déduisant des ventes totales de ce groupe de marchandises une estimation de la consommation personnelle, établie par l'ancien Régisseur des pétroles. Pour les autres années, l'estimation est extrapolée d'après un indice mixte des ventes de détail globales de ce groupe et de la proportion changeante de la consommation personnelle par rapport à la consommation commerciale d'après les immatriculations de véhicules commerciaux et de voitures particulières.

Les ventes de véhicules commerciaux neufs et de voitures particulières servant à des fins commerciales sont aussi exclues. Les données de base sont fournies par la Section du commerce et des services. Dans le cas des voitures particulières, 20 p. 100 de toutes les ventes courantes sont assimilées à des ventes non personnelles; pour les années de guerre 1942-1945, un pourcentage beaucoup plus fort est déduit.

La valeur des repas et boissons imputée sur les comptes de dépenses commerciaux et gouvernementaux est calculée d'après diverses sources, dont, en particulier, le relevé des dépenses des manufacturiers, effectué en rapport avec la Commission Rowell-Sirois, et les relevés des frais d'exploitation des magasins de gros et de détail en chaîne, effectués par la Section du commerce et des services. Les dépenses de voyage du gouvernement fédéral se fondent sur les Comptes publics. Le total des dépenses de voyage de ces quatre groupes importants est extrapolé, pour les autres années, d'après leur paye; les frais de "repas et boissons", compris dans les dépenses totales, sont calculés d'après la proportion de ces frais dans le cas du gouvernement fédéral (d'après le Contrôleur du Trésor).

Les ventes de gros des établissements de détail non mentionnés ailleurs sont exclues, étant entièrement assimilées à des achats commerciaux. Le chiffre-repère de 1941 (recensement des établissements de commerce et de services) est extrapolé d'après un indice spécialement pondéré des ventes de détail.

Les tracteurs, instruments agricoles et pièces de rechange, qui sont compris dans les frais d'exploitation des fermes ou dans les placements domestiques bruts, sont exclus (Section du commerce et des services). Les frais de foin, paille et fourrage sont aussi exclus, étant entièrement assimilés aux frais commerciaux. Le chiffre-repère de 1941 est projeté d'après un indice des achats de fourrage et de semences établi par la Division de l'agriculture.

Le coût du combustible servant à chauffer les logements loués, s'il est acquitté par le propriétaire, est soustrait, étant implicitement inclus dans les loyers bruts. Les montants sont calculés d'accord avec les loyers nets compris dans le revenu de placements.

iii) **Ventes de marchandises de seconde main.** Comme la Dépense nationale brute ne mesure que les ventes de biens et services de production courante, il faut, dans le calcul des estimations de la dépense personnelle en denrées et services, exclure la valeur de transfert des ventes de marchandises de seconde main du total des ventes de détail; seule la marge bénéficiaire de la valeur de ces marchandises est, à juste titre, incluse.

Les ventes d'automobiles usagées des marchands d'automobiles sont estimées par procédé d'élimination; les ventes de véhicules neufs, d'essence, d'huile, de graisse, de pièces et accessoires et les frais de service (réparations) sont déduits du

total des ventes des marchands d'automobiles (renseignements provenant de la Section du commerce et des services) afin d'obtenir une estimation des ventes d'automobiles usagées des marchands d'automobiles. A cela doit s'ajouter les ventes d'automobiles usagées des marchands d'automobiles usagées. Le chiffre se fonde sur une analyse spéciale des rapports recueillis par la Section du commerce et des services. Le total ainsi obtenu est soustrait de l'ensemble des ventes de détail aux personnes. Une estimation de la marge bénéficiaire est ensuite ajoutée. Cette estimation est établie de la façon suivante: en ce qui concerne les marchands de voitures usagées, d'après un relevé fait par la Section du commerce et des services en 1937 ainsi que le recensement des établissements de commerce de 1941, la marge bénéficiaire est d'environ 20 p. 100; en ce qui concerne les marchands de voitures neuves, la marge bénéficiaire à l'égard des voitures reprises est fixée au même pourcentage que dans le cas des marchands de voitures usagées pour les années 1941-1946; quant aux années 1947-1950, une marge bénéficiaire un peu inférieure est utilisée.

Les ventes d'autres marchandises usagées, exception faite des ventes de biens de guerre, sont estimées par projection du chiffre-repère du recensement des établissements de commerce de 1941 d'après l'indice général des ventes de détail. La marge bénéficiaire est celle indiquée par le recensement des établissements de commerce de 1941 dans le cas des magasins de marchandises usagées, sauf les marchands de voitures usagées. Il n'est pas tenu compte des ventes de biens de guerre parce qu'une correction, destinée à exclure ces biens de la Dépense nationale brute, est apportée à la dépense des gouvernements en biens et services (voir page 113).

iv) **Sommes touchées en paiements de réparations et services.** Comme les estimations de la présente section portent entièrement sur les marchandises les sommes touchées en paiement de réparations et services sont déduites du total des ventes de détail et incluses plus loin dans la dépense personnelle en services. L'estimation comprend principalement les sommes touchées en paiement de réparations et services par les garages et les bijouteries. Elle est obtenue, pour 1941, du recensement des établissements de commerce et de services et projetée ensuite d'après un indice spécialement pondéré des ventes de détail.

v) **Marchandises achetées non au détail.** Des établissements non ordinairement classés comme magasins de détail effectuent un volume important de ventes de détail aux particuliers, ventes qu'il faut ajouter au chiffre des ventes de détail établi ci-dessus. Le présent poste comprend les ventes de détail des boulangeries et laiteries (qui livrent leurs produits à domicile). Les renseignements proviennent de la Section des manufactures et de la Section des produits animaux (Bureau fédéral de la statistique). Les ventes directes des agriculteurs au consommateur sont aussi ajoutées dans la mesure où elles peuvent être estimées; il n'est pas tenu compte des ventes d'oeufs, de légumes et de produits d'artisanat, mais des estimations sont faites à l'égard des ventes de lait, de bois de chauffage et d'arbres de Noël. L'estimation des ventes de lait est arbitraire. En ce qui concerne les produits du bois, l'estimation se fonde sur le recensement de 1941 des établissements de commerce et de services, le recensement de 1941 de l'agriculture, une estimation établie par l'ancien Régisseur des pétroles et des chiffres couramment établis par la Section des forêts (Bureau fédéral de la statistique).

Les ventes d'huile de chauffage et de kérosène des raffineries au consommateur sont estimées, pour 1941, d'après le recensement des établissements de commerce et de services et projetées d'après les quantités vendues, établies par la Section des produits miniers, métallurgiques et chimiques, et d'après des données sur les prix de détail, établies par la Section des prix. Les ventes de coke et de charbon des établissements de gros aux particuliers se fondent aussi sur les données du recensement de 1941 corrigées pour les autres années d'après la tendance des ventes de coke et de charbon des établissements de détail.

Les estimations des ventes de journaux et revues aux abonnés et sur la rue, pour 1941, sont calculées d'après des données, établies par la Commission mixte de la production et des ressources *(The Impact of War on Civilian Consumption, 1945)*, et d'après les données du recensement de 1941 des établissements de commerce. Les estimations sont projetées pour les autres années d'après le total du revenu des éditeurs canadiens provenant des ventes et abonnements ainsi que de la valeur des importations de revues et de journaux.

Les achats des particuliers dans les wagons-restaurants et les wagons-buffets sont obtenus pour chaque année de la Section des transports. Les achats de boissons alcooliques dans les hôtels et cabarets, en 1941 et 1949, se fondent sur le recensement des hôtels tenu par la Section des établissements de commerce et de services. Les estimations des autres années sont obtenues par interpolation d'après un indice des ventes de gros des magasins de boissons et des entrepôts des brasseurs. Les achats de repas et marchandises dans les hôtels sont établis de même façon pour les années 1941 et 1949; l'interpolation se fonde sur un indice des ventes des restaurants.

Les ventes de détail des manufacturiers non autrement classés sont estimées, pour 1930, d'après une étude spéciale effectuée comme partie du recensement de 1931 des établissements de commerce. Les estimations correspondantes des autres années prennent pour acquis que la proportion des ventes de détail des manufacturiers par rapport au total des ventes de détail est la même qu'en 1930.

Les ventes de détail des grossistes se fondent pour 1941 sur le recensement des établissements de commerce et sont projetées pour les autres an-

nées d'après un indice pondéré des ventes de détail. Les ventes de marchandises des établissements de services, comme les boutiques de barbier et les garages, sont aussi obtenues du recensement de 1941 et corrigées, pour les autres années, d'après des indices des ventes de détail.

vi) **Impôts provinciaux et locaux.** En général, les estimations des ventes de détail comprennent les taxes de vente et d'accise fédérales, mais ne comprennent pas certaines taxes de vente provinciales et locales. Il faut donc les ajouter afin de ramener les estimations des ventes de détail aux personnes à leur valeur aux "prix du marché". Les données sont obtenues en même temps que les estimations des impôts indirects.

b) **Achats de marchandises, 1926-1940.** Les achats de marchandises des particuliers pour les années 1926-1940 sont calculés selon une méthode un peu différente. Une estimation du total des ventes de détail de 1930 est obtenue du recensement de 1931 des établissements de commerce et de services et corrigée, de la façon expliquée à l'égard de 1941, de manière à exclure les achats non personnels, les ventes de marchandises de seconde main, etc. Les renseignements dont on dispose ne permettent pas d'effectuer en détail ces corrections pour les années 1931-1940, cependant, et un indice spécial des ventes de détail, tenant compte de ces corrections, a dû être construit pour fins d'interpolation entre les années-repère.

Les estimations fondamentales du total des ventes de détail utilisées à cette fin sont les estimations figurant dans les *Inter-Censal Estimates of Retail Trade* (Bureau fédéral de la statistique). Pour établir une statistique qui reflète uniquement la dépense personnelle en biens, il faut corriger les coefficients attribués à chaque genre de commerce de la série de manière à les accorder davantage avec la composition de la dépense personnelle telle qu'elle est estimée pour les années 1930 et 1941. L'importance relative du groupe alimentaire, en particulier, est accrue afin d'y inclure les ventes des boulangeries et laiteries manufacturières; il est aussi tenu compte des ventes de boissons alcooliques dans les hôtels et cabarets. L'importance des ventes de détail du groupe automobile est fort réduite en éliminant la valeur de transfert des ventes de voitures usagées et les ventes de tous les véhicules commerciaux. Une autre correction tient compte de l'importance croissante des taxes de ventes provinciales et municipales les dernières années de la décennie.

Quant aux années 1926-1930, les estimations du total des ventes de détail se fondent, en général, sur des calculs de la disparition domestique de denrées d'après la statistique de la production, des importations et des exportations. Cette série sert à extrapoler le chiffre-repère de la dépense personnelle en denrées, en 1930, pour les années antérieures jusqu'à 1926.

c) **Revenu en nature, marchandises, 1926-1950.** La dépense personnelle comprend une imputation de la valeur des marchandises consommées à même le revenu en nature. Dans chaque cas, les chiffres compris dans la dépense se fondent sur les estimations utilisées pour établir le revenu. Le revenu en nature comprend les vivres et le combustible consommés sur les fermes, les vivres fournis aux ouvriers non agricoles et les vivres fournis aux militaires.

L'estimation des vivres et du combustible consommés dans les fermes fait partie du calcul du revenu net agricole établi par la Division de l'agriculture. Elle comprend la valeur estimative des produits de tous genres cultivés sur la ferme et consommés par les familles agricoles et leurs employés d'après les prix agricoles moyens. Les vivres reçus et consommés par les ouvriers non agricoles sont établis d'accord en même temps que les estimations des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre. La valeur du logement fourni aux ouvriers, tant agricoles que non agricoles, ne figure pas ici, mais est comprise dans l'estimation des "services"

Les estimations des vivres et vêtements fournis aux militaires sont établies d'accord avec le chiffre des soldes et allocations militaires.

Dépense personnelle en services, 1926-1950

Cet élément comprend la valeur des services rendus directement aux particuliers indépendamment des services rendus à l'entreprise et au gouvernement. En ce qui concerne plusieurs classes de services, une proportion prépondérante du revenu total est faite de ventes aux particuliers et la présence de services commerciaux ne constitue pas une importante cause d'erreur. Quant aux classes où les ventes à l'entreprise ou au gouvernement forment une part importante du revenu total (e.g. transports ferroviaires, postes), on ne connaît pas toujours le montant de ces ventes et il faut en tenir compte de façon arbitraire.

Pour certaines classes de services, le recensement de l'industrie, les relevés annuels ou les rapports publiés du Bureau et d'autres organismes fournissent des renseignements touchant la dépense personnelle. Pour d'autres groupes, il faut s'en remettre aux recensements de 1931 et de 1941 des établissements de commerce et de services et faire des projections à l'égard des autres années d'après des statistiques directement connexes. En certains cas, on établit des estimations-repère fondées sur des données de recensement, mais des projections doivent se faire d'après des tendances reposant sur des renseignements indirects. Dans un nombre considérable de cas, les estimations s'articulent explicitement avec des calculs se rattachant au revenu; les sources et les méthodes utilisées sont expliquées à la section pertinente.

Comme on l'a déjà indiqué, les services des institutions non commerciales privées (hôpitaux, institutions de charité) sont mesurés d'après leurs dépenses plutôt que d'après les sommes payées à ces institutions par les particuliers. Les services des sociétés d'assurance sont aussi mesurés d'après leurs dépenses.

a) **Services couverts par le recensement de l'industrie, des relevés annuels ou des états publiés.** Les relevés annuels des buanderies mécaniques et des établissements de nettoyage et teinture, tenus par la Section des établissements de commerce et de services, fournissent des données sur le revenu total de ces établissements. Il est tenu compte des revenus provenant de dépenses non personnelles.

Les frais d'exploitation des sociétés d'assurance-automobile sont puisés directement dans les rapports du Surintendant fédéral des assurances. Les péages de ponts, tunnels et bacs internationaux sont obtenus de la Section des transports. Des données sur les recettes-voyageurs des chemins de fer, tramways et autobus, des voituriers par air et des sociétés de navigation sont aussi obtenues annuellement de la Section des transports. En outre, cette section du Bureau fournit des données annuelles sur les recettes des messageries qui sont arbitrairement corrigées de façon à en exclure la partie non personnelle.

Les recettes des centrales électriques provenant de la consommation domestique sont fournies par la Division des finances publiques et des transports. Les données relatives aux ventes de gaz naturel et fabriqué aux usagers domestiques proviennent de la Division de l'industrie et du commerce. Les dépenses personnelles de déménagement sont obtenues des renseignements recueillis par le relevé annuel des industries du transport motorisé et de l'entreposage tenu par la Division des finances publiques et des transports.

Les recettes brutes des sociétés de câble et télégraphe et les recettes provenant de l'usage personnel du service téléphonique sont fournies par la Division des finances publiques et des transports. Une correction tient compte des dépenses non personnelles de câblogrammes et télégrammes. Les recettes des Postes sont puisées dans les Comptes publics du gouvernement fédéral; une somme arbitraire est soustraite qui tient compte des dépenses non personnelles.

L'estimation des services rendus aux personnes par les hôpitaux se fonde sur des relevés annuels tenus par la Section des institutions. Le montant en est fixé à une somme égale aux frais de fonctionnement des hôpitaux non commerciaux privés, aux recettes provenant des hospitalisés payants des hôpitaux provinciaux et fédéraux et aux recettes des hôpitaux privés organisés sur un pied commercial. Les frais de fonctionnement des caisses privées d'assurance-maladie et d'assurance-accident sont compris; ils sont obtenus des rapports du Surintendant fédéral des assurances. Comme une partie des frais personnels de soins médicaux est acquittée par l'entreprise en vertu des régimes d'indemnisation des travailleurs accidentés, une déduction est faite afin d'exclure ce montant de la dépense personnelle. Les données se fondent sur des renseignements puisés dans les rapports des Commissions des accidents du travail.

L'estimation des services rendus par les universités est établie en additionnant le total des frais de fonctionnement et les recettes estimatives des résidences universitaires provenant de la pension et du logement[1]. Les renseignements sont obtenus de la Division de l'éducation. La valeur des services rendus par les institutions s'occupant d'assurance-vie, d'assurance sur les biens personnels et d'assurance-vol est aussi mesurée d'après leurs frais d'exploitation (y compris les bénéfices), dont les chiffres sont puisés dans les rapports du Surintendant fédéral des assurances.

b) **Services estimés d'après des statistiques directement connexes.** En ce qui concerne un certain nombre de groupes de services, il faut recourir à des chiffres-repère projetés d'après la tendance de statistiques directement connexes. Dans la plupart des cas, les chiffres-repère proviennent des recensements de 1931 et 1941 des établissements de commerce et de services. Ainsi, les estimations de la dépense personnelle en réparations de bijoux et en gravure se fondent sur les chiffres des recensements de 1931 et de 1941, projetés d'après un indice des ventes des bijouteries. La dépense personnelle en frais de réparations et d'entretien d'automobiles de ces deux années-repère est projetée d'après la tendance des ventes des garages et des postes d'essence. La dépense en frais de taxi est rectifiée pour les autres années d'après un indice réuni des prix de l'essence et des immatriculations de taxis.

Les frais de funérailles et d'inhumation se fondent sur les recettes des établissements de funérailles et pompes funèbres obtenues des recensements des établissements de services de 1931 et 1941, recettes grossies de celles des cimetières et fours crématoires. La projection est faite d'après la tendance d'un indice mixte des décès et des taux moyens de salaire.

Les recettes brutes des établissements commerciaux de récréation, y compris les salles de cinéma, les salles de billard, les allées de quilles, les camps et terrains de touristes, proviennent du recensement de 1941 des établissements de services. Les taxes d'amusement fédérales et provinciales, puisées dans les Comptes publics, sont ajoutées aux recettes brutes. La projection est faite pour les autres années d'après la tendance des recettes des salles de cinéma, grossies des taxes.

1. Les frais globaux de fonctionnement ne comprennent pas les dépenses des résidences universitaires.

Les dépenses personnelles en frais d'hôtel se fondent sur des données obtenues, quant aux années 1930, 1941 et 1947, des relevés tenus par la Section du commerce et des services. Les chiffres sont corrigés pour les autres années d'après la tendance des recettes des hôtels du National-Canadien.

c) **Estimations fondées sur des renseignements indirects.** En certains cas, la projection, à partir d'estimations-repère sûres, est faite d'après des renseignements insuffisants concernant les tendances. Ainsi, les estimations, d'après les recensements, des dépenses personnelles en frais de nettoyage et réparation de chaussures et en frais de barbier et de coiffure sont extrapolées d'après la tendance de toutes les ventes de détail. Cette méthode est aussi utilisée dans le cas des frais de rembourrage et de réparation de meuble et de réparation de récepteurs radiophoniques et d'appareils électriques.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement des institutions de charité et de bienfaisance (non commerciales privées), il existe pour certaines années des données provenant des relevés tenus par la Section des institutions. La projection est faite d'après l'indice du coût de la vie. Les frais de services personnels divers, établis à l'égard d'années-repère d'après le recensement, sont extrapolés d'après la tendance générale des dépenses personnelles en services. La dépense personnelle en frais de couture est arbitrairement estimée.

d) **Estimations explicitement articulées avec le revenu.** Un certain nombre d'estimations nécessaires au calcul des dépenses en services ont déjà été établies en même temps que le calcul des éléments du Produit national brut. Certaines de ces estimations peuvent être utilisées directement sans qu'on ait à y apporter de correction, mais d'autres doivent être modifiées avant de pouvoir figurer à la dépense. Les sources et les méthodes sont déjà expliquées dans les sections précédentes; il n'est question ici que des corrections apportées aux estimations de base.

Les loyers domiciliaires non agricoles et agricoles bruts, payés et imputés, sont calculés en même temps que l'élément de loyers que comprend le revenu de placements. Les traitements et salaires (y compris le revenu en nature sous forme de vivres) des domestiques sont calculés en même temps que l'estimation des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre. L'estimation figure ici sans correction préalable.

La dépense personnelle en frais de pension et de logement est tenue égale au revenu net provenant de la pension et du logement, revenu qui est compris dans le revenu net de l'agriculture et d'autres entreprises non sociétaires. C'est le chiffre net qui est inclus puisque les dépenses relatives à la pension et au logement sont déjà comprises dans la dépense personnelle en vivres, loyers, combustible, et le reste.

Les estimations de la dépense personnelle en frais de médecin et chirurgien, dentiste, infirmière, avocat et divers services de santé se rattachent toutes aux estimations du revenu net des groupes de services professionnels (voir "Revenu net de l'entreprise non sociétaire"). On prend pour acquis que les proportions du "revenu brut par rapport au revenu net", établies d'après les divers relevés tenus à l'égard de ces professions, sont les mêmes pour toutes les années où il n'y a pas eu de relevé. Le revenu brut des années où il n'y a pas eu de relevé est établi en appliquant ces proportions aux estimations du revenu net des divers groupes professionnels.

La dépense personnelle en frais d'études aux écoles de commerce et de métiers se fonde sur des calculs faits à l'égard des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre. Les traitements et salaires sont censés former les deux tiers des frais de fonctionnement de ces établissements. Les recettes brutes provenant des particuliers sont calculées d'après cette base. La dépense personnelle se rattachant à d'autres études privées est estimée d'après un pourcentage constant de cette statistique, fondé sur le rapport constaté en 1941.

Une estimation imputée des dépenses des organismes religieux est comprise dans la dépense personnelle en services. L'estimation prend pour acquis que les traitements et salaires payés (calculés en même temps que les traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre) forment la moitié de la dépense de ces organismes ne figurant pas ailleurs. Cette estimation est ensuite augmentée de 20 p. 100 afin de tenir compte de la dépense des groupes de services et des genres semblables d'organismes de bienfaisance.

La valeur du logement gratuit fourni aux travailleurs non agricoles occupant des locaux non domiciliaires comme les camps, hôtels et bateaux est ajoutée ici à titre de dépense imputée. L'estimation est établie en même temps que celle des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.

La dépense personnelle en frais de services bancaires, payés et imputés, provient de la Banque du Canada. Les services bancaires imputés figurent explicitement dans les calculs du revenu de placements.

Dépense personnelle nette à l'étranger, 1926-1950

Cette correction nette est nécessaire afin d'inclure, dans la dépense personnelle, les dépenses des Canadiens à l'étranger et d'exclure les dépenses des non-résidants au Canada. La correction comprend les dépenses nettes des militaires ainsi que les dépenses nettes des touristes. En outre, les remises privées nettes aux non-résidants sont comprises pour faire pendant à la contre-écriture

figurant dans l'élément de la balance des paiements. Dans la mesure où les dons en nature envoyés à l'étranger ne figurent pas dans les ventes de détail (e.g. colis de la Croix-rouge), une estimation de leur valeur est aussi ajoutée.

Les données sont obtenues de la Section de la balance des paiements (Bureau fédéral de la statistique) ainsi que du ministère de la Défense nationale.

2. Dépense des gouvernements en biens et services

Cet élément comprend les dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux (y compris les commissions scolaires municipales) en biens et services de production courante. Le chiffre est essentiellement un chiffre résiduel, obtenu en éliminant des dépenses budgétaires des gouvernements toutes les dépenses qui ne sont pas faites directement pour acheter de nouveaux biens et services, c'est-à-dire, les subventions, les paiements de transfert aux particuliers et aux institutions non commerciales privées, les paiements de transfert à d'autres gouvernements[1], les pertes des entreprises commerciales des gouvernements, les provisions pour le remboursement de dettes, les réserves, les réductions et autres redressements comptables, et les achats de terrains et d'actif immobilier usagé. La dépense du ministère des Postes est aussi éliminée parce que cet organisme est assimilé dans les Comptes nationaux à une entreprise commerciale du gouvernement.

Un certain nombre de corrections sont apportées à ce chiffre résiduel: les dépenses extra-budgétaires en biens et services des institutions non assimilées à des entreprises commerciales des gouvernements (Corporation des biens de guerre, Société Radio-Canada, Commissions des accidents du travail) sont ajoutées; les ventes de biens et services des gouvernements sont transférées du revenu et déduites afin d'éviter le double emploi dans la Dépense nationale brute (ces ventes sont comprises avec les dépenses des autres secteurs); les remboursements de dépenses de guerre d'années antérieures, par suite de négociations ou de vérifications de prix de revient, sont attribués aux années pertinentes et déduits afin de corriger l'exagération des dépenses budgétaires des gouvernements ces années-là (les renseignements sont obtenus du ministère du Revenu national ainsi que des Comptes publics); les ventes de biens de guerre qui figurent dans d'autres éléments de la Dépense nationale brute sont contrebalancées, parce que ces biens ne doivent pas compter dans la production de l'année courante (les renseignements sont obtenus de la Corporation des biens de guerre); enfin, les achats nets de stocks des organismes de denrées du gouvernement sont ajoutés (voir note 2, tableau 9).

A noter que la dépense des gouvernements en biens et services comprend les dépenses courantes (comme les traitements, salaires et autres frais d'administration) et les dépenses dites de capital ou de "placement public" comme les dépenses en nouveaux immeubles et chemins. Il n'est pas fait de distinction, comme au secteur privé, lorsque ces dépenses de placements doivent figurer sous "placements domestiques bruts". Les intérêts des dettes publiques contractées aux fins de financer des biens immobiliers existants figurent aussi dans la dépense des gouvernements en biens et services; seule la partie dite "de transfert" de ces dettes est exclue (voir page 87).

Les opérations internationales au compte de capital d'un caractère purement financier, comme le rapatriement de valeurs et de prêts et avances à l'étranger, sont exclues de la dépense des gouvernements en biens et services parce que ces opérations ne visent en somme qu'à fournir aux pays étrangers le moyen de payer les exportations canadiennes et ne mesurent pas par elles-mêmes la production économique courante des facteurs canadiens. Dans la mesure où les moyens de paiement fournis par ces opérations servent à acheter des biens et services au Canada, ils figurent dans les chiffres des exportations et, partant, dans la Dépense nationale brute. Les dons en argent à l'étranger figurent à la dépense des gouvernements en biens et services et aux importations dans la Balance canadienne des paiements internationaux; ils s'annulent donc dans la Dépense nationale brute. (Lorsque, cependant, les sommes servent à acheter des biens et services canadiens, elles se reflètent dans les exportations et, partant, dans la Dépense nationale brute.) De même, les paiements anticipés du gouvernement canadien aux gouvernements étrangers pour fins d'approvisionnement militaire figurent aux dépenses des gouvernements et aux importations. Aussi, ces paiements sont-ils exclus de la Dépense nationale brute (et à juste titre, car ils ne donnent lieu à aucune production canadienne).

La dépense des gouvernements en biens et services comprend donc leurs achats d'entreprises canadiennes et de non-résidants, l'aide aux pays étrangers, les traitements et salaires des fonctionnaires publics, les soldes et allocations militaires (y compris les paiements aux militaires en service à l'étranger), les autres dépenses militaires à l'étranger et les intérêts des dettes contractées pour financer des biens immobiliers existants.

A l'échelon fédéral, les données de base relatives aux dépenses budgétaires proviennent, pour les années 1938-1950, d'une étude détaillée des Comptes publics; les données sont ramenées à l'année civile d'après des renseignements mensuels obtenus du Contrôleur du Trésor. Pour les années 1926-1937, les données sont obtenues d'une étude des Comptes publics publiée en appendice au rapport de la Commission Rowell-Sirois; dans ce cas-ci, les chiffres portent sur l'année financière terminée le plus près du 31 décembre.

1. Les dépenses en biens et services financées par les transferts entre gouvernements sont comprises à l'échelon du gouvernement qui dépense les fonds pour l'achat de biens et services.

A l'échelon provincial, les données proviennent également, quant aux années 1938-1950, d'une étude détaillée des Comptes publics provinciaux. Pour les années antérieures, les données sont puisées au rapport de la Commission Rowell-Sirois, dans la publication *Comparative Statistics of Public Finance* ainsi que dans les Comptes publics de chaque province. Tous les chiffres portent sur les années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année civile.

Les estimations municipales proviennent du rapport de la Commission Rowell-Sirois, du supplément de 1946 du Résumé statistique de la Banque du Canada et des résumés mensuels subséquents publiés par la Banque du Canada. Les données municipales portent toutes sur les années civiles.

3. Placements domestiques bruts

Les placements domestiques bruts, selon la définition adoptée par les Comptes nationaux, comprennent les dépenses en construction, machinerie et équipement neufs et les changements de stocks des entreprises commerciales privées et publiques ainsi que des institutions non commerciales privées. Les dépenses des personnes affectées à de nouvelles habitations (y compris les améliorations et modifications d'importance) sont aussi comprises, parce que les particuliers, à titre de propriétaires d'habitations, sont assimilés à des entrepreneurs commerciaux. Ainsi, cet élément comprend la formation de capitaux bruts (y compris les changements de stocks) du secteur privé de l'économie et des entreprises commerciales des gouvernements.

Les dépenses en actifs durables des gouvernements, sauf leurs entreprises commerciales, et les changements de stocks sont comprises dans le total de la dépense des gouvernements en biens et services; elles sont donc exclues des placements domestiques bruts. D'autre part, les dépenses spéciales de capital des gouvernements étrangers au Canada durant les années de guerre sont incluses dans les placements domestiques bruts parce qu'il est difficile de les classer ailleurs dans les Comptes nationaux.

Les estimations des placements affectés aux constructions et à la machinerie et à l'équipement neufs sont exprimées en chiffres "bruts", c'est-à-dire qu'il n'est pas tenu compte de la dépréciation ou du vieillissement des biens-capitaux existants. Les renseignements dont on dispose ne permettent pas d'établir des estimations exactes de la formation net de capital dans l'ensemble de l'économie.

En outre, les constructions et la machinerie et l'équipement neufs sont seuls compris; les achats de terrains, d'immeubles usagés et de machinerie et équipement de seconde main sont exclus parce qu'ils ne représentent pas une production courante de biens et services.

Les remplacements et les modifications d'importance sont assimilés à des placements, mais non pas les frais ordinaires de réparation et d'entretien. La distinction théorique entre les dépenses de capital et les dépenses courantes ressemble en gros à la distinction adoptée pour mesurer le revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu; cependant, certaines dépenses déterminées (comme les dépenses de mobilier et d'équipement de bureau et de petits outils), qui peuvent être assimilées par l'entreprise aux frais courants d'exploitation, sont comprises ici comme "dépenses de capital imputées sur les dépenses courantes" (voir explication page 106). En outre, les méthodes statistiques d'estimation des placements en biens durables ne se fondent pas, pour la plupart, sur les chiffres de l'impôt sur le revenu; aussi peut-il exister certaines divergences entre les quantités utilisées ici et les quantités conformes aux bénéfices et au revenu net utilisées dans le Produit national brut.

Le changement net des stocks des entreprises durant l'année doit être inscrit à la Dépense nationale brute afin de tenir compte de la partie de la production courante qui n'est pas encore vendue (changement positif des stocks) ou d'éliminer la partie de la production des années antérieures qui est comprise dans les ventes de l'année courante (changement négatif des stocks). Ces changements représentent une augmentation ou une diminution nettes des placements de l'entreprise dans des stocks. Sauf les stocks agricoles et les stocks de grains en situations commerciales, tous les changements de stocks figurent à leur valeur comptable.

a) Placements domestiques bruts en constructions et en machinerie et équipement neufs. Pour les années courantes, les estimations générales des placements bruts privés et publics au Canada sont établies par la Division de l'économie du ministère du Commerce d'accord avec le Bureau fédéral de la statistique; la série historique remontant jusqu'à 1926 se fonde sur une étude documentaire, *Private and Public Investment in Canada, 1926-1951*, publiée par le ministère du Commerce. Les placements domestiques bruts en constructions et en machinerie et équipement neufs figurant dans les Comptes nationaux sont tirés de ces estimations plus complètes en éliminant la portion non commerciale des gouvernements, telle qu'elle est définie aux fins des Comptes nationaux (cette portion est incluse dans la dépense des gouvernements en biens et services); les dépenses de placements relatives à l'entreprise "Canol" sont aussi exclues parce que cette entreprise n'a pas utilisé de ressources canadiennes. Voici donc quelle est la conciliation (voir tableau 41):

Total des placements privés et publics au Canada
Moins les habitations construites par les gouvernements (non compris les habitations construites au titre de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et par la Société centrale d'hypothèques et de logement)
Moins d'autres placements des gouvernements
Autres corrections
Total des placements domestiques bruts (non compris les stocks), d'après les Comptes nationaux.

La statistique ainsi établie comprend donc les placements en biens durables de l'entreprise privée, des entreprises commerciales des gouvernements et des institutions non commerciales, en outre des dépenses du temps de guerre des États-Unis, relatives à la route de l'Alaska et aux routes à relais du Nord, ainsi que du Royaume-Uni pour l'expansion d'installations industrielles, dépenses qui ont toutes mis à contribution la production canadienne.

Les sources et méthodes servant aux estimations générales des placements privés et publics sont expliquées dans l'étude susmentionnée: *Private and Public Investment in Canada, 1926-1951*. Voici, au bénéfice du lecteur, un résumé de ces méthodes.

En général, des renseignements sur les immobilisations des grandes sociétés commerciales privées sont recueillis par le Bureau chaque année depuis 1941 (relevé des immobilisations tenu par la Division de l'industrie et du commerce et, dernièrement, par l'Unité des attributions générales). Depuis 1946, des estimations sont aussi faites des placements projetés.

Graduellement, le relevé a été étendu et perfectionné au point que sa portée est aujourd'hui fort complète. Les immobilisations estimatives des établissements qui ne sont pas enquêtés reposent sur la fraction de ceux qui le sont, calculée d'après les revenus bruts. En certains cas, les lacunes du relevé, pour les années 1941-1946, sont comblées par des renseignements tirés de l'étude échantillon spéciale des sociétés.

Les estimations des immobilisations non commerciales des gouvernements, qui, comme il est indiqué plus haut, sont déduites, proviennent de rapports publiés (y compris les Comptes publics) ainsi que des données de relevés. Les immobilisations des institutions se fondent sur des sources semblables. Les dépenses affectées à l'habitation se fondent sur des renseignements puisés dans *Residential Real Estate in Canada*[1]. Les données fondamentales de cette publication se fondent sur une foule de sources, y compris un relevé mensuel complet des logements commencés et achevés, des données-échantillon sur les frais fournis par des entrepreneurs, des indices des frais de construction, et des renseignements sur les réparations fondés sur une documentation recueillie aux recensements.

Pour les années 1926-1941, les renseignements sont moins complets et dans un certain nombre de cas les estimations sont établies en appliquant des indices connexes à des années-repère plus récentes.

i) Placements commerciaux, y compris les placements des entreprises commerciales des gouvernements. En ce qui concerne l'**agriculture**, les estimations sont établies de la façon suivante: la valeur de la construction non domiciliaire en 1940 est fixée à la valeur des matériaux achetés par les agriculteurs (recensement décennal de 1941), corrigée en fonction des frais de main-d'oeuvre et de façon à exclure la valeur de la construction domiciliaire agricole (estimée par la Société centrale d'hypothèques et de logement). Le chiffre ainsi obtenu de la valeur de la construction non domiciliaire est projeté pour toute la période d'après un indice mixte des ventes de détail de matériaux de construction et du revenu agricole net. Les placements agricoles en machinerie et équipement neufs sont estimés d'après diverses sources. Pour les années depuis 1936, les achats d'instruments agricoles sont puisés au rapport: *Farm Implement and Equipment sales* (Bureau fédéral de la statistique), et une correction est apportée pour tenir compte de la marge bénéficiaire. Quant aux années antérieures, les estimations se fondent sur une statistique reflétant les "approvisionnements disponibles", c'est-à-dire sur la production totale de machinerie et d'équipement agricoles, corrigée de façon à exclure les exportations et à inclure les importations. Les achats agricoles de véhicules automobiles commerciaux se fondent sur le nombre de ces véhicules sur les fermes, d'après les recensements de 1931 et 1941, corrigé pour les autres années d'après la tendance du total des ventes de véhicules automobiles. Seulement la moitié des achats estimatifs de voitures particulières des agriculteurs est censée servir à des fins commerciales.

La valeur de la machinerie et de l'équipement servant à la **pêche** est puisée au rapport: "Statistique de la pêche au Canada" (Bureau fédéral de la statistique), en ce qui concerne toute la période. Les nouveaux placements sont censés être la *plus-value* ajoutée chaque année à l'équipement, placements auxquels on ajoute la dépréciation d'une année à l'autre.

En ce qui concerne l'**industrie minière**, les estimations se fondent depuis 1941 sur le relevé des immobilisations. Pour les années 1926-1940, les estimations sont obtenues en appliquant aux chiffres de base de 1941 la tendance des immobilisations de l'industrie minière d'après un relevé du Bureau effectué en 1940 et qui portait sur la période précédente. L'estimation totale est divisée entre constructions nouvelles et machinerie et équipement neufs, ce dernier élément étant calculé d'après les données sur les approvisionnements disponibles.

En ce qui concerne l'**exploitation forestière**, on se fonde pour les années 1941-1950 sur le relevé des immobilisations. Les estimations des années 1926-1940 sont établies en appliquant aux chiffres de base de 1941 la tendance de la valeur de la production forestière d'après le rapport: *Opérations dans la forêt* (Bureau fédéral de la statistique). La division entre les dépenses de construction et les dépenses de machinerie et équipement se fonde sur des proportions établies d'après le relevé.

1. Firestone, O.J., *Residential Real Estate in Canada* (University of Toronto Press, 1951).

L'industrie de la **construction** ne figure pas dans le relevé des immobilisations jusqu'en 1947. De 1926 à 1946, les estimations des dépenses en machinerie et équipement neufs se fondent sur l'étude spéciale des sociétés. La nouvelle construction est ensuite estimée d'après un pourcentage constant du total de la machinerie et de l'équipement fondé sur les proportions constatées lors des plus récentes années de relevé.

En ce qui concerne l'**industrie manufacturière**, les estimations des années 1926-1945 se fondent sur l'étude spéciale des sociétés. Les données sont gonflées de manière à répondre pleinement pour chaque industrie et les tendances sont appliquées au chiffre-repère de 1946 obtenu du relevé. Quant aux années 1946-1950, les estimations se fondent sur le relevé.

En ce qui concerne le groupe des **services d'utilité publique**, une foule de sources sont utilisées pour les premières années. Des estimations sont obtenues du relevé pour la plupart des sous-groupes, de 1941 à 1950. Dans le cas des centrales électriques et des usines à gaz, les données des années 1926-1940 se fondent sur les déclarations des sociétés et commissions d'énergie les plus importantes; elles sont grossies ensuite d'après la proportion du total des recettes des centrales électriques et des usines à gaz par rapport aux recettes de l'échantillon. Quant aux chemins de fer, les estimations de 1926-1940 se fondent sur une étude des déclarations du National-Canadien, du rapport *Steam Railways* (Bureau fédéral de la statistique), et de renseignements obtenus par correspondance. En ce qui concerne les tramways, pour certaines années on a demandé directement des renseignements à toutes les sociétés importantes et ces renseignements ont été gonflés de manière à répondre pour l'ensemble d'après des proportions de recettes. Les données des années intermédiaires sont obtenues par interpolation d'après la tendance d'un certain nombre de grandes sociétés dont la statistique porte sur toutes les années. Les placements de l'industrie du téléphone en 1926-1940 se fondent sur les immobilisations des quatre plus grandes sociétés privées et de toutes les sociétés publiques provinciales, d'après les rapports annuels; ces immobilisations sont gonflées de manière à répondre pour toute l'industrie d'après des proportions de recettes *(Statistique du téléphone*, Bureau fédéral de la statistique).

Les placements des services d'eau municipaux sont estimés d'après une étude des états financiers de quatre années particulières (antérieures à 1944) des grandes municipalités. Ces données sont gonflées de manière à répondre pour l'ensemble d'après une proportion des immobilisations affectées aux services d'eau par rapport au total des immobilisations municipales. En 1949, un relevé de toutes les grandes municipalités a été tenu dont les résultats ont été gonflés de manière à établir un chiffre-repère de l'ensemble. Les estimations des années non visées par un relevé ont été obtenues par interpolation en ligne droite. Les estimations des années antérieures, à l'égard d'autres services d'utilité publique, le transport par eau, le transport routier motorisé, les élévateurs à grains, la radiodiffusion, le transport par air et l'entreposage, sont obtenues, en général, par projection à partir de chiffres-repère. Des statistiques connexes, comme les livraisons de bateaux et les importations de navires commerciaux, la valeur des ouvrages de construction des élévateurs à grains, la capacité des élévateurs à grains, le nombre de postes récepteurs immatriculés, servent à établir des tendances. Les changements de la valeur de l'outillage de l'industrie du voiturage motorisé *(The Motor Carrier Industry*, Bureau fédéral de la statistique) et de l'industrie du transport aérien *(Civil Aviation in Canada*, Bureau fédéral de la statistique) servent à établir les placements dans ces industries. Les placements affectés aux pipe-lines, importants depuis quelques années seulement, sont obtenus des comptes des sociétés.

En ce qui concerne le **commerce**, la **finance** et les **services commerciaux**, les estimations depuis 1946 sont obtenues du relevé des immobilisations. Pour les années 1926-1945, la tendance, calculée d'après des données provenant de l'étude-échantillon spécial des sociétés, est appliquée au chiffre-repère de 1946 établi d'après le relevé. La distinction entre les dépenses en travaux de construction et les dépenses en achats de machinerie et équipement repose sur les proportions moyennes de 1946-1950.

ii) **Placements affectés à l'habitation et aux institutions.** Les estimations de la construction domiciliaire sont puisées dans la publication: *Residential Real Estate in Canada.*

Les dépenses de placement affectées aux églises, universités, écoles municipales et hôpitaux privés et publics sont obtenues, pour ce qui est des dernières années, du relevé des immobilisations. Quant aux années antérieures, les estimations des travaux de construction d'églises se fondent sur la valeur des travaux exécutés par les entrepreneurs en fait d'églises et de salles paroissiales *(Construction Industry in Canada*, Bureau fédéral de la statistique). L'équipement est calculé d'après un pourcentage des travaux de construction fondé sur des proportions obtenues du relevé. Le changement de la valeur des installations et de l'équipement des universités *(Enseignement supérieur au Canada*, Bureau fédéral de la statistique) sert à projeter le chiffre, relevé en 1947, de la construction de ce groupe. L'équipement est établi en proportion fixe des estimations de la construction.

La construction d'écoles municipales est estimée d'après la méthode proportionnelle. La proportion des immobilisations municipales affectées à l'enseignement par rapport au total des immobilisations municipales est calculée, à l'égard de certaines années particulières, d'après le rapport *Comparative*

Statistics of Public Finance et d'après des données de relevé. Ces proportions sont ensuite appliquées au total des dépenses de construction municipales afin d'établir les estimations des travaux de construction d'écoles. Les chiffres des années intermédiaires sont estimés par interpolation. Les dépenses en machinerie et équipement neufs sont calculées en proportion fixe des estimations des dépenses de construction, d'après les années de relevé.

La construction hospitalière privée se fonde sur la tendance des travaux hospitaliers exécutés par les entrepreneurs *(Construction Industry in Canada,* Bureau fédéral de la statistique), appliquée au chiffre du relevé de 1947. Les dépenses en machinerie et équipement neufs sont calculées en proportion constante de la statistique ainsi établie.

La construction d'hôpitaux publics, fédéraux et provinciaux, se fonde sur des données provenant des Comptes publics. La construction hospitalière municipale se fonde sur des données provenant des *Comparative Statistics of Public Finance,* corrigées selon des proportions semblables à celles utilisées dans le cas des écoles municipales. A tous les échelons de gouvernement, la machinerie et l'équipement sont calculés en proportion fixe du chiffre de la construction d'après les indications du relevé.

iii) **Placements non commerciaux des gouvernements (sauf les placements affectés aux institutions et à l'habitation).** En général, les estimations fédérales et provinciales se fondent sur des données de relevé, pour les années récentes, et sur les Comptes publics, pour les années antérieures. A l'échelon fédéral, les données des Comptes publics se complètent de renseignements sur les dépenses de placement des années de guerre fournies par le ministère des Munitions et Approvisionnements.

A l'échelon municipal, les chiffres de certaines années choisies sont établis d'après les statistiques municipales disponibles et corrigés pour les autres années par la méthode d'interpolation. Quant aux années 1942-1946, les estimations sont établies par projection à partir d'un chiffre-repère de 1944 d'après la tendance de toutes les dépenses municipales de construction, obtenues des suppléments du *Statistical Summary of the Bank of Canada.* Depuis 1947, les gouvernements provinciaux tiennent des relevés ou établissent des estimations qui fournissent la documentation nécessaire aux séries statistiques.

Les données sur les dépenses du gouvernement américain affectées à la route de l'Alaska, aux routes à relais du Nord et à l'entreprise "Canol" proviennent du rapport, *The Alaska Highway,* remis au Comité des chemins de la Chambre du Congrès américain.

b) **Changements apportés aux stocks commerciaux.** Cet élément comprend l'augmentation ou la réduction nettes des placements affectés aux stocks par l'entreprise privée et les entreprises commerciales des gouvernements. Les placements en stocks de grains de la Commission canadienne du blé sont compris, mais les placements en stocks de divers organismes des denrées du gouvernement non constitués en entreprises[1] commerciales sont exclus. Ces derniers placements figurent avec la dépense des gouvernements en biens et services. Les achats nets des gouvernements de matières dites "stratégiques" et le préfinancement des stocks privés par le gouvernement durant la guerre sont aussi compris avec la dépense des gouvernements en biens et services, et sont, par conséquent, exclus du présent élément.

En général, la méthode d'estimation consiste à établir la valeur comptable en fin d'année des stocks de l'industrie et de calculer le changement apporté aux stocks d'une fin d'année à l'autre. Il n'est pas fait de déduction à l'égard des réserves de stocks. Quant aux stocks détenus sur les fermes et les grains en situations commerciales, il existe des chiffres complets sur la quantité des stocks physiques; le changement physique des stocks est évalué, dans le premier cas, aux prix de fin d'année et, dans le second cas, aux prix[2] moyens annuels, conformément au concept expliqué à la page 98. En ce qui concerne tous les autres stocks, on utilise le changement de la valeur comptable déclarée.

A noter que les estimations du revenu net des fermes établies par la Division de l'agriculture du Bureau, figurant au revenu dans les Comptes nationaux, sont calculées d'après le changement physique des stocks aux prix de fin d'année; il n'est donc pas nécessaire d'apporter une correction de la valeur estimée des stocks à cet élément particulier du revenu. Les bénéfices d'exercice de la Commission canadienne du blé et des marchands privés de grains, cependant, sont calculés d'après les changements de la valeur comptable; aussi faut-il corriger la valeur estimée des stocks afin qu'il y ait conformité avec le côté de la dépense. En théorie, comme il est indiqué sous la rubrique "Revenu de placements", le calcul de tous les changements de stocks dans les Comptes nationaux devrait se fonder sur la "valeur courante du changement physique" et la correction de la valeur estimée des stocks devrait intervenir du côté du revenu chaque fois que des bénéfices ou un revenu net se fondent sur les changements de la valeur comptable des stocks. Cependant, le changement de la valeur comptable des stocks est utilisé pour le secteur non agricole et la méthode énoncée ci-dessus n'a pas encore été appliquée aux tableaux 1 et 2.

En ce qui concerne les années courantes, les stocks de fin d'année de la majorité des industries sont connus grâce aux relevés annuels de la Divi-

1. Ces entreprises comprennent la Corporation de stabilisation des prix des denrées, l'Office canadien de la laine, la Commission des Produits spéciaux, l'Office de la viande, l'Office des produits laitiers, la Commission de soutien des prix agricoles et l'Office des prix des produits de la pêche.

2. Pour les années 1944-1950, on se réfère aux prix initiaux moyens payés aux cultivateurs; on est à examiner de nouveau cette façon de procéder.

sion de l'industrie et du commerce et de la Division de l'agriculture du Bureau. Les données du relevé sont gonflées à plein d'après la proportion des stocks par rapport à la production des établissements qui font rapport. Les estimations de l'industrie de la construction se fondent sur les *Taxation Statistics*. Quant aux années antérieures, surtout avant 1944, on a puisé à diverses sources, y compris l'étude spéciale des sociétés, une étude des dossiers et rapports de la Division de l'industrie et du commerce du Bureau et la projection à partir des données des recensements décennaux. En général, avant 1947, les stocks de fin d'année sont déclarés d'après la fin d'année financière; depuis 1947, il existe des données à l'égard de l'industrie manufacturière qui permettent de ramener les stocks à l'année civile. Dans le cas de l'agriculture, on possède des données basées sur l'année civile pour la plupart des années antérieures également.

ii) **Méthode d'estimation par groupe industriel.** Comme il est indiqué plus haut, le changement des stocks de grains et bestiaux des fermes est calculé en appliquant les prix de fin d'année au changement physique. Les données relatives aux quantités et aux prix qui permettent ce calcul se fondent sur des relevés annuels tenus par la Division de l'agriculture du Bureau. Dans le cas des bestiaux, la plupart des données disponibles portent sur l'année civile depuis 1932. Dans le cas des grains, les données de 1926-1946 se réfèrent au 31 mars et sont ramenées à l'année civile; après 1946, les données se réfèrent à l'année civile. Les estimations des grains en situations commerciales sont expliquées à la fin de la section.

Exploitation forestière. Les estimations des stocks de fin d'année depuis 1944 se fondent sur les résultats du recensement de l'industrie gonflés à plein en appliquant la proportion des stocks par rapport à la production des établissements qui font rapport de la valeur de la production forestière. Ce dernier chiffre est puisé au rapport *Operations dans la forêt*, du Bureau fédéral de la statistique, et corrigé de façon à en exclure la production forestière des agriculteurs et la proportion attribuable à d'autres groupes industriels. Pour les années 1926-1943, le chiffre-repère de 1944 est projeté d'après la tendance d'un indice mixte de l'emploi dans l'abatage et des taux de salaire.

Industrie minière. Les estimations à compter de 1944 se fondent sur les résultats du recensement de l'industrie. Pour les années 1926-1943, les estimations se fondent sur des données puisées aux dossiers et aux rapports annuels de la Section des produits miniers, métallurgiques et chimiques (Bureau fédéral de la statistique).

Les stocks de l'**industrie manufacturière** se fondent sur les résultats du recensement de l'industrie, de 1926 à 1950. Les chiffres comprennent la valeur des matières premières et marchandises en voie de transformation ainsi que des articles finis. Les stocks d'exercice gardés dans les succursales de vente des manufacturiers sont exclus pour être attribués au groupe du commerce de gros. Dans le cas des fonderies et des raffineries qui s'occupent de l'extraction comme de la fabrication, les stocks en mains sont répartis entre les deux champs d'activité. Les stocks privés financés par le gouvernement durant la guerre sont exclus d'après des renseignements fournis par le ministère des Munitions et Approvisionnements; ces stocks sont inclus dans la dépense des gouvernements en biens et services.

Construction. Les estimations des années 1926-1944 se fondent sur l'étude spéciale des sociétés. Depuis 1945, la source principale d'information est les *Taxation Statistics*. Les données sont corrigées de façon à inclure les stocks des entreprises non sociétaires d'après les chiffres du recensement.

Transports, entreposage et communications. Les estimations des stocks des chemins de fer sont établies annuellement par la Section des transports. Sont compris le combustible, les fournitures d'exploitation et les matériaux de construction et d'entretien. Les estimations des stocks des sociétés de téléphone proviennent aussi de la Section des transports. Quant aux autres sous-groupes, comme les tramways et le transport par air, par eau et routier, les estimations se fondent sur des renseignements provenant de la Section des transports, complétés des données puisées aux *Taxation Statistics*.

Les stocks des sociétés de **services d'utilité publique** pour les années 1930-1947 sont estimés d'après les relevés annuels tenus par le recensement de l'industrie et la Section des transports. Quant aux années 1926-1929, les estimations sont projetées à compter de 1930 d'après un indice établi d'après un échantillon des sociétés de services d'utilité publique fondé sur le Relevé des valeurs mobilières des sociétés, tenu par le *Financial Post*. Après 1947, le Bureau a cessé de recueillir des données sur les stocks des services d'utilité publique. Les estimations se fondent maintenant sur des renseignements publiés dans le *Statistical Summary of the Bank of Canada*, complétés des renseignements figurant dans les rapports de chaque société et et dans les Comptes publics provinciaux.

Les stocks du groupe du **commerce de gros** pour les années 1926-1944 se fondent sur l'étude spéciale des sociétés, complétée de la documentation des recensements décennaux, et sur les indices mensuels des stocks de gros de biens non durables établis par la Section du commerce et des services. Depuis 1945, les estimations se fondent sur des renseignements provenant du relevé des "frais d'exploitation" (Section du commerce et des services), sur les indices mensuels des stocks de gros et sur les *Taxation Statistics*.

Commerce de détail. L'étude spéciale des sociétés sert à projeter le chiffre-repère du recensement de 1930 pour les années jusqu'à 1926 et les

années jusqu'à 1932. Depuis 1933, les estimations sont établies d'après plusieurs sources, y compris l'étude spéciale des sociétés, le recensement de 1941, l'indice mensuel des stocks de détail, les *Taxation Statistics* et le relevé des "frais d'exploitation"

Les estimations des stocks du groupe de la **finance,** de l'**assurance** et de l'**immeuble** se fondent sur les recensements décennaux (1931 et 1941) des établissements de commerce dont les chiffres sont corrigés pour les autres années d'après la tendance des stocks de gros et de détail.

Services. Le recensement décennal fournit des estimations-repère semblables; les données de l'étude spéciale des sociétés et des *Taxation Statistics* servent à l'extrapolation.

ii) **Grains en situations commerciales et correction de la valeur estimée des stocks.** Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, c'est la valeur du changement physique des stocks de grains en situations commerciales qui figure dans les Comptes nationaux plutôt que le changement de la valeur comptable. On obtient la valeur du changement physique en multipliant le changement quantitatif des stocks par le prix moyen payé aux producteurs; dans le cas du blé, le calcul est fait séparément à l'égard de chaque qualité.

Comme les bénéfices des *Canadian Co-operative Wheat Producers*, de la Commission canadienne du blé et des marchands privés de grains sont établis d'après les changements de la valeur comptable des stocks, il faut apporter une "correction de la valeur estimée des stocks" à la colonne du revenu afin de maintenir l'équilibre statistique et théorique des Comptes.

La correction de la valeur estimée des stocks de grains en situations commerciales est effectuée en soustrayant de la valeur du changement physique ci-dessus établie le changement de la valeur comptable. Le changement de la valeur comptable des stocks de grains en situations commerciales est obtenu en multipliant les stocks physiques au commencement et à la fin de chaque période par les prix initiaux payés aux producteurs et en établissant la différence entre les chiffres du commencement et de la fin de l'année. Dans le cas du blé, le calcul est fait séparément à l'égard de chaque qualité.

Toutes les données nécessaires à ces calculs sont puisées au rapport: *Canadian Grain Statistics* (Division de l'agriculture du Bureau).

4. **Exportations moins importations** (Investissement ou désinvestissement net à l'étranger).

Comme le Canada vend une partie de sa production courante de biens et services à des non-résidants, il faut ajouter la valeur des exportations pour établir, d'après les ventes, le compte définitif de la production courante. De même, comme les ventes aux personnes, aux gouvernements, à l'entreprise au compte-capital et aux non-résidants comprennent des biens et services produits par des non-résidants (importations), il faut soustraire ces biens et services pour établir la valeur exacte de la production canadienne.

A noter que les termes "exportations" et "importations" sont employés ici dans un sens large et ne se limitent pas aux seuls biens et services; les intérêts et les dividendes reçus des non-résidants sont compris dans la statistique des "exportations" tandis que les intérêts et dividendes versés aux non-résidants sont compris dans la statistique des "importations". On se souvient que des corrections correspondant à ces versements de dividendes et d'intérêts sont apportées au revenu de placements du côté du revenu dans les Comptes nationaux. En outre, l'or disponible pour l'exportation, les dépenses des touristes et des non-résidants au Canada et les crédits gagnés par le Canada au compte du transport par terre et par eau sont compris dans le chiffre des "exportations"; les dépenses des touristes et voyageurs canadiens à l'étranger et les frais de transport par terre et par eau encourus par le Canada envers l'étranger sont compris dans la statistique des "importations"

Les chiffres figurant dans les Comptes nationaux sont les crédits et débits bruts au compte courant international publiés par la Section de la balance des paiements du Bureau, corrigés en conformité des concepts des Comptes nationaux. Pour ce qui est des années courantes, une seule correction est nécessaire pour accorder ces chiffres avec les définitions des Comptes nationaux; les capitaux des émigrants et les héritages sortis du pays sont déduits des débits bruts (importations) et les capitaux des immigrants et les héritages entrés au pays sont déduits des crédits bruts (exportations). Ces postes ne constituent pas des paiements à l'égard de biens et services ni ne se rattachent aux gains courants des facteurs canadiens ou étrangers de production; ils sont assimilés à des transferts de capital, lesquels ne figurent pas dans le Revenu national (bien qu'ils interviennent assez régulièrement pour être considérés comme des opérations "courantes" en ce qui concerne la Balance des paiements).

En ce qui concerne les premières années, surtout les années de guerre, un certain nombre de corrections spéciales sont apportées aux données de base. Les sommes de l'aide mutuelle, de l'UNRRA et des secours militaires sont soustraites du chiffre des "crédits bruts" et incluses dans la dépense des gouvernements en biens et services. Comme les "exportations" en cause sont financées par l'État, cette méthode semble plus juste. En outre, les dépenses de placement du gouvernement américain au Canada en rapport avec la route de l'Alaska et les routes à relais du Nord sont déduites des "crédits bruts" parce que, comme on l'a indiqué, ces dépenses sont comprises dans les placements domestiques bruts. En ce qui concerne l'année 1947,

certains crédits découlant du règlement inter-allié des comptes de guerre sont aussi exclus parce qu'ils ne correspondent pas à des exportations physiques de biens et services durant cette année-là.

A compter de 1940, Terre-Neuve est considérée comme partie du Canada dans la balance canadienne des paiements internationaux. Comme Terre-Neuve ne s'est pas, en réalité, jointe au Canada avant 1949, il est nécessaire dans les Comptes nationaux de tenir compte de ce fait en ce qui concerne la période antérieure à 1949. Les chiffres relatifs aux opérations de Terre-Neuve avec d'autres pays sont donc déduits des postes pertinents dans la balance canadienne des paiements internationaux et les chiffres relatifs aux opérations du Canada avec Terre-Neuve sont ajoutés.

Le solde du compte courant international, après ces corrections, constitue, en somme, l'investissement ou le désinvestissement net du Canada à l'étranger. Une balance favorable (positive) au compte courant signifie un prêt ou un investissement du Canada à l'étranger pour financer le déficit du pays étranger; une balance défavorable (négative) signifie un emprunt ou un "désinvestissement" du Canada à l'étranger pour financer son déficit.

Les sources et les méthodes utilisées par la Section de la balance des paiements du Bureau sont expliquées en détail dans la publication: *The Canadian Balance of International Payments, 1926 to 1948*, (Bureau fédéral de la statistique, 1949).

5. Erreur restante d'estimation

Ainsi qu'on l'a indiqué, les estimations du Produit national brut et de la Dépense nationale brute sont faites assez indépendamment les unes des autres. Comme ces deux groupements mesurent la valeur des biens et services produits par les Canadiens au cours d'une année, le total devrait être le même dans les deux cas. En réalité, cependant, il existe un écart statistique entre les deux totaux parce que les statistiques disponibles sont imparfaites. Prenant pour acquis que la "meilleure" estimation du total commun s'établit à mi-chemin des deux totaux calculés indépendamment l'un de l'autre, on divise l'écart statistique en deux moitiés pour en attribuer une à chacun des deux côtés du compte sous la rubrique "erreur restante d'estimation". Ainsi se trouve établi l'équilibre entre les deux côtés du compte.

NOTE SUR L'ÉTUDE-ÉCHANTILLON SPÉCIALE DES SOCIÉTÉS

Le ministère du Revenu national publie depuis 1946 un rapport annuel, intitulé *Taxation Statistics*, qui porte sur les sociétés et les particuliers. Il ne sera question ici que de la statistique des sociétés.

Les renseignements sont puisés directement aux feuilles d'impôt que le ministère reçoit des sociétés. Des totalisations détaillées des revenus, des frais et des postes de bilan sont faites à l'égard des sociétés qui remettent leur feuille d'impôt. Seuls les bénéfices (revenu imposable) et les impôts sont relevés dans le cas des banques et des sociétés d'assurance car il existe d'autres publications qui renferment des renseignements complets sur ces sociétés. Quant aux sociétés qui n'ont pas encore fourni tous les renseignements requis au moment de mettre sous presse, seuls leurs bénéfices et leurs impôts sont relevés. Une vérification soigneuse assure que toutes les grandes sociétés sont bien incluses; l'omission de certaines sociétés ne doit amoindrir les résultats que dans une proportion bien inférieure à 1 p. 100. Les renseignements sont puisés à même les feuilles d'impôt avant l'imposition.

La première année des *Taxation Statistics* est 1944. La statistique financière des sociétés de la période de 1926-1944 a fait l'objet d'une vaste étude échantillon au ministère du Revenu national. La liste des sociétés qui figurent aux *Taxation Statistics* est l'univers qui a servi au choix de l'échantillon.

L'ensemble des sociétés a été divisé en vingt-trois groupes industriels, soit neuf groupes manufacturiers, huit pour la finance et les six autres pour les mines, la construction, les services d'utilité publique, le commerce de gros, le commerce de détail et les services. Les groupes de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière n'ont pas été visés parce qu'ils ne comptent pas beaucoup par rapport aux autres groupes industriels. L'échantillon ne s'est pas étendu aux banques et aux sociétés d'assurance; comme il est dit plus haut, il existe des publications qui renferment des renseignements complets sur leurs opérations.

On a dressé la liste des sociétés de chaque groupe industriel et on a rangé les sociétés de chaque liste selon l'ordre d'importance de leurs ventes. Les sociétés les plus importantes de chaque liste ont été incluses dans l'échantillon. Des sociétés plus petites ont été choisies parmi les autres sociétés de la liste, leurs chances d'être choisie étant proportionnelles à l'importance de chacune. Cette méthode de sélection a permis d'obtenir de bons résultats même avec un nombre relativement petit de sociétés. L'échantillon complet comprend environ 1,000 sociétés, outre les filiales incluses dans les rapports des sociétés-mères.

On a relevé, à l'égard des sociétés de l'échantillon, à peu près les mêmes postes que ceux qui font l'objet des totalisations des *Taxation Statistics*.

On s'est efforcé d'assurer la comparabilité des renseignements durant toute la période. Si une société-mère a remis une feuille d'impôt générale certaines années et ne l'a pas fait d'autres années, toutes les filiales visées par la feuille générale ont été incluses à toutes les années, de sorte que les renseignements ne se ressentent pas des changements de comptabilité. Les feuilles générales, cependant, ont posé des problèmes lorsque les sociétés visées n'appartenaient pas toutes au même groupe industriel. Il a fallu classer les sociétés dans le groupe industriel qui accusait le plus fort pourcentage de ventes et, de la sorte, certains groupes industriels comprennent des bénéfices, par exemple, qui relèvent plutôt d'autres groupes.

Comme l'année financière des sociétés peut se terminer à toute époque de l'année civile, on a décidé d'adopter à l'égard des sociétés l'année de "totalisation", c'est-à-dire que toutes les sociétés dont l'année financière se terminait entre le 1er juillet d'une année et le 30 juin de l'année suivante ont été classées dans la même année civile. De la sorte, au moins six mois d'activité d'une société tomberaient dans l'année civile où elle était classée. Ainsi, une société dont l'année financière se terminait le 31 août 1940 comptait huit mois d'activité en 1940 tandis qu'une société dont l'année financière se terminait le 31 mai 1941 comptait sept mois d'activité en 1940. Les deux sociétés seraient classées dans l'année 1940. Comme l'année financière de la majorité des sociétés se termine le 31 décembre, coïncidant par conséquent avec l'année civile, l'erreur que peuvent renfermer les résultats par suite de la méthode de totalisation utilisée n'est probablement pas forte.

Une fois qu'on eut relevé au ministère du Revenu national les données relatives aux sociétés de l'échantillon, il fallait ensuite obtenir des résultats équivalant à peu près au total de toutes les sociétés. On y est arrivé en comparant les ventes des sociétés de l'échantillon en 1946 avec les ventes de toutes les sociétés la même année, pour chaque groupe industriel et chaque groupe en fonction de l'importance des sociétés. Comme les grandes sociétés de chaque industrie ont toutes été relevées, aucune correction n'a été nécessaire dans leur cas. Quant au deuxième groupe d'importance, on pourrait constater, par exemple, que les sociétés échantillonnées répondaient pour la moitié des ventes de toutes les sociétés du groupe. Les résultats du groupe ont ensuite été doublés pour établir le total approximatif de toutes les sociétés du groupe. On a procédé de même façon pour les autres groupes d'importance et les totaux gonflés de tous les groupes d'importance ont ensuite été additionnés afin d'établir les totaux de l'industrie.

On a ensuite examiné soigneusement ces totaux pour voir s'il renfermaient des erreurs et déterminer leur exactitude. L'exactitude des résultats variait selon le poste et selon le groupe industriel. L'objet premier de l'échantillon était de fournir une bonne estimation des bénéfices; comme l'échantillon était conçu spécialement à cette fin, les résultats en ce concerne les bénéfices sont considérés comme bons en général.

Les postes comme les ventes, les bénéfices et les dividendes payés, dont un grand nombre de sociétés font rapport chaque année, sont tenus pour fort exacts. Les intérêts hypothécaires payés sont un poste dont les résultats laissent à désirer. Comme relativement peu de sociétés portent des dettes hypothécaires, trop rares sont les sociétés qui ont fait rapport de ce poste pour qu'on puisse obtenir des résultats exacts en ce qui concerne les groupes industriels. Les estimations de l'ensemble des sociétés, cependant, devraient être passablement exactes.

Les résultats des premières années, cependant, ne sont pas aussi exacts que ceux des années plus récentes à cause de la méthode qu'on a dû employer pour choisir l'échantillon. Les sociétés de tous les groupes, sauf l'industrie manufacturière, ont été prises à même une liste de toutes les sociétés existant en 1946. Aussi, les sociétés qui ont existé à une époque de la période 1926-1945 mais n'existaient plus en 1946 n'ont pu être choisies, de sorte que les estimations des divers postes sont trop faibles en ce qui concerne ces années-là. Diverses sources de renseignements, comme le recensement des ventes de détail et de gros, ont servi à évaluer l'insuffisance des estimations et à apporter les corrections nécessaires.

On a pu, par bonheur, établir la liste des sociétés manufacturières existant en 1926 et s'en servir pour choisir l'échantillon des sociétés manufacturières de sorte que ce groupe, qui répond pour plus de la moitié des bénéfices de toutes les sociétés, n'a pas nécessité de correction.

Les Comptes nationaux font grand usage des résultats de l'échantillon des sociétés. La répartition industrielle du Revenu national des années 1926-1944 se fonde sur des chiffres échantillon des bénéfices, des frais d'épuisement, des intérêts obligataires payés et touchés et d'autres postes. L'analyse des bénéfices des sociétés et leur affectation, au cours des années 1926-1944, se fonde aussi sur l'échantillon. L'échantillon a permis d'inclure pour la première fois des estimations des mauvaises créances et a rendu plus sûres les estimations des placements domestiques bruts.

Section 2

NOTES SUR LES TABLEAUX DES SECTEURS

Postes

1. a) Comprend les traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre payés aux habitants du pays (ou aux Canadiens temporairement à l'étranger) par les entreprises privées sociétaires et non sociétaires, les professionnels indépendants et les entreprises commerciales des gouvernements. Les traitements et salaires comprennent les bonis et les commissions avant taxation et les contributions des employés aux caisses de pension et de sécurité sociale. Les revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre comprennent les contributions patronales (en espèces ou en nature), qui sont considérées comme des paiements aux employés en rétribution de leurs services (e.g. contributions patronales aux pensions, allocations de subsistance, etc.).

   b) Comprend les traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre versés par les gouvernements, sauf leurs entreprises commerciales. Les traitements et salaires de certaines institutions non commerciales, comme les hôpitaux municipaux et les universités provinciales, sont exclus. Les traitements et salaires versés par les entreprises commerciales des gouvernements figurent à 1 a) et les traitements et salaires des institutions non commerciales, à 1 c).

   c) Comprend les gages des domestiques et les traitements et salaires versés par les institutions non commerciales privées. Comprend, en outre, les traitements et salaires de certaines institutions non commerciales placées sous la surveillance des gouvernements, notamment les hôpitaux municipaux et les universités provinciales. Voir poste 1 b).

   d) Les contributions des patrons et des employés aux caisses de sécurité sociale et de pension des gouvernements sont des gains que les personnes ne peuvent toucher durant l'année de contribution. Ces contributions sont donc déduites. Les paiements faits à même ces caisses, cependant, sont mis à la disposition des personnes l'année même où ils sont versés et ils figurent au revenu de transfert (poste 5 a). Dans un cas à peu près analogue, celui des contributions des patrons et des employés aux caisses de pension privées, il est plus commode d'assimiler les contributions à des éléments de revenu personnel courant et les paiements faits à même ces caisses à des transferts entre particuliers qui s'annulent dans ce compte. Il faudrait, autrement, inclure ces contributions et paiements dans le secteur de l'entreprise.

2. Outre les paiements en espèces, cet article comprend les paiements estimatifs en nature, e.g. vivres et vêtements.

3. a) Cet article est calculé avant le paiement de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les excédents de bénéfices et exclut les gains provenant d'autres sources que l'entreprise du propriétaire. Il serait préférable de séparer les retraits personnels des gains gardés dans l'entreprise et de n'inclure ici que les retraits personnels, mais la statistique ne le permet pas. Cet article exclut la "correction à l'égard des opérations relatives aux grains".

   b) Voir article 3 a).

4. Cet article est tiré de l'article 27 f): "Autre revenu de placements". Voici quelles sont les principales corrections: inclusion des intérêts et dividendes reçus de l'étranger par des personnes, dividendes de sociétés canadiennes touchés par des personnes et intérêts de la dette publique; et exclusion des intérêts versés à l'étranger, des bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements, du revenu d'intérêts des gouvernements et correction de la valeur estimée des stocks de grains en situations commerciales non détenus par les *Canadian Co-operative Wheat Producers* et la Commission canadienne du blé.

5. a) Comprend des éléments de revenu personnel qui ne sont pas des gains provenant des services productifs (allocations familiales, pensions de vieillesse, gratifications accordées aux anciens combattants, subventions aux institutions non commerciales privées, paiements des caisses de sécurité sociale et de pension des gouvernements). Voir aussi le poste 1 d).

   b) Les dons de charité des sociétés sont assimilés à des transferts du secteur de l'entreprise au secteur personnel.

   c) Les pertes des sociétés provenant de mauvaises créances sont assimilées à des transferts du secteur de l'entreprise au secteur personnel. De plus amples explications sont données à la section portant sur les sources et les méthodes.

6. Le Revenu personnel, par définition, est la somme de tous les revenus courants touchés, soit en espèces soit en nature. Il diffère du Revenu national du fait qu'il exclut tous les gains courants non versés à des personnes, comme les bénéfices non distribués, et comprend les sommes qui n'ont pas été gagnées au cours de la production courante, c'est-à-dire les paiements de transfert comme les allocations familiales et les prestations d'assurance-chômage. Étant donné le caractère de certaines des statistiques disponibles, cependant, il faut légèrement s'écarter de la définition, dans la mesure où certains articles (comme les intérêts hypothécaires) reposent sur une base comptable plutôt que sur une base de gestion.

7. a) Outre les impôts sur le revenu personnel, cet article comprend les taxes sur les excédents de bénéfices des entreprises non sociétaires.

   c) Comprend les permis de véhicules automobiles, les permis de radio, les licences de mariage, les amendes et sanctions, etc. payés par les personnes.

8. a) Comprend toute la dépense personnelle en denrées et services, sauf la dépense personnelle à l'étranger et la dépense personnelle affectée à des services directs comme le service domestique et les traitements et salaires versés par des institutions non commerciales, dépense qui ne représente pas des achats faits de l'entreprise canadienne. La dépense personnelle en biens durables de consommation, comme les automobiles et les réfrigérateurs, est comprise, mais non l'achat de maisons.

   b) Voir poste 1 c).

   c) Les chiffres de la "dépense de tourisme et voyage", publiés dans la Balance canadienne des paiements internationaux, répondent provisoirement pour la dépense personnelle totale à l'étranger, exclusion faite des remises personnelles à l'étranger et de la dépense des militaires canadiens à l'étranger. Cette méthode, d'une part, ne tient pas compte de certains éléments de la dépense personnelle à l'étranger, comme les achats par correspondance, qui ne figurent pas dans le total des dépenses de tourisme; d'autre part, la méthode fait entrer en ligne de compte certains éléments de la dépense de l'entreprise et des gouvernements à l'étranger qui devraient être exclus. Il n'est pas encore possible d'effectuer les corrections qui s'imposent. Voir aussi les notes à l'égard des postes 19 a) et 29.

   d) Comprend les remises personnelles à l'étranger et la dépense des militaires canadiens à l'étranger.

9. Cet article est établi en éliminant du Revenu personnel la somme des impôts directs personnels et de la dépense personnelle en denrées et services. L'article comprend le changement net des stocks des fermes ainsi que la partie remboursable de l'impôt sur le revenu et des taxes sur les excédents de bénéfices.

11. a) Voir poste 7 a).

   c) Voir poste 7 c).

12. a) Comprend l'impôt sur le revenu des sociétés et leurs taxes sur les excédents de bénéfices, d'après une base d'exercice. La partie remboursable de la taxe sur les excédents de bénéfices est exclue. Des corrections tiennent compte de la renégociation des contrats de guerre et de la conversion au régime de l'année civile.

13. Impôts perçus sur les intérêts, dividendes, lovers et redevances payés à l'étranger.

14. Les impôts indirects forment une partie des prix du marché des biens et services qui ne figure pas dans les coûts des facteurs. Contrairement aux impôts directs qui frappent le revenu net, les impôts indirects peuvent être déduits du revenu brut à titre de frais commerciaux (e.g. impôts fonciers, taxes d'accise et de vente).

15. a) Comprend les intérêts des fonds avancés aux services d'utilité publique et aux gouvernements étrangers et le gain des fonds d'amortissement et autres fonds publics, comme les caisses de sécurité sociale et de pension. Voir aussi le poste 20 a).

   b) Comprend les bénéfices nets des entreprises commerciales des gouvernements, comme le National-Canadien, les services provinciaux d'utilité publique, etc.

16. Voir poste 1 d).

17. Il ne s'agit pas du déficit ou surplus budgétaire classique puisque les recettes ou les dépenses des gouvernements ont été accordées avec les définitions de base des Comptes nationaux. Les états comptables budgétaires des recettes et des dépenses de l'année financière ont été modifiés de façon à exclure les opérations purement comptables ainsi que l'achat et la vente de biens-capitaux existants. Les opérations extra-budgétaires, comme les contributions des patrons et des employés aux caisses d'assurance-chômage, d'indemnisation des travailleurs accidentés et de pension des gouvernements ainsi que les paiements de transfert faits à même ces caisses, ont été ajoutés. En outre, les excédents ou déficits des entreprises des gouvernements sont compris. Voici certaines des corrections les plus importantes apportées aux comptes fédéraux: élimination de la réserve pour pertes éventuelles d'actifs portant intérêt; élimination des réserves pour bénéfices conditionnels des anciens combattants; élimination des dépenses imputées à l'égard de la prise en charge de la dette de Terre-Neuve; élimination des dépenses imputées à l'égard de l'expédition d'équipement militaire de la seconde guerre mondiale en Europe au titre du Traité de l'Atlantique-Nord; élimination de la réduction d'actifs portant intérêt passés au compte des actifs ne portant pas intérêt; attribution de remboursements de guerre à des années antérieures; correction des impôts des sociétés d'après une base d'exercice; et élimination des ventes de biens de guerre. En outre, les chiffres fédéraux sont ramenés à l'année civile à l'aide des chiffres mensuels du Contrôleur du Trésor. Les prêts du gouvernement aux pays étrangers ou l'augmentation des réserves d'or ou de devises étrangères ne sont pas compris dans la dépense des gouvernements.

19. a) Cette catégorie comprend toutes les dépenses des gouvernements en biens et services, sauf les traitements et salaires, les soldes et allocations militaires, les intérêts de la dette des

gouvernements contractée pour financer des biens immobiliers existants et les dépenses militaires directes de l'État à l'étranger. Les traitements et salaires, les soldes militaires et les dépenses militaires directes à l'étranger sont exclus parce que les achats ne sont pas faits de l'entreprise canadienne; les intérêts sont exclus parce que le compte d'exploitation de l'entreprise ne comprend pas le revenu de placements touché d'autres secteurs. Les dépenses des gouvernements à l'étranger pour défrayer les déplacements officiels, l'entretien des ambassades, etc., doivent être exclues, mais il n'a pas été possible d'effectuer cette correction qui, d'ailleurs, compte relativement peu. Les dépenses de l'État en dons accordés à l'étranger (aide mutuelle, UNRRA et secours militaires) sont incluses ici.

bi) Voir poste 1 b).

bii) Voir poste 2.

biii) Les intérêts de la dette publique se divisent en deux parties. Les intérêts de la partie de la dette publique contractée pour financer des biens immobiliers existants font partie du Revenu national et sont compris ici. Les intérêts de l'autre partie de la dette publique sont assimilés à des paiements de transfert et figurent au poste 20 a) ci-dessous.

c) Cet article comprend les dépenses affectées au maintien des forces militaires canadiennes à l'étranger (sauf les soldes et allocations militaires, qui figurent à l'article 19 bii) ci-dessus), ainsi que l'achat d'équipement et d'installations militaires d'autres pays.

20. a) Il s'agit des intérêts de la partie de la dette publique non contractée pour financer des biens immobiliers existants. Ce chiffre est un chiffre brut; aussi faut-il déduire le revenu d'intérêts (poste 15 a)), afin d'établir approximativement le transfert net aux secteurs privés. Voir aussi les notes relatives aux postes 15 a) et 19 biii) ci-dessus.

b) Voir les notes relatives au poste 5 a).

21. Les subventions sont des sommes fournies par les gouvernements en vue d'aider à acquitter les frais courants de la production. Aussi sont-elles considérées comme faisant contrepoids aux impôts indirects perçus par les gouvernements (voir poste 28 b)).

23. a) Voir poste 8 a).

b) Voir poste 19 a).

c) Toutes les dépenses affectées au Canada aux constructions nouvelles ainsi qu'à la machinerie et à l'équipement neufs et aux stocks par les entreprises privées et les entreprises commerciales des gouvernements et les propriétaires de maisons sont comprises ici. (Le total de ces articles est appelé: "placements domestiques bruts".) Les dépenses des gouvernements affectées aux routes, édifices publics et autres biens durables nouveaux (sauf les dépenses des entreprises commerciales des gouvernements) ne figurent pas ici mais à la dépense des gouvernements en biens et services (poste 19). Une estimation des dépenses de capital imputées sur le compte courant est incluse avec la construction nouvelle et la machinerie et l'équipement neuf (voir poste 28 c)). La valeur estimée des stocks de grains en situations commerciales a été corrigée (voir postes 45 h) et 27 d)).

24. Cet article comprend tous les crédits du Canada au compte courant international, sauf les intérêts et dividendes touchés de l'étranger. On prend pour acquis que toutes les exportations de biens et services sont effectuées par l'entreprise; on évite ainsi des corrections qui n'importent pas suffisamment en pratique pour qu'on complique davantage les comptes. Les intérêts et dividendes touchés de l'étranger sont exclus parce que les tableaux 10 et 11 constituent un compte d'exploitation.

26. Les ventes d'une entreprise canadienne à une autre, sauf les ventes au compte de capital, ne figurent pas telles quelles dans ce tableau d'ensemble. Si ces ventes y figuraient, le même montant serait inscrit des deux côtés du compte et les postes 26 et 31 seraient grossis d'autant.

27. a) Voir poste 1 a).

b) Voir poste 3 a).

c) Voir poste 3 a).

d) Cette correction comprend deux parties. La première tient compte des gains non distribués des *Canadian Co-operative Wheat Growers* et de la Commission canadienne du blé. La seconde tient compte du fait que les gains courants de ces organismes sont calculés d'après le changement de la valeur comptable des stocks tandis que le chiffre que retiennent les Comptes nationaux est la valeur du changement physique. Tous les chiffres sont ramenés à l'année civile.

e) Les bénéfices des sociétés sont établis avant déduction de l'impôt sur le revenu et des taxes sur les surplus de bénéfices, des frais d'épuisement et des dons de charité. Tous les revenus non d'exploitation devraient être exclus de ce poste mais, en pratique, il n'est possible d'exclure que les intérêts et dividendes touchés de l'étranger. Des corrections tiennent compte des pertes des sociétés et de la renégociation des contrats de guerre et une autre ramène les chiffres à l'année civile. (En ce qui concerne le total des bénéfices des sociétés, y compris les intérêts et dividendes touchés de l'étranger, voir le renvoi 1, tableau 14.)

f) Cet article est obtenu d'abord en additionnant les intérêts et loyers nets des personnes, les intérêts versés aux non-résidants, le revenu de placements des sociétés d'assurance-vie et autres institutions semblables gagné au bénéfice des assurés canadiens, le revenu d'intérêts des gouvernements et les bénéfices d'exercice des entreprises commerciales des gouvernements, puis en déduisant tous les intérêts de la dette des gouvernements, y compris les intérêts de la dette contractée pour financer des biens immobiliers existants. Les intérêts et dividendes touchés de l'étranger sont exclus. La partie de la correction de la valeur estimée des stocks de grains en situations commerciales, autres que les stocks détenus par les *Canadian Co-operative Wheat Producers* et la Commission canadienne du blé, est comprise ici. Voir le poste 45 h).

28. a) Voir poste 14.

b) Voir poste 21.

c) Les frais de dépréciation portés à la comptabilité des entreprises servent de base au calcul de la dépréciation des installations, de l'équipement et de la machinerie. La dépréciation des propriétés domiciliaires est calculée d'après un pourcentage des loyers bruts. Sont aussi compris ici les pertes compensées causées par l'incendie et les dommages accidentels aux propriétés commerciales et domiciliaires, une estimation des dépenses de capital imputées sur le compte courant et les annulations de mauvaises créances (moins les recouvrements).

29. Comprend tous les débits canadiens au compte courant international, sauf les intérêts et dividendes versés à l'étranger, les dépenses de tourisme et de voyage, les dépenses des militaires canadiens à l'étranger, les remises personnelles à l'étranger et les dépenses militaires du gouvernement à l'étranger. Voir aussi le poste 19 a) au sujet des dépenses des gouvernements à l'étranger et le poste 8 c) au sujet des dépenses personnelles à l'étranger.

31. Voir poste 26.

32. a) Voir poste 29.

b) Comprend les intérêts et dividendes payés après déduction des taxes de retenue.

33. Voir les postes 8 c) et 8 d).

34. a) Voir poste 19 c).

35. Voir la note du tableau 12.

37. a) Voir poste 24.

b) Comprend les intérêts et dividendes touchés de l'étranger par les sociétés canadiennes.

38. Comprend les intérêts et dividendes reçus de l'étranger par les personnes (y compris les entreprises non sociétaires) et les gouvernements.

40. Pour établir le total des bénéfices des sociétés avant les impôts, il faut additionner les postes 40 et 43 a). Voir aussi le poste 27 e).

41. Voir poste 27 f).

42. Voir postes 19 biii) et 20 a).

43. Voir postes 37 b) et 38.

45. a) Voir poste 4.

b) Voir poste 5 b).

c) Voir poste 12 a).

d) Voir poste 13.

e) Voir poste 15 b).

f) Voir poste 15 a).

h) Voir la note 1 du tableau 15.

46. a) Voir poste 32 b).

48. Voir poste 9.

49. b) Voir poste 28 c).

c) Voir poste 5 c).

d) Voir poste 27 d).

e) Voir poste 45 h).

50. Voir poste 17.

53. Voir poste 23 c).

54. Voir poste 35.

Section 3

NOTES RELATIVES À LA RÉPARTITION INDUSTRIELLE DU REVENU NATIONAL

La répartition industrielle du Revenu national fait voir la source des gains de la nation selon les divers groupes d'industries d'où il provient. Elle fait voir, en outre, l'apport net de chaque groupe à la production de la nation, mesurée d'après le coût des facteurs. La répartition industrielle sert donc à montrer sous un jour quantitatif la structure industrielle de l'économie et à analyser les changements qui surviennent dans l'utilisation des facteurs de production au cours des années.

Le revenu net provenant d'une industrie est mesuré en additionnant tous les paiements faits par l'industrie pour l'emploi des facteurs de production (i.e. travail et capital, y compris terrains)--traitements, salaires, intérêts, loyers et bénéfices avant taxation--et en soustrayant les intérêts et dividendes touchés. Ainsi, si un groupe industriel verse 5 millions de dollars d'intérêt obligataire et en reçoit 2 millions, le revenu net provenant de cette industrie s'établit à seulement 3 millions de dollars. Le revenu net provenant d'une industrie se fonde donc sur le net de tous les facteurs de production afin d'éviter le double emploi.

En théorie, le revenu net provenant d'une industrie est égal à la "valeur nette ajoutée" par l'industrie; la première expression décrit ce total comme étant les gains des facteurs de production utilisés tandis que la seconde le décrit comme étant une mesure de la nouvelle production de l'industrie. Il faut noter, cependant, que le revenu net provenant d'une industrie, tel qu'il figure dans la répartition industrielle du Revenu national, est inférieur au chiffre de la "valeur ajoutée" (production nette) publié par d'autres sections du Bureau. La "valeur ajoutée" est estimée en soustrayant certaines dépenses de la valeur brute de la production. Comme il n'est possible, en pratique, d'éliminer que le coût des matières premières (y compris le combustible, l'électricité achetée et les fournitures consommées au cours de la production), les estimations officielles de la "valeur ajoutée" (production nette) comprennent le coût des services, comme l'assurance, la réclame, le transport et les communications, ainsi que la dépréciation et la somme du revenu net provenant de l'industrie.

Le classement est l'un des grands problèmes que pose la répartition industrielle du Revenu national. Le revenu de la main-d'oeuvre et le revenu net des entreprises non sociétaires sont classés d'après l'établissement ou l'usine; d'autre part, le revenu de placements, y compris les bénéfices des sociétés, sont classés d'après la société parce qu'il est difficile de répartir les bénéfices des sociétés et autres revenus connexes entre les diverses activités d'une société à usines multiples. Cependant, (sauf dans le cas de l'exploitation forestière) la différence entre les deux bases de classement est légère tant que toute l'industrie manufacturière est rangée dans un même groupe, sans subdivisions. On a constaté, par exemple, que lorsque les traitements et salaires étaient classés d'après la société, pour l'année 1946, les résultats étaient semblables à ceux du classement d'après l'établissement, sauf que l'exploitation forestière perdait environ 50 millions de dollars et l'industrie manufacturière, en gagnait autant.

En général, la répartition industrielle s'en tient à la Classification normale des industries. Cependant, certaines différences de concept et de définition entre cette classification et les Comptes nationaux obligent à s'écarter un peu de la classification en ce qui concerne le secteur gouvernemental. Voici pourquoi: la Comptabilité nationale, en plus d'indiquer le revenu provenant des différents groupes industriels, fait aussi la distinction entre les unités opérantes d'après leurs mobiles, distinction que ne fait pas la Classification normale des industries. Ainsi, dans les Comptes nationaux, les opérations ressortissant au secteur gouvernemental (activité non commerciale des gouvernements) sont séparées des opérations ressortissant au secteur de l'entreprise, personnel et des non-résidants. Dans la Classification normale des industries, toutefois, certains genres d'opérations ressortissant à l'activité non commerciale des gouvernements (e.g. surveillance des forêts, inspection des pêcheries, construction de ponts et chaussées, services de santé et d'éducation) sont réparties entre leurs divers groupes industriels connexes (exploitation forestière, pêche, construction et services) plutôt qu'attribuées au secteur gouvernemental tel qu'il est défini pour les Comptes nationaux. D'autre part, certaines entreprises commerciales gouvernementales (activité commerciale des gouvernements), comme les Postes et la Commission canadienne du prêt agricole, sont attribuées au service des gouvernements dans la Classification normale des industries tandis que les Comptes nationaux les attribuent aux "communications" et à la "finance" (secteur de l'entreprise).

On est encore à étudier la question d'établir des données qui pourront concilier ces deux importantes classifications.

Voici, en bref, les méthodes utilisées pour estimer la répartition industrielle du Revenu national:

a) **Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.** Les chiffres des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre sont estimés selon l'industrie; les méthodes et sources utilisées sont expliquées à la Section 1.

b) **Bénéfices des sociétés avant taxation.** Les méthodes et les sources utilisées pour estimer les bénéfices des sociétés avant taxation sont identiques aux méthodes et sources déjà expliquées à la Section 1; les chiffres sont établis selon l'industrie. Les principaux groupes industriels des *Taxation Statistics* sont généralement d'accord avec la Classification normale des industries. Afin de s'en tenir plus étroitement à cette classification, cependant, les bénéfices des établissements de réparations, qui sont classés avec l'industrie des services dans les *Taxation Statistics*, sont déduits de ce groupe et compris dans le groupe manufacturier.

c) **Revenu de placements (sauf les bénéfices des sociétés).** Les principaux postes du revenu de placements (sauf les bénéfices des sociétés) sont répartis industriellement de la façon suivante:

i) Les intérêts obligataires nets, c'est-à-dire le total des intérêts obligataires versés par tous les groupes industriels moins le total des intérêts obligataires reçus par ces groupes, est réparti industriellement d'après les *Taxation Statistics*, de l'étude échantillon spéciale des sociétés, le rapport du surintendant fédéral des assurances, les rapports sur la *Balance canadienne des paiements internationaux*, la documentation de la Section de la balance des paiements, les Comptes publics et d'autres rapports des gouvernements fédéral et provinciaux. La statistique ainsi établie est corrigée en excluant la portion, considérée comme transfert, de l'intérêt sur la dette publique.

ii) La répartition industrielle des intérêts des prêts bancaires se fonde sur des renseignements fournis par la Banque du Canada. Les intérêts des dépôts versés par les banques ainsi que la valeur des services bancaires rendus aux déposants et qui ne font pas l'objet d'un prix déterminé sont compris dans la finance, l'assurance et l'immeuble.

iii) Les intérêts hypothécaires agricoles sont compris dans l'agriculture. Presque tous les autres intérêts hypothécaires sont versés par des particuliers à l'égard de propriétés domiciliaires. Ces intérêts sont compris dans le groupe de la finance, de l'assurance et de l'immeuble parce que toutes les personnes qui versent ces intérêts sont assimilées à des exploitants d'immeubles plutôt qu'à des personnes. Les intérêts touchés par l'entreprise et les institutions des gouvernements sont déduits du groupe industriel pertinent.

iv) Les dividendes versés par des non-résidants sont répartis industriellement d'après les *Taxation Statistics*, l'étude échantillon spéciale des sociétés, les rapports sur *La balance canadienne des paiements internationaux* et la documentation de la Section de la balance des paiements.

v) Les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements figurent à la catégorie industrielle pertinente.

d) **Revenu net des entreprises non sociétaires.** Les méthodes et les sources utilisées pour estimer le revenu net des entreprises non sociétaires sont expliquées à la Section 1.

Section 4

NOTES SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU REVENU PERSONNEL

La présente section fournit des estimations sur le revenu courant des personnes, soit en espèces soit en nature, pour chacune des provinces du Canada[1]. Le terme "personnes" comprend les particuliers, les institutions non commerciales privées (organismes de charité, hôpitaux, etc.) et les caisses de pension privées. Le Revenu personnel diffère du Revenu national du fait qu'il exclut tous les gains courants non versés aux personnes, comme les bénéfices non distribués des sociétés et les bénéfices des entreprises commerciales des gouvernements, et inclut des sommes non gagnées au cours de la production courante, c'est-à-dire les paiements de transfert.

Outre le total, les quatre éléments suivants du revenu personnel sont indiqués séparément comme il suit:

a) **Traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre.** Les estimations des traitements, salaires et revenus supplémentaires de la main-d'oeuvre, par province, sont établies par la Division du travail et des prix (Bureau fédéral de la statistique). Pour les années 1938-1950, la répartition se fonde principalement sur la totalisation, par province, des rapports annuels et mensuels fournis au Bureau par diverses industries; en certains cas (comme l'agriculture), ce sont les proportions établies d'après le recensement national de 1941 et le recensement quinquennal de 1946 des provinces des Prairies qui sont utilisées. Le classement des traitements et salaires fédéraux par province se fonde couramment sur la répartition géographique des fonctionnaires fédéraux. Pour les années 1926-1937, la base statistique des estimations est beaucoup plus étroite; les estimations se fondent sur l'inter-

1. Dans certains cas (comme le revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole ou le revenu net des personnes provenant des loyers) où un particulier d'une province touche un revenu provenant d'une entreprise ou d'une propriété situées dans une autre province, le revenu est attribué à la province où l'entreprise ou la propriété sont situées. Cette source d'erreur n'est pas tenue pour importante.

polation des parts proportionnelles tirées des recensements de 1921 et 1931 et des parts relevées en 1938.

h) **Revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole et revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles.** Les chiffres provinciaux du revenu agricole en espèces et en nature et des dépenses agricoles sont estimés annuellement, pour chaque province, par la Division de l'agriculture du Bureau. Ces chiffres sont accordés avec les concepts des Comptes nationaux afin d'obtenir un classement provincial du revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole. Le revenu net des entreprises non sociétaires et non agricoles est réparti d'après les chiffres annuels de la production et des ventes établis par diverses sections du Bureau, d'après les résultats des recensements de 1941 et 1946 et d'après les relevés du revenu net de certains groupes professionnels. Pour les années 1926-1937, les rapports de la Commission Rowell-Sirois servent à établir le détail provincial à l'égard d'un certain nombre d'industries.

c) **Intérêts, dividendes et loyers nets des personnes.**

Dividendes et intérêts obligataires. En ce qui concerne les années 192› à 1940, ce poste est réparti par province d'après une répartition fondée sur les renseignements de la Commission Rowell-Sirois. Pour les années 1941 à 1945, incluse, des répartitions proportionnelles sont obtenues par interpolation linéaire entre les chiffres de 1940 de la Commission Rowell-Sirois et les chiffres provinciaux des intérêts obligataires et des dividendes inscrits aux déclarations fiscales des particuliers *(Taxation Statistics)*. De 1946 à 1950, les données sont tirées des *Taxation Statistics*.

Intérêts hypothécaires touchés par les personnes. La répartition provinciale des intérêts hypothécaires touchés par les personnes, tels qu'ils sont indiqués dans *Taxation Statistics*, sert à répartir les intérêts hypothécaires des années 1945 à 1950. Quant aux années 1938 à 1945, incluse, la répartition de 1946 est corrigée en fonction des changements de la répartition relative de l'avoir hypothécaire des sociétés d'assurance et de fiducie. Il n'est pas satisfaisant de prendre pour acquis que la répartition géographique relative de l'avoir hypothécaire personnel change de la même façon que celle de l'avoir des sociétés, mais on ne possède pas d'autres renseignements. Quant aux années 1926 à 1937, on prend pour acquis que la répartition est la même qu'en 1938.

Loyers nets des personnes. En ce qui concerne les années 1926-1937, les loyers agricoles nets touchés par les personnes sont obtenus de la Division de l'agriculture du Bureau, tandis que les loyers non agricoles nets sont répartis d'après les renseignements de la Commission Rowell-Sirois. Quant aux années 1938-1950, le total des loyers bruts provinciaux est obtenu en multipliant le nombre de logements par le loyer moyen des logements. Le relevé des dépenses familiales fournit des chiffres qui servent à l'estimation des loyers nets par province.

Revenu de placements des sociétés d'assurance-vie et des sociétés fraternelles. En ce qui concerne les années 1936-1950, ce poste est réparti d'après le montant de l'assurance en vigueur dans chaque province à la fin de chaque année civile d'après le rapport annuel du Surintendant des assurances. Quant aux années 1926-1935, on prend pour acquis que la répartition proportionnelle est la même qu'en 1936.

Intérêts des dépôts et services bancaires imputés. Des chiffres sur les chèques tirés sur les comptes personnels servent à la répartition des années 1926-1950 *(Annual Reports of Cheques Cashed Against Individual Accounts)*.

Autres. Le reste, comprenant le revenu de placements des caisses de pension industrielles, les bénéfices des sociétés d'assurance mutuelle autre que sur la vie et des coopératives ainsi que le poste négatif "intérêts de la dette de consommation", est réparti d'après la répartition du total des éléments ci-dessus.

d) **Paiements de transfert.**

Allocations familiales. Les chiffres provinciaux sont obtenus des publications du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Gratifications de service de guerre. Ces gratifications sont réparties au prorata des enrôlements provinciaux.

Crédits de rétablissement et allocations de réadaption. Les chiffres provinciaux sont fournis par le ministère des Affaires des anciens combattants.

Pensions de guerre et allocations de guerre aux anciens combattants. Pour les années 1938-1950, les chiffres des paiements provinciaux sont tirés des rapports du ministère des Affaires des anciens combattants et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Quant aux années 1926-1937, la répartition se fonde sur les renseignements du rapport de la Commission Rowell-Sirois.

Paiements au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Les renseignements sont fournis par la Division de l'agriculture du Bureau.

Indemnités d'assurance-chômage. Les chiffres provinciaux sont puisés dans les rapports annuels de la Commission d'assurance-chômage.

Paiements au titre du programme de revenu agricole des Prairies. Les estimations des paiements provinciaux se fondent sur les Comptes publics du gouvernement fédéral.

Pensions des fonctionnaires publics. La part fédérale de ces pensions est répartie d'après des renseignements du ministère des Finances sur la résidence des fonctionnaires retraités. Les chiffres provinciaux sont tirés des Comptes publics des provinces.

Allocations aux oeuvres de charité de guerre. Ce poste est réparti d'après la population.

Boni à l'égard du blé. Cet article est réparti entre les provinces des Prairies d'après la population.

Allocations aux mères, pensions de vieillesse, indemnités versées aux travailleurs accidentés, subventions provinciales aux institutions non commerciales privées et secours. Tous ces articles sont puisés dans les Comptes publics des provinces.

e) **Articles divers.** Les éléments ci-dessous du Revenu personnel ne sont inclus que dans le total et ne figurent pas séparément. Voici comment ils se répartissent par province:

Contributions des patrons et employés aux caisses de sécurité sociale et de pension des gouvernements. Les contributions des patrons et employés à la caisse de l'assurance-chômage sont réparties, par province, d'après le nombre de carnets émis annuellement dans chaque province. Les contributions aux caisses d'indemnisation des travailleurs accidentés et aux caisses de pension des gouvernements provinciaux sont obtenues des Comptes publics provinciaux. Les contributions aux caisses de pension du gouvernement fédéral sont réparties d'après le nombre de fonctionnaires employés dans chaque province en mars 1951. Les paiements aux caisses de pension municipales sont répartis d'après la répartition même de 1948 qui a fait l'objet d'une étude spéciale.

Soldes et allocations militaires. En ce qui concerne les années 1926-1939, les soldes et allocations militaires sont réparties, par province, d'après la répartition de l'année 1940 établie dans le rapport de la Commission Rowell-Sirois. Quant aux années 1940-1945, les soldes et allocations de la Marine et de l'Aviation sont réparties d'après le chiffre des enrôlements provinciaux tandis que les soldes et allocations de l'Armée sont fournies par le ministère de la Défense nationale. Quant aux années 1946-1950, les chiffres provinciaux des trois armes sont obtenus du ministère de la Défense nationale.

Dons de charité des sociétés. Ces dons sont répartis d'après la population de chaque province.

Section 5

NOTES SUR LE DÉTAIL DE LA DÉPENSE PERSONNELLE EN DENRÉES ET SERVICES

a) **Classement des marchandises par denrée.** Comme on l'a déjà indiqué, la dépense personnelle en services est estimée séparément pour chaque élément ci-après énuméré. Cependant, dans le cas des marchandises, seul le total est d'abord estimé. Afin d'obtenir un classement de la dépense personnelle en denrées et services par genre, il faut classer la dépense estimative en "marchandises" par groupe de marchandises. L'estimation de chaque denrée comprise dans le total se fonde sur la classification des ventes de détail par denrée adoptée pour les recensements de 1930 et de 1941 des établissements de commerce. Toutes les corrections apportées aux ventes de détail, déjà indiquées dans l'explication de l'estimation du "total des marchandises", s'appliquent aussi aux estimations de chaque denrée.

En ce qui concerne les autres années, les estimations sont obtenues en appliquant des indices aux estimations de base des années de recensement. Une foule de chiffres sont utilisés pour établir ces indices, y compris la statistique connexe des ventes par magasin et par genre, la statistique des ventes des magasins à rayons par rayon, la production, les importations et les exportations ainsi que les taxes d'accise perçues. Cette méthode permet d'attribuer environ 95 p. 100 du total à des groupes déterminés.

b) **Contenu de la classification.** Le tableau ci-après fait voir le contenu de chacun des groupes principaux. De plus amples recherches, croit-on, permettront d'établir des chiffres distincts à l'égard de plusieurs des articles énumérés ci-dessous et, dans certains cas, des chiffres encore plus détaillés.

La catégorie "**Biens durables**" du tableau comprend les articles suivants: automobiles (neuves) et achats nets d'automobiles usagées, appareils de ménage et postes récepteurs (y compris poêles et cuisinières, machines à laver, aspirateurs électriques, etc.), meubles et agencements de maison, bijoux, argenterie, montres et horloges. Cette liste de biens durables de consommation est certes incomplète car il a été impossible jusqu'ici d'inclure dans le total un certain nombre d'articles durables divers comme les machines à laver la vaisselle, les bicyclettes, les motocyclettes et les articles de sport durables. On est à poursuivre des recherches en vue de remédier à cette omission.

La catégorie "**Services**" comprend tous les articles suivis d'une (s) au tableau suivant.

Les "**Biens non durables**" comprennent le reste des articles.

Groupe 1 – Aliments[1]

Achetés en détail, et emportés
Repas (y compris la pension fournie dans les résidences d'université)
Revenu en nature:
Produits agricoles consommés sur la ferme.
Vivres fournis aux militaires.
Vivres compris dans les allocations de subsistance accordées aux travailleurs non agricoles.

Groupe II – Tabac et boissons alcooliques

Produits du tabac (y compris papiers à cigarettes)
Boissons alcooliques

Groupe III – Vêtements et effets personnels

Vêtements d'homme et de garçon
Vêtements de femme et d'enfant
Chaussures
Marchandises à la pièce
Menus articles et quincaillerie
Vêtements fournis aux militaires
Bijoux et montres
Vêtements sur mesure (femmes et hommes)
Blanchissage (s)
Nettoyage à sec, pressage, réparation (s)
Nettoyage et réparation des chaussures (s)
Réparation des bijoux et montres (s)

Groupe IV – Logement[2]

Loyers – payés (s)
Loyers – imputés (s)
Frais d'hébergement (nets) (s)
Hébergement imputé – non domiciliaire (s)

Groupe V – Fonctionnement du ménage

Combustible
Électricité (s)
Gaz (s)
Téléphone (s)
Savon et fournitures de nettoyage
Fournitures de ménage, n.a.é.
Agencements de maison
Meubles
Appareils et postes récepteurs
Service domestique (s)
Réparation de meubles et rembourrage (s)
Frais de déménagement (s)
Assurance contre le vol (frais d'administration) (s)
Assurance sur les biens personnels (frais d'administration) (s)

Groupe VI – Transports

a) Véhicules conduits par l'usager:

Automobiles – neuves
Automobiles – usagées (achats nets)
Essence, huile, graisse
Pièces et accessoires d'automobile
Frais de réparation d'automobile (s)
Assurance-automobile (frais d'administration) (s)
Péages de pont, tunnel et bac (s)

b) Transport acheté:

Frais de courses en taxi (s)
Frais de voyages en chemin de fer (s)
Frais de voyages en tramway (s)
Frais de voyages en bateau (s)
Voyages en avion (s)

Groupe VII – Frais personnels et médicaux et frais funéraires

Médicaments, cosmétiques et préparations de toilette
Boutiques de barbier et salons de beauté (s)
Soins médicaux (s)
Soins dentaires (s)
Ostéopraticiens et chiropraticiens, etc. (s)
Bains turcs, etc. (s)
Soins d'infirmière privée (s)
Soins hospitaliers (s)
Assurance-accident et maladie (frais d'administration) (s)
Moins – indemnités (s)
Funérailles et inhumation (s)
Cimetières et fours crématoires (s)

Groupe VIII – Divers

Salles de cinéma (s)
Autres divertissements (s)
Enseignement et instruction (s)
Hôtels (s)
Oeuvres religieuses et de bienfaisance (s)
Assurance-vie (frais d'administration) (s)
Frais de services bancaires – payés et imputés (s)
Services d'avocat (s)
Affranchissement et services postaux (s)
Câblogrammes et télégrammes (s)
Messageries (s)
Journaux et revues
Biens de guerre
Marchandises diverses
Taxes de vente locales et provinciales, n.a.é.
Services divers (s)
Dépenses nettes à l'étranger (s)

1. Y compris les boissons non alcooliques et la confiserie.
2. Non compris le logement de passage, qui est compris dans le groupe VIII.

Section 6

NOTES SUR LES ESTIMATIONS EN DOLLARS CONSTANTS DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE

Pour éliminer l'effet des changements de prix sur les mouvements d'année en année de la statistique exprimée en dollars courants du tableau 2, Partie 1, on a utilisé une méthode de "dégonflement". Les estimations exprimées en dollars courants font voir de fortes augmentations depuis quelques années, mais une bonne partie en est due aux changements de prix. Afin d'en éliminer l'effet, les valeurs exprimées en dollars courants sont divisées par des indices de prix pertinents précisément choisis ou spécialement construits pour répondre à la matière de chaque élément des valeurs. Les chiffres ainsi obtenus (tableau 3) sont exprimés en dollars constants de la période de base (1935-1939). Un calcul d'essai a été effectué, fondé sur l'année 1949, à l'égard des années 1946 à 1950; les fluctuations ainsi établies s'écartent très peu des estimations du tableau 3. Le changement d'année en année des grandeurs exprimées en dollars constants constitue une mesure du changement de la production effective qui peut être convertie en indices de quantité.

Le dégonflement appelait d'abord une décomposition aussi détaillée que possible de la statistique des valeurs. Ainsi, la dépense personnelle en denrées et services a été décomposée en vivres, en vêtements de femme, en vêtements d'homme, en tabac, en combustible, etc. Il a fallu ensuite diviser chaque statistique détaillée des valeurs par un indice de prix approprié afin d'obtenir des chiffres exprimés en dollars constants. Enfin, il a fallu additionner les articles détaillés exprimés en dollars constants.

A noter qu'on peut obtenir un indice implicite de prix (couramment pondéré) à toute étape de la sommation en divisant les totaux exprimés en dollars courants par les totaux exprimés en dollars constants. Ces indices sont commentés plus au long ci-dessous. Voici un exemple de la méthode de dégonflement:

	1949	1950
1. Vêtements d'homme, dollars courants (millions)	391.8	391.5
2. Indice des prix (1935-1939=100)	201.7	199.6
3. (1)+(2) égale vêtements d'homme, dollars constants (millions)	194.2	196.1
4. Vêtements de femme, dollars courants (millions)	623.4	595.5
5. Indice des prix (1935-1939 =100)	171.4	169.3
6. (4)+(5) égale vêtements de femme, dollars constants (millions)	363.7	351.7
7. Vêtements d'homme et de femme, dollars courants (millions) (1)+(4)	1,015.2	987.0
8. Vêtementsd'homme et de femme, dollars constants (millions) (3)+(6)	557.9	547.8
9. (7)+(8) égale dégonfleur de prix, vêtements d'homme et de femme	182.0	180.2

Nature des statistiques exprimées en dollars constants et des indices implicites de prix

Le dégonflement, comme il est indiqué plus haut, visait d'abord à éliminer l'effet des changements de prix sur les valeurs afin d'obtenir des chiffres approximatifs des fluctuations de la production effective totale de biens et services.

On peut encore estimer les fluctuations de la production effective totale en étendant l'indice (du Bureau) du volume physique de la production industrielle (qui embrasse actuellement l'industrie manufacturière, l'industrie minière et l'énergie électrique) de façon à englober toute l'économie, y compris les industries extractives, la construction, les services, le commerce, les transports, les communications et l'entreposage ainsi que la finance, l'assurance et l'immeuble. On poursuit des recherches dans ce sens qui, une fois terminées, renseigneront davantage sur les fluctuations du volume.

Les estimations exprimées en dollars constants peuvent servir, conjointement avec les valeurs exprimées en dollars courants, à analyser les courants inflationnistes de l'économie. Elles sont aussi précieuses pour étudier l'expansion générale de l'économie et l'emploi effectif des ressources.

Il est possible de diviser les estimations, exprimées en dollars constants, de la production totale par une mesure de l'apport afin d'obtenir une proportion de la production totale par unité d'apport. Bien qu'on puisse adopter un certain nombre de facteurs

d'apport à cette fin, on choisit d'habitude l'apport-travail, c'est-à-dire le nombre d'heures-hommes de travail. La mesure ainsi obtenue de la production par heure-homme sert parfois de mesure de la productivité; une proportion générale de cette nature appelle, cependant, un certain nombre de réserves importantes.

En premier lieu, la proportion générale est sujette aux changements qui se produisent dans la répartition de la production d'année en année. Ainsi, si la production agricole cède du terrain à la production manufacturière, la proportion pourrait augmenter simplement parce que la production par heure-homme est plus forte dans l'industrie manufacturière que dans l'agriculture. Cette augmentation de la production générale par heure-homme pourrait se réaliser sans aucun changement de la productivité de l'un ou de l'autre secteur. En outre, les chiffres servant à étudier la productivité doivent être très exacts: la présence d'erreurs relativement petites dans le numérateur et le dénominateur de la fraction qui constitue la proportion de la productivité pourrait fausser davantage encore la mesure de la productivité.

Comme le mentionne l'étude introductoire, la statistique exprimée en dollars constants renferme certaines imperfections qui ne paraissent pas graves en ce qui concerne l'exploitation déjà mentionnée des données, bien qu'elles puissent avoir une grande importance dans l'analyse des changements de la productivité d'année en année. Les principaux défauts des estimations exprimées en dollars constants sont résumés ci-après; le perfectionnement de la statistique et les travaux de recherche permettront peut-être de rendre les estimations encore plus précises.

Tout d'abord, on peut noter que la méthode de dégonflement adoptée pour un certain nombre d'éléments a consisté à diviser les valeurs exprimées en dollars courants par un indice des prix de revient plutôt que par un indice des prix du marché. A défaut de prix du marché, comme dans le cas des nouveaux édifices et de la machinerie et de l'équipement de fabrication canadienne, on a combiné les taux de salaire et les prix des matières premières afin d'établir un dégonfleur. Cette méthode prend pour acquis que les prix du marché ont fluctué de la même façon que les prix des matières premières et les taux de salaire. Le coût des salaires par par unité de production varie en proportion inverse de la productivité; cependant, la statistique disponible ne permet pas de tenir compte de la productivité changeante, sauf dans le cas de la construction domiciliaire depuis 1941. En outre, à défaut de données pertinentes, les marges bénéficiaires changeantes n'entrent pas en ligne de compte dans la construction de l'indice du prix de revient. L'estimation des dépenses (en dollars constants) en services directs des gouvernements (surtout les traitements et salaires) prend aussi pour acquis que la productivité est constante.

D'autres facteurs dont les indices de prix n'ont pu tenir compte sont les ventes d'occasion, les escomptes masqués et les primes. En outre, bien que le prix d'une denrée puisse rester nominalement le même, la denrée elle-même peut s'améliorer, ce qui équivaut, en somme, à une réduction de prix ou à une augmentation de quantité; on a cherché à tenir compte de ce facteur dans les indices de prix, mais il n'est pas possible de le faire entièrement.

La méthode de dégonflement, cependant, tient compte d'un genre spécial de "changement de qualité" qui normalement ne se reflète pas dans les mesures directes de la production physique. Ce "changement de qualité" tient au fait que des groupes de denrées, que la statistique assimile à des produits particuliers, changent fréquemment de composition. Si la proportion de vêtements de meilleure qualité achetés à un prix plus élevé a été plus forte en 1950, par exemple, qu'en 1946, la qualité moyenne du groupe "vêtements" a en somme augmenté et se traduit par une augmentation de la valeur en dollars courants du groupe. Si la valeur plus élevée est divisée par un indice des prix d'articles particuliers déterminés de vêtement, la mesure de la quantité renferme une augmentation à cause de cette amélioration de la "qualité du groupe". C'est là un des principaux avantages du dégonflement sur la mesure directe du volume lorsque tous les genres, grosseurs ou modèles d'une denrée ne peuvent être traités séparément.

Il faut noter que les indices de prix sont établis d'après les prix d'un échantillon d'articles qui sont censés avoir fluctué de la même façon que les prix non compris dans l'échantillon.

En ce qui concerne les indices de prix du tableau 4, on les obtient en ramenant les estimations en dollars constants du tableau 3 aux valeurs en dollars courants du tableau 2. Comme il est mentionné plus haut, un indice de prix établi à cette étape du dégonflement se trouve, de fait, couramment pondéré, c'est-à-dire que les poids changeants sont, de fait, appliqués aux séries de prix d'accord avec les changements de la répartition de la dépense exprimée en dollars constants chaque année. Dans la mesure où la répartition de la dépense a changé, ces indices de prix implicites ne sont pas, en théorie, comparables d'une année à l'autre, bien que chaque indice soit comparable avec la période de base (1935-1939). A presque toutes fins générales, cependant, cette limitation théorique n'est pas importante.

Bien que ces indices de prix implicites soient couramment pondérés à l'étape où ils figurent au tableau, il faut noter qu'au stade initial du dégonflement des indices de prix sont utilisés qui, dans bien des cas, sont pondérés à la base; c'est-à-dire que des poids fixes sont appliqués aux séries de prix, en prenant pour acquis que la répartition de la dépense de la période de base vaut en tous temps. On peut éclaircir davantage ce point en se reportant à l'exemple numérique ci-dessus. Le total des vêtements d'homme en dollars courants, qui comprend de

nombreux articles de vêtement (ligne 1), est divisé par un indice de prix applicable au total des vêtements d'homme (ligne 2); cet indice de prix est pondéré par une répartition fixe de dépenses en vêtements d'homme, soit la répartition propre à la période de base. Si les quantités relatives des divers articles du groupe "vêtements d'homme" ont changé dans la même proportion, il n'importe pas qu'elles soient pondérées à la base ou couramment. Cependant, si les quantités relatives achetées au sein du groupe changent et si, en outre, les prix relatifs changent, les estimations exprimées en dollars constants seront différentes, selon que des indices pondérés couramment ou à la base sont utilisés. Voilà pourquoi le dégonflement a été mené aussi en détail que possible: afin de tenir compte le plus possible des changements survenus dans la répartition des quantités achetées ou, en d'autres mots, faire en sorte que les résultats obtenus aient davantage le caractère d'un système d'indices de prix pleinement pondérés couramment.

Sauf dans le cas des exportations et des importations, les divergences dues à l'emploi d'indices de prix pondérés à la base plutôt que couramment au stade initial du dégonflement ne semblent pas assez grandes pour fausser les conclusions générales qui se dégagent du tableau 3. Quant aux exportations et aux importations, les divergences sont assez importantes pour nécessiter un traitement spécial.

Le détail auquel les divers stades du dégonflement ont été poussés est déjà très considérable, mais on pourrait encore améliorer l'exactitude en recoupant davantage plusieurs éléments. Cependant, il semble que la voie qui offre le plus de possibilités de raffinement soit l'établissement de nouvelles statistiques de prix et de quantité plutôt que la construction de systèmes de pondération plus poussés.

Mention spéciale peut être faite de l'indice implicite obtenu en traduisant en un chiffre correspondant exprimé en dollars courants la Dépense nationale brute exprimée en dollars constants. Ces ensembles, on s'en souvient, sont établis en soustrayant les importations de biens et services des totaux plus élevés qui mesurent les "approvisionnements disponibles bruts" (c'est-à-dire la Dépense nationale brute grossie des importations). L'indice implicite des prix de la Dépense nationale brute, par conséquent, diffère par sa construction des indices ordinaires. Les fluctuations de l'indice implicite des prix de la Dépense nationale brute, cependant, ressemblent fort à celles de l'indice obtenu en traduisant en dollars courants le chiffre des "disponibilités brutes" exprimé en dollars constants.

A noter que la ligne des stocks est omise du tableau 4. Le détail des stocks comprend un grand nombre de changements positifs et négatifs, et il n'est pas possible d'obtenir un indice de prix vraiment utile en ce qui concerne la somme des changements en dollars courants divisée par la somme des changements en dollars constants.

Quand les travaux projetés au sujet de la production effective seront terminés, les résultats publiés seront accompagnés d'une étude des questions d'ordre conceptuel et d'une explication détaillée des sources et méthodes utilisées. Voici pour l'instant de brèves explications touchant les sources et méthodes générales servant au dégonflement des principaux éléments de la Dépense nationale brute.

Dépense personnelle en denrées et services

Il existe une somme relativement considérable de données sur les prix (Section des prix, Bureau fédéral de la statistique) servant à dégonfler la dépense personnelle en denrées et services, dépense qui répond pour les deux tiers environ du total de la Dépense nationale brute. La majorité des sous-groupes et un certain nombre d'articles particuliers de l'indice du coût de la vie ont été combinés d'une manière ou d'une autre pour dégonfler les éléments de la dépense en denrées et services. Ces éléments comprennent une cinquantaine de catégories particulières de dépenses personnelles en denrées et services.

Dans un certain nombre de cas importants, cependant, il a fallu adopter des méthodes spéciales. Ainsi, dans le cas du tabac et de l'alcool, la statistique sur les quantités sorties d'entrepôt est suffisante et a été utilisée. Dans de tels cas, l'indice de la quantité est multiplié par la valeur estimative de la période de base (e.g., dépense personnelle en tabac les années 1935 à 1939) afin d'établir une estimation exprimée en dollars constants. Dans le cas des automobiles, des bijoux et des dépenses de tourisme, des indices de prix spéciaux ont été construits (à la Section des prix et à celle du revenu national) d'après diverses sources de renseignements, y compris des renseignements obtenus par correspondance des fabricants et des renseignements puisés dans les catalogues annuels des grands comptoirs postaux et des grandes bijouteries.

Dépense des gouvernements en biens et services

Au secteur des gouvernements, il est difficile de décomposer les dépenses des trois échelons de gouvernement par article. Les catégories utilisées sont les traitements et salaires fédéraux, les traitements et salaires provinciaux et municipaux, les soldes et allocations militaires, les intérêts de la part "productive" de la dette publique, les contributions officielles, les dépenses de placement en machinerie et équipement, la construction immobilière et technique et un reste. Le reste comprend deux parties: le matériel de guerre et les articles courants comme les fournitures de bureau et les réparations d'équipement.

Les estimations des traitements et salaires ont été dégonflées d'après un indice spécial des taux de salaire de certaines occupations choisies du fonctionnarisme et le nombre annuel des fonctionnaires. Dans le cas des soldes et allocations militaires,

une référence du volume d'après le nombre de militaires, corrigée en fonction des changements de composition des grades est utilisée.

Les intérêts de la part "productive" de la dette des gouvernements sont dégonflés d'après une moyenne mobile des taux d'intérêts et des frais de construction. Les contributions officielles (UNRRA, aide mutuelle, etc.) sont décomposées, surtout d'après le rapport de la Commission canadienne de l'Aide mutuelle, en groupes de denrées répondant aux classements des exportations et sont dégonflées d'après les indices pertinents des prix des exportations. Les dépenses du gouvernement en placements dans la machinerie et l'équipement ainsi que dans la construction immobilière et technique sont dégonflées d'après la statistique des prix expliquée à la section suivante (placements domestiques bruts). Le dégonfleur des dépenses de machinerie et équipement sert aussi à dégonfler la dépense en matériel de guerre. Les dépenses courantes sont dégonflées d'après l'indice du coût de la vie.

Placements domestiques bruts

Le groupe des placements est décomposé en construction domiciliaire, construction immobilière non domiciliaire, construction technique, machinerie et équipement, et stocks.

La construction domiciliaire, à son tour, est divisée en trois groupes: construction non agricole nouvelle, construction agricole et transformations. Pour chacun de ces trois groupes, des indices des prix des matériaux de construction domiciliaire et des taux de salaire dans la construction sont combinés selon des proportions pertinentes afin d'établir des dégonfleurs.

En ce qui concerne la construction domiciliaire non agricole et les transformations, un facteur de productivité est appliqué afin de tenir compte des changements d'efficacité à compter de 1941. Il n'est pas tenu compte de la proportion changeante des bénéfices, cependant, mais, d'après certaines études, la proportion des bénéfices est relativement stable dans la construction, sauf aux époques ou l'activité économique est au ralenti. La distortion de l'indice des prix par suite de ce facteur est donc probablement petite.

La construction immobilière non domiciliaire et la construction technique sont dégonflées d'après des indices mixtes des prix des matériaux de construction et des taux de salaire dans l'industrie de la construction. Des indices spéciaux sont établis tant pour les matériaux de construction que pour les taux de salaire. Les données disponibles ne permettront pas d'établir des corrections en fonction des bénéfices ou de la productivité.

Le groupe de la machinerie et de l'équipement est subdivisé en deux éléments: agricole, et non agricole. L'élément agricole est dégonflé d'après un indice des prix de la machinerie agricole, publié par la Section des prix (Bureau fédéral de la statistique). L'élément non agricole est davantage décomposé en machinerie et équipement de fabrication canadienne et machinerie et équipement importés des États-Unis. Les fabrications canadiennes sont dégonflées d'après un indice mixte des prix des matières premières et des taux de salaire. Les importations sont dégonflées d'après l'indice des prix de ce groupe, publié par le département du Commerce des États-Unis; il est tenu compte des taux du change, des droits d'importation, des taxes de vente et d'accise, des frais de transport et des marges bénéficiaires afin d'établir un indice des prix payés par les usagers canadiens.

Les estimations en dollars courants du changement des stocks comprennent trois groupes: stocks agricoles, grains en situations commerciales et stocks commerciaux. Les deux premiers éléments se fondent sur des données relatives aux quantités; les quantités courantes sont simplement multipliées par les prix de la période de base afin d'établir une statistique exprimée en dollars constants.

Les stocks commerciaux sont classés séparément par groupe, chaque groupe étant dégonflé séparément. Chaque genre d'industrie ou de commerce compris dans l'industrie manufacturière, le commerce de gros et le commerce de détail, est dégonflé séparément, tandis qu'un unique indice mixte des prix est appliqué à la construction, à l'abatage du bois, aux services d'utilité publique et aux autres groupes.

Voici brièvement la méthode utilisée pour dégonfler les stocks commerciaux. Les stocks de fin d'année, tels qu'ils sont indiqués dans chacune des classes ci-dessus, sont divisés par des indices de prix appropriés à la matière des stocks, les périodes de rotation et la méthode de comptabilité des stocks la plus commune. On obtient ainsi des stocks exprimés en dollars de la période de base et le changement survenu d'année en année dans ces stocks est une mesure du changement physique. Le changement physique est ensuite multiplié par les prix moyens annuels afin d'établir la valeur courante du changement physique. La différence entre cette valeur courante et le changement de la valeur comptable primitive constitue la "correction de la valeur estimée des stocks". Voici un résumé schématique de la méthode utilisée pour dégonfler les stocks commerciaux.

1. Valeur comptable.
2. Dégonfleur.
3. 1÷2 égale la valeur comptable dégonflée.
4. Changement d'année en année de la valeur comptable dégonflée.
5. Indice annuel moyen des prix.
6. 4 x 5 égale la valeur du changement physique.
7. Changement de la valeur comptable parrapport à 1.
8. 6-7 égale la correction de la valeur estimée des stocks.

Le changement d'année en année de la valeur comptable dégonflée (4), est le changement des stocks commerciaux en dollars constants indiqué au tableau 3.

Comme il est indiqué ci-dessus, la mise au point du dégonfleur (2) dépendait de la méthode de comptabilité des stocks employée dans les diverses industries, de la composition des stocks en fait de denrées et de leur période de rotation dans les diverses industries. Les prix utilisés proviennent surtout de la Section des prix. Les périodes de rotation, en ce qui concerne l'industrie manufacturière, ont été calculées d'après la documentation de la Division de l'industrie et du commerce tandis que les périodes d'autres groupements de la classification industrielle sont estimées arbitrairement. Les renseignements relatifs aux méthodes d'évaluation des stocks sont puisés dans la publication: *Inventory Accounting of Canadian Manufacturers* (B.F.S., 1949). La correction de la valeur estimée des stocks est déduite de la Dépense nationale brute afin de pouvoir décomposer le changement de la valeur en ses éléments: prix et quantités.

Exportations et importations de biens et services

Les exportations et les importations de marchandises sont dégonflées au niveau le plus élémentaire à l'aide d'indices[1] de prix couramment pondérés spécialement construits. On a constaté, en comparant les années d'avant-guerre avec les années d'après-guerre, que les indices de prix couramment pondérés différaient considérablement des indices pondérés à la base, à cause surtout des changements de la répartition du commerce après la guerre. On s'est donc occupé de répondre au besoin d'indices couramment pondérés. La source première de données sur le commerce a été la publication intitulée "Le Commerce du Canada" et les groupements qu'elle renferme ont été corrigés afin de construire des indices de prix. En outre, des corrections spéciales ont accordé les données du *Commerce du Canada* avec les définitions des Comptes nationaux. Ainsi, les contributions officielles versées à d'autres gouvernements durant la guerre ont été déduites du groupe d'exportations pertinent pour être ajoutées à la dépense des gouvernements.

Les dépenses des touristes étrangers ainsi que des forces militaires étrangères au Canada ont été dégonflées d'après un indice fondé sur les prix des des biens et services normalement achetés par les touristes au Canada. Les dépenses de tourisme et de voyage des Canadiens à l'étranger ont été dégonflées, à leur tour, d'après les prix des biens et services achetés aux États-Unis par les touristes, compte tenu des taux du change. On a procédé de même à l'égard des dépenses des militaires canadiens a l'étranger, le dégonflement se faisant d'après la statistique des prix au Royaume-Uni. Les remises personnelles d'argent, reçues et payées, ont été évaluées d'après l'usage auquel les sommes pouvaient être affectées; le dégonfleur des prix relatif à la dépense de consommation a été jugé approprié au cas présent. La statistique nette de l'or non monétaire a été fondée sur des données quantitatives directes. A défaut d'une statistique des prix relative aux frais de transport terrestre et maritime, on a utilisé à l'égard de ces frais des dégonfleurs généraux des prix des marchandises.

1. A noter que l'emploi de l'expression "couramment pondérés" ne vaut ici que pour la combinaison de séries de prix, à partir de l'échelon de l'article, dans la construction d'indices des prix à l'exportation et à l'importation; les séries de prix à l'exportation et à l'importation sont, pour une large part, tirées des valeurs unitaires fondées sur les données du "*Commerce du Canada*".

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010015465